Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16327 – 7,50 F

SAMEDI 26 JUILLET 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le chef du GIA aurait été tué par l'armée algérienne

ANTAR ZOUABRI, le chef du Groupe islamique armé (GIA), aurait été tué mardi 22 juillet par l'armée algérienne au cours d'une vaste opération militaire menée à Hattatba, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger. Présenté comme un homme *« fruste et sanguinaire »* par le pouvoir, Antar Zouabri, *alias* Abou Talah, dirigeait le GIA depuis la mort de Djamel Zitouni, vraisemblablement assassiné par des dissidents en juin 1996. Les autorités algériennes attribuent à son groupe nombre de massacres commis dans l'Algérois depuis trois ans. Il avait revendiqué, en décembre 1996, l'attentat commis deux semaines plus tôt à la station Port-Royal du RER. Vendredi en fin de matinée, la mort du chef du GIA n'était pas confirmée par les autorités algériennes.

Lire page 4

M. Jospin affirme que l'Etat fera des économies pour que le déficit ne dépasse pas 3 % en 1998

Les emplois promis dans le secteur public seront accessibles dès le 1er octobre

LIONEL JOSPIN a insisté, vendredi 25 juillet à l'antenne de RTL, sur sa volonté, à travers la préparation de la loi de finances pour 1998, de *« ne pas dépasser les 3 % de déficits publics »*. Le premier ministre, qui avait réuni le gouvernement la veille et installé le Conseil d'analyse économique, rendra ses arbitrages à partir du 8 août.

Il a indiqué qu'il y aurait des efforts d'économies *« certainement du côté des dépenses de l'Etat »*. Le gouvernement suivra *« la même méthode »* que pour 1997, a précisé M. Jospin : *« Délibérer collectivement dans le gouvernement afin que l'ensemble des ministres cherchent les meilleurs choix pour faire des économies, avec le souci d'équilibrer les efforts, et surtout de ne pas casser la croissance et de travailler pour l'emploi ». « Nous voulons tenir les comptes publics, avoir une monnaie solide, en luttant en même temps contre le chômage »*, a-t-il ajouté. Le premier ministre a indiqué que le projet de loi sur les créations d'emplois dans le secteur public serait débattu en conseil des ministres le 20 août et que les embauches pourraient intervenir dès le 1er octobre.

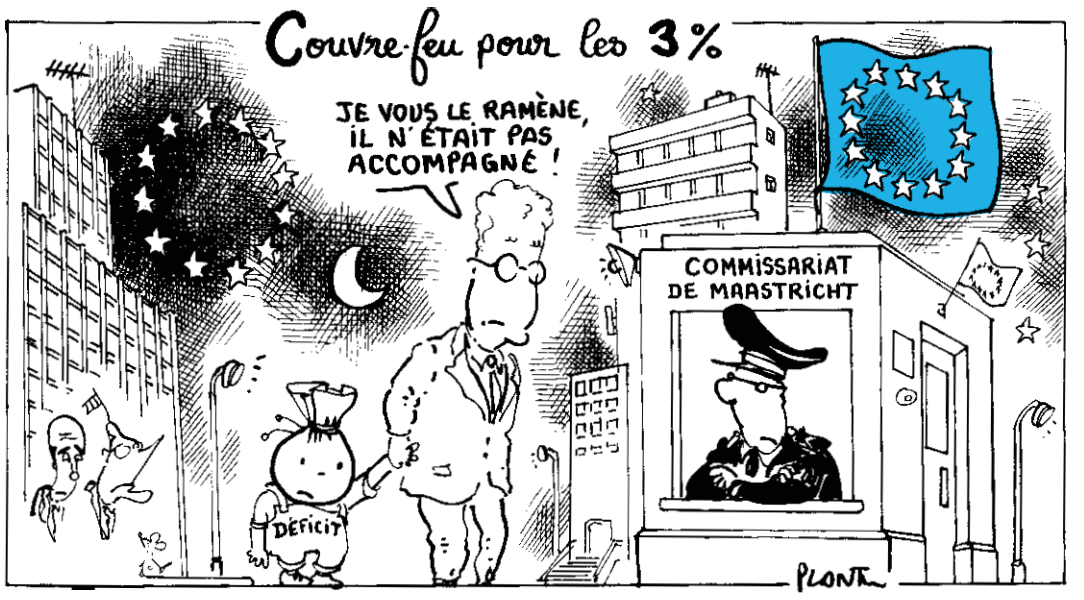

Evoquant la privatisation de Thomson, engagée par Alain Juppé, il a estimé que le gouvernement précédent *« s'est pris les pieds dans le tapis »*. Revenant sur son interprétation de la cohabitation, le premier ministre a affirmé qu'il se fonde sur la lecture de la Constitution et que le gouvernement a *« tous les moyens d'agir »*. A propos des couvre-feux instaurés dans certaines communes pour les moins de douze ans, M. Jospin a déclaré : *« Je ne crois pas que ce soit par ce type de couvre-feu, qui évoque d'autres époques, que l'on réglera ce genre de problèmes »*.

Lire page 5

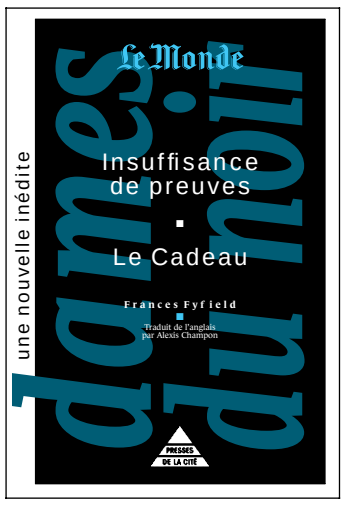

Dames du noir

LE MONDE continue la publication de huit nouvelles « noires » d'auteurs féminins. Après l'Anglaise Ruth Rendell (*Le Monde* du 12 juillet) et la Française Fred Vargas (*Le Monde* du 19 juillet), voici une autre Anglaise, Frances Fyfield, Londonienne d'une quarantaine d'années qui commença sa carrière littéraire en 1988 avec *Blanc comme veuve*. Auteur de huit romans policiers – et de trois autres livres sous son véritable nom, Frances Hegarty –, loin de la classique enquête policière, elle met en scène des suspenses psychologiques teintés d'un réalisme violent et ravageur.

■ Un revers pour Bernard Arnault

Les sociétés britanniques Guinness et GrandMet ont refusé, vendredi 25 juillet, la fusion à trois avec LVMH souhaitée par le PDG du groupe français, Bernard Arnault. p. 11

■ Décentralisation en Grande-Bretagne

Tony Blair a présenté à la Chambre des communes, jeudi 24 juillet, ses projets d'autonomie pour l'Ecosse et le pays de Galles. p. 2

■ Le festival Festina

L'équipe de Richard Virenque a remporté, jeudi 24 juillet, sa quatrième étape dans le Tour de France. p. 14-15

■ Médicaments à domicile

Les patients peuvent désormais se faire livrer, sans passer par une officine, les produits prescrits par leur médecin. Les pharmaciens voient d'un mauvais œil se développer cette activité. p. 6

■ France-Afrique, liaisons dangereuses

Sur décision d'Edouard Balladur, en janvier 1994, le franc CFA perd 50 % de sa valeur : l'Afrique vit cette décision comme une dévaluation de l'amitié française. p. 9

■ Blueberry

Campbell résume pour son assistant le récit que lui a livré le lieutenant.

11e épisode de notre BD p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 726 - 7,50 F

Feu vert pour les saumons à Maisons-Rouges

ORLÉANS
de notre correspondant

Bonne nouvelle pour les pêcheurs et les défenseurs de l'environnement : le barrage de Maisons-Rouges (Indre-et-Loire), sur la Vienne, qui faisait obstacle au retour des saumons, va être arasé *« avant l'été 1998 »*. La décision, prise par *« le premier ministre, sur la proposition de Me Voynet »*, a été annoncée aux élus le 23 juillet à Tours, précise-t-on au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Détruire un barrage relève de l'exploit en France, comme s'il s'agissait d'un crime de lèse-aménagement. Il aura fallu plusieurs années d'atermoiements et des discussions jusqu'au sommet de l'Etat pour mettre fin à la carrière d'une bien modeste retenue d'EDF, pareille à des centaines qui saucissonnent les rivières de France. La concession d'EDF touchant à sa fin, il avait été prévu en 1994, dans le « plan Loire » élaboré par Michel Barnier, ministre de l'environnement à l'époque, le démantèlement de cet ouvrage, aménagé en 1923, de surcroît aujourd'hui en piteux état. Une décision vivement attendue par les écologistes et les pêcheurs, pressés de voir sauter ce « verrou », empêchant la remontée des saumons malgré la pose de passes à poissons inefficaces, et bloquant l'accès aux bassins de la Vienne, de la Creuse et de la Gartempe, autrefois zones de reproduction privilégiées. Om peut ainsi espérer un retour plus massif des saumons dans cette partie du bassin de la Loire.

Mais la fin annoncée du barrage avait provoqué la colère des riverains, qui tiraient parti d'une petite exploitation touristique et de la taxe professionnelle laissée par EDF. Des élus frondeurs de l'UDF, conduits par René Monory, président du Sénat, et soutenus par Jean Royer, ancien maire de Tours, criant haro sur *« l'interventionnisme parisien »*, s'en étaient allés quérir la grâce du condamné auprès du premier ministre Alain Juppé, qui avait fini par ordonner le gel du projet. Les études étaient pourtant éloquentes : la remise en état de l'ouvrage (48 millions de francs), souhaitée par les riverains, était plus coûteuse que l'arasement (14 millions de francs), que l'Etat se promettait de faire suivre par des mesures économiques.

Le nouveau gouvernement débloque donc la situation, l'Etat payant les 14 millions de la destruction du barrage. Le dispositif d'accompagnement sera d'un montant équivalent, dont 10 millions de francs apportés par l'Etat et ses établissements publics. Il devrait aider les riverains à finaliser de nouveaux projets, notamment touristiques.

Le « plan Loire », qui butait sur l'obstacle de Maisons-Rouges, se trouve relancé. Un plan que les écologistes n'ont jamais ni approuvé, ni repoussé totalement, et que Dominique Voynet, aujourd'hui ministre, entend *« respecter »*, ainsi qu'elle l'a récemment affirmé. Un autre dossier toutefois, relevant du « plan Loire », plus périlleux, attend l'ancienne patronne des Verts : la construction du barrage de Chambonchard, sur le Cher, beaucoup plus important celui-là, que les écologistes jugent inutile et que les communistes réclament à cor et à cri...

Régis Guyotat

La « Femme qui pleure » est morte

DORA MAAR aurait eu quatre-vingt-dix ans le 22 novembre. Depuis longtemps, elle ne sortait plus de chez elle. Pourtant, son visage était exposé dans le monde entier : sa chevelure brune, ses yeux noirs et, surtout, ses larmes, dans ces portraits de « Femme qui pleure » peints par Picasso. Celle qui vient de mourir à Paris et qu'on enterre, vendredi 25 juillet, à Clamart (Hauts-de-Seine), avait été sa compagne dans les années 30 et pendant la deuxième guerre mondiale. Liaison orageuse, entre un artiste immense et une artiste – photographe et peintre – dont l'œuvre ne pouvait que souffrir de la proximité avec un tel génie.

Lire page 18

LES MASTERS ESG

ECOLE SUPERIEURE DE GESTION • ETABLISSEMENT RECONNU PAR L'ETAT

12 formations de 3ème cycle en alternance, Ecole-entreprise
cartes maîtresses professionnelles pour les titulaires de diplômes Bac+4 et plus : Ingénieurs, Médecins, etc.
Ces formations peuvent être financées et rémunérées

- FINANCES ET MARCHÉS DES CAPITAUX
- AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ASSURANCES ET GESTION DES PATRIMOINES
- GESTION DES ENTREPRISES
- FISCALITÉ, DROIT DES AFFAIRES ET MANAGEMENT
- MARKETING OPTION « PUBLICITE » & OPTION « PRESSE ET AUDIOVISUEL »
- COMMERCE INTERNATIONAL OPTION GENERALE & OPTION LATINO-AMERICAINE
- TOURISME & LOISIRS OPTION GENERALE & OPTION LATINO-AMERICAINE
- EUROPEAN MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION (EMBA)
- AMERICAN MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION (AMBA)
- LATIN AMERICAN MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION (LAMBA)

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVE

ECOLE SUPERIEURE DE GESTION

2 SESSIONS AU CHOIX : OCTOBRE OU FEVRIER

Renseignements et inscriptions à :

ESG : 25, RUE ST-AMBROISE • 75011 PARIS • TÉL : 01 43 55 44 44

Internet : esg@worldnet.fr

Van Gogh, ses experts, ses liquidateurs

DEPUIS TROIS ANS, doutes, rumeurs et soupçons s'accumulent sur nombre de toiles de Van Gogh. Authentiques ou pas ? « Main de Vincent » ou pasticheur habile ? La polémique a d'abord frappé *Le Jardin à Auvers*, puis *Le Jardin de Daubigny avec chat*. Ensuite, *L'Hôpital Saint-Paul à Saint-Rémy-de-Provence* et *Le Docteur Gachet* – deux tableaux d'Orsay. Voilà que le doute gagne *Paysage des Alpilles*, et même les *Quatorze tournesols*, acheté 240 millions de francs, en 1987, par la compagnie d'assurances japonaise Yasuda lors d'une vente qui ouvrait une période de spéculation vertigineuse.

Rien ne semble pouvoir arrêter ce grand « nettoyage » qui n'a d'équivalent que les disputes autour du catalogue Rembrandt. Selon une enquête de huit pages publiée dans *Le Journal des arts* du 30 mai, *« plus d'une centaine d'œuvres de Van Gogh prêtent aujourd'hui à controverse »*. Il n'est pas une semaine sans qu'un journal, une radio ou une télévision, traitent d'un « cas ». Avec un piment supplémentaire quand il ne s'agit pas de tableaux réalisés soit par Vincent soit par l'un de ses proches, mais de pastiches posthumes, ou du moins dénoncés comme tels, réalisés au début du siècle à des fins mercantiles.

Vieux problème. Le marchand allemand Otto Wacker a été condamné à la prison pour avoir mis sur le marché, à Berlin, en 1928, plusieurs faux. Depuis, l'œuvre du peintre hollandais ne cesse d'être bouleversée par le tourbillon des attributions et des déclassements, comme en témoignent les éditions successives des catalogues raisonnés du peintre. Le premier est celui du Néerlandais Bart de la Faille, qui, en 1928, avait enregistré les faux de Wacker. Il les a retirés en 1939. L'édition de 1970 fut encore différente. En 1977, dans un autre catalogue raisonné, Jan Hulsker avait ôté près de quatre-vingts tableaux qui figuraient sur les listes de la Faille. Dans sa mise à jour de 1997, ce chercheur néerlandais accompagne quarante-cinq peintures et dessins d'un point d'interrogation – doutes sur la date, voire sur l'œuvre elle-même. Et le Musée d'Orsay est en train d'ausculter aux rayons X *L'Hôpital Saint-Paul*...

Philippe Dagen et Michel Guerrin

Lire la suite page 10

Un spationaute privé de vol

LÉOPOLD EYHARTS

LA PROCHAINE MISSION sur Mir sera consacrée à la réparation de la station orbitale endommagée lors d'une collision. Pour le spationaute français Léopold Eyharts, qui a vu son vol reporté, le problème principal de la station orbitale est la vétusté de son système de régulation thermique. Autre souci : l'Agence spatiale russe manque cruellement d'argent...

Lire page 16

International	2	Aujourd'hui	14
France	5	Jeux	17
Société	6	Météorologie	17
Annonces classées	7	Carnet	18
Régions	8	Abonnements	18
Horizons	9	Culture	19
Entreprises	11	Guide culturel	21
Finances/marchés	12	Radio-Télévision	22

ROYAUME-UNI **Conformément à ses promesses électorales, le gouvernement britannique a présenté, jeudi 24 juillet, à la Chambre des communes, ses projets d'autonomie pour l'Ecosse, qui élira en l'an 2000 un Parlement aux pouvoirs très étendus. Les électeurs, largement favorables à la « dévolution », selon les sondages, se prononceront sur ce projet par référendum le 11 septembre. ● LONDRES propose une autonomie beaucoup plus limitée pour le pays de Galles, et le Parlement de Cardiff n'aura le droit ni de légiférer ni de lever l'impôt. Le référendum aura lieu ici au 18 septembre. L'issue du scrutin est incertaine. ● EN IRLANDE DU NORD, après le cessez-le-feu décrété par l'IRA, les unionistes protestants extrémistes ont décidé de ne pas participer aux pourparlers de paix qui doivent s'ouvrir en principe le 15 septembre.**

Londres présente un statut d'autonomie pour l'Ecosse et le pays de Galles

Si le projet du gouvernement travailliste est approuvé en septembre, par référendum, le futur Parlement d'Edimbourg jouira de pouvoirs très étendus. Les conservateurs voient dans cette « dévolution » le début de l'éclatement de la Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

Les Britanniques partent massivement en vacances, mais leur gouvernement n'en continue pas moins de travailler activement sur les questions constitutionnelles. Cette semaine, il s'est penché sur trois des quatres entités composant le Royaume-Uni : l'Irlande du Nord avec la tentative de Tony Blair de relancer le processus de paix, le pays de Galles et l'Ecosse, pour lesquels un plan de « dévolution » – ou décentralisation – a été présenté, jeudi 24 juillet, devant les Communes.

Donald Dewar, ministre pour les affaires écossaises, a défendu son projet de « Parlement écossais », le premier depuis 1707. Les électeurs écossais se prononceront le 11 septembre par référendum sur deux questions : sur la dévolution d'abord et pour ou contre la possibilité pour les futurs 129 députés de pouvoir augmenter les impôts de 3 %. Soutenu par les libéraux-démocrates et, tactiquement, par le Parti nationaliste (SNP), ce projet est combattu par les conservateurs, qui ont perdu toute représentation parlementaire en Ecosse et au pays de Galles et qui ont prophétisé l'éclatement de l'Union et l'entrée dans une *« nuit sombre et froide »*.

Les sondages indiquent qu'une très large majorité d'Ecossais sont favorables à la dévolution. Elu en vertu d'un système combinant le scrutin majoritaire et la proportionnelle, le futur Parlement d'Edimbourg récupérera les pouvoirs du ministère des affaires écossaises, notamment pour l'éducation et les transports. Il pourra légiférer dans les domaines qui lui seront attribués, la souveraineté ultime résidant toujours à Westminster. Un exécutif présidé par un ministre en chef *(first minister)* administrera la nation, qui pourra être représentée – et même dans certains cas précis parler au nom du Royaume-Uni – dans les instances européennes.

HÉSITATIONS AU PAYS DE GALLES

Les Gallois ont obtenu beaucoup moins. Selon le Livre blanc présenté mardi aux Communes par l'homologue de M. Dewar pour les affaires galloises, Ron Davies, leur future Assemblée de soixante membres n'aura pas le pouvoir de légiférer, encore moins de prendre des décisions en matière financière. Le parti nationaliste, Plaid Cymru, qui voit là un *« premier pas »* a soutenu le projet. Les hésitations de la population locale, qui avait largement rejeté un début d'autonomie en 1979, expliquent la prudence du premier ministre. L'issue du scrutin, prévu pour le 18 septembre, demeure incertaine.

Tony Blair entame ainsi la première partie de son ambitieux programme de réformes constitutionnelles. Ses propositions – considérées par Lord Rees-Mogg dans le *Times* comme *« la seconde liquidation de l'empire »* – remettent en question le Royaume-Uni en sa forme actuelle, encore plus centraliste depuis le règne de Margaret Thatcher. Pour le chef de file travailliste, la modernisation du Royaume-Uni ne se limite pas aux domaines économiques et sociaux, il veut donner à son pays une *« Constitution pour le XXIe siècle »*. Et pour mener à bien ces réformes, il compte sur son imposante majorité parlementaire et sur sa popularité, qui n'a pas faibli au sein de l'opinion.

Mardi, M. Blair avait donné la preuve de son audace en faisant un geste spectaculaire en direction de Paddy Ashdown, le chef des libéraux-démocrates. Il lui a offert de siéger au sein d'un nouveau comité ministériel chargé d'étudier des dossiers d'intérêt commun, comme les réformes constitutionnelles et électorales. Les libéraux soutiennent la dévolution, et les travaillistes ont pris en considération les revendications de ceux-ci en faveur de l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel pour les élections européennes, écossaises et galloises.

Pour montrer qu'il pouvait lui aussi changer, le Parti conservateur a annoncé, mercredi, par la voix de son nouveau chef, William Hague, son intention de faire peau neuve. Prenant exemple sur les réformes imposées par M. Blair au Labour, il a décidé de mieux contrôler les finances de son mouvement – en publiant par exemple le nom des donateurs et en refusant désormais les fonds venus de l'étranger – ainsi que le comportement de ses membres. Ceux qui se conduiront mal pourront désormais être sanctionnés. En cela M. Hague a pris acte de l'effet catastrophique sur les électeurs des scandales financiers et du comportement de certains députés tories ces dernières années.

Patrice de Beer

Ecosse : des siècles de lutte contre l'hégémonie anglaise

Longtemps royaume indépendant, l'Ecosse a lutté pendant des siècles contre l'hégémonie anglaise. Un de ses héros, William Wallace, s'est soulevé en 1298 contre l'invasion de son pays par le roi Edouard Ier. Après l'exécution de Marie Stuart par Elizabeth Ire, son successeur Jacques – Jacques VI pour les Ecossais, Jacques Ier pour les Anglais –, fondateur de la dynastie des Stuart, unifia les deux couronnes.

A l'issue d'un mariage forcé, les deux pays ont fusionné en 1707 pour former la Grande-Bretagne. Surreprésentée aux Communes, l'Ecosse continue de bénéficier de l'autonomie dans des domaines comme l'éducation ou la justice. Ce qui n'a pas empêché la résurgence d'un sentiment nationaliste qui s'étend au-delà de l'électorat du SNP, le Parti nationaliste. Avec un peu plus de 5 millions d'habitants pour 67 000 km², l'Ecosse joue un rôle important dans l'économie britannique ; celui-ci s'est encore accru avec la découverte du pétrole et du gaz de la mer du Nord. – *(Corresp.)*

Pays de Galles : intégré depuis le XVIe siècle

Peuplé de Celtes, comme l'Ecosse ou l'Irlande, le pays de Galles était divisé en principautés rivales quand Edouard Ier entreprit sa conquête, en 1282. Par une colonisation forcée et la construction de redoutables forteresses, les Anglais ont soumis politiquement les Gallois, dont la dernière grande révolte, celle d'Owain Glyndwr, eut lieu au début du XVe siècle. C'est sous la dynastie des Tudor, d'origine galloise, que cette nation fut intégrée à l'Angleterre par les actes d'union de 1536 et de 1542. Mais les Gallois ont préservé un sens nationaliste profond, fondé sur leur culture et leur langue, encore parlée et à nouveau enseignée dans les écoles. Destination privilégiée des romantiques de l'ère victorienne, le pays de Galles s'est industrialisé au XIXe siècle autour des mines de charbon du Sud-Est. C'est dans cette région à forte immigration anglaise que se concentre l'opposition à la décentralisation. Le pays de Galles – qui a près de 3 millions d'habitants sur 140 000 km² – vote massivement pour le Labour. – *(Corresp.)*

Tony Blair honore ses promesses électorales en faveur des homosexuels

LONDRES
de notre correspondant

Quelques jours après la vingt-sixième Gay Pride, le 5 juillet à Londres, les travaillistes ont annoncé qu'ils étaient favorables à l'abaissement de l'âge minimum légal pour des relations homosexuelles entre hommes de dix-huit à seize ans (contre quinze en France) ; il est déjà de seize ans pour les rapports entre femmes.

Tony Blair, le premier ministre, ne veut pas prendre officiellement position à ce sujet, même s'il y est favorable. *« Nous adopterons une attitude neutre »*, a déclaré son porte-parole. Un élu travailliste devrait donc, sans doute à l'automne, profiter de la procédure parlementaire pour présenter un texte qui a toutes les chances d'être adopté. En effet, la grande majorité des députés du Labour sont favorables à cette mesure. Et, lorsque les Communes s'étaient prononcées sur ce sujet en 1994, les dirigeants actuels des trois principaux partis, M. Blair, M. Hague (conservateur) et M. Ashdown (libéral-démocrate) avaient voté oui. Le texte avait toutefois été rejeté de justesse.

OPPOSITION CONSERVATRICE

Ce geste en faveur des homosexuels correspond à une promesse électorale du Labour, dont plusieurs députés et un ministre – Chris Smith (culture) – sont ouvertement gays. Il semble également admis par une large fraction de l'opinion. Qui plus est, le gouvernement, actuellement poursuivi devant la Cour européenne des droits de l'homme pour discrimination, avait toutes les chances de perdre son procès. Il a préféré prendre les devants, éviter des dépenses inutiles, selon son porte-parole – et rechercher un accord avec la partie adverse, qui avait le soutien d'organismes de défense des homosexuels comme Stonewall.

Comme on pouvait s'y attendre, une partie des milieux conservateurs s'est opposée à ce projet qualifié de *« politiquement correct »*. Ainsi le député Nicholas Winterton a déclaré qu'il était *« erroné de placer des adolescents vulnérables à la merci des avances de prédateurs homosexuels. Pour leur protection, et pour celle de la société, l'âge de consentement devrait rester à 18 ans ou, mieux encore, être relevé à 21 ans »*, comme il l'était depuis la décriminalisation de l'homosexualité masculine en 1970. L'homosexualité féminine n'a jamais été interdite, la reine Victoria ayant considéré à l'époque (1885) que les rapports sexuels entre femmes étaient impossibles.

La position de Tony Blair n'est pas sans contradictions. Il continue en effet de s'opposer à l'interdiction du recrutement d'homosexuels dans l'armée – à la demande des militaires – et veut relever de 16 à 18 ans l'âge minimum pour être autorisé à acheter des cigarettes, afin de lutter contre une forte recrudescence de la tabagie chez les adolescents. Attitude permissive d'un côté, répressive de l'autre. Les caricaturistes y ont trouvé inspiration, comme Peter Brookes dans le *Times*. Il montre deux jeunes garçons au lit, l'un disant à l'autre : *« Si seulement nous avions le droit d'allumer une cigarette après.. »*

Par ailleurs, l'Eglise anglicane, qui ne parvient pas à se débarrasser d'une polémique lancinante sur l'ordination des homosexuels, avait décidé d'organiser, en juillet, un débat à ce sujet. Après de longues discussions, les trois Chambres du synode (clergé, évêques et laïcs) se sont mises d'accord sur un texte déclarant que la position adoptée en 1991 par l'épiscopat autorisant l'homosexualité chez les fidèles mais non chez les prêtres *« n'était pas le dernier mot sur le sujet »*. Les partisans de l'ordination des homosexuels pratiquants y ont trouvé une avancée positive. Les traditionalistes hostiles y ont vu un risque de scission encore plus important que celui intervenu après la décision d'ordonner des femmes il y a quelques années. Le débat risque de déchirer encore longtemps la communauté anglicane britannique.

P. de B.

Les unionistes protestants bloquent les pourparlers de paix en Ulster

LONDRES
de notre correspondant

Sur la question de l'Irlande du Nord comme sur la « dévolution », la politique de Tony Blair ne saurait être plus différente de celle de son prédécesseur John Major. Ce dernier, par nature et par conviction – le Parti conservateur est aussi *« unioniste »* –, se refusait à tout changement institutionnel et avait pris, en Ulster, le parti des protestants unionistes dont le soutien lui était crucial aux Communes.

Plutôt que de tergiverser au risque d'embourber le processus de paix – ce qui avait en partie conduit à la rupture du cessez-le-feu par l'IRA en février 1996 –, le premier ministre travailliste a choisi d'agir. Très vite, il s'est rendu en Irlande du Nord, où il a voulu rassurer les unionistes en leur disant que leur province ferait encore partie longtemps du Royaume-Uni. Ensuite, il a rétabli le dialogue avec le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, auquel il a fait les concessions minimales pour amener les terroristes républicains à mettre de nouveau bas les armes. De concert avec Dublin, il s'est efforcé de convaincre les parties au conflit de s'asseoir à la table de négociations et leur a imposé un calendrier contraignant : les pourparlers débuteront le 15 septembre et devront s'achever avant le 31 mai 1998.

Cette méthode musclée réussira-t-elle mieux que celle de ses prédécesseurs ? En Irlande du Nord, l'expérience invite à la prudence. D'autant que M. Blair vient d'essuyer un revers sérieux avec le refus des unionistes d'entériner son plan pour le désarmement des milices. Si les trois partis unionistes ont rejeté le plan anglo-irlandais, ils ont aussi fait la preuve de leurs divisions. Les deux petites formations extrémistes, UK Unionists et DUP du révérend Ian Paisley, ont en effet décidé de quitter les pourparlers de paix. Le bouillant pasteur a accusé Tony Blair d'avoir *« trahi comme un Judas »*.

REVENDICATIONS CONTRADICTOIRES

Les Unionistes d'Ulster (UUP) de David Trimble sont plus modérés. S'il reproche à M. Blair de n'être pas assez précis sur le désarmement de l'IRA, M. Trimble refuse de claquer la porte : *« Cela ne veut pas dire que le processus de paix a volé en morceaux, et le fait que nous ayons un désaccord sur un des points de l'ordre du jour* (...) *n'est pas une excuse pour s'en aller. »* Il espère pouvoir obtenir les clarifications et les garanties nécessaires d'ici au 15 septembre.

Tout comme l'IRA, avec laquelle ils ont lutté pendant des années, les milices protestantes rechignent à restituer leurs armes. Seul serait donc possible un désarmement simultané des loyalistes et des républicains. Tony Blair a déclaré, mercredi 23 juillet, aux Communes : *« Nous désirons ardemment que les armes soient rendues pendant les négociations »*, avant d'ajouter : *« Nous ne sommes pas naïfs et nous comprenons le cynisme de nombreux Irlandais du Nord à ce sujet. Mais nous continuons de penser qu'il vaut mieux avoir un cessez-le-feu que de ne pas en avoir, et qu'il est préférable, si cela est possible sans contrevenir à nos principes, que les gens se parlent plutôt que de se battre. »* Toutefois, *« désirer ardemment »* ne signifie pas exiger, et il devra faire preuve de beaucoup d'habileté pour manœuvrer entre les revendications contradictoires des unionistes et des paramilitaires.

P. de B.

L'assassin présumé de Gianni Versace s'est suicidé

WASHINGTON
de notre correspondant

Andrew Cunanan a mis un point final à l'une des plus vastes chasses à l'homme organisées ces dernières années par le FBI, en se tirant une balle dans la tête, mercredi 23 juillet, en début de soirée. La nouvelle, immédiatement diffusée en direct par les principales chaînes de télévision, a provoqué un sentiment général de soulagement, tout particulièrement au sein des communautés gays de Miami et de San Diego, où le fait de savoir le tueur homosexuel libre de ses mouvements avait provoqué, ces derniers jours, une véritable psychose.

L'assassin présumé de Gianni Versace s'est donné la mort en utilisant apparemment la même arme – un pistolet Smith & Wesson de calibre 40 – dont il se serait servi, huit jours plus tôt, pour tuer le couturier milanais sur les marches de sa maison, et pour commettre deux des quatre autres meurtres qui lui sont imputés.

Son corps a été retrouvé à l'intérieur d'une maison flottante située à environ 3 kilomètres de la demeure de celui qui fut l'un des « papes » de la haute couture. Andrew Cunanan a été reconnu par le gardien de cette maison flottante, dont le propriétaire – recherché par la police – possédérait également un club de gymnastique gay de Las Vegas.

Alertées, la police et les unités antiterroristes (SWAT) ont pris position autour de l'habitation, mais n'ont donné l'assaut que quatre heures plus tard, avec des tirs de gaz lacrymogènes. L'épaisseur du nuage dégagé explique que les policiers n'ont longtemps trouvé personne dans la maison ; le corps d'Andrew Cunanan n'a été découvert qu'après des recherches approfondies.

« Le règne de terreur que nous a imposé Andrew Cunanan est terminé. Tous les Américains peuvent pousser un soupir de soulagement », a commenté Richard Barreto, chef de la police de Miami Beach. Même satisfaction à Washington, où l'attorney general (ministre de la justice), Janet Reno, ainsi que le chef du FBI, Louis Freeh, se sont réjouis de cet épilogue.

A Miami Beach, cette station balnéaire réputée être la *« Mecque du tourisme homosexuel »*, où la population gay est estimée à plus de 12 000 personnes, ce sont de véritables manifestations de joie qui ont salué l'annonce de la mort d'un homme dont chacun redoutait la présence dans la région, craignant qu'il frappe de nouveau.

ENQUÊTE EN COURS

Depuis plusieurs jours, le FBI avait cependant dépêché des dizaines d'agents fédéraux à travers les Etats-Unis, au gré des affirmations de multiples témoins ayant *« aperçu »* ou *« reconnu »* le fugitif : il était tantôt signalé à bord d'un vol Newark-Houston, ou au volant d'une Mercedes dans le New Hampshire, non loin de la frontière canadienne, dans un centre commercial de Caroline du Nord, dans un magasin de jeans de Manhattan, une librairie de Miami...

La mort d'Andrew Cunanan ne met cependant pas un terme à l'enquête policière. Si ses empreintes digitales ont permis de confirmer son identité, une autopsie va être pratiquée, ainsi que des examens sanguins, lesquels devraient permettre de savoir si Andrew Cunanan était ou non porteur du virus du sida. Selon une des thèses avancées depuis la mort du couturier milanais, son meurtrier aurait découvert qu'il était porteur du virus VIH et aurait alors décidé de se venger sur ses anciens amants. Mais, en dehors du fait que rien ne permet d'affirmer que les deux hommes se connaissaient, cette explication – si elle se révélait fondée – n'expliquerait pas la folie meurtrière qui a saisi Andrew Cunanan.

Il ne connaissait manifestement pas deux de ses cinq victimes présumées et si trois d'entre elles ont été tuées de sang-froid, avec un pistolet, les deux autres ont été littéralement massacrées, l'une avec un marteau, l'autre avec un couteau. Il faudra donc du temps pour qu'apparaisse le véritable portrait psychologique d'Andrew Cunanan. Après seulement, le FBI pourra répondre à cette question : pourquoi Gianni Versace a-t-il été assassiné ?

Laurent Zecchini

Edith Cresson, commissaire européen pour la recherche et la compétitivité

« Quoi qu'on dise, la fusion Boeing-McDonnell est une atteinte au droit de la concurrence »

Membre de la Commission européenne, Edith Cresson a émis des réserves sur la décision prise le 22 juillet à Bruxelles de ne pas déclarer illégale la fusion Boeing-McDonnell Douglas, moyennant certaines concessions du constructeur américain. Mme Cresson explique les raisons de son scepticisme dans l'entretien qu'elle nous a accordé et plaide pour une restructuration de l'industrie aéronautique européenne.

« Vous avez considéré avec scepticisme le résultat des tractations entre la Commission et Boeing. Croyez-vous que la fusion entre Boeing et McDonnell Douglas (MDD), sur le point d'être autorisée par Bruxelles, constitue toujours une menace pour l'industrie aéronautique européenne ?

– Oui, bien sûr. Les concessions obtenues ne sont pas négligeables, en particulier en ce qui concerne les accords d'exclusivité que Boeing avait contractés avec plusieurs compagnies aériennes américaines, mais ça ne retire rien au fait que la firme américaine, qui était déjà dans une position de supériorité énorme sur le marché, voit maintenant la flotte dépendant d'elle passer de 60 % à 80 % de la flotte mondiale.

» Outre celui qu'il détient sur les gros porteurs, Boeing acquiert un monopole sur les avions de cent places et un quasi-monopole – 90 % du marché mondial – sur les avions de transport de fret. Quoi qu'on dise, il y a là une atteinte au droit de la concurrence, beaucoup plus grave que celle qu'aurait provoqué le rachat, interdit en son temps, de De Havilland par ATR sur le marché du transport régional, qui ne représente que 2 % du marché mondial.

– Donc, il faut réagir ?

– Naturellement, il faut réagir. On ne peut pas considérer ce qui vient de se passer comme une victoire. La Commission a obtenu un certain nombre d'autres concessions dans le domaine des transferts de technologie, c'est-à-dire la possibilité d'acheter des licences et des brevets avec le savoir-faire, le "*know how*"; elle a obtenu des engagements "comportementaux", mais personne ne pourra jamais vérifier leur respect.

» En revanche, elle n'a pas obtenu ce qu'elle demandait, c'est-à-dire l'engagement de la part de Boeing de ne pas racheter les sociétés fournisseurs et, surtout, elle n'a pas obtenu la chose essentielle, la mise en vente du département d'aviation civile de MDD. On prétend qu'on ne connaît pas d'acheteur. Airbus n'est pas acheteur, c'est vrai. Mais dans d'autres cas de fusions contestées la Commission a bel et bien obligé des entreprises européennes à mettre en vente une partie de leurs actifs, alors que, là non plus, il n'y avait initialement pas de repreneur.

EDITH CRESSON

– Comment réagir ? Helmut Kohl vient de se prononcer pour la restructuration de l'industrie aéronautique, et même de défense, européenne. Vous aussi. Comment procéder, comment commencer ?

– Je crois qu'il faut commencer par Airbus, accroître la coopération entre les partenaires d'Airbus de façon significative tout en préservant les intérêts d'Aerospatiale évidemment. Si on ne le fait pas, il y a de forts risques, soit que des accords se fassent sans nous, soit qu'en définitive le concept même d'Airbus ne puisse être maintenu. Or, le consortium européen va se trouver confronté à une guerre des prix. En position de monopole sur certains segments, d'extrême supériorité dans d'autres, et bénéficiant maintenant en outre de l'argent du militaire, Boeing va pouvoir en effet casser les prix. La nécessité de renforcer Airbus est absolument vitale.

– On a l'impression que ce sont les Français qui freinent

– Je ne crois pas qu'on puisse dire cela. Je crois qu'il y a certaines incompréhensions, peut-être une difficulté à travailler ensemble ; mais d'autres exemples montrent que, lorsqu'on a décidé de coopérer, on y arrive, et je suis convaincue qu'Aerospatiale et ses partenaires, c'est-à-dire, principalement, Dasa et British Aerospace, vont surmonter ces difficultés.

– L'Europe peut-elle jouer un rôle pour promouvoir ces restructurations ?

– Oui, naturellement. D'ailleurs, Martin Bangemann, qui est commissaire à l'industrie, l'a évoqué et moi, qui fréquente la Commission depuis longtemps, c'est la première fois que j'entends une telle unanimité sur la nécessité d'une politique industrielle. Vous savez que, jusqu'ici, c'était considéré comme choquant. Les Américains en avaient une, les Japonais en avaient une, mais nous, nous n'avions pas le droit d'y penser. Aujourd'hui, les commissaires qui se sont exprimés – une grande majorité – ont tous dit qu'il fallait avoir une politique industrielle. On peut donc espérer que les industriels européens bénéficieront d'une attitude constructive de la part de la Commission.

> « La nécessité de renforcer Airbus est absolument vitale »

– C'est une évolution qui vous rend optimiste ?

– Oui, je crois qu'effectivement c'est sous la menace qu'on bouge.

– Nos partenaires n'aiment guère le statut public de nos entreprises aérospatiales. Ne craignez-vous pas que ce soit un handicap pour les négociations à venir ?

– Cette question doit être également appréhendée dans la perspective de la construction d'une industrie aéronautique et spatiale européenne associant, comme aux Etats-Unis, activités civiles et militaires. Pour Thomson, autant que je sache, le gouvernement a dit qu'il allait ouvrir le capital. L'Etat gardera une part mais ne sera pas majoritaire. Ça, je suis convaincu que nos partenaires peuvent facilement s'en accommoder. S'agissant d'Aerospatiale, je suis persuadée qu'on peut trouver une formule. Au Bourget, j'ai rencontré les dirigeants de Dasa et de British Aerospace, et ce n'est pas du tout un problème qu'ils mettent en avant.

» Cependant, je pense, personnellement, qu'il faudra aussi bouger sur le statut d'Aerospatiale. L'État peut conserver une part, il peut y avoir diverses évolutions, mais il n'y a pas là un obstacle majeur. Le principal obstacle réside plutôt dans la différence de cultures et donc dans la difficulté à parler ensemble, à parvenir à des compromis. Sous l'empire de la difficulté, je suis convaincue que ces obstacles, qui sont à mes yeux les vrais et pratiquement les seuls, seront surmontés. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître

Un socialiste modéré à la tête de l'Etat albanais

A L'OCCASION de la première réunion du nouveau Parlement issu des élections anticipées du 6 juillet, le socialiste Rexhep Mejdani (52 ans) a été élu, jeudi 24 juillet, à la présidence de la République albanaise. Il remplace Sali Berisha, qui avait démissionné la veille (*Le Monde* du 25 juillet).

L'élection de M. Mejdani, à bulletin secret par 110 voix pour, était attendue. Secrétaire général du Parti socialiste (PS) au pouvoir et seul candidat en lice, ce professeur de mathématiques et de physique à l'Académie des sciences de Tirana était sûr du soutien des 101 parlementaires de sa formation (sur un total de 155 députés). Le Parti démocrate de l'ancien président Berisha, qui dispose de 27 sièges, avait, quant à lui, décidé de boycotter la réunion de ce Parlement issu d'élections libres mais qu'il juge *« illégitime »*.

Proche du nouveau premier ministre Fatos Nano, chargé par lui, jeudi, de diriger le gouvernement, M. Mejdani est entré en politique un peu par hasard. Ce scientifique polyglotte parlant le français (il a soutenu une thèse de doctorat en France de 1973 à 1976), l'anglais, l'italien et le russe a enseigné à Tirana jusqu'en 1996. M. Mejdani, marié et père de deux enfants, n'a jamais adhéré au Parti du travail albanais (Parti communiste) d'Enver Hodja. En revanche, il participa au conseil présidentiel mis sur pied par l'ancien président communiste Ramiz Alia de 1990 à 1991.

MAJORITÉ ÉCRASANTE

L'annonce, par le PS, de la candidature de cet homme connu pour sa modération – lors de son discours d'investiture il a appelé la population à *« l'arrêt des vengeances »* – avait été dénoncée par l'opposition. *« Mejdani sera une marionnette entre les mains de M. Nano qui détiendra tous les pouvoirs »*, écrivait ainsi récemment le journal Albania proche du Parti démocrate. Cette critique se nourrit des déclarations récentes du nouveau premier ministre. En effet, depuis la dérive autoritaire de Sali Berisha, M. Nano milite pour une réforme constitutionnelle qui rééquilibrerait les pouvoirs en faveur du premier ministre et du parlement aux détriments du chef de l'Etat. La majorité écrasante dont il dispose au Parlement lui permet d'espérer pouvoir réunir les deux tiers des voix nécessaires à une telle évolution du régime.

Le fait que M. Nano ait préféré devenir premier ministre et non président de la République et qu'il ait choisi pour ce poste un homme respecté est, toutefois, à porter à son crédit démocratique. *« Les socialistes ont trois mois pour introduire une nouvelle Constitution garantissant la séparation des pouvoirs, autrement ils ne seront pas capables de changer la façon dont le pays a été gouverné jusqu'à présent »*, avertit toutefois Spartak Ngjela, le ministre de la justice du précédent gouvernement intérimaire.

Pour accomplir cette tâche, les nouvelles autorités ne disposeront guère de répit. Le départ de la précédente majorité a certes mis un terme à la rébellion armée anti-Berisha qui a mis le pays à feu et à sang ces derniers mois. Signe de cet apaisement relatif, le nouveau Parlement a d'ailleurs décidé, jeudi, de lever l'état d'urgence voté le 1er mars. Il reste que que la moitié du territoire vit toujours sous la menace de bandes armées qui, de pillages en règlements de compte, provoquent chaque jour la mort de dizaines de personnes.

Christophe Châtelot

Lire aussi notre éditorial page 10.

Le président Samper limoge le chef des armées colombiennes

BOGOTA
de notre correspondante

Le commandant des forces armées colombiennes, le général Harold Bedoya, a été, jeudi 24 juillet, suspendu de ses fonctions pour *« raison d'Etat »*. L'annonce a été faite par le ministre de la défense, Gilberto Echeverry, qui, depuis sa nomination il y a moins de six mois, n'a jamais caché ses divergences avec le chef des armées.

Le général Harold Bedoya, âgé de 56 ans, est connu pour appartenir à la « ligne dure » de l'armée. Tout au long de sa carrière, il s'est opposé aux propositions de dialogue avec les dirigeants de la guérilla qu'il traitait de *« narcotrafiquants et* [de] *délinquants »*. Dernièrement, il a qualifié de *« cirque »* la cérémonie au terme de laquelle la guérilla la plus importante du pays, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), avait libéré les soixante-dix militaires qu'elle retenait prisonniers depuis de longs mois (*Le Monde* du 16 juin). Partisan d'une solution strictement militaire pour lutter à la fois contre la guérilla et contre la production et le trafic de drogue, Harold Bedoya représentait, pour le gouvernement, un obstacle à toute tentative de négociation avec l'opposition armée en Colombie. Or, le ministre de la défense devait présenter, vendredi, au Parlement une nouvelle proposition de paix.

SIGNE DE BONNE VOLONTÉ

L'éviction du général Bedoya constitue donc un signe de bonne volonté du gouvernement à l'intention des mouvements de guérilla et de l'opinion internationale. En effet, le général Bedoya s'est toujours opposé à une réforme du code pénal militaire, alors que de multiples interventions, notamment de l'Union européenne et des Etats-Unis, exigent du gouvernement Samper des progrès rapides en matière de respect des droits de l'homme. Dans un communiqué, diffusé jeudi soir, Harold Bedoya indique que, lors d'un entretien avec le président Ernesto Samper, il avait averti qu'il *« ne démissionnerait pas volontairement »*.

Son successeur, le général Manuel José Bonett, actuel commandant de l'armée de terre, s'est à plusieurs reprises prononcé en faveur d'un « dialogue » avec la guérilla ; il appartient cependant, lui aussi, à la ligne dite *« dure »* de l'armée.

Si la décision du président Samper confirme sa volonté, à moins d'un an de la fin de son mandat, d'en finir avec la situation de guerre civile qui règne en Colombie, il n'est pas certain que le sacrifice du général Bedoya suffise à lui donner une quelconque crédibilité auprès des chefs de la guérilla. Ceux-ci n'ont pas cessé de récuser le président colombien, accusé d'avoir financé sa campagne électorale de 1994 grâce à l'argent de la drogue. Et les déclarations de l'ex-trésorier du cartel de Cali, le Chilien Guillermo Pallomari, qui témoigne depuis le 16 juillet aux Etats-Unis devant une cour fédérale de Miami (Floride), ajoutent un peu plus aux soupçons qui pèsent sur le chef de l'Etat.

Pallomari a notamment affirmé que M. Samper avait non seulement touché 5 millions de dollars (30 millions de francs), mais avait rencontré les frères Rodriguez, dirigeants du cartel. Ernesto Samper *« accepta 5 millions de dollars que lui offrait le cartel de Cali pour financer sa campagne, en échange de la soumission de la justice colombienne aux desiderata des narcotrafiquants »*, a-t-il déclaré.

Réagissant pour la première fois, jeudi, M. Samper a qualifié ces affirmations de *« grotesques »* et *« grossières »*. Il a ironisé en déclarant qu'*« il y avait bien eu accord, celui d'arrêter et juger les chefs du cartel de Cali, et qu'il a été tenu »*.

Anne Proenza

M. Arafat voit en M. Barak le « successeur de Rabin »

LE PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE a reçu, jeudi 24 juillet, Ehud Barak, nouveau chef du Parti travailliste israélien. *« Nous vous considérons comme le successeur d'Itzhak Rabin, notre partenaire de la paix des braves »*, a déclaré Yasser Arafat, à l'issue de leur première rencontre officielle. Ancien chef d'état-major de l'armée israélienne, Ehud Barak a mis l'accent sur la lutte contre la violence : *« J'ai été satisfait d'entendre que l'Autorité palestinienne prenait des mesures importantes pour lutter contre le terrorisme »*, a-t-il dit après que Yasser Arafat eut promis d'interroger le chef de sa police, Ghazi Jalabi, si Israël lui apportait des preuves *« tangibles »* de son implication dans des attaques de policiers palestiniens contre des colons juifs. D'autre part, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, s'est déclaré *« hostile pour le moment »* à la construction à Jérusalem-Est d'un nouveau quartier juif, qui a obtenu le feu vert de la mairie. – *(AFP.)*

La guerre couve encore en Angola

LUANDA. Le président José Eduardo Dos Santos a admis, jeudi 24 juillet, que son pays se trouvait dans *« une situation de conflit armé »* imminent, mais se refuse à organiser une rencontre avec l'Unita (ex-rébellion armée), si des sujets déjà *« résolus »* par les accords de paix sont rediscutés. La tension s'est exacerbée depuis le lancement, fin mai, d'une opération militaire menée par l'armée dans les provinces diamantifères de Luanda Norte et Lunda Sul (Nord-Est). Luanda veut reprendre le contrôle de ces régions et priver l'Unita de ses dernières ressources. – *(AFP.)*

Le ministre des finances de M. Kabila assigné à résidence

KINSHASA. Mawapanga Mwana Nanga, le ministre des finances de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), a été assigné à résidence, mercredi 23 juillet à Kinshasa, a annoncé jeudi soir la Télévision du peuple. La chaîne officielle a précisé que M. Mawapanga est impliqué dans le trafic d'une cargaison contenant 400 milliards de nouveaux zaïres (1 dollar équivaut à 110 000 nouveaux zaïres) et plus de 1 million de dollars, découverte en début de semaine par la police à l'aéroport de Ndjili, à Kinshasa. Les billets de nouveaux zaïres, en coupure de 100 000, devaient être échangés à Lubumbashi, le principal centre économique dans le Sud, contre des devises étrangères, alors que les dollars devaient être envoyés à l'extérieur du pays. Le ministre de l'économie, Pierre-Victor Mpoyo, assure l'intérim du ministre des finances, a indiqué la chaîne nationale. Formé aux Etats-Unis, M. Mawapanga avait rejoint l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila en début d'année alors que celle-ci venait de s'installer à Goma, dans l'est du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Inondations : la situation reste sérieuse dans l'est de l'Allemagne

POTSDAM. L'ordre d'évacuation a été donné aux premières heures de la matinée, vendredi 25 juillet, aux 2 800 habitants de deux villages situés sur les rives de l'Oder en crue, après une nouvelle rupture de digue dans la nuit. Transmis par mégaphone, il s'est, comme ailleurs, heurté à la résistance des habitants de ces deux villages, Wiesenau et Ziltendorf, situés au sud de la principale ville frontalière avec la Pologne, Francfort-sur-l'Oder. La nouvelle rupture de digue, à environ trois kilomètres au sud d'Aurith, a ouvert une brèche de 75 mètres, laissant les flots s'engouffrer et faisant monter le niveau bien plus vite que prévu dans la zone inondée. Dans le même temps, quelques signes d'amélioration ont été relevés à Ratzdorf, au confluent de l'Oder et de la Neisse. Quelque 6 000 habitants de la région sont concernés par les consignes d'évacuation, mais nombre d'entre eux ont préféré rester pour tenter de préserver leurs biens et par crainte des pillages. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **Une fondation d'Afro-Américains basée aux Etats-Unis** a annoncé, jeudi 24 juillet, son intention d'édifier dix mille écoles en Afrique subsaharienne au cours des cinq prochaines années. La Fondation internationale pour l'éducation et l'entraide (IFESH), dirigée par Leon Sullivan, a signé un accord avec l'Unesco et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) lors de la conférence entre Africains et Afro-Américains qui s'est ouverte mercredi à Harare, au Zimbabwe, et qui réunit des responsables politiques et du monde des affaires. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **SERBIE : Slobodan Milosevic a rencontré Vuk Draskovic**, l'un des chefs de l'opposition, jeudi 24 juillet, lors d'une série d'entretiens avec les responsables des différents partis représentés au Parlement fédéral yougoslave. Après leur rencontre, M. Draskovic a déclaré qu'il avait *« reçu des garanties de Milosevic que les élections en Serbie seront justes et démocratiques »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : le ministre des affaires intergouvernementales**, Stéphane Dion, a critiqué, jeudi 24 juillet, les propos évoquant l'indépendance du Québec qui ont été tenus par les représentants néogaullistes lors de l'hommage rendu mercredi au général de Gaulle à Québec. Le ministre a précisé que ces *« commentaires assez vagues »* n'allaient pas entacher les *« excellentes relations avec le gouvernement français »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON : le premier ministre Hashimoto a défini** les principes de la nouvelle politique qu'il entend mener à l'égard de la Russie pour surmonter le contentieux frontalier qui paralyse les relations des deux pays depuis des décennies : *« Confiance, bénéfice mutuel et vue à long terme »*. *« Sans créer des relations fiables, les choses n'avanceront pas »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

La Commission européenne satisfaite de l'accord STET-ITT

BRUXELLES. La Commission européenne considère comme *« satisfaisante »* l'acceptation par la société italienne de télécommunications STET de dédommager la firme américaine ITT pour l'exploitation de ses actifs saisis à Cuba par le régime castriste, a indiqué, jeudi 24 juillet, un porte-parole. Cet accord a déjà reçu l'aval du département d'Etat, qui a ainsi mis fin à son enquête sur STET, entreprise en application de la loi Helms-Burton. Cette dernière permet aux Etats-Unis d'imposer des sanctions aux sociétés étrangères utilisant des biens ayant appartenu à des intérêts américains expropriés par le régime cubain après sa prise du pouvoir en 1959. L'Union européenne a combattu cette loi extra-territoriale américaine, mais un compromis avait été conclu avec les Etats-Unis en avril, prévoyant l'amendement de cette législation si de nouvelles règles d'investissement à Cuba étaient établies. – (*AFP.*)

L'homme fort du Cambodge dénonce l'« injustice » de la communauté internationale

Hun Sen a reçu l'émissaire de Bill Clinton

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

L'émissaire de Bill Clinton au Cambodge, Stephen Solarz, a commencé, vendredi 25 juillet à Phnom Penh, ses discussions avec l'homme fort du pays, le deuxième premier ministre Hun Sen, dont il juge *« encourageante »* l'attitude à l'égard de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). L'Asean avait repoussé, mercredi 23 juillet, d'admettre le Cambodge en son sein, un mois après le coup de force opéré par Hun Sen.

De son côté, le roi Norodom Sihanouk a fait savoir que l'audience qu'il accorderait *« très bientôt »*, à Pékin, à son fils Norodom Ranariddh, limogé du pouvoir par Hun Sen le 5 juillet, ne serait pas de *« nature politique »*, mais *« privée »*. La tempête provoquée par l'épreuve de force de début juillet à Phnom-Penh semble donc se calmer et le Cambodge paraît moins menacé de quarantaine.

Mercredi encore, dans un appel radiodiffusé, Hun Sen s'était insurgé contre l'*« injustice »* des réactions internationales au limogeage du prince Ranariddh, qui doit être remplacé par Ung Huot, ministre des affaires étrangères, au poste de premier premier ministre. Les pays étrangers, avait notamment déclaré le deuxième premier ministre, *« lâchent des bombes sur nos têtes ; autrefois, ils ont aidé Pol Pot à nous tuer et, maintenant, ils nous sanctionnent.* (...) *Nous avons mis fin à la guerre et ils nous blâment »*, a-t-il dit.

Un Etat faible et pauvre a été une proie tentante pour les trafiquants en tout genre

Ce procès, intenté en priorité par les Etats-Unis, présente plusieurs facettes. La première concerne le coup de force lui-même contre les conseillers militaires de Ranariddh et leurs hommes. Les 5 et 6 juillet, les combats ont été limités et Phnom Penh n'en a guère souffert. Mais y a-t-il eu des bavures ? Toujours est-il que des officiers supérieurs ont été sanctionnés à la suite de la mort en détention de Ho Sok, conseiller militaire du prince. Des enquêtes sont en cours sur des disparitions d'individus, des témoignages de sévices contre des prisonniers, des rapports plus récents concernant des rançons et des règlements de comptes.

Jeudi, le conseiller de Hun Sen chargé d'enquêter sur d'éventuelles exactions a admis qu'il pourrait y avoir eu plusieurs exécutions sommaires à la suite de la découverte, le matin-même, des corps de deux hommes achevés d'une balle dans la tête. Pour leur part, des enquêteurs de l'ONU ont établi un premier bilan d'au moins quarante-deux exécutions extrajudiciaires.

La deuxième facette de ce procès vise, de manière plus générale, le clientélisme qui s'est développé depuis 1991 au Cambodge. Les caisses des mouvements politico-militaires ont été alimentées par des milieux d'affaires dont les recettes ne sont pas toujours nettes. Un Etat faible et pauvre, privé de cadres et de lois, a été une proie tentante pour les trafiquants en tout genre, y compris de drogue, et les blanchisseurs d'argent sale. Le Cambodge en souffre et la corruption y a pris, ces dernières années, des proportions alarmantes.

Le *Washington Post*, pour sa part, s'est de nouveau fait l'écho, cette semaine, de quelques affaires. L'un des principaux bailleurs de fonds des partis politiques, Teng Bunma, l'homme jugé le plus riche du royaume, président de la Chambre de commerce du Cambodge, est soupçonné de longue date par Washington, malgré ses démentis répétés, d'être mêlé à des trafics de drogue. Un membre de l'entourage de Hun Sen, Mong Rethy, aurait par ailleurs été impliqué, voici quelques mois, dans la contrebande de sept tonnes de marijuana, ce qu'il a nié. Quant au département d'Etat américain, il a récemment affirmé que des trafiquants de drogue frappent à la porte du gouvernement cambodgien tout en réitérant que rien ne prouvait que Hun Sen bénéficiait directement de telles pratiques.

La troisième facette concerne la sous-estimation de l'éclatement du Funcinpec du prince Ranariddh, dont la majeure partie du personnel politique a, pour l'instant, choisi de continuer de collaborer avec Hun Sen et son Parti du peuple cambodgien (PPC). L'autorité du prince à la tête de son mouvement devait donc être déjà assez sérieusement entamée début juillet pour que l'épreuve de force en démontre, sur-le-champ, la fragilité. Les deux tiers des députés du Funcinpec se trouveraient actuellement à Phnom Penh et leurs désaccords porteraient non sur le remplacement du prince, mais sur son successeur désigné.

La dernière facette est liée à la crédibilité, à l'étranger, du PPC, alors que plane encore sur le Cambodge l'ombre de la *« déchirure »*. Les Américains considèrent toujours Hun Sen comme un ancien Khmer rouge, mouvement qu'il a rejoint en 1970, adolescent, à la suite d'un appel de Norodom Sihanouk à la résistance, et qu'il a quitté en 1978, à l'âge de vingt-six ans, pour se réfugier au Vietnam à la tête de deux ou trois cents combattants. Dix-neuf ans plus tard, les Américains lui reprochent également d'avoir été, de 1985 à 1993, le premier ministre d'un gouvernement installé, au départ, sous haute protection militaire vietnamienne.

Un gouvernement coprésidé par Ung Huot (Funcinpec) et Hun Sen (PPC) devra donc s'accommoder de ces handicaps s'il obtient l'investiture de l'Assemblée nationale, laquelle doit en principe se prononcer la semaine prochaine. Des combats sporadiques dans l'extrême nord, où un demi-millier de partisans armés de Ranariddh n'ont pas encore négocié un cessez-le-feu, n'affectent sûrement pas la stabilité du royaume. La reprise du dialogue avec l'Asean rouvre la porte, ainsi que le premier ministre malaisien l'a souhaité publiquement, à une admission du Cambodge au sein de l'Association avant la fin de l'année. Quant aux Etats-Unis, ils commencent à comprendre que le retour du prince Ranariddh à la tête du gouvernement est exclu et avancent une dernière carte : obtenir la garantie que les élections, prévues le 23 mai 1998, seront, selon la formule de Stephen Solarz, *« réellement libres et honnêtes »* et que les exilés pourront *« revenir et participer pleinement à la vie politique du pays »*.

Jean-Claude Pomonti

Le chef du Groupe islamique armé aurait été tué par l'armée algérienne

La mort de l'« émir » Antar Zouabri n'est pas officiellement confirmée

L'homme le plus recherché d'Algérie, Antar Zouabri, présenté comme le chef du groupe islamique armé (GIA), aurait été tué mardi 22 juillet par les forces de sécurité algérienne, au cours d'une vaste opération militaire. Les autorités mettent au crédit de son groupe, très actif dans l'Algérois, un grand nombre de massacres. Il avait revendiqué en décembre 1996 l'attentat à la bombe dans la station de RER Port-Royal à Paris.

ANTAR ZOUABRI, l'homme le plus recherché d'Algérie, chef du Groupe islamique armé (GIA) et partisan d'une *« guerre totale »*, aurait été tué lors d'une vaste opération de l'armée près d'Alger, a affirmé, jeudi 24 juillet à l'AFP, une source informée. Décrit comme un chef *« fruste et sanguinaire »*, Antar Zouabri, alias Abou Talha, serait tombé mardi avec plusieurs de ses lieutenants, a ajouté cette source, qui a requis l'anonymat. Vendredi matin, les autorités algériennes n'avaient toujours pas confirmé cette information.

Selon divers quotidiens algériens, Antar Zouabri – dont la tête était mise à prix 4 500 000 dinars (450 000 FF) depuis mai – et un nombre important de membres du GIA étaient encerclés depuis une dizaine de jours près de Hattatba, un gros village agricole situé entre Koléa et Hadjout, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger. Le nom de Zouabri était associé aux pires massacres commis en Algérie depuis 1992. Les proches de cet « émir » opéraient principalement dans l'Algérois, où des centaines de villageois ont été massacrés, la plupart du temps égorgés et affreusement mutilés à l'arme blanche, depuis novembre 1996.

A la tête du GIA depuis un an seulement, cet homme de vingt-six ans, natif de Haouch Grau, un petit village proche de Boufarik, au sud d'Alger, a été donné pour mort à plusieurs reprises, mais jusqu'à présent, il avait réussi à échapper aux raids de l'armée et au bombardement des maquis islamistes. Il avait pris la tête de son groupe en juillet 1996, après la mort de Djamel Zitouni, vraisemblablement tué par des dissidents du mouvement. Mais à la différence de ses prédécesseurs, Antar Zouabri ne semblait pas être un « émir national» : son autorité semblait limitée à une partie de l'Algérois, et plusieurs phalanges du mouvement avaient fait dissidence, comme celle d'Abou Djamil, un ancien combattant en Bosnie.

L'arrivée de cet « émir » à la tête du GIA a coïncidé avec le développement des massacres à grande échelle de villageois, principalement dans la plaine de la Mitidja et les contreforts de l'Atlas blidéen, au sud d'Alger. Ces tueries, accompagnées d'effroyables actes de barbarie, ont fait des centaines de morts depuis novembre 1996, selon des bilans partiels. Les violences ont fait plus de 60 000 morts depuis janvier 1992 en Algérie, selon des estimations occidentales.

POCHES DE RÉSISTANCE

L'opération militaire – présentée comme la plus importante de ces cinq dernières années – menée dans la région de Hattatba est *« un succès total »*, affirmaient sur place jeudi après-midi des membres des forces de sécurité, en indiquant qu'il ne restait plus qu'à *« nettoyer »* certaines poches de résistance. Ils ont cependant refusé de donner des bilans ou de confirmer qu'Antar Zouabri figurait parmi les victimes. A Alger, certaines sources affirment que soixante-dix membres du GIA ont été tués au cours de cette opération et que plusieurs dizaines d'autres se sont rendus.

Les autorités affirment depuis des mois n'être plus confrontées qu'à un *« terrorisme résiduel »* et le président Liamine Zéroual a promis *« l'extermination totale »* des groupes armés. Si la mort d'Antar Zouabri devait être officiellement confirmée, elle constituerait un succès appréciable pour le pouvoir algérien, quinze jours après la libération du chef historique du Front islamique du salut (FIS, dissous), Abassi Madani, et du numéro trois du Front, Abdelkader Hachani. Alger continue à jouer sur deux registres : l'apaisement en direction des islamistes « politiques », considérés comme modérés et prêts à négocier avec le pouvoir, et la radicalisation avec ceux qui persistent dans la voie des armes. Depuis plusieurs mois, les porte-parole du FIS à l'étranger dénoncent le GIA, qu'ils considèrent comme étant *« un groupe de criminels infiltré par les forces de sécurité »*.

F. F.

Les écoles du Somaliland balayées par la guerre civile

SHEIKH (Somaliland)
de notre envoyé spécial

La cour de l'école de Sheikh est parsemée de verres brisés et de feuilles sèches balayées par le vent. Les salles de classe, comme les dortoirs, la salle de lecture et le réfectoire, ne sont plus que des coques vides ; même le mirhab de la mosquée, une coupole futuriste dont il ne subsiste que l'armature, a été dérobé par des mains sacrilèges. Pillée de fond en comble, cette école secondaire, berceau de l'élite du Somaliland – à commencer par Mohamed Egal, ancien premier ministre de la Somalie dans les années 60 et actuel président de la République du Somaliland –, n'a pas survécu à la guerre civile.

« L'école a été abandonnée en 1988, se souvient Ali, un ancien élève de Sheikh, *quand les troupes de Siad Barré ont commencé à réprimer la rébellion. »* La population a fui la bourgade (située à une heure de route du port de Berbera) et les soldats l'ont dévastée, tout comme le prestigieux établissement scolaire. *« Mais par la suite, les gens d'ici ont fini le travail »*, reconnaît Ali.

Ultramoderne pour l'époque, le complexe – qui accueillait deux cents internes – fut offert en 1959 par le pouvoir colonial britannique au protectorat du Somaliland, qui devint indépendant un an plus tard et s'unit immédiatement à l'ancienne colonie italienne de Somalie. Après la chute de Siad Barré en 1991, l'école, inutilisée, a hébergé des déplacés du Somaliland, chassés par des affrontements entre les alliés d'hier contre la dictature.

Non loin des bâtiments scolaires désertés, on aperçoit les ruines de la résidence d'été du gouverneur britannique, qui venait se réfugier sur les hauteurs de Sheikh quand la température à Berbera, sur le rivage du golfe d'Aden, devenait insupportable. Sheikh illustre jusqu'à la caricature le délabrement du système éducatif du Somaliland, et de la Somalie en général. A l'exception des élèves fréquentant les écoles coraniques (jusqu'à l'âge de neuf ans), seuls 17 % des enfants du primaire sont scolarisés, et les classes du secondaire sont pour ainsi dire inexistantes. Certains s'inquiètent déjà que ce pays qui a tant besoin d'intellectuels soit en train de produire une *« génération perdue »*.

Si, par chance, l'école trouve un donateur prêt à la réhabiliter, il faudra encore dénicher de bons professeurs ; une tâche rendue difficile par la « fuite des cerveaux » que la guerre a provoquée. Rares sont ceux qui, comme Ali, ancien réfugié politique au Canada, acceptent de revenir *« par amour pour leur terre natale »*. Ali n'a plus de nouvelles de ses quatre camarades de chambrée ; il sait seulement que l'un fait des affaires à Djibouti, l'autre a émigré aux Etats-Unis, et que le seul qui soit resté en Somalie a été tué durant la guerre civile. Une guerre amèrement résumée par ce graffiti tracé sur le mur lépreux d'une des salles de classe : *« Les rebelles ont vaincu Siad Barré, le tribalisme les a déchirés. »*

Jean Hélène

Depuis la rétrocession, Pékin joue la discrétion à Hongkong

HONGKONG
de notre envoyé spécial

A la veille de la rétrocession de Hongkong, un groupe de militants démocrates ironisait, à l'aide d'une saynète présentée en public, sur l'un des plus célèbres aphorismes de Mao Zedong : *« L'armée communiste est au sein du peuple comme un poisson dans l'eau. »* Les acteurs incarnant *« le peuple »*, parodiant les spectacles de la révolution culturelle chinoise, exprimaient avec force sourires tout l'amour que leur inspiraient les uniformes verts de l'armée populaire de libération.

Le premier mois de présence de l'armée continentale dans l'ancienne colonie britannique montre qu'elle n'a nullement l'intention de frayer avec le peuple à la manière des soldats-bons samaritains de Mao. Ses quatre mille hommes ne circulent pas en ville. Leur commandement s'est installé dans les baraquements de l'ancien état-major britannique, en bordure de la cité financière. Le drapeau rouge chinois y flotte désormais devant le bâtiment principal, dédié au prince de Galles, dont le nom en anglais n'a pas été effacé.

Il y a en tout cas quelque ironie à savoir ce joyau de symbolisme impérial britannique occupé par des soldats censés savourer une revanche sur l'histoire coloniale. Pourtant, l'image traduit bien la nouvelle réalité qui s'est mise en place à Hongkong : désormais, le territoire est à nouveau gouverné de cette manière hautaine, toute coloniale, qui avait marqué le règne britannique avant qu'il ne soit confié provisoirement à Chris Patten, un politicien enclin à jouer autant la rue que les couloirs d'administration.

Son remplaçant, Tung Chee-hwa, « chief executive » de la nouvelle Région administrative spéciale (RAS), n'est pas homme à affectionner les bains de foule. Il ne prévient même pas la presse locale, hormis les organes ouvertement pro-Pékin, quand il reçoit l'un des commandants chinois. L'effectif total des troupes chinoises basées à Hongkong demeurera un secret, comme partout ailleurs en Chine. La « garnison de Hongkong » comporterait environ 10 000 hommes, qui resteront en principe cantonnés à Shenzhen, de l'autre côté de la « frontière », sauf en cas de troubles. C'est bien là que le bât blesse.

Aucune réponse précise n'a été apportée quant à la distribution des rôles dans une éventuelle intervention des soldats chinois dans le territoire. Obéiront-ils formellement à M. Tung, comme l'affirme celui-ci quand on lui pose la question ? Ou bien Pékin déciderait-il, en cas de trouble que la police ne parviendrait pas à contenir, de faire sortir la troupe de ses casernes, comme certains porte-parole chinois le laissent entendre ? Le débat peut certes sembler académique, M. Tung n'étant pas très libre de ses mouvements. Mais tout cela nourrit un malaise, renforcé par une certaine maladresse, peut-être délibérée, des nouvelles autorités.

Celles-ci ont en effet annoncé avoir confié au chef de la police ou à son adjoint immédiat le soin de déterminer s'il convient de lancer leurs forces pour mettre fin à des rassemblements publics ou manifestations pouvant mettre en danger *« la sécurité nationale »* parce que les participants *« prôneraient la séparation d'avec la République populaire de Chine, ce qui comprend l'appel à l'indépendance pour Taïwan et le Tibet »*.

BOUFFÉES D'OXYGÈNE LIBÉRAL

Ces annonces servent vraisemblablement à serrer la vis à la police, en laquelle Pékin n'a guère une grande confiance. Le quartier général de la police a attendu près d'une semaine après la rétrocession avant de hisser le drapeau chinois, un geste que la haute finance avait pour sa part accompli sur les immeubles de Central, le quartier d'affaires, avant même le départ des Britanniques.

Cependant, l'heure est, pour le moment, au gant de velours. La vie quotidienne n'a subi aucune altération visible. Celle des institutions s'est même offert des bouffées d'oxygène libéral inconcevables partout ailleurs en Chine. Les rues du centre-ville connaissent une petite manifestation revendicative par jour, celle de démocrates, militants syndicaux, candidats à l'accession à la propriété privée... Et la Cour suprême s'est même accordé le luxe d'un débat purement technique sur la question de savoir si le territoire se trouvait dans un vide juridique du fait que la législature britannique avait été dissoute et que l'assemblée provisoire mise en place par Pékin semblait ipso facto contrevenir à l'idée de la pérennité de l'Etat de droit. La cause était entendue d'avance, mais Pékin, sagement, a laissé les uns et les autres exposer leur thèse.

Les principaux médias, en particulier la télévision, n'ont pas souffert de l'arrivée des édiles continentaux. Ils avaient, au demeurant, appris à se brider avant le départ des Britanniques. Ils continuent de rendre compte des sondages exprimant l'inquiétude de la population quant à l'avenir.

La Chine n'est pas pressée. Elle se sait elle-même surveillée. Elle a mis en fonction, pour la représenter, un diplomate de haute volée, Ma Yuzhen, ancien ambassadeur à Londres, qui brille par sa discrétion. Les plus visibles ténors qui parlaient autrefois pour Pékin sur un ton comminatoire ont été soit envoyés à la retraite, soit priés d'adopter un profil bas. Combien de temps ce jeu du chat et de la souris peut-il durer ? *« Rendez-vous dans deux ans »*, disent de nombreux observateurs. Un exemple illustre cette volonté commune de laisser retomber la poussière de la rétrocession : les vétérans chinois de la deuxième guerre mondiale, qui se sont battus aux côtés des Britanniques en Asie du Sud-Est, ne savent toujours pas quand ils pourront honorer les morts du conflit sur le cénotaphe du centre-ville, celui-ci étant encore orné des couronnes impériales. Un jour, les maçons de la révision historique passeront sans doute pour rectifier cet anachronisme. Probablement sans prévenir.

Francis Deron

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

L'état des conflits dans le monde

L'effondrement de l'Union soviétique, la chute du mur de Berlin et la fin, donc, de la guerre froide Est-Ouest ont changé souvent la nature des conflits dans le monde. On observe moins d'affrontements entre Etats et davantage de conflits au sein même des nations ou d'entités plus ou moins arbitrairement constituées.

Au sommaire : l'Amérique latine, l'Asie, l'Afghanistan, le Proche-Orient, l'Afrique, le Caucase, les Balkans.

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

GOUVERNEMENT **Lionel Jospin a réaffirmé, vendredi 25 juillet sur RTL, que l'objectif de la France était *« de ne pas dépasser les 3 % de déficits publics »* en 1998. ● LE PREMIER MINISTRE, qui avait présidé une réunion du gouvernement jeudi 24 juillet et installé le conseil d'analyse économique, a jugé que cet objectif était nécessaire car si l'*« on dépasse 3 %, on refait de la dette »*. Il a aussi insisté sur la volonté de la France d'être au *« rendez-vous européen »* sur le passage à l'euro. Des efforts d'économies devront être faits en 1998, *« certainement du côté des dépenses de l'Etat »*. ● LA COHABITATION a été évoquée par M. Jospin, qui a estimé que le gouvernement avait *« tous les moyens d'agir »*. ● L'ABANDON du rendez-vous citoyen annoncé par le ministre de la défense, Alain Richard, a provoqué quelques critiques de l'opposition mais pas de polémique avec l'Elysée.**

M. Jospin a pour objectif de « ne pas dépasser » 3 % de déficit en 1998

Le premier ministre a indiqué, vendredi 25 juillet sur RTL, que l'effort d'économies dans le budget 1998 portera « certainement du côté des dépenses de l'Etat ». Il reproche au gouvernement précédent de s'être « pris les pieds dans le tapis » sur la privatisation de Thomson

FRANÇOIS MITTERRAND voulait donner du temps au temps. Lionel Jospin utilise le temps. Le premier ministre calcule sa lenteur. On le dit peu enclin à verser dans les effets d'annonce. Il dispose d'une majorité issue d'élections législatives, qui plus est anticipées par le président de la République, il entend bien utiliser la durée de la législature pour réaliser un projet politique qui se dessine au fil des jours : M. Jospin en a donné un nouvelle preuve, vendredi 25 juillet, sur RTL dont il était l'invité matinal. Fidèle à sa méthode « 3D » – *« délibération, dialogue, décision »* – il a donné l'appréciation du gouvernement sur les problèmes auxquels il est confronté, en précisant : *« On n'est pas obligé de les régler comme le faisait la droite »*.

Après avoir estimé, la veille, en présentant le Conseil d'analyse économique dont il s'est entouré (*Le Monde* du 25 juillet), que le choix *« mesuré et équilibré »* des mesures de redressement budgétaire pour 1997, permettait à la France de revenir *« sur la bonne trajectoire sans entraver la croissance économique »*, le chef du gouvernement a assuré, vendredi, que l'objectif est *« de ne pas dépasser les 3 % de déficits publics »* en 1998. M. Jospin a rejeté l'idée selon laquelle la France se rallierait à la thèse allemande. Ou inversement. *« Nous faisons les efforts que nous avons à faire pour tenir nos engagements »*, a-t-il simplement dit, avant d'ajouter : *« Je crois que le chancelier Kohl aborde les questions comme je les aborde moi-même »*.

S'agissant de cet objectif de « trois virgule zéro » au-delà duquel *« on refait de la dette »*, le premier ministre a reconnu qu'il sera *« un peu plus difficile »* en 1998 qu'en 1997 de réduire les déficits. Les efforts d'économie, cependant, porteront *« certainement du côté des dépenses de l'Etat »*.

« PHÉNOMÈNE D'INERTIE »

Ces mesures seront prises, a dit M. Jospin, avec le souci de ne pas casser la croissance et de travailler pour l'emploi. La conjoncture économique, dans les prochains mois, *« devrait être meilleure »*. Pour autant, l'impact des mesures gouvernementales sur l'emploi sera, selon lui, *« progressif »*. Il a confirmé les propos du ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, dans le *Herald Tribune* du 23 juillet, en évoquant un *« phénomène d'inertie »* empêchant une décrue rapprochée dans le temps du chômage. *« Dire qu'il faudra attendre fin 1998 me paraît un peu difficile à affirmer aujourd'hui »*, a-t-il toutefois ajouté à destination de M. Strauss-Kahn, qui s'était avancé sur ce terrain (*Le Monde* du 25 juillet). Après la suppression des deux premiers conseils des ministres d'août, le projet de loi sur le plan emplois-jeunes – un financement de deux milliards de francs est prévu en 1997 – devrait être adopté au conseil du 20 août et discuté au Parlement à l'automne. Il a indiqué que *« dès le 1er octobre, les premières embauches auront lieu »*.

Interrogé sur la régularisation des sans-papiers, M. Jospin a réaffirmé que cette opération ne concerne évidemment pas l'ensemble des sans-papiers, comme certains ont tenté de le faire croire. Il faut, a-t-il dit, adopter une position *« juste et équilibrée »*. *« Il s'agit de régler humainement, en examinant les cas individuels des familles, mais en même temps sur des critères objectifs, un certain nombre de situations inextricables que les législations antérieures avaient créées »*, a souligné le premier ministre.

A propos des arrêtés couvre-feu visant les mineurs de moins de douze ans, le premier ministre estime que *« naturellement personne ne peut penser que les enfants doivent vagabonder dans les rues au-delà de minuit »*, mais il considère aussi que *« ce n'est pas par ce type de couvre-feu »* qu'on règlera ces questions. Il a indiqué que les ministres compétents se sont mis à la disposition des maires car il est préférable d'aborder le problème *« avec des éducateurs, avec des travailleurs sociaux »* plutôt *« qu'en emmenant des enfants dans des commissariats de police »*.

« J'ai trouvé, honnêtement, je le dis sans polémique, beaucoup de questions non réglées par le gouvernement précédent, sur lesquelles il y avait eu parfois des effets d'annonce, mais pas de décision, pas de financement prévu », a aussi indiqué M. Jospin, en citant le cas de Thomson pour lequel, selon lui, le gouvernement d'Alain Juppé *« s'est pris les pieds dans le tapis »*.

Le temps, toujours le temps. M. Jospin, enfin, a indiqué que le gouvernement attendra de connaître précisemment *« la portée des engagements européens »* pris par la Commission de Bruxelles au sujet de la fusion entre les groupes aéronautiques Boeing et McDonnell Douglas avant d'arrêter sa position. *« La Commission a obtenu des concessions, cela demande examen »*, a-t-il déclaré, en soulignant qu'il partage le point de vue extrêmement circonspect exprimé par commisssaire européen Edith Cresson *(lire page 3)*.

Olivier Biffaud

Le premier ministre estime avoir « tous les moyens d'agir »

LIONEL JOSPIN a saisi l'occasion de son intervention sur RTL, vendredi 25 juillet, pour revenir sur sa passe d'armes avec Jacques Chirac après les déclarations du chef de l'Etat le 14 juillet. Le premier ministre a voulu à la fois afficher sa détermination à conduire la politique sur laquelle sa majorité a été élue – *« dans la plupart des domaines, le gouvernement a tous les moyens d'agir et vous voyez bien qu'il le fait »* – et sa volonté de ne pas poursuivre la controverse avec le président de la République. *« On peut s'interroger*, a-t-il indiqué, *pour savoir si, au bout d'un mois et demi, il fallait s'exprimer sur tous les sujets comme cela a été fait.* (...) *Ce n'est pas quelque chose qui est en cause, cela peut contribuer à un climat. »*

Le 14 juillet, lors de son interview télévisée, M. Chirac s'était montré favorable à une *« cohabitation constructive »* avec la nouvelle majorité de gauche élue le 1er juin. Mais il s'était ensuite livré à une critique acérée de la plupart des premières décisions de M. Jospin, depuis la régularisation de *« sans-papiers »* jusqu'à l'abandon de Superphénix, en passant par le plafonnement des allocations familiales, l'éventuel rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, les privatisations ou le projet socialiste de réduction des mandats – qu'il s'agisse du président de la République ou des sénateurs – à une durée uniforme de cinq ans. M. Chirac avait souligné que dans un certain nombre de domaines, relevant aussi de la politique intérieure, la Constitution donnait *« un peu le dernier mot au président de la République »*.

LA PASSE D'ARMES MINIMISÉE

Après avoir laissé, dans un premier temps, le Parti socialiste monter au créneau, par la voix de François Hollande, son premier secrétaire délégué – pour lequel M. Chirac était intervenu *« à la fois comme chef de l'Etat soucieux* (...) *de défendre son pré carré, et comme un homme politique nostalgique du programme d'Alain Juppé »* –, M. Jospin était intervenu à la fin du conseil des ministres du 16 juillet. Le premier ministre s'était livré à une lecture des articles de la Constitution définissant les pouvoirs du chef de l'Etat et du gouvernement, mais il avait surtout contesté tant l'interprétation par M. Chirac de certaines décisions gouvernementales (sans papiers et dépenses nouvelles) que l'idée que le président de la République puisse avoir *« le dernier mot »* sur des questions de politique intérieure. *« Il n'y a pas de domaine de la politique française où le président de la République aurait le dernier mot »*, aurait déclaré M. Jospin selon les témoignages de plusieurs ministres (*Le Monde* du 18 juillet).

Le 20 juillet, lors de la journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites, M. Jospin avait souligné la responsabilité de la France dans l'organisation de la rafle du Vel' d'Hiv. En fustigeant cette *« infamie »*, M. Jospin s'était explicitement référé aux propos dans le même sens tenus par M. Chirac en 1995. Vendredi, le premier ministre a indiqué qu'il avait *« rendu hommage »* à M. Chirac pour son discours de 1995. Il s'est aussi employé à minimiser la passe d'armes sur la cohabitation en soulignant que, le 16 juillet, il avait *« rappelé la Constitution »*, qui lui donne *« tous les moyens d'agir »*.

Michel Noblecourt

Nouveau record en mai pour le commerce extérieur

LE SOLDE de la balance commerciale a enregistré un excédent de 16,485 milliards de francs en mai, après un excédent de 15,6 milliards en avril, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les chiffres provisoires diffusés, vendredi 25 juillet, par la direction des douanes. Les exportations accusent un léger retrait en mai, à 135,5 milliards de francs, contre 136,84 milliards en avril. De même, les importations se sont élevées à 119 milliards contre 121,24 milliards le mois précédent. Sur les cinq premiers mois de 1997, le solde cumulé de la balance commerciale en données CVS est positif à hauteur de 63 milliards de francs, contre 30,2 milliards sur les cinq premiers mois de 1996.

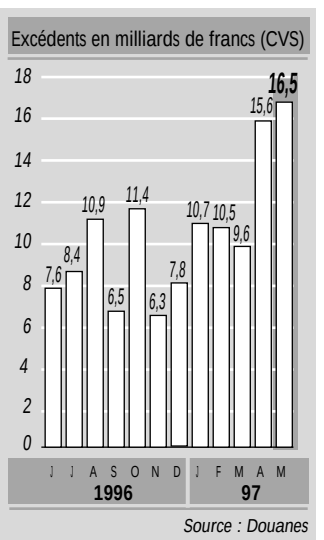

L'abandon du « rendez-vous citoyen » ne suscite pas de polémique avec l'Elysée

L'ANNONCE, par le ministre de la défense, Alain Richard, de l'abandon du « rendez-vous citoyen » au profit d'une seule journée de « préparation à la défense » (*Le Monde* du 25 juillet), n'a pas soulevé de polémique avec l'Elysée. Après que M. Richard eut lui même indiqué, à la sortie du conseil de défense, jeudi 24 juillet, que le président de la République *« comprend parfaitement »* cette adaptation, on a tout de même tenu à rappeler, dans l'entourage de Jacques Chirac, qu'il *« est attaché au maintien d'un lien armée-nation, au maintien du recensement »* mais que les modalités d'application du rendez-vous citoyen relèvent du gouvernement et du Parlement.

Interrogé, vendredi 25 juillet sur RTL, le premier ministre, Lionel Jospin, a justifié l'abandon du « rendez-vous citoyen » de cinq jours, en observant que ce système *« coûtait très cher et posait des problèmes aux forces armées pour l'organiser »*. *« Nous avons fait un raisonnement simple. N'inventons pas un service national de cinq jours, cela n'a pas de sens »*, a-t-il ajouté, en rappelant que *« le choix de l'armée professionnelle a été fait par le président de la République »*. *« Nous nous inscrivons dans le choix fait avant nous* (...). *A partir de ce moment-là, il faut être dans la logique de ce choix »*, a-t-il souligné.

« SIMULACRE D'INCORPORATION »

Dans un entretien accordé, le même jour, au quotidien régional *Le Progrès*, l'ancien ministre de la défense Charles Millon constate avec satisfaction que M. Richard *« n'a pas remis en cause, mais plutôt confirmé la professionnalisation des armées, la loi de programmation militaire et les restructurations industrielles »*. A propos de la suppression du rendez-vous citoyen, M. Millon souhaite *« attendre le projet global du ministre avant de porter un jugement »*.

Cette modération n'a pas été partagée par François Fillon, spécialiste des questions de défense au sein du RPR, qui a jugé *« à la fois précipitée et contradictoire »* la décision du gouvernement. *« Tout ceci procède* (...) *d'une logique davantage préoccupée d'économies budgétaires que d'une réelle politique de défense »*, a-t-il indiqué dans un communiqué. Le porte-parole de l'UDF, Pierre-André Wiltzer, a lui aussi critiqué cette décision en dénonçant, dans la « journée de préparation à la défense », *« un ridicule simulacre d'incorporation »*. *« Le gouvernement de gauche enterre définitivement un modèle d'armée »* a-t-il ajouté.

Cette accusation a été rejetée par Paul Quilès, président (PS) de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, selon lequel *« le rendez-vous citoyen était un gadget inutile et coûteux. Mais sa suppression n'empêche pas qu'il faut maintenir le lien armée-nation et rendre possible un appel sous les drapeaux en cas de tension internationale ou de conflit »*. Dans un entretien accordé au *Parisien*, M. Quilès estime que *« le système éducatif est le mieux placé pour dispenser une information sur la défense, notamment en renforçant les programmes d'instruction civique »*.

« Au rayon des farces et attrapes, la gauche et la droite se valent », a estimé, de son côté, le Front national, en affirmant que, *« sous l'impulsion de Jacques Chirac, les gouvernements poursuivent le démantèlement de l'armée française »*.

DÉPÊCHES

■ **INFLATION : les prix à la consommation sont restés stables en juin**, n'affichant aucune variation par rapport au mois précédent, selon l'indice définitif publié vendredi 25 juillet par l'Insee. Sur les douze derniers mois, la hausse des prix est de 1 %. L'inflation *« sous-jacente »* (hors produits à prix volatils et hors effet fiscal) est limitée à 0,6 % en rythme annuel.

■ **ÉLYSÉE : Jacques Chirac a reçu le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel,** jeudi 24 juillet dans l'après-midi, alors que cette rencontre n'était pas initialement prévue sur l'agenda officiel du président de la République. La veille, Marc Blondel avait annoncé sur Europe 1 qu'il serait *« exigeant »* envers le nouveau gouvernement, dont il attend qu'il tienne en septembre sa promesse d'une *« relance du pouvoir d'achat »*.

■ **DROITE-FN : Charles Millon (UDF-DL) et Françoise de Panafieu (RPR) se prononcent contre une « alliance » avec le FN** dans l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* à paraître samedi 26 juillet. M. Millon, président de la région Rhônes-Alpes, estime qu'une alliance avec le FN *« ne servirait qu'à le légitimer »*. *« On peut s'allier avec un concurrent, jamais avec un adversaire »* précise-t-il. Mme de Panafieu, membre de la direction collégiale du RPR, invite l'opposition à affirmer *« des principes d'action enfin clairs, qui ne fassent pas douter de* [sa] *détermination »*.

■ **MUNICIPALES : Yves Mourousi, journaliste et ancien présentateur du journal télévisé de TF 1,** a annoncé, jeudi 24 juillet, au quotidien *La Marseillaise* son intention d'être candidat à la mairie de Cannes en 2001. Il a indiqué vouloir rassembler *« sans exclusive et en dehors des habituels clivages politiques »*.

L'armée met ses soldes sur la place publique

EST-CE LE CAPITAINE qui serait bien trop payé dans les armées françaises ou, a contrario, le général qui le serait moins bien ? L'écart des soldes entre ces deux grades va apparemment du simple au double. C'est le bilan social 1996 dans les armées, rédigé par la direction de la fonction militaire et du personnel civil et édité par l'Observatoire social de la défense (OSD), qui le révèle. Un bilan qui, cette année, prend un relief particulier puisqu'il sera le dernier à paraître – selon cette formulation – avant le début de la professionnalisation des armées.

Il est rare qu'une administration mette ainsi sur la place publique les rémunérations de ses personnels. Sur ce terrain-là au moins, les armées n'ont rien à cacher. *« Au-delà des chiffres,* écrit Dominique Conort, le directeur de la fonction militaire et du personnel civil, qui règne sur quelque 500 000 militaires de carrière, sous contrat ou appelés et sur 100 000 civils, *c'est une image très fidèle de la situation des personnels de la défense. »* A la fois, une source précieuse d'informations objectives et la photographie d'une corporation – hormis la délégation générale pour l'armement et les services communs – tenue normalement à la discrétion, sans la voix syndicale pour s'exprimer.

Au chapitre des rémunérations mensuelles brutes – c'est-à-dire la solde non compris les indemnités pour charges familiales ou sujétion spéciale de police (pour les gendarmes), les majorations pour certains postes (la prime d'embarquement ou la prime de parachutiste) ou encore les aides sociales – , on apprend qu'un capitaine (ils sont 12 080 en France) perçoit en moyenne quelque 17 700 francs par mois. La « fourchette » s'établit, en réalité, entre un minimum de 15 500 francs et un maximum de 19 500. Le major (ils sont 6 050) – le grade le plus haut dans la hiérarchie des sous-officiers, après celui d'adjudant-chef – le talonne avec des rémunérations qui tournent autour de 15 000 francs par mois.

Les colonels (ils sont 2 030) s'échelonnent entre 28 000 francs par mois et 34 500, quand les généraux (on en compte quelque 400) s'étagent entre 34 000 francs par mois et 49 000 pour le sommet de la carrière, c'est-à-dire un chef d'état-major. Au bas de l'échelle, le simple soldat de métier, logé, nourri et blanchi il est vrai, approche les 5 000 francs mensuels, sans, pour autant, se rapprocher du SMIC. Ce qui – face à des emplois-jeunes plus stables, moins risqués et davantage rémunérés dans le secteur civil – ne manquera pas de poser de sérieux problèmes aux armées et à la gendarmerie quand elles devront recruter des volontaires pour des contrats, renouvelables ou non, à durée déterminée.

Les armées sont en train de découvrir que leur passage progressif à la professionnalisation les jette dans un univers compétitif où, pour attirer et conserver les meilleurs des candidats, la concurrence se fonde aussi sur les rémunérations. Elles découvrent que l'intérêt d'un métier s'apprécie aussi selon des considérations matérielles, même si ce n'est pas toujours la motivation principale. Des réflexions auxquelles l'institution de défense française n'était pas habituée mais que, dans les pays où la professionnalisation est en vigueur, on a déjà dû affronter.

Jacques Isnard

SANTÉ **Les pharmaciens d'officine sont irrités par le développement, depuis quelques années, de sociétés privées de portage de médicaments à domicile auprès de personnes à mobilité réduite. Le Conseil de la concurrence a condamné, en mars, le conseil central de leur ordre national pour avoir mis en œuvre, depuis 1993, *« une action concertée de boycott de nature à entraver l'accès au marché »* de ces entreprises. ● LES PHARMACIENS font valoir que ces réseaux mélangent les genres entre la santé et le commerce, et ne sont pas en mesure d'apporter les conseils prodigués en officine. Ils redoutent également les risques d'entente illicite entre une société et un pharmacien. ● LES RESPONSABLES DES RÉSEAUX de livraison estiment que la réglementation stricte des livraisons permet d'éviter d'éventuelles dérives.**

Les pharmaciens s'opposent au portage de médicaments à domicile

Condamnés par le Conseil de la concurrence pour avoir appelé au boycottage des sociétés de livraison, les représentants de la profession dénoncent « un mélange des genres entre le monde de la santé et celui du commerce »

LES PHARMACIENS d'officine sont en colère. Depuis quelques années, des sociétés privées de portage à domicile viennent marcher sur leurs terres en assurant la livraison de médicaments, moyennant rétribution, auprès de personnes à mobilité réduite (mères seules avec enfants, personnes âgées, handicapés...). Une intrusion du secteur privé dans le domaine de la santé publique que les pharmaciens voient d'un mauvais œil.

Dès le mois de février 1993, Jean Gaulin, président du conseil central de la section A (qui regroupe les titulaires d'une officine) de l'Ordre national des pharmaciens, envoyait aux conseils régionaux de l'Ordre un communiqué dans lequel il rappelait que ce type d'activité était *« contraire au bon déroulement de l'acte pharmaceutique »* et *« dépersonnalis*[ait] *la dispensation du médicament »*. Une opinion que le Conseil de la concurrence, saisi en décembre 1995 à la requête du dirigeant d'une société de portage, ne partage pas. Dans une décision rendue le 18 mars, le Conseil a considéré que le communiqué de M. Gaulin mettait *« en œuvre une action concertée de boycott de nature à entraver l'accès au marché des entreprises de portage de médicaments à domicile »*. En conséquence, le conseil central de la section A et les conseils régionaux de l'Ordre qui ont diffusé le communiqué incriminé ont été condamnés à des sanctions pécuniaires d'un montant total de 330 000 francs.

> « Les officines savent bien que déjà, dans nombre de cas, ce sont des tiers qui font le déplacement pour le malade, estime un responsable de réseaux. L'activité de conseil est le plus souvent limitée »

Les pharmaciens, qui ont fait appel de la décision, estiment en substance que le Conseil de la concurrence n'a pas suffisamment pris en compte la spécificité de l'acte pharmaceutique. *« Il y a un mélange des genres entre le monde de la santé et celui du commerce*, souligne Jean-Luc Audhoui, président du conseil régional de l'Ordre des pharmaciens d'Ile-de-France. *L'Union européenne a récemment interdit, pour des raisons sanitaires, l'importation de carcasses de veaux nourris avec une alimentation enrichie aux hormones, malgré une condamnation de l'Organisation mondiale du commerce jugeant une telle position anticoncurrentielle. Toutes proportions gardées, c'est un peu le même problème qui nous occupe aujourd'hui.* » Surtout, M. Audhoui craint que le développement de ces activités de portage ne *« génère des dérapages »*, notamment les risques de compérage – entente entre une société de portage et un pharmacien pour la captation d'une clientèle – interdit par le code de déontologie.

L'argumentation n'est pas jugée convaincante à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), où l'on fait le distinguo entre l'acte de livraison – qui ne fait l'objet d'aucun monopole – et celui de dispensation, réservé au pharmacien titulaire ou à l'un de ses employés, parce qu'il suppose une activité de conseil. *« Le portage à domicile est une fonction strictement économique qui participe à la politique de maintien à domicile des malades et ne relève pas de l'acte pharmaceutique,* précise-t-on à la DGCCRF. *Cette activité n'est en rien exclusive et le pharmacien peut, s'il le souhaite ou si l'état du patient l'exige, se déplacer jusqu'à son domicile, notamment pour une première prescription. »*

« Nous n'avons pas attendu l'apparition des sociétés de portage à domicile pour faire des livraisons, et gratuitement en plus, précise Jean-Luc Audhoui. *Le problème c'est la systématisation du portage alors qu'il devrait rester un acte exceptionnel. »*

La réaction des pharmaciens est jugée frileuse et corporatiste par leurs détracteurs. *« C'est de l'hypocrisie,* estime Emmanuel Gonzalez, responsable du réseau Allô-Pharma. *Les pharmaciens savent bien que déjà, dans nombre de cas, ce sont des tiers – famille ou voisins – qui font le déplacement à la pharmacie pour le malade. L'activité de conseil est le plus souvent limitée. »*

Par ailleurs, la loi entoure de précautions relativement strictes le portage de médicaments à domicile : ils doivent être livrés dans un paquet opaque et scellé, dont les conditions de transport n'altèrent pas les qualités des médicaments et sur lequel le pharmacien aura pu rédiger les recommandations nécessaires. Pour contrer toute accusation de compérage, Jacques Dambron, président de Vital'Portage, un réseau de franchisés, affirme que ses clients choisissent eux-mêmes le pharmacien chez qui le coursier ira chercher les médicaments.

« Répondre à un besoin c'est une chose, mais de là à organiser La Redoute du médicament... », ironise Bernard Capdeville, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France. Avec certains de ses confrères, il admet pourtant que la querelle est un peu vaine pour un marché encore en devenir. Chez Allô-Pharma, qui couvre principalement Paris et sa banlieue, on reconnaît volontiers que le nombre de courses quotidiennnes reste faible : trente en moyenne les mois d'hiver, cinq à dix pendant l'été. Les franchisés du réseau Vital'Portage – essentiellement des ambulanciers – trouvent dans cette activité une façon de fidéliser une clientèle. *« C'est un moyen de nous diversifier et d'apporter un plus à nos clients »*, reconnaît Jacques Dambron.

Mais le portage à domicile est dans l'air du temps, comme en attestent le succès des livraisons de pizzas, de spécialités asiatiques et autres plats cuisinés. Le marché semble prometteur pour les médicaments : pourquoi s'embêter à descendre à la pharmacie alors que l'on a une grosse grippe, quarante de fièvre et un coursier prêt à faire le déplacement ? Les personnes à mobilité réduite pourraient bien ne plus être les seules à faire appel à ce type de services. Cet argument n'est sans doute pas étranger à la réaction des pharmaciens. Un malade qui ne vient plus à la pharmacie est aussi un client potentiellement perdu pour tous les produits non pharmaceutiques vendus en officine...

Les craintes des pharmaciens ne sont cependant pas forcément toutes liées à des inquiétudes sur leurs chiffres d'affaires. *« Cette polémique a le mérite,* reconnaît Bernard Capdeville, *de forcer la corporation des pharmaciens à réfléchir à une organisation du portage des médicaments dans le cadre du maintien à domicile des malades autrefois soignés dans le cadre hospitalier. »* Un phénomène, lui aussi, en développement et qui pourrait poser des problèmes autrement plus délicats que ceux soulevés par une simple grippe.

La lourdeur de certains traitements anticancéreux ou antirétroviraux bientôt disponibles en pharmacie d'officine suppose un minimum de recommandations qu'un coursier – même étudiant en médecine, comme le sont certains des employés d'Allô-Pharma – n'est pas forcément en mesure de donner.

Acacio Pereira

350 franchisés dans 80 départements

Le réseau Vital'Portage, bien implanté en province, compte à ce jour 350 franchisés sur 80 départements. L'activité de portage à domicile est exercée en complément d'une activité principale. Les tarifs varient de 40 à 70 francs. La société Allô-Pharma est surtout présente en région parisienne et fonctionne avec des coursiers. Les tarifs sont plus élevés : de 60 francs en journée à 170 francs la nuit et le week-end. Le portage de médicaments à domicile n'est pas remboursé par la Sécurité sociale.

Un décret du 25 juillet 1995 définit les conditions de livraison et de dispensation à domicile des médicaments. Il précise notamment que le paquet servant au transport doit être *« opaque »*, *« au nom d'un seul patient »* et sa fermeture doit être *« telle que le destinataire puisse s'assurer qu'il n'a pas pu être ouvert par un tiers »*.

« Une action concertée de nature à entraver l'accès au marché »

Nous publions ci-dessous des extraits de la décision du Conseil de la concurrence du 18 mars condamnant le conseil central de la section A de l'ordre national des pharmaciens, quatre conseils régionaux de l'Ordre (Lorraine, Alsace, Nord - Pas-de-Calais, Basse-Normandie), ainsi qu'un pharmacien de Vitry-le-François (Marne).

VERBATIM

« En diffusant *[son]* communiqué le conseil central de la section A de l'ordre national des pharmaciens a implicitement invité les pharmaciens à ne pas délivrer de médicaments lorsque l'ordonnance serait présentée par une entreprise de portage de médicaments à domicile *(...)*. Ce faisant, *[il]* a mis en œuvre une action concertée de boycott de nature à entraver l'accès au marché des entreprises de portage de médicaments à domicile *(...)*.

» Considérant que l'article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 prohibe les actions concertées, conventions, ententes expresses ou tacites ou coalitions dès lors qu'elles ont pour objet ou peuvent avoir pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence ; qu'entre ainsi dans le champ de ces dispositions toute pratique dès lors qu'elle a un objet ou peut avoir un effet anticoncurrentiel sur un marché ; qu'ainsi, alors même que la participation des pharmaciens d'officine à l'action concertée des instances ordinales ne serait pas démontrée, les communiqués et courriers diffusés par celles-ci étaient, pour partie d'entre eux, destinés aux pharmaciens d'officine, avaient pour objet de les mettre en garde contre les services de portage de médicaments à domicile et pouvaient avoir pour effet d'empêcher l'accès au marché des entreprises proposant ce type de service *(...)*.

» L'ordre national des pharmaciens *(...)* sort de sa mission en diffusant des mises en garde constituant un appel à un boycott collectif du portage de médicaments à domicile. »

Le tribunal du Mans relaxe dix-sept chirurgiens et un PDG soupçonnés d'escroquerie à la Sécurité sociale

« FABULEUX ! » *« Absurde ! » « Ahurissant ! »* L'avocat de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de La Sarthe, Me Yves Baudelot, n'en revenait pas, jeudi 24 juillet, à la lecture du jugement du tribunal correctionnel du Mans. Les juges ont en effet décidé, trois semaines après l'audience, de relaxer dix-sept chirurgiens exerçant dans des cliniques privées et l'ancien PDG de la société Prolig. Ils étaient prévenus dans une affaire d'escroquerie à la Sécurité sociale portant sur des commissions d'une quinzaine de millions de francs et dans laquelle dix caisses primaires, dix-huit caisses de mutualité sociale agricole et le conseil national de l'ordre des médecins s'étaient portés partie civile. Patrick Cruchet, l'ex-PDG de Prolig, principal suspect dans ce dossier, a effectué plus de trois mois de détention préventive.

Le 2 juillet, à l'issue de trois jours de débats, le procureur de la République, Jean-Claude Thin, avait requis trois ans de prison, dont la moitié ferme et *« une très lourde amende »* à l'encontre de Patrick Cruchet, ainsi que des peines de six à dix-huit mois de prison avec sursis et une amende d'au moins 10 000 francs à l'encontre des dix-sept chirurgiens, poursuivis pour *« complicité et recel d'escroquerie »*.

Alertée en 1990 par une enquête de la mutualité sociale agricole s'étonnant du montant pour le moins élevé de certains remboursements de prothèses de hanche, la CPAM de La Sarthe avait décidé de mener ses propres investigations. Après un « épluchage » en règle de plus de cent quarante factures par un médecin inspecteur de la caisse, des écarts de prix allant jusqu'à 2,4 entre les prothèses Prolig et les autres avaient été relevés. Les remboursements s'élevaient au total à 230 millions de francs.

UNE PRÉFÉRENCE

En décembre 1991, le président de la CPAM, Maurice Dachary, informait le procureur de la République du Mans de ces douteuses pratiques. Le SRPJ d'Angers fut saisi, puis une information judiciaire ouverte et confiée au juge d'instruction Paul Dary.

Dans ses attendus, le tribunal du Mans, présidé par Jean-François Delcan, estime que *« le délit principal n'est pas constitué ; que les faits ne peuvent revêtir aucune autre qualification pénale ; que les délits accessoires de complicité et de recel se retrouvent sans fondement et qu'aucune autre infraction ne peut être reprochée aux médecins ; qu'il convient de prononcer une relaxe générale. »* Les magistrats de première instance ont notamment considéré que *« le délit de faux et d'usage de faux n'est pas caractérisé puisqu'il n'est pas apporté la preuve d'une surfacturation »*.

Le tribunal estime qu'*« 'il n'apparaît pas possible de dire que les prix des prothèses Prolig étaient manifestement excessifs, d'une part parce que* (...) *l'organisme social remboursait la prothèse quel que fût son montant, ce qui exclut toute notion d'excès, et d'autre part, parce que* (...) *les prix Prolig, s'ils figuraient dans une "fourchette" haute du marché, n'étaient pas les plus élevés »*. Et les juges d'ajouter que *« le tarif Prolig était uniformément appliqué quel que soit le médecin posant la prothèse »*. Les chirurgiens arguaient pour leur défense qu'ils ne connaissaient pas le prix des matériaux, qu'ils étaient titulaires de brevets d'invention de prothèse de la société Prolig, ce qui justifiait leur préférence pour la marque et les sommes qui leur furent versées par Prolig, environ 15 millions de francs en cinq ans.

Le tribunal écrit à cet égard que *« ces éventuels stratagèmes n'avaient aucune incidence sur la remise des fonds par l'organisme social, qui les ignorait totalement et remboursait les prothèses indépendamment de toute notion de brevet »*, précisant qu'*« en l'absence de preuve contraire, les factures n'incluaient aucune commission et correspondaient au seul prix de vente des prothèses »*.

UNE AUDIENCE « AHURISSANTE »

« Le principe de la manœuvre, c'est d'être occulte ! s'emporte Me Baudelot. *Il est vrai qu'un ou deux médecins avaient peut-être une réelle activité inventive, mais il existait une convention de copropriété sur un même brevet, dont la plupart des titulaires n'étaient pas à l'origine. »* L'avocat confie qu'il pressentait le jugement de relaxe : il se souvient d'une audience *« absolument ahurissante, où les parties civiles étaient considérées comme des gêneuses et où le juge et ses assesseurs semblaient peu intéressés »*.

La CPAM devait réunir son conseil d'administration, vendredi 25 juillet, pour décider de faire appel du jugement. La Caisse nationale d'assurance-maladie devrait pour sa part prendre position sur ce dossier dans le courant de la semaine du 28 juillet.

Laurence Folléa

« Il ne faut pas que les caisses soient des payeurs aveugles »

***« Finalement, ce jugement va nous rendre service,* nous a confié, jeudi 24 juillet, Patrick Négaret, directeur de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la Sarthe. *Cette relaxe nous permettra de mieux faire comprendre que la Sécurité sociale marche sur la tête. » « Il ne faut plus que les caisses soient des "payeurs aveugles", il faut qu'elles aient leur mot à dire sur les matériaux et les tarifs »*, a-t-il ajouté.**

« Je ne gagnerai pas dans toute ma carrière ce que M. Cruchet gagne en une année »*, nous a encore assuré M. Négaret, qui se dit victime de *« coups de téléphone anonymes »* et raconte que son fils de neuf ans a entendu ses camarades d'école le traiter d'*« escroc ». « Tout cela me fait mal au cœur,* dit-il. *Avec quelques mesures d'assainissement simples, on les trouverait, les 40 milliards de francs manquants de la Sécu ! »

Meurtre de Violès (Vaucluse) : un suspect mis en examen

UN HOMME ÂGÉ de trente-quatre ans, soupçonné du viol et du meurtre de Véronique Aznar, dix-neuf ans, dont le corps a été retrouvé, lundi 21 juillet, à Violès (Vaucluse), a été mis en examen, jeudi 24 juillet à Carpentras, pour homicide volontaire et viol. Jean-Marie Benoît, originaire de Bourgoin-Jallieu (Isère), qui se dit ancien légionnaire, travaillait au montage des manèges pour l'un des forains installés à la fête du village. Il a été incarcéré à la maison d'arrêt d'Avignon. Les enquêteurs, qui attendent des résultats d'analyses et de prélèvements, précisent que *« des indices troublants dans la première phase de l'enquête »* désigneraient cet homme.

Véronique Aznar avait disparu dimanche 20 juillet, alors que la fête des vins de Violès battait son plein. Son corps, couvert de traces de coups et de griffures, en partie déshabillé, avait été retrouvé le lendemain sur un terrain situé à une centaine de mètres de l'artère principale du village.

DÉPÊCHES

■ **MEURTRE : une fillette de huit ans et demi a été décapitée**, jeudi 24 juillet, par sa mère, qui se trouvait en état de démence, au domicile familial à Lamastre (Ardèche). La mère a été internée dans un hôpital psychiatrique et le père, absent au moment des faits, a été hospitalisé en état de choc.

■ **LOGEMENT : la police a évacué, jeudi 24 juillet, 182 personnes – dont 93 enfants –** d'un ensemble immobilier vétuste et insalubre du douzième arrondissement de Paris occupé depuis le mois de mai. Une cinquantaine d'entre elles ont passé la nuit de jeudi à vendredi 25 juillet dans la rue. Selon l'association Droit au logement (DAL), le préfet a prononcé un arrêté de péril imminent, justifiant l'évacuation, alors que le tribunal de grande instance avait refusé de prononcer l'expulsion immédiate,

■ **JUSTICE : un passeur de drogue a déposé plainte contre X...** pour viol, avec constitution de partie civile, auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), le 10 juillet. Au cours de sa rétention douanière, le 24 juin 1996, il aurait été déshabillé de force puis violenté à trois reprises par un médecin responsable du Service médical d'urgence (SMU) de l'aéroport de Roissy.

■ **COUVRE-FEU : le tribunal administratif d'Orléans a ordonné,** jeudi 24 juillet, le sursis à exécution pour *« atteinte aux libertés publiques »* de l'arrêté du maire de Gien, Jean-Pierre Hurtiger (RPR), interdisant la circulation la nuit des mineurs de moins de douze ans non accompagnés. Le même jour, la préfecture de Seine-Saint-Denis a déféré devant le tribunal administratif un arrêté similaire pris par le député-maire d'Aulnay-sous-Bois, Jean-Claude Abrioux (RPR), et demandé son sursis à exécution.

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

SÈVRES

HAUTS-DE-SEINE

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Cadre A de la fonction publique

22 000 HAB.

RECRUTE PAR VOIE DE MUTATION OU DE DÉTACHEMENT

Sous l'autorité et en collaboration directe avec le Secrétaire Général, vous participerez à la direction générale des services de la commune.

Vous serez chargé en particulier de la direction des services sociaux et économiques, ainsi que de la coordination des services culturels (bibliothèque/médiathèque, conservatoire de musique, archives).

De formation universitaire supérieure, vous justifiez d'une expérience significative en collectivité.

Force de proposition, vous faites preuve de capacités d'analyse et d'une grande disponibilité.

Recrutement sur l'emploi fonctionnel de S.G.A.

MERCI D'ADRESSER LETTRE DE CANDIDATURE, CV ET PHOTO À MONSIEUR LE MAIRE, BP 76, 92311 SÈVRES CEDEX

safari

Sartrouville

15 mn RER A de Paris

2e ville des Yvelines

50440 habitants

recrute pour son service logement

UN ATTACHÉ OU UN RÉDACTEUR

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'action sociale, de la santé et de logement, vous serez chargé(e) :
- de diriger le service du logement avec l'objectif d'une amélioration constante de la qualité de l'accueil du public,
- de gérer le fichier des demandes de logements sociaux,
- d'assurer le suivi des attributions de logements,
- d'assurer des relations de qualité avec l'ensemble des partenaires (bailleurs sociaux, services municipaux, préfecture...),
- d'organiser le travail de votre équipe (3 personnes), en introduisant et en généralisant l'utilisation de moyens informatiques,
- de conduire l'évolution du service et l'extension de ses missions.

Vous êtes un homme ou une femme de terrain, familiarisé(e) avec l'outil informatique, possédant une aisance relationnelle et une expérience réussie dans une collectivité territoriale.

Rémunération + régime indemnitaire + prime annuelle.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à M. le Maire, 2 rue Buffon, B.P. 275, 78506 Sartrouville cedex.

safari

La Collectivité Territoriale de Corse

recrute

UN CONSERVATEUR DU PATRIMOINE

Catégorie A

Collectivité Territoriale de Corse

● Nature des fonctions :
Recrutement statutaire : conservateur territorial du patrimoine. Placé sous l'autorité du Directeur du Patrimoine, de l'Action Culturelle, de la Jeunesse et des Sports.

● Profil du poste :
Conservateur du patrimoine, option musées. Spécialité éthnologie.
Expérience de la conception et de la réalisation des expositions fortement souhaitée.

● Implantation du poste :
Musée régional d'Antropologie de la Corse à Corté.

● Les dossiers de candidature, comprenant :
- *Curriculum vitæ.*
- *Photocopies des diplômes.*
- *Lettre de motivation.*
- *Photo d'identité.*

seront à adresser avant le 15 août 1997 à :
Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse - Direction des Ressources Humaines, des Affaires juridiques et de l'Architecture - Hôtel de Région 22, cours Grandval - B.P. 215 20187 AJACIO Cedex.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :
- Monsieur le Directeur du Patrimoine, de l'Action Culturelle, de la Jeunesse et des Sports - Téléphone : 04.95.51.65.10
- Monsieur le Conservateur du Musée de la Corse - Téléphone : 04.95.45.25.45

LIMOUSIN CONSEIL RÉGIONAL

un Attaché, Chef de service h/f

La Région Limousin recrute d'urgence par voie de mutation ou de détachement pour la Direction de la Formation, service Enseignement Secondaire, Enseignement Supérieur et Recherche

Sous l'autorité du Directeur de la Formation, vous serez chargé :
- de l'encadrement et de l'animation du service,
- de la préparation et du suivi des politiques régionales en faveur de l'enseignement secondaire (hors travaux), de l'enseignement supérieur et de la recherche.

De formation supérieure (Bac + 4 et plus), vous avez une ou des expériences dans un ou plusieurs secteurs relevant de ce service et/ou au sein d'une autre collectivité.
Attaché territorial (ou équivalent), vous faites preuve de capacités rédactionnelles et relationnelles.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV avant le 4 août 1997 à M. le Président du Conseil Régional du Limousin, Service des Ressources Humaines, 27 boulevard de la Corderie, 87031 Limoges cedex.

safari

VAL-DE-MARNE

le Conseil général recrute

▶ chargé de mission, services aides d'actions sociales personnes âgées ◀

Grade • Cadre A • Sous l'autorité du chef de service aide sociale aux personnes handicapées et personnes âgées.
Fonctions • Élaboration du réglement départemental • Élaboration des chartes de qualité et des conventions types à passer avec les établissements et les services pour personnes âgées et handicapées • Contacts importants avec de multiples institutions et services • Animation de réunions coordination de réflexion • Travail de synthèse, de conception, et de rédaction.
Qualité • Capacité de synthèse • Connaissances législatives aide sociale • Qualité de coordination et animations • Sens relations humaines • Rigueur • Qualités rédactionnelles.

Merci d'adresser votre candidature à M. le Président du Conseil général du Val-de-Marne, direction du personnel départemental, Hôtel du Département, av. du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil cedex.

LA VILLE DE CROIX (NORD - 20 308 HABITANTS)

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION AUX AFFAIRES ÉCONOMIQUES (H/F)

(attaché ou rédacteur statutaire ou contractuel)

Sous l'autorité directe du secrétaire général, vous serez principalement chargé(e) de :
- diagnostiquer les besoins et les attentes (commerçants/artisans/P.M.E. et P.M.I.),
- recenser les possibilités d'accueil sur le territoire de la commune,
- recueillir et traiter ces informations par une prospection régulière du tissu économique de la ville,
- préparer les études et dossiers techniques nécessaires à la concrétisation d'une stratégie locale,
- aider les acteurs économiques à s'implanter et à se développer en liaison avec les partenaires publics ou privés,
- organiser, suivre les actions de promotion, les manifestations locales initiées par les acteurs locaux,
- développer les liaisons avec les partenaires économiques par la mise en place d'outils de communication.

De formation universitaire supérieure, vous possédez de solides connaissances en économie et en développement local. Vous bénéficiez d'une expérience dans ce domaine et faites preuve d'une capacité d'analyse et d'initiative alliée au sens de la communication et à de réelles qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV détaillé et photo à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, BP 19, 59962 Croix cedex.
Renseignements : M. CROS, secrétaire général au 03 20 25 67 25.

safari

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie organise pour son ressort et pour celui du Centre de Gestion de la Drôme un concours sur titres avec épreuve (entretien)

D'EDUCATEUR TERRITORIAL
de Jeunes Enfants pour cinq postes.

Dates de l'épreuve : à partir du **mercredi 05 novembre 1997.**

Conditions d'inscription :
- ***Générales :*** remplir les conditions prévues par la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée (articles 5 et 5 bis) et par le décret n° 94-163 du 16 février 1994.
- ***Particulière :*** être titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants.

Retrait des dossiers de candidature : ***du 11 août 1997 au 10 septembre 1997 inclus*** sur place (8h 12 h - 14h 17h) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie - Immeuble OMEGA - 53 rue de la République 73000 BARBERAZ ou par courrier (joindre une enveloppe de format 24 x 32 affranchie à 6,70 F et libellée aux nom et adresse du candidat).

Les dossiers de candidature complets devront être déposés ou expédiés ***exclusivement*** au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.

Les dossiers *déposés directement dans les locaux du Centre de Gestion* seront acceptés jusqu'au ***lundi 29 septembre 1997 à 18 heures.***

Les dossiers expédiés par voie postale devront être déposés à la poste au plus tard le ***lundi 29 septembre 1997 à minuit*** le cachet de la poste faisant foi.

Le Syndicat d'Aménagement du Trièves recrute un

Animateur culturel spécialiste du milieu rural (CDD d'un an renouvelable)

MISSIONS :
- favoriser la coordination des associations culturelles entre-elles (calendrier des activités par exemple) - assurer un travail technique (assistance administrative, recherche de financements, etc. ...) - organiser et mettre en oeuvre la politique culturelle, issue de la convention avec le Conseil Général, selon les moyens les mieux appropriés au territoire et en étroite relation avec l'ensemble des partenaires (élus, associations, enseignants, etc. ...).

PROFIL :
Le candidat devra avoir une formation dans le domaine de la culture du niveau maîtrise ou DESS ou être autodidacte confirmé en la matière - une grande capacité d'écoute et des dispositions pour l'animation sont nécessaires - des connaissances en informatique (Word, Excel) et en régie générale seraient appréciées - langues étrangères souhaitées (anglais, espagnol).

NIVEAU DE SALAIRE : En fonction du niveau et de l'expérience

Les candidatures sont à adresser avant le 1er septembre 1997 à :
Madame la Présidente du Syndicat d'Aménagement du Trièves - 38930 SAINT MARTIN DE CLELLES.

---

313 000 Cadres de l'administration sont des lecteurs du Monde*.

Pour tous renseignements, contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34

**** source IPSOS Cadres actifs 1996 LNM***

Ingénieurs et Informaticiens

LILLE METROPOLE Communauté Urbaine

Rejoindre Lille Métropole-Communauté Urbaine, c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale pour le développement d'une Métropole qui rassemble 87 communes et plus d'un million d'habitants. Avec un budget de 7 milliards de francs, la Communauté Urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'aménagement et gère les services publics de transports en commun, voirie, écologie urbaine ...

Ainsi, rejoindre Lille Métropole-Communauté Urbaine, c'est travailler à l'émergence d'une grande agglomération internationale puissante, moteur du développement local, régional et transfrontalier.

Ingénieur d'études

(Ingénieur subdivisionnaire par voie de mutation, de détachement ou après concours)

• Missions : Lille Métropole-Communauté Urbaine met en place un ambitieux schéma de gestion des résidus urbains articulé autour du triptyque " jeter moins, trier plus et traiter mieux ". Une collecte sélective des ordures ménagères d'ores et déjà appliquée pour 200 000 habitants sera progressivement généralisée à l'ensemble de la population.

Dans ce cadre, vous réalisez l'ensemble des études sur la conception, l'expérimentation et le contrôle des nouveaux modes de collecte sélective, en relation étroite avec les équipes d'exploitation :

- Vous analysez et contrôlez les résultats obtenus dans les phases d'expérimentation puis de mise en œuvre,
- Vous êtes également chargé de l'élaboration et du suivi des marchés s'y rapportant.

• Profil : Après une formation supérieure scientifique (école d'ingénieurs, 3ème cycle universitaire), vous souhaitez exercer un travail d'études servi par vos capacités d'analyse et de synthèse.

Vous maîtrisez les outils statistiques ainsi que l'utilisation des outils bureautiques (Excel, Access.).

Votre motivation pour le domaine de l'environnement est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous réf.96-56 LM à M. le Président de la Communauté Urbaine de Lille, Service Développement des Ressources Humaines, 1 rue du Ballon, BP 749, 59034 LILLE Cedex.

MEDIAPA

ÉQUIPEMENT **Le projet de construction d'une ligne électrique à très haute tension entre la Savoie et l'Italie se heurte à l'opposition des associations de protection de la nature et de la majorité des élus de la vallée de la Maurienne. ● LES OPPOSANTS ont adressé le 8 juillet au ministre de l'environnement une lettre pour protester contre cette réalisation d'une ligne de deux fois 400 000 volts entre Grande-Ile, près de Montmélian (Savoie), et Piossasco, dans le Piémont italien. ● CE PROJET souhaité par EDF pour exporter du courant sur le réseau électrique italien est considéré, par les autorités européennes, comme *« l'un des projets énergétiques prioritaires d'intérêt commun pour l'Union européenne »*. ● LES ÉLUS dénoncent le coût élevé et les conséquences pour l'environnement de cette construction dans une vallée déjà traversée par une autre ligne à très haute tension.**

Les Savoyards refusent une deuxième ligne à très haute tension en Maurienne

90 % des communes concernées par le projet dénoncent le coût et les conséquences pour l'environnement de la construction d'une ligne de deux fois 400 000 volts entre la Savoie et l'Italie, qui permettrait à EDF de transporter son courant sur le réseau transalpin

CHAMBÉRY
de notre correspondant

La présence d'un ministre vert au gouvernement ne suffit pas à rassurer totalement les opposants au projet d'une nouvelle ligne très haute tension (THT) souhaitée par EDF entre la Savoie et l'Italie. Philippe Bost et Annie Colombet, respectivement présidents du Comité d'opposition à la ligne et de l'association Vivre en Maurienne, ont ainsi adressé, le 8 juillet, un courrier au ministre de l'environnement, Dominique Voynet. *« Les promesses du gouvernement actuel et tout particulièrement votre volonté de réorienter la politique énergétique trouveraient un large écho dans nos vallées si elles se concrétisaient par l'abandon d'un projet inutile, coûteux et dévastateur »*, indiquent-ils, ajoutant que *« les Savoyards comprennent très mal que la France accentue encore son rôle de centrale nucléaire de l'Europe »*.

Une épée de Damoclès est en effet suspendue au-dessus de la vallée de la Maurienne depuis que l'ancien ministre de l'industrie, Franck Borotra (RPR), a reconduit, en juillet 1996 et pour cinq ans, la déclaration d'utilité publique signée en 1991 autorisant la réalisation d'une ligne de deux fois 400 000 volts entre les postes de Grande-Ile, près de Montmélian (Savoie), et de Piossasco, dans le Piémont italien, soit 95 kilomètres côté français et 35 kilomètres côté italien. EDF compte sur cette réalisation pour compléter les liaisons de son réseau avec celui de l'ENEL, son homologue italienne. Déjà deux lignes de très haute tension traversent les vallées savoyardes de Tarentaise et de Maurienne en direction de la Péninsule. Une troisième permettrait, selon un responsable d'EDF, *« de sécuriser le réseau en renforçant l'interconnection entre les deux pays »*.

Retenue lors du sommet européen de Corfou, en juin 1994, la ligne Grande Île-Piossasco a de nouveau été mentionnée comme *« l'un des projets énergétiques prioritaires d'intérêt commun pour l'Union européenne »* lors du sommet d'Essen six mois plus tard. Depuis l'origine, le projet se heurte à l'hostilité des associations de protection de la nature et des élus locaux des deux côtés de la frontière.

PLUSIEURS REVERS

90 % des communes savoyardes concernées par le tracé ont ainsi pris position contre la ligne THT, dont la réalisation entraînerait l'édification de pylônes de 30 à 60 mètres de haut tous les 500 mètres, à flanc d'une vallée qui accueille déjà plusieurs infrastructures de transport dont une autoroute et la voie ferrée Paris-Modane.

« Ce projet a été mené dans une totale incohérence des procédures », commente Michel Bouvard, député RPR de la troisième circonscription de Savoie (Chambéry-Maurienne), rappelant que le tracé prévu traverse la zone périphérique du parc national de la Vanoise alors que son conseil d'administration n'a même pas été consulté lors de l'enquête publique. Les associations de défense connaissent cependant plusieurs revers devant les juridictions administratives. Déboutées de leur demande de sursis à statuer devant le Conseil d'Etat en mai 1995, elles ont également perdu sur le fond – l'utilité publique du projet – devant le tribunal administratif de Grenoble et ont fait à nouveau appel devant le Conseil d'Etat.

La présence au gouvernement de Michel Barnier (RPR), ancien ministre délégué aux affaires européennes et président du conseil général de la Savoie, avait toutefois empêché EDF de donner les premiers coups de pioche il y a trois ans. L'élu savoyard a en effet profité de son passage au ministère de l'environnement, entre 1993 et 1995, pour faire suspendre tous les projets de lignes transfrontalières. A la même époque, Jean-Pierre Souviron, ancien directeur général de l'industrie, critiquait dans un rapport *« la toute-puissance d'EDF »* (*Le Monde* du 6 décembre 1994) et suggérait, pour les lignes à haute et très haute tension ayant une vocation transfrontalière, *« une contre-expertise portant non seulement sur le tracé mais aussi sur la justification économique des ouvrages et sur les solutions alternatives »*.

En mai 1996, une étude de l'Institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement en Europe (Inestene) consacrée aux échanges d'électricité en Europe a encore enfoncé le clou. Dans ses conclusions, elle estime que *« les exportations d'électricité de l'EDF ne sont rentables ni pour l'économie en général ni pour les consommateurs français »*, entraînant *« un surcroît de risques physiques et financiers et des atteintes à l'environnement »*.

Les Savoyards espèrent donc aujourd'hui un signe fort de la part du nouveau gouvernement. Ils ne se privent pas de rappeler qu'un projet similaire à travers les Pyrénées et en direction de l'Espagne, celui de la ligne de 400 000 volts Cazarilh-Aragon, a été abandonné il y a un an sur décision d'Alain Juppé.

Philippe Révil

Les montgolfières passent par la Lorraine

METZ
correspondance

« La tuile serait que le temps se mette à l'orage. » Dans le canton rural de Chambley, entre Pont-à-Mousson et Longwy (Meurthe-et-Moselle), tout le monde guette fiévreusement le ciel. Pas pour les moissons, qui ont démarré depuis deux bonnes semaines, mais pour les ballons. Vendredi 25 juillet doit démarrer la cinquième Biennale mondiale de l'aérostation, la grande affaire de la région depuis plus de quinze ans. De l'ancienne base aérienne léguée par l'OTAN il y a une trentaine d'années doivent s'envoler, jusqu'au 3 août, des centaines de montgolfières – un millier, espère Philippe Buro-Pilâtre, qui a voué sa vie à la renaissance du ballon à air chaud dans la patrie de son ancêtre, le marquis François Pilâtre de Rozier, né à Metz en 1754.

Cet ancien journaliste à l'abord jovial, fervent adepte du « à vent », a réussi, à force d'énergie, à convaincre une kyrielle d'élus et d'industriels de la région que la Lorraine pourrait devenir, une fois tous les deux ans, la capitale mondiale de l'aérostation, au même titre qu'Albuquerque, aux Etats-Unis.

DÉPÔT DE BILAN

Lors du bicentenaire de la Révolution, il avait gagné un premier pari en réunissant sur l'aéroport régional de Metz-Nancy sept cents montgolfières, avant d'installer, quatre ans plus tard, la biennale sur l'ancienne base aérienne de Chambley. Le succès de Fraternité 1989 avait toutefois entraîné le dépôt de bilan du pôle aérostatique Pilâtre de Rozier, dont les finances n'avaient pas résisté à l'ampleur du déficit de la manifestation.

Philippe Buron-Pilâtre ne s'en est pas moins obstiné. Le pôle aérostatique a été confié à une société anonyme créée par d'autres passionnés, et la biennale poursuit son vol triomphal. Chacune de ses éditions s'attire des centaines de milliers de spectateurs, et les collectivités locales multiplient les efforts pour s'afficher sur les enveloppes multicolores des ballons.

Le petit monde des pilotes n'est pas en reste. Ils affluent du monde entier, y compris des Etats-Unis, qui envoient cette année des équipages d'une vingtaine d'Etats, dotés de moyens qui font pâlir de jalousie leurs collègues européens. Mais la Lorraine accueille aussi des pilotes des Bermudes, du Kenya et même, pour la première fois, du Pakistan...

Dans le canton de Chambley, les commerçants se frottent les mains. En attendant que le petit village ne devienne, au début du vingt et unième siècle, la *« cité aéronautique »* dont rêvent Philippe Buron-Pilâtre et quelques élus de la région.

Jacques Maillard

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE LILLE III

recrute :

UN CHARGE DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE .....

PROFIL : Le candidat devra :
- assurer l'interface entre la recherche menée à l'Université et le monde institutionnel,
- assurer la valorisation de la recherche,
- réaliser le montage et suivi de projets,

CONNAISSANCES SOUHAITÉES :
- connaissances des «politiques régionales» en matière de recherche,
- capacité à réaliser une réflexion épistémologique sur les Sciences Humaines et sur ses rapports avec les problèmes sociétaux.

DIPLOME : Doctorat en Sciences Humaines.

CONTRAT : CDD 1 an - Possibilité concours Fonction Publique.

REMUNERATION : 9 500 F net par mois environ.

POSTE A POURVOIR : mi-septembre.

Envoyer CV + Lettre manuscrite de motivation à :

Isabelle MARIE-ROSE
DRH - LILLE III
BP 149 - 59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

avant le 8 août 1997

Lille 3 UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE

FERNEY-VOLTAIRE (AIN)

recrute

ATTACHE TERRITORIAL (h/f)

Missions : *seconder le Secrétaire Général, traitement et suivi des contentieux.*
Profil : *maîtrise ou licence de droit public, expérience dans un poste similaire, disponibilité et qualités rédactionnelles.*
Rémunération : *conditions statutaires.*
Poste à pourvoir : *01/10/97*
Date limite candidature : *15/08/97*

Lettre de motivation, CV + photo à :
M. le Maire - 01210 FERNEY-VOLTAIRE

Ville de Vitry-le-François (Marne)
18.000 habitants - Sous-Préfecture
RECRUTE
dans le cadre du développement de sa politique de communication

UN COLLABORATEUR (H ou F)

Il sera chargé, en liaison avec le cabinet du Maire, de définir et mettre en œuvre la stratégie de communication, les relations publiques, les réalisations journalistiques et rédactionnelles de la Ville.

Maîtrise du logiciel «X.Press» et références demandées.

Emploi contractuel ouvert dans le cadre de la fonction publique territoriale.

Envoyer C.V. à : *E.D.L.* (réf. Vitry-le-François)
5, rue de la Pommeraie - 78310 COIGNIERES

LA VILLE DE MEUDON (HAUTS-DE-SEINE - 46.000 habitants)

recrute **UN DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION**
Poste contractuel ou statutaire à pourvoir en septembre

MISSIONS :
- Diriger et coordonner les actions du service Informations-Communication : accueil, relations publiques, événementiel, information municipale, régie publicitaire et suivi des jumelages.
- Superviser la conception-réalisation-diffusion des publications municipales (bulletin municipal, flash infos, annuaires, plaquettes, affiches, etc...).
- Assurer les relations avec la presse.
- Encadrer une équipe de 8 personnes (dont un graphiste PAO et un journaliste)

PROFIL :
- Formation supérieure - Expérience indispensable dans le secteur de la communication locale
- Bonne qualité d'expression écrite et orale - Connaissance des logiciels de PAO et de la chaîne graphique.

QUALITES REQUISES :
Rigueur et sens de l'organisation - Aptitude à diriger et animer une équipe - Grande disponibilité.

Merci d'adresser votre candidature à : *Monsieur le Maire de Meudon*
Secrétariat Général - 6 avenue le Corbeiller - 92195 MEUDON Cedex

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HERAULT ORGANISE CONJOINTEMENT AVEC LES CENTRES DE GESTION des PYRENEES ORIENTALES, et des BOUCHES DU RHONE UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE

d'ASSISTANT TERRITORIAL QUALIFIE DE LABORATOIRE HORS CLASSE

Les dossiers de candidature peuvent être retirés du lundi 1er septembre 1997 au lundi 29 septembre 1997 et doivent être déposés complets aux adresses suivantes :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des BOUCHES DU RHONE	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'HERAULT	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRENNES ORIENTALES
rue du château de l'horloge	2 rue Edmond Lautard	6 rue de l'Ange BP 901
13098 AIX EN PROVENCE Cedex 2	34184 MONTPELLIER Cedex 4	66901 PERPIGNAN
☎ 04.42.29.65.85	☎ 04.67.04.38.81	☎ 04.68.66.45.54

Date des épreuves écrites : mercredi 26 novembre 1997
Date limite de clôture des inscriptions le lundi 29 septembre 1997 minuit dernier délai
(le cachet de la poste faisant foi)

PS : Pour toute demande d'envoi postal, joindre une enveloppe de format 16 x 23 affranchie au tarif en vigueur (plus de 20 grammes)

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HERAULT ORGANISE CONJOINTEMENT AVEC LES CENTRES DE GESTION du GARD, et des BOUCHES DU RHONE UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE

d'EDUCATEUR CHEF DE JEUNES ENFANTS TERRITORIAL

Les dossiers de candidature peuvent être retirés du lundi 1er septembre 1997 au lundi 29 septembre 1997 et doivent être déposés complets aux adresses suivantes :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des BOUCHES DU RHONE	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'HERAULT	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GARD
rue du château de l'horloge	2 rue Edmond Lautard	281 Chemin du Mas Coquillard
13098 AIX EN PROVENCE Cedex 2	34184 MONTPELLIER Cedex 4	30900 NIMES
☎ 04.42.29.65.85	☎ 04.67.04.38.81	☎ 04.66.38.86.85

Date de l'épreuve écrite : mercredi 26 novembre 1997
Date de l'épreuve orale : A compter du lundi 1er décembre 1997
Date limite de clôture des inscriptions le lundi 29 septembre 1997 minuit dernier délai
(le cachet de la poste faisant foi)

PS : Pour toute demande d'envoi postal, joindre une enveloppe de format 16 x 23 affranchie au tarif en vigueur (plus de 20 grammes)

HORIZONS

ENQUÊTE

PATRICK ZACHMANN/MAGNUM

L'Afrique a ressenti la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, comme « un lâchage » de la part de la France.

FRANCE-AFRIQUE, LES LIAISONS DANGEREUSES

Une amitié dévaluée

5

EN cette fin d'année 1993, les tam-tams résonnent jour et nuit dans la brousse ivoirienne. Le « Bélier de Yamoussoukro » est revenu mourir dans le village qui le vit naître et grandir, recevoir avec faste la grande famille des Blancs, et même un pape, dans la gigantesque cathédrale payée, disait-il, sur ses propres deniers, en réalité l'argent du cacao et du café, de la rente si convoitée par la France, qu'il avait su tant d'années durant partager avec elle pour mieux régner. Houphouët, un mois plus tôt, est probablement à Genève, où il passait le plus clair de son temps. Mais un roi baoulé se doit de mourir parmi les siens, et on a eu la bonne idée d'annoncer sa fin officielle le 7 décembre, jour anniversaire de l'indépendance de son pays.

A peine un mois plus tard, le 11 janvier 1994, deux sorciers blancs se sont déplacés à Dakar pour une autre cérémonie funèbre. Entourés de quelques chefs d'Etat et ministres des finances africains venus jouer, sourires contrits, les utilités, le ministre français de la coopération, Michel Roussin, et le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), un autre Français, Michel Camdessus, viennent de dévaluer l'Afrique, ou plutôt le franc CFA (Communauté financière africaine). Rançon de la politique du franc fort et de l'atonie durable du dollar, la devise perd brutalement 50 % de sa valeur après un demi-siècle ou presque de stabilité.

Non, le vieux chef baoulé n'aurait pas voulu voir ça, malgré l'intérêt que la Côte-d'Ivoire trouvera *in fine* dans ce remède de cheval. Aucun des amis africains de la France ne veut entendre les voix de la raison, fût-elle économique, financière ou monétaire. Paris parle en parts de marchés. Les « francophones » répondent en cris du cœur. Les voilà lâchés, déclassés, humiliés, jetés en pâture aux institutions de Bretton Woods, qui rêvaient depuis si longtemps de désintégrer la zone franc et sa monnaie coloniale.

Michel Roussin avait prévenu : la France ne fera plus les fins de mois de l'Afrique. Il était temps de s'ajuster. A Libreville, Abidjan, Dakar, Ouagadougou, on se pinçait pour le croire. Un gouvernement de cohabitation, gaulliste de surcroît – mais si peu –, enfin, un gouvernement balladurien prenait la lourde responsabilité de casser le CFA. La gauche n'aurait jamais osé. Aux experts du Trésor qui l'assaillaient de notes pro-dévaluation, Pierre Bérégovoy renvoyait ce message : *« Ne plus m'en parler. »* Jacques Foccart, conseiller du général de Gaulle pour les affaires africaines, eut beau mettre en garde son successeur à Matignon contre une dévaluation hasardeuse, *« l'ami de trente ans »* de Jacques Chirac n'en fit rien. Une page se tournait dans les relations France-Afrique.

« Bouche qui mange ne parle pas », dit le proverbe. Longtemps, la métropole et son empire avaient préservé une discrète « politique du ventre » qui permettait à chacun de manger : les entreprises françaises bénéficiaient de marchés privilégiés, chantiers, travaux publics, concessions pour la gestion de l'eau, de l'électricité, des mines et autres richesses. Les pays du champ, gouvernés par des fidèles, recevaient une aide publique au développement, substantielle, qui revenait par flux réguliers vers les partis au pouvoir (mais pas seulement eux) sous forme de valises bourrées de billets ou de simples comptes numérotés. Cette vision patrimoniale du couple franco-africain relevait davantage du marigot que de la diplomatie à toasts et citations dans le texte.

Œuvrait plutôt ici un univers souterrain de réseaux informels mais efficaces où se mêlaient agents de renseignement, militaires en retraite, émissaires plus ou moins accrédités de puissants chefs blancs ou tenus comme tels – Foccart, Pasqua, Mitterrand fils –, ambassadeurs en rupture de ban, francs-maçons, Corses spécialisés dans le jeu de hasard, pétroliers corsaires vendant au plus offrant or noir et poudre aux yeux. Depuis les années 60, ces réseaux prospéraient (*« tripotaient gentiment »*, selon l'expression de Guy Penne, conseiller de François Mitterrand pour les affaires africaines). A chaque naissance d'un « éléphant blanc » (construction somptuaire, inutile et coûteuse, très répandue en Afrique de l'Ouest), à chaque ouverture de route, de casino, de PMU, à chaque poignée de main d'un chef d'Etat pétrolier (du Gabon ou du Cameroun) avec un chef de bande français (gauche et droite confondues, à compter de 1981), l'Afrique devenait une affaire de fric. Ne pas oublier la petite phrase du président gabonais, Omar Bongo : *« La France sans l'Afrique est une voiture sans essence ; l'Afrique sans la France est une voiture sans chauffeur. »*

LE savait-il ? Edouard Balladur a enfreint le code de bonne conduite à deux reprises. En dévaluant le CFA de moitié, il tapait au portefeuille son futur adversaire à la présidentielle. La rente africaine de Jacques Chirac s'en trouvait fortement réduite pour le financement de la campagne de 1995. En nommant Philippe Jaffré à la tête d'Elf, le premier ministre de la deuxième cohabitation tarissait – ou détournait au profit de son camp ? – la manne pétrolière. Au vu de ces deux décisions, nombre d'observateurs africains comprirent qu'Edouard Balladur briguait l'Elysée... D'autant que son ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, réactivait ses propres réseaux de collecte (jeux de hasard, retours sur travaux publics réalisés au Gabon par le conseil général des Hauts-de-Seine, appui logistique pour la réélection d'Omar Bongo, etc.).

Rompu aux curiosités du jeu politique français, le président gabonais aime à répéter qu'il ne perd jamais au tiercé, puisqu'il mise sur tous les chevaux. Ainsi va le couple « françafrique » depuis l'ère des indépendances, un mélange de compromis et de services rendus, sur fonds d'intérêts bien compris. Loin de rebattre les cartes, la gauche, parvenue au pouvoir le 10 mai 1981, est entrée dans le jeu trouble des affaires à la petite semaine (incarné par Jean-Christophe Mitterrand et ses amis), des financements occultes, du « diviser pour mieux régner ». Aussi l'idée de réformer les structures de la coopération, de créer une grande agence de développement multilatérale ou de rendre plus transparente la politique africaine est-elle une risible chimère.

De rapport Jeanneney (1963) en rapport Hessel, Vivien ou Michaïlov (entre 1981 et 1994), nul n'est parvenu à moderniser, pour les assainir, les procédures d'intervention en Afrique. Aux débuts de la Ve République, Jacques Foccart régnait sur une équipe d'une centaine de personnes – dont plusieurs Africains – qui cultivait le lien privilégié entre la France et son ancien empire. Foccart recevait chaque jour les rapports du Sdece (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) consacrés au *« champ »*, et chaque jour il en rendait compte au général, n'omettant jamais de lui faire signer le moindre télégramme et recevoir le moindre visiteur d'importance ayant affaire avec l'Afrique. *« Vous me gaspillez ! Vous me dépensez en menue monnaie ! »*, protestait de Gaulle, tout en s'exécutant. Pour rien au monde il n'aurait coupé le fil.

Le sphinx des réseaux africains avait les mains libres. Assez pour couvrir l'empoisonnement à Genève de l'opposant Felix Moumié par un agent du Sdece, en 1957, ou pour organiser le pont aérien sur le Biafra, dix ans plus tard. Chassé par Giscard, « embauché » par Chirac pendant la première cohabitation avant de revenir par la grande porte à l'Elysée (précisément au 14, rue de l'Elysée) en 1995, Jacques Foccart aura incarné, jusqu'à sa mort, la pérennité d'une présence française en Afrique fondée sur la raison d'Etat et sur la prospérité des entreprises et l'assistance sociale aux présidents noirs et à leurs cliques (fournitures de visas, d'adresses de tailleurs, de bourses universitaires, etc.). A la fin de sa vie, il aura réussi à enrayer la réforme du ministère de la coopération (et son absorption par le Quai d'Orsay) voulue par Alain Juppé et Dominique de Villepin.

EXÉCUTANTS de moindre envergure, Guy Penne et Jean-Christophe Mitterrand, qui n'ont jamais caché leurs bonnes relations avec les « réseaux Foccart », creusèrent le même sillon, dans un style modeste pour le premier, débraillé pour le second. On prêta à ce dernier plus qu'il ne pouvait faire (notamment l'expédition de missiles vers l'Afrique du Sud). Mais, pour les générations montantes du continent, la France de cette fin de siècle, avec ses habitudes affairistes et mafieuses, sa non-diplomatie africaine, ses interventions militaires ou paramilitaires hasardeuses (y compris à l'époque de Valéry Giscard d'Estaing, avec l'opération « Crevette » menée par Bob Denard au Bénin ou celle du même Denard aux Comores), cette France était décidément bien encombrante, et décevante. Sans oublier ses conseillers si prévenants : l'avocat Vergès et le professeur Debbasch auprès de Gnassinbé Eyadéma, au Togo ; le général Jeannou Lacaze auprès de Mobutu, au Zaïre ; le colonel Jean-Claude Mantion, longtemps « proconsul » de Centrafrique aux côtés du président Kolingba ; l'ancien ambassadeur de France Yvon Omnes, devenu conseiller du président camerounais Paul Biya. La liste est longue.

Le 10 mai 1981 n'a pas porté de fruits en Afrique. Incarcéré dans une prison togolaise, le futur fondateur de l'hebdomadaire *L'Autre Afrique*, Jean-Baptiste Placca, sautait de joie dans sa cellule, espérant que ce changement en France annonçait la liberté pour son pays. Il a fallu déchanter. Mitterrand a conforté Eyadéma, et « Papamadit » a introduit au Togo son ami Jean-Pierre Fleury, patron d'Adefi International, une agence de communication qui filmait à l'occasion les manifestations d'opposants africains en France. Tout a continué. La Carrefour du développement, le Rwanda, la dévaluation du franc CFA, la restauration des dictateurs, jusqu'à l'intenable Mobutu, jusqu'à la percée si décriée, si redoutée, des Américains. Ont-ils gagné l'Afrique à mesure que la France la perdait ? Avant sa brutale disparition, en avril 1996, le secrétaire américain au commerce Ron Brown avait défini l'ambition de Washington : *« Le marché africain,* disait-il, *a un potentiel similaire à celui de l'Amérique latine il y a dix ans, ou de l'Asie il y a quinze ans. »*

Quand la France continue de regarder ce continent comme une chasse gardée peuplée d'assistés, les Etats-Unis voient, à tort ou à raison, un capitalisme émergent, sept cents millions de consommateurs. Déjà présents sur le pétrole du golfe de Guinée – et du Tchad –, les voici à l'affût des grandes privatisations. Une stratégie opportuniste où le calcul ne s'accompagne d'aucune stratégie globale d'entrisme. L'Amérique distingue sans état d'âme l'Afrique « utile » de l'Afrique « inutile ». L'intervention manquée en Somalie l'a dissuadée pour longtemps de jouer une partie plus ambitieuse de gendarme ou d'arbitre. Seule compte la rente, cette fameuse rente que la France croyait à jamais sienne. En dénonçant la présence américaine, elle ne fait qu'exprimer ses propres doutes.

DEPUIS 1994, le nombre des cadres expatriés a diminué de moitié (de dix mille à quelque cinq mille), mais près de sept cent cinquante filiales de grands groupes ont maintenu leur activité dans la zone franc.

D'après le Centre des investisseurs français en Afrique (CIAN), dirigé par l'ancien ministre Jean-Pierre Prouteau, *« le fonds de commerce de l'investissement ne bouge plus »*. Pas de recul. Pas d'avancée non plus. L'immobilisme, à l'image de la diplomatie (sauf une exception : les postes commerciaux des ambassades en Afrique devraient être réduits de 20 %, à la faveur d'un redéploiement vers l'Asie et l'Amérique du Sud).

Deux chiffres soulignent pourtant les enjeux : Paris demeure le premier partenaire bilatéral du continent avec 20 % du marché. L'excédent commercial France-Afrique présente un solde positif de 23,7 milliards de francs (à comparer avec les 26,3 milliards d'excédent dégagés auprès des autres pays membres de l'Union européenne, et surtout avec le déficit de 23 milliards de francs enregistré par les échanges franco-américains).

Pas à pas, Washington incite les pays du continent à conclure des accords de libre-échange plus vastes que les antiques conventions de Lomé, afin de favoriser l'entrée des produits *made in Africa* sur le marché intérieur des Etats-Unis. Une surenchère se prépare. La France connaît le terrain et les hommes. L'Amérique jouit désormais d'un avantage de taille : elle n'a sur ce continent aucun passé.

Eric Fottorino

FIN

Bibliographie

– *Foccart parle,* entretiens avec Philippe Gaillard, deux tomes, Fayard-Jeune Afrique, 1995 et 1997, Paris.
– *La Politique africaine de François Mitterrand,* Jean-François Bayart, Karthala, 1984 , Paris.
– La série des *Dossiers noirs de la politique africaine de la France,* Agir ici/Survie-L'Harmathan, Paris.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Restauration en Albanie

LES communistes sont revenus au pouvoir en Albanie. Dans ce petit Etat, le plus pauvre et le plus arriéré d'Europe, ils ont gagné des élections libres, pour la deuxième fois depuis la chute du mur de Berlin. Ils ont la majorité au Parlement et depuis le jeudi 24 juillet, ils occupent la présidence de la République et la direction du gouvernement. Il est vrai que, comme leurs homologues d'Europe centrale et balkanique, les communistes d'antan ont changé de nom pour devenir des « socialistes » acceptables dans les aréopages internationaux. Il est vrai aussi que leurs opposants, arrivés au pouvoir en 1992 sous la bannière de la démocratie, n'ont pas donné une image très flatteuse de leurs convictions « libérales ».

Sali Berisha, qui a démissionné mercredi de la présidence de la République, avait lui-même été naguère membre du Parti communiste. Comment en aurait-il été autrement dans un pays qui a vécu pendant quarante ans sous un régime où le dogmatisme marxiste-léniniste était défendu dans un splendide isolement contre tous les révisionnismes, yougoslave, soviétique et même maoïste ? Le ralliement à l'économie de marché s'est transformé en farce tragique. Quand les « pyramides financières » se sont effondrées, au début de cette année, la grande majorité de la population a perdu ses faibles économies. Les traditions tribales, bridées par le système communiste, ont pris le dessus sur des institutions étatiques faibles et corrompues. Les diverses mafias, souvent liées aux organisations criminelles de l'Italie voisine, ont fait la loi, tandis que la rue était livrée aux bandes armées.

Le retour au pouvoir des post-communistes permettra-t-il de rétablir l'ordre ? Sans doute représentent-ils la seule force organisée capable de restaurer un embryon d'Etat et de canaliser les querelles claniques, à défaut de les supprimer. Le nouveau premier ministre, Fatos Nano, qui a passé quelques années en prison sous Berisha pour détournement de fonds, est aujourd'hui accueilli par la famille sociale-démocrate européenne. Il peut aussi bien suivre l'exemple des post-communistes polonais ou hongrois, dont la conversion à la démocratie ne fait plus de doute, que devenir une sorte d'Iliescu albanais, perpétuant sous les apparences d'un régime parlementaire les pratiques sinistres du despotisme.

Le choix ne dépend pas seulement du nouveau pouvoir. Après quelques hésitations, les Européens sont heureusement intervenus pour mettre fin aux incidents armés qui ont tout de même fait 1 800 morts en six mois. La force internationale, commandée par les Italiens, doit partir à la mi-août, mais il faudra continuer à assister une police livrée aux clans. Il faudra aussi aider le nouveau pouvoir à organiser une activité économique qui ne soit pas totalement vouée à la spéculation. Pour que le pays des Aigles échappe à l'obscurantisme et à l'anarchie, la communauté internationale doit rester vigilante et disponible.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

35° à l'ombre de la statue de Bolivar

ON N'EST pas habitué aux cérémonies officielles, place de la Porte-Champerret. Bien que la statue de Simon Bolivar dresse là, entre deux cerisiers, son bronze équestre, les patrons et habitués des bistrots de l'endroit ne possèdent guère la biographie valeureuse du « Libertador » de l'Amérique latine. Mais si d'aventure l'on installe autour du monument les barrières du 14 juillet et si l'on dissimule aux fourches des branches des gueules de haut-parleurs, on est sûr de rassembler un bon public.

Et, comme il y avait hier cent soixante-quatre ans que naissait à Caracas Simon Bolivar, on ajouta même à cet appareil trois jeux de drapeaux, la musique de l'armée de l'air et une tribune aux harangues. La Ville de Paris avait rassemblé ses édiles et invité toute la colonie sud-américaine.

Les discours enflammés prononcés dans une ombre de 35° par un président, un ambassadeur et un ministre, tous en jaquette, firent l'admiration des badauds accoudés en manches de chemise aux barrières de l'enceinte provisoire. Un huissier à chaîne, chapeau au bras, transpirait à côté d'un brigadier trop ganté. Un parterre d'élégantes agitaient l'éventail, les paroles officielles et sonorisées jaillies des frondaisons chassaient sur l'assistance des rondes de bestioles ailées et mettaient au plus digne le moucheron à l'oreille.

Enfin, il fut donné d'ouïr pour la première fois un hymne à la nation hispano-américaine, qui fut qualifié de *« Marseillaise des peuples hispano-américains »*. Sur son socle, la statue de Bolivar vibrait dans un halo de lumière que reflétaient les cuivres des musiciens.

J.-M. Theolleyre
(26 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC** ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur Compuserve : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Pour la Cour suprême, comparaison n'est pas déraison

par Michel Rosenfeld

Le juge constitutionnel est au cœur des débats de société. L'exemple des Etats-Unis, où le contrôle de la loi par le juge remonte à deux cents ans, en est une illustration. Au-delà de cet exemple, quelles sont les conséquences de la mise en place de cours constitutionnelles partout dans le monde ? Plus précisément, quels enseignements les juges américains et européens peuvent-ils tirer de leurs expériences propres ?

Rappelons que, contrairement à la France, où le Conseil constitutionnel est le seul à pouvoir contrôler la loi, aux Etats-Unis, chaque individu peut invoquer l'inconstitutionnalité d'une loi qu'on lui oppose, devant n'importe quel tribunal. Tout juge américain (à de rares exceptions près) est juge constitutionnel. Si des tribunaux différents peuvent donc donner une interprétation divergente des mêmes règles constitutionnelles, l'unification du droit est assurée par la Cour suprême des Etats-Unis, qui se prononce en dernier lieu, à l'issue d'une succession de recours en appel. Ainsi, la question que la Cour doit trancher a déjà été largement débattue dans le public.

Chaque année, la Cour suprême, saisie de quelque 8 000 requêtes, en choisit une centaine (un peu plus de 1 %), en fonction de ce qu'elle estime important. Deux affaires jugées ces derniers mois reflètent les préoccupations du moment. Dans la première, la Cour a déclaré à l'unanimité que la Constitution des Etats-Unis ne garantissait pas de droit général à « l'assistance médicale au suicide ». Dans la seconde, par contre, à la suite de la plainte de Paula Jones accusant le président Clinton de harcèlement sexuel alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas, la Cour a décidé que la responsabilité civile d'un président des Etats-Unis pouvait être engagée pour des faits qu'il aurait commis avant son entrée en exercice, et a ainsi réaffirmé le principe qu'elle avait énoncé il y a presque deux cents ans : selon la Constitution, nul ne peut se situer au-dessus de la loi.

Au centre des grandes controverses éthiques et politiques, la Cour suprême a pu prendre, parfois, des positions qui ont nourri plus qu'elles n'ont apaisé les conflits. Par exemple, en 1857, dans l'affaire Deed Scott, la Cour a déclaré inconstitutionnelle une loi fédérale en faisant prévaloir le droit de propriété du maître sur la liberté de l'esclave. Sévèrement critiquée, à l'époque, par le président Lincoln, la décision de la Cour aurait, selon certains, accéléré le déclenchement de la guerre civile ! L'arrêt Brown, déclarant, en sens inverse, l'apartheid inconstitutionnel, en 1954, a déclenché un long et intense combat en faveur de l'intégration raciale.

Dans la période récente, la décision Roe contre Wade, de 1973, sur l'interruption volontaire de grossesse, est incontestablement celle qui a suscité le plus de controverses, et même des actes de violence. Néanmoins, malgré les pressions extérieures, y compris de la part de certains présidents des Etats-Unis, la Cour suprême a réaffirmé l'existence d'un droit constitutionnel à l'interruption volontaire de grossesse.

Parfaitement intégrée dans la société américaine, la justice constitutionnelle aux Etats-Unis est globalement demeurée à l'abri de l'influence étrangère... à l'exception de celle de l'Angleterre, laquelle est, en vérité, à l'origine du droit américain fondé sur la *« common law »*. Mais on assiste aujourd'hui – et cela n'est pas sans signification politique – à une ouverture certaine des Etats-Unis aux autres cultures juridiques du monde.

Le processus est progressif. A la fin de la dernière guerre mondiale, les autorités américaines se sont faites inspiratrices, voire « exportatrices », de Constitutions, influençant, par exemple, la rédaction des Constitutions du Japon, en 1947, et de l'Allemagne, en 1949.

La démarche a été poursuivie en 1989, mais sous une autre forme. Cette fois-ci, ce sont des juristes américains qui sont venus prêter leur concours aux pays d'Europe de l'Est pour les aider à jeter les bases de la démocratie constitutionnelle. Force est de constater, cependant, que les traditions juridiques de cette partie de l'Europe sont apparues peu compatibles avec le système américain. C'est la France, et surtout l'Allemagne, qui ont pu faire adopter par ces pays leurs modèles de cours constitutionnelles.

Une nouvelle évolution se dessine, qui conduit les juges et les juristes américains à se montrer davantage enclins à goûter les délices du droit comparé. Le souci que certains manifestent de suivre les évolutions de la justice constitutionnelle européenne est notoire.

D'une manière générale, il est vrai que la multiplication des cours constitutionnelles dans le monde donne lieu à un vaste mouvement d'échanges d'informations. Certaines cours n'hésitent pas à citer la jurisprudence de cours étrangères ou celle de la Cour européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Ainsi, par-delà la diversité des cours, se réalise un indéniable rapprochement de leurs façons de juger. Il y a même convergence entre les principes constitutionnels, dégagés, ici ou là, concernant les droits fondamentaux des citoyens.

> On assiste aujourd'hui – et cela n'est pas sans signification politique – à une ouverture certaine des Etats-Unis aux autres cultures juridiques du monde

Depuis peu, le juge américain a commencé, lui aussi, à tenir compte des enseignements livrés par les jurisprudences des cours autres qu'américaines. La preuve la plus claire en est la référence aux jurisprudences constitutionnelles étrangères faites par la Cour suprême lors de sa décision du 26 juin 1997 sur « l'assistance médicale au suicide ».

Cette évolution s'annonçait déjà, lors de deux manifestations récentes. L'une a réuni, en 1995, dans une faculté de droit de New York, des juges constitutionnels de sept pays (dont Ruth Ginsburg, de la Cour suprême des Etats-Unis, et Noëlle Lenoir, du Conseil constitutionnel), invités à discuter d'un cas concret fictif (l'exercice de la liberté religieuse à l'école). La seconde rencontre de juges et de professeurs de droit constitutionnel de pays divers (dont Stephen Breyer, de la Cour suprême des Etats-Unis) s'est tenue à Paris, au Sénat, en février dernier, pour évoquer les problèmes posés au juge lorsqu'il se prononce sur les pratiques de la biomédecine (des procréations artificielles à l'euthanasie). La conclusion de cette réunion confirme l'hypothèse d'un rapprochement des raisonnements utilisés par les juges et des principes constitutionnels affirmés par eux, même dans le cas où les solutions retenues sont opposées.

Le cas de la législation de l'euthanasie fournit un exemple frappant de ces rapprochements des raisonnements et des principes. Ainsi que le souligne la Cour suprême des Etats-Unis dans sa décision sur « l'assistance au suicide », l'euthanasie est constitutionnelle selon les Cours d'Australie et de Colombie, mais non selon la Cour suprême du Canada. Néanmoins, toutes ces juridictions sont unanimes quant à leur détermination d'aborder les problèmes difficiles soulevés par l'euthanasie, dans le cadre d'un équilibre entre la liberté de l'individu et la protection de la vie humaine. C'est ainsi que, malgré sa décision contre « l'assistance médicale », la Cour suprême des Etats-Unis a fortement soutenu l'importance de permettre à l'individu de mourir sans perdre sa dignité. De plus, certains juges, dont Stephen Breyer, ont précisé qu'il n'était pas exclu que, dans le futur, la Cour suprême reconnaisse un droit constitutionnel à l'euthanasie, dans la mesure où cette dernière serait nécessaire pour éviter des souffrances excessives subies par des malades sans espoir de survie.

Ces rencontres entre constitutionnalistes, auxquelles s'associent de plus en plus souvent les juges américains, annoncent une nouvelle vision du droit : un droit qui se mondialise, à l'instar de l'économie. Selon l'opinion dissidente d'un juge de la Cour suprême des Etats-Unis, formulée dans un arrêt rendu par cette cour en 1932, *« c'est un aspect heureux du système fédéral qu'un Etat courageux puisse seul, si ses citoyens le choisissent, servir de laboratoire, et essaie de nouvelles expériences économiques et sociales, sans risque pour le reste du pays »*. Ne peut-on transposer cette remarque à l'échelle de la planète, les laboratoires d'expériences étant alors les différents systèmes nationaux de droit constitutionnel, véritables points de rencontre des débats de société ?

Michel Rosenfeld *est professeur de droit constitutionnel à la Cardozo School of Law de New York.*

Van Gogh, ses experts, ses liquidateurs

Suite de la première page

Van Gogh favorise de tels soupçons. On lui doit plus de deux mille œuvres – huiles, dessins, aquarelles – réalisées sur une période très courte, ce qui exclut de pouvoir procéder à des datations stylistiques précises. Rien que pour la période auversoise, il aurait peint plus d'un tableau par jour pendant soixante-dix jours. De surcroît, le peintre a traité souvent à plusieurs reprises les mêmes motifs – on lui attribue une bonne vingtaine de jardins –, avec des titres similaires. Seul un inventaire rigoureux effectué juste après sa mort aurait pu mettre de l'ordre. Mais le seul capable de le dresser, son frère Théo, est mort quelques mois après Vincent. Une liste existe bien, mais elle est tragiquement lacunaire. Dates et dimensions des toiles manquent. Quelques années après la mort de Van Gogh, avec sa consécration, le marché de l'art a obscurci l'histoire de nombre de toiles, qui sont passées de marchand en marchand – prêts, dépôts, ventes, reprises – sans que l'on puisse savoir aujourd'hui de quelle peinture exacte il s'agissait.

Il n'est donc pas étonnant que plusieurs experts se soient plongés dans l'étude d'un des peintres les plus médiatiques au monde, à la cote vertigineuse. Cette « mise en examen » a largement dépassé le cercle des spécialistes, universitaires et conservateurs, pour devenir la « chose » d'amateurs, parfois pointus, qui ont multiplié les enquêtes, amassé des indices, rassemblé des kilos de photocopies, alerté la presse et les pouvoirs publics. Un site a même été ouvert sur Internet.

TROIS ARGUMENTS

Pourquoi tant d'acharnement ? Par passion pour Van Gogh – *« Je le connais bien, mon Vincent »*, dit un spécialiste. Par goût pour l'enquête. Mais aussi par plaisir de ferrailler contre l'« établissement » de l'art, dont les uns et les autres dénoncent l'arrogance et l'entêtement. Plus discrets, sont entrés dans le jeu des auteurs d'expositions et de catalogues. Mais ils se méfient les uns des autres, travaillent en solo, se détestent parfois, pris dans des jalousies et des recherches farouchement personnelles.

Tous avancent trois types d'arguments pour contester l'authenticité des œuvres : leur provenance, leur style, et la correspondance du peintre. Mais, hors quelques exceptions, ces experts ne sont d'accord sur rien, se contredisent, ne contestent pas les mêmes tableaux, tirent des conclusions différentes. Comment déduire une vérité d'argumentations dominées par le « possible » et le « probable» ? C'est la notion même d'expertise qui s'en trouve décrédibilisée.

Et quelle vérité ? Ces querelles peuvent distraire ou captiver un moment. Mais réduire le cas Van Gogh à de telles rumeurs, de telles affaires, c'est oublier l'essentiel. Ces controverses hermétiques n'apportent aucune information nouvelle sur ce qui importe d'abord : l'œuvre, le peintre. Elles ne font en rien progresser la connaissance intellectuelle et historique de Van Gogh, qui ne dépend pas de dix ou douze pastiches, mais de l'examen scientifique du corpus et de son analyse plastique, d'une étude renouvelée de la correspondance, d'une enquête sur les lectures poétiques et romanesques, les références esthétiques et morales d'un peintre très complexe, très cultivé, très curieux d'esprit – tout le contraire de l'épileptique génial et écumant de la légende. Ce travail, nécessaire, certains experts le font, mais il est oblitéré par les polémiques. Il est donc grand temps *« qu'un réexamen en profondeur »* de l'œuvre, comme le demande Martin Bailey dans *Le Journal des arts*, soit entrepris, et qu'un groupe de recherche, international et incontestable, soit mis en place pour mettre de l'ordre dans ce tintamare.

Car il y a pour tout dire plus choquant. Celui qu'Antonin Artaud avait nommé *« le suicidé de la société »* est devenu l'un des amuseurs favoris de ladite société de consommation et du spectacle associés. Qu'est-ce qui se perd ? La violence de la dénonciation, la puissance de la singularité, l'énergie de celui qui refuse les normes. La portée de son œuvre est réduite, son sens oublié. Ne restent que certificats, cautions bancaires, remises en cause, contre-expertises, une « actualité » de Van Gogh, mais la plus pauvre, la plus démunie d'idées et de portée. Vincent est plus célèbre que jamais, oui, mais à ses dépens.

Philippe Dagen et Michel Guerrin

AU COURRIER DU « MONDE »

L'INVENTION DU SCAPHANDRE AUTONOME

Cousteau n'a en aucun cas inventé le scaphandre autonome en 1943 comme on voudrait nous le faire croire. C'est en 1926 qu'un tel appareil, avec bouteille d'air comprimé portative donnant entière liberté au plongeur, a commencé de révolutionner la plongée sous-marine, grâce aux travaux réalisés par un homme à la carrière déjà exceptionnelle, le commandant Yves Le Prieur, né en 1885 et mort en 1963, sur le scaphandre de Fernez qui dépendait encore du pompage d'air à la surface.

Dès 1933, alors qu'il n'avait cessé d'améliorer ses travaux de 1926, Yves Le Prieur dotait son scaphandre autonome d'un masque étanche dans lequel arrivait l'air comprimé de la bouteille. En 1935 la marine l'adoptait officiellement sur tous ses batiments. Cette même année, Le Prieur fondait avec son ami Jean Painlevé le premier club de plongée sous-marine, à Paris et à Saint-Raphaël où il résidait.

C'est ainsi qu'en 1937 Cousteau (comme tant d'autres) y était initié à la plongée sous-marine avec le scaphandre autonome Le Prieur (à qui il devait son bonnet rouge d'initié !), ce dont Cousteau ne se cachait pas, au début du moins, comme l'un de ses premiers livres, *Par dix-huit mètres de fond* (Durel Ed., Paris 1946), en témoigne, dédié *« au commandant Yves Le Prieur, pionnier, maître et ami »*.

Anne Mesnard Le Prieur,
La Turballe
(Loire-Atlantique)

LUXE **Dans un long communiqué publié vendredi 25 juillet, les deux groupes agroalimentaires d'outre-Manche, Guinness et GrandMet, refusent tout compromis avec LVMH. Ils affirment que leur propre projet de fusion à deux au sein d'une nouvelle entité intitulée GMG Brands est meilleur pour leurs actionnaires. ● LVMH, qui possède 12,03 % du capital de Guinness et 11,03 % de celui de GrandMet, voudrait créer le premier groupe mondial de vins et spiritueux en rapprochant les marques des trois groupes. ● LE GROUPE FRANÇAIS prévoit par ailleurs de scinder les autres activités (bière, agroalimentaire, restauration rapide) des deux britanniques en trois entités indépendantes. ● GUINNESS ET GRANDMET jugent le projet *« inéquitable pour les autres actionnaires »*. ● BERNARD ARNAULT, le président de LVMH, a déjà engagé plus de 12 milliards de francs pour soutenir son projet.**

Guinness et GrandMet rejettent les propositions de fusion de LVMH

Les groupes britanniques d'agro-alimentaire estiment que leur projet de fusion à deux est meilleur pour leurs actionnaires. Bernard Arnault, PDG du groupe de luxe français, veut regrouper les différentes marques de champagne et de spiritueux

APRÈS avoir semblé faire des ouvertures de dialogue, les britanniques GrandMet et Guinness opposent une fin de non-recevoir aux propositions de fusion à trois que leur propose le groupe de luxe français LVMH. Dans un long communiqué publié vendredi 25 juillet, les deux groupes agro-alimentaires d'outre-Manche refusent tout compromis. Ils affirment que leur propre projet de fusion à deux au sein d'une nouvelle entité intitulée GMG Brands est meilleur pour leurs actionnaires. LVMH détenteur d'un accord avec Guinness de 12,03 % de son capital et de 11,03 % de GrandMet voudrait créer un grand groupe de vins et spiritueux en rapprochant les marques des trois groupes. Cette opération suppose de mettre à part, par scission, les autres activités des Britanniques. Trois sociétés différentes seraient créées à cet effet pour la bière, la restauration rapide et l'agro-alimentaire.

« Une scission détruirait plus de valeur (pour l'actionnaire) *qu'elle n'en créerait et nous ne pouvons admettre que LVMH prenne toute la valeur au détriment de nos autres actionnaires. La fusion GMG Brands est sur les rails et reste prévue pour janvier »*, indique le communiqué.

Faute d'entente, le conflit qui oppose LMVH et Guinness-GrandMet risque de se transformer en une grande bataille boursière en essayant de convaincre les actionnaires que le schéma présenté par son camp est le meilleur. La *« création de valeur »* ou gain potentiel pour l'actionnaire (*shareholders value*) devient le cœur du combat.

Pour GrandMet et Guinness, le doute n'exsite pas : leur projet de fusion de toutes les activités des deux groupes est le plus intéressant. Pour Bernard Arnault, PDG de LVMH, cette solution débouche sur un conglomérat qui sera décoté en Bourse (c'est la cas de tous les conglomérats) d'une valeur de 1,6 milliard de livres (16 milliards de francs), une somme perdue par les actionnaires.

Cette décote n'existe pas, soutiennent les deux groupes britanniques : Guinness et GrandMet ne formeraient pas un conglomérat mais un ensemble regroupant deux portefeuilles de marques connues dans l'alimentaire et les boissons. Une structure *« qui n'est pas très éloignée de LVMH »*, souligne une source proche des deux groupes. Les dirigeants de Guinness et GrandMet ajoutent qu'ils ne s'interdisent pas à revoir à tout moment leur périmètre si un métier ou une marque ne leur apporte pas satisfaction. De plus, ajoutent-ils, la scission proposée par M. Arnault *« loin de créer de la valeur, en détruirait »*. L'éclatement des deux groupes entraînerait un surcoût fiscal de 1,6 milliard de livres, lié notamment à des impositions aux Etats-Unis et à des pertes de crédit d'impôt en Grande-Bretagne.

UN ÉLÉMENT « DÉTERMINANT »

Si Guinness et GrandMet reconnaissent que le rapprochement de leurs spiritueux avec Moët-Hennessy peut être intéressant, il n'est pas un élément *« déterminant »* pour le succès de la fusion. Si LVMH apportait à GMG Brands les 66 % qu'il détient dans les champagne Moët-Hennessy (Guinness possède les 33,3 % restants), le gain pour les actionnaires britanniques *« n'équivaut à 10 % du bénéfice opérationnel de GMG Brands »*, écrivent les deux groupes. Ils constatent aussi que l'essentiel de la croissance de Guinness, notamment en Asie, a été réalisé grace à des produits qui figurent pas dans l'accord passé entre le groupe et LVMH. Compte tenu de ces chiffres, l'association de Moët-Hennessy avec Guinness et GrandMet ne justifie pas de remettre en cause le projet de création de GMG Brands qui s'est traduit déjà par une hausse de 20 % des actions des deux groupes en bourse.

George Bull et Tony Greener, présidents de GrandMet et Guinness, veulent toutefois laisser la porte ouverte. Ils se disent prêts à discuter mais à condition *« que l'opération crée de la valeur et que celle-ci soit équitablement distribuée à tous les actionnaires »*.

LVMH, dans ses projets, s'attribuait 35 % du nouveau groupe de spiritueux en contrepartie de l'apport de ses 66 % dans Moët-Hennessy, de 12 % dans Guinness et 11,06 % dans GrandMet. Cette fraction est jugée exhorbitante par les deux Britanniques. Ils jugent qu'elle désigne LVMH comme unique bénéficiaire de l'opération. Selon eux, les termes proposés par Bernard Arnault impliquent que le groupe français surestime on apport de 50 % et ceci pour devenir l'actionnaire de référence du nouvel ensemble. *« Ce serait une grande première dans l'histoire des affaires »*, ironise un banquier londonien.

M. Arnault a entrepris de convaincre les actionnaires britanniques notamment les institutionnels. A la City, jeudi 24 juillet, il s'est dit prêt à discuter du pourcentage que LVMH pourrait détenir dans la nouvelle entité. en revanche. Mais il refuse de réviser l'architecture de son projet. Lançant une vaste *« offensive de charme »*, selon la presse anglaise, il a affûté ses arguments et ses chiffres pour tenter de convaincre des investisseurs qui le connaissent mal.

« ESTIMATIONS GÉNÉREUSES »

Selon les estimations de LVMH, une fusion de Moët-Hennessy avec les activités « vins et spiritueux » de GrandMet et Guinness permettrait de réaliser 65 millions de livres (700 millions de francs) d'économies qui s'ajouteraient aux 175 millions de livres d'économies déjà identifiées par GrandMet et Guinness dans leur projet de rapprochement. L'essentiel proviendrait des réductions de coûts dans l'intégration des réseaux de distribution et de la diminution des frais de siège.

En outre, souligne LVMH, le nouveau groupe pourra tirer profit de sa première place mondiale sur cinq des six grandes catégories d'alcools pour attaquer de nouveaux marchés. *« Un montant au moins égal* [65 millions de livres] *de profits opérationnels annuels sera obtenu par la mise en commun des marques de luxe de Moët-Hennessy avec celles de GrandMet et Guinnes et un marketing commun. »*

Guinness et GrandMet jugent les estimations données par LVMH *« très généreuses »*. Disant refuser toute polémique, ils assurent que, de toute façon, des réductions de coûts peuvent être obtenues sans lancer une opération aussi chère que celle prévue par LVMH.

LVMH, vendredi matin, se refusait à faire le moindre commentaire sur le communiqué de Guinness et GrandMet. La réponse des deux groupes, toutefois, laisse très peu de compromis. Bernard Arnault, qui a déjà engagé plus de 12 milliards de francs pour s'opposer à la fusion des deux groupes britanniques, ne devrait pas en rester là. Jeudi 24 juillet, le groupe a continué à vendre du Guinness pour se renforcer dans Grandmet. Une nouvelle phase de la bataille boursière s'engage.

Martine Orange

LVMH
PDG : **Bernard Arnault**
SIÈGE SOCIAL : **France**
EFFECTIFS : **20 486**

PRINCIPALES MARQUES :
- Moët & Chandon
- Hennessy
- Louis Vuitton
- Dior
- Givenchy
- Lanvin

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS
Chiffre d'affaires : **31,1 milliards de FF**
Résultat net : **4,5 milliards de FF**

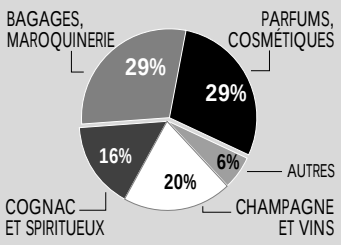

GUINNESS
PDG : **Anthony Greener**
SIÈGE SOCIAL : **Grande-Bretagne**
EFFECTIFS : **20 500**

PRINCIPALES MARQUES :
- Gordon's
- Guinness
- Johnie Walker
- Dewar's
- Tanqueray
- Pimm's

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS
Chiffre d'affaires : **48,7 milliards de FF**
Résultat net : **7,05 milliards de FF**

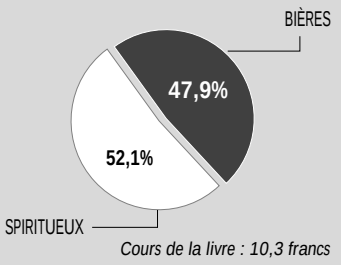

Cours de la livre : 10,3 francs

GRAND METROPOLITAN
PDG : **George Bull**
SIÈGE SOCIAL : **Grande-Bretagne**
EFFECTIFS : **66 000**

PRINCIPALES MARQUES :
- Smirnoff
- J&B
- Pillsbury
- Häagen-Dazs
- Burger King
- Géant Vert

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS
Chiffre d'affaires : **91,7 milliards de FF**
Résultat net : **6,7 milliards de FF**

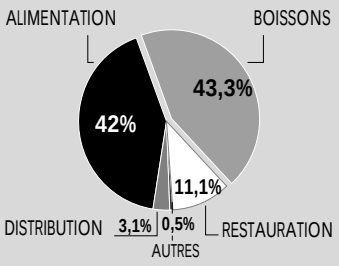

L'Espagne va privatiser la compagnie d'électricité Endesa

MADRID
de notre correspondante

C'est décidé, le conseil consultatif des privatisations a donné son accord mercredi 23 juillet et le conseil des ministres, jeudi : Endesa, le groupe semi-public de l'électricité espagnole, un des plus rentables, à la fois leader dans la production et la distribution sera privatisé. L'opération se déroulera en deux tranches, une à la rentrée en octobre, l'autre courant 1998. La première portera sur un minimum de 25 % du capital du groupe et un maximum de 35 %.

Contrôlé à 66,9 % par l'Etat, Endesa a déjà plus de 30 % de son capital déjà coté en Bourse. Un noyau dur d'actionnaires regroupe les entités bancaires Banco de Santander, BCH (Banco Central Hispano) et Argentaria. Particulièrement actif, le groupe dégage un bénéfice net consolidé d'environ 165 milliards de pesetas (6,6 milliards de francs). Il est associé avec la STET, les télécoms italiennes gagnantes de la privatisation de Retevision (l'équivalent du TDF français), qui deviendra le futur deuxième opérateur de téléphonie de base. La privatisation d'Endesa, va sans doute donner lieu, au mois d'octobre, à l'une des opérations de privatisation les plus importantes effectuées jusqu'ici en Espagne. L'offre publique de vente (OPV) pourra rapporter, selon les estimations du gouvernement, entre *« 750 milliards et 1 100 milliards de pesetas »* (30 et 44 milliards de francs).

D'après le ministre de l'énergie, M. Josep Piqué, 60 % des actions seront destinées aux particuliers et 40 % environ aux investisseurs institutionnels (dont 30 % réservées aux investisseurs étrangers et 10 % aux investisseurs espagnols).

En mettant 25 à 35 % des actions d'Endesa sur le marché, le gouvernement de José Maria Aznar poursuit ses grandes opérations de privatisations *« stratégiques »*, destinées surtout aux petits porteurs, ce qui lui permet de garder un certain contrôle. Avant Endesa, les deux plus importantes privatisations avaient été celle de la compagnie de télécommunications Telefonica (pour plus de 600 milliards de pesetas) et celle du complexe pétrolier Repsol (pour environ 180 milliards de pesetas).

Marie-Claude Decamps

Philips récolte le fruit financier de ses désinvestissements

LE GROUPE d'électronique néerlandais Philips a bouclé la première moitié de l'exercice 1997 sur un bénéfice net de 1,6 milliard de florins (4,8 milliards de francs), contre 236 millions de florins un an plus tôt. Ces résultats, présentés jeudi 24 juillet, tiennent pour une part à un profit exceptionnel de 481 millions de florins, lié à la vente d'actions d'ASM Lithography (équipements pour la fabrication de circuits intégrés) et à la sortie du capital du fabricant danois d'électronique grand public Bang & Olufsen. Philips, par ailleurs, ne consolide plus les résultats du groupe allemand d'électronique de loisirs Grundig *(Le Monde* du 22 juillet).

La politique de désinvestissements engagée depuis octobre 1996 par le nouveau PDG, Cor Boonstra, n'explique pas tout. Les mesures de restructuration ont également joué. En témoigne le résultat d'exploitation, qui, fin juin 1997, s'établit à 1,99 milliard de florins, contre 1,2 milliard un an plus tôt. Toutes les activités sont désormais bénéficiaires. La division grand public (téléviseurs, hi-fi...), cœur d'activité de Philips, revendique ainsi 268 millions de florins de bénéfice opérationnel fin juin 1997, contre 92 millions de pertes fin juin 1996.

CONCURRENCE JAPONAISE

Pour autant, la croissance des ventes du groupe s'est ralentie à 4 % au premier semestre 1997 (à 33,38 milliards de florins). Elle était de 7 % sur la même période en 1996. Philips incrimine la faiblesse de la demande mondiale en téléviseurs, mais aussi le ralentissement de sa progression en Asie, où il doit faire face à des concurrents japonais favorisés par la valeur du yen. Le groupe met aussi en exergue l'effet des baisses de prix (– 6 % sur les six premiers mois de 1997, contre – 4 % seulement au premier semestre 1996).

« Les performances sont satisfaisantes, mais nous devons faire plus encore », indique la direction de Philips, qui explique que toutes les unités ont remis des plans stratégiques pour les cinq prochaines années. Des décisions seront prises début 1998, la direction de Philips se déclarant, par exemple, prête *« à affronter la question »* d'une partition du groupe en filiales indépendantes cotées en Bourse.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **ENI : le ministère italien du Trésor** a indiqué le 24 juillet que sa participation dans le capital du groupe énergétique est tombée à 51,5 % à l'issue de la troisième tranche de privatisation. La vente de 17,6 % du capital a généré 13 300 milliards de lires (45,8 milliards de francs).

■ **ICI : la hausse de la monnaie britannique a pesé** pour 90 millions de livres (900 millions de francs) sur les bénéfices semestriels du chimiste anglais. Le résultat avant impôt a reculé de 56 % à 160 millions de livres également à cause de la faiblesse des prix du polyester et de la chimie de base, a expliqué, le 24 juillet, Ronald Hampel président d'ICI, qui vient de réorienter le groupe vers la chimie de spécialités.

■ **RHÔNE-POULENC : « Le second trimestre** *confirme la poursuite de la croissance des résultats et nous maintenons notre objectif de progression de 20 % du bénéfice net par action en 1997, hors élément exceptionnels »,* a déclaré le président de Rhône-Poulenc Jean-René Fourtou, le 25 juillet lors de la publication des comptes semestriels. Le bénéfice net du groupe pharmacien et chimiste a progressé de 14 % à 1,6 milliard de francs.

■ **DIGITAL EQUIPMENT : le groupe informatique américain** a annoncé le 24 juillet avoir clos, fin juin, l'exercice 1996-1997 sur un bénéfice de 141 millions de dollars, contre une perte de 112 millions un an plus tôt.

■ **CISI : le groupe de services informatiques,** ex-filiale du CEA-Industrie rachetée par la Compagnie des signaux, a annoncé, le 24 juillet, 163 suppressions de postes sur 1 900 en France.

■ **MICROSOFT : les coûts de vente et de marketing** vont augmenter plus vite que le chiffre d'affaires et pèseront sur les résultats, a prévenu jeudi 24 juillet le fabricant américain de logiciels.

■ **NTT : l'opérateur japonais** a reçu jeudi 24 juillet une licence lui permettant d'offrir des services téléphoniques internationaux en concurrence avec KDD et Japan Telecom.

Compagnie Nationale de Navigation

LA COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION (CNN) RENFORCE SES CAPACITÉS DE STOCKAGE PÉTROLIER

La Compagnie Nationale de Navigation (Groupe Worms & Cie) a signé avec Esys-Montenay, filiale de la Générale des Eaux, l'acquisition de 37 % de la Compagnie Générale Européenne de Stockage (CGES), propriétaire à 100 % de la Compagnie Industrielle Maritime (CIM).

Après le recentrage des activités de la CNN opéré depuis deux ans, cette acquisition a pour objectif la constitution d'un pôle de stockage et de logistique pétrolier à terre, dont l'activité et les résultats sont récurrents.

L'ensemble CGES-CIM, entreprise indépendante de stockage pétrolier, exploite, dans le cadre d'une concession du Port Autonome du Havre, des centres de stockage à Antifer ainsi que des stockages de produits raffinés en pleine propriété en région parisienne et au Havre.

La CNN détient déjà 50 % de la SPD qui possède un centre de stockage à La Pallice et 31 % de la SFDM (pipe-line Donges-Melun-Metz).

■ **LA BOURSE DE TOKYO a fini en hausse de 0,51 % vendredi. L'indice Nikkei a gagné 103,31 points, à 20 389,54 points, soutenu par le nouveau record de Wall Street.**

■ **LE DOLLAR était en hausse vendredi, à 6,1925 francs, 1,8371 mark et 116,58 yens, contre respectivement 6,1662 francs, 1,8290 mark et 115,88 yens jeudi soir.**

■ **WALL STREET a battu jeudi 25 juillet son 35e record de l'année et son troisième consécutif cette semaine. L'indice Dow Jones a gagné 28,57 points (+ 0,35 %), à 8 116,93.**

■ **OTTMAR ISSING, le chef économiste de la Bundesbank, a indiqué lors d'une interview être *« préoccupé »* par *« la rapidité et l'ampleur de l'affaiblissement »* du mark.**

■ **LES PRIX DU ZINC et de l'aluminium ont poursuivi leur ascension jeudi 24 juillet sur le London Metal Exchange (LME), poussés par la baisse continue des stocks.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture	CAC 40 ↗ 1 mois	CAC 40 ↗ 1 an	MIDCAC ↗ 1 mois	NEW YORK ↘ DOW JONES	LONDRES ↘ FT 100	MILAN → MIB 30	FRANCFORT ↘ DAX 30

Forte hausse à Paris

LA BOURSE de Paris a entamé la séance du vendredi 25 juillet sur une hausse sensible de 1,29 % de l'indice CAC 40. Quelques minutes plus tard, le CAC 40 progressait de 1,34 % à 3 013,47 points.

Jeudi, Paris avait évolué de manière erratique tout au long de la journée, marquée par le terme du mois boursier de juillet. Le marché avait enregistré à la fois des reculs consécutifs à des prises de bénéfice et de petites hausses grâce à la poursuite des réallocations de portefeuilles liées au remboursement de l'emprunt Balladur. En hausse de 0,38 % à l'ouverture, après ses nouveaux sommets atteints mercredi, l'indice CAC 40 avait finalement terminé sur une baisse de 1 % à 2 973,53 points. Le terme de juillet s'est soldé par un gain de 7,65 %. Les volumes sont restés élevés pour la saison, avec environ 12 milliards de francs de titres échangés.

A l'ouverture, Paris avait testé en vain le seuil technique des 3 030 points avant de retomber. En cours de journée, sous la pression de la baisse des Bourses européennes puis de celle de Wall Street, Paris a finalement pris le chemin de la consolidation et pourrait bien poursuivre vendredi jusqu'à des niveaux de 2 950 points, expliquait un boursier d'une grande banque parisienne.

Indice CAC 40 sur un an

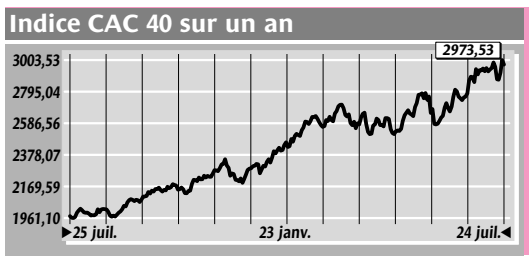

CAC 40/5 jours

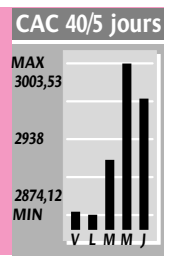

Peugeot, valeur du jour

L'ACTION Peugeot a enregistré une hausse étonnante de 5,2 % jeudi 24 juillet à la Bourse de Paris, quand, dans le même temps, l'indice CAC 40 cédait 1 %. La valeur a atteint 648 francs dans un marché de 317 000 titres. Les analystes étaient partagés sur les raisons de cette brusque envolée. Les spécialistes estiment pour la plupart que le constructeur automobile bénéficie des retombées de la hausse de la livre sterling face au franc. Elle a dépassé les 10,30 francs. Le groupe Peugeot réalise 12 % de ses ventes au Royaume-Uni. Depuis le début de l'année, la valeur a gagné un peu moins de 11 %.

Peugeot sur 1 mois

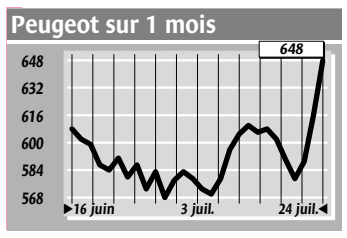

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

	Cours au 25/07	Var. % 24/07	Var. % 31/12
HAUSSES, 10h15			
DMC (Dollfus Mi)	100,90	+12,11	−19,79
Olipar	77,10	+7,08	−6,77
Intertechnique	1454	+5,28	+87,61
Cipe France Ly #	735	+5,15	+18,93
Salvepar (Ny)	464,80	+4,92	+16,08
Rue Imperiale(Ly)	5450	+4,80	+6,86
Peugeot	677	+4,47	+15,92
Eurotunnel	7,20	+4,34	+5,10
Euro Disney	9,10	+4	−11,65
Elf Gabon	1289	+3,95	−2,71
BAISSES, 10h15			
Cred.Fon.France	60	−3,22	−11,11
Bazar Hot. Ville	555	−2,63	+25,02
Galeries Lafayette	2411	−2,58	+30,60
Christian Dalloz	2325	−1,89	+25,60
Labinal	1460	−1,88	+47,32
Axime	670	−1,75	+11,66
Union Assur.Fdal	650	−1,51	+1,56
Ciments Francais	195,90	−1,50	+35,10
UIS	202	−1,46	+15,42
Dynaction	139	−1,41	+13,84

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	25/07 Titres échangés	Capitalisation en F
SÉANCE, 10h15		
Schneider SA	160853	57182212,80
Peugeot	71076	48549787
Alcatel Alsthom	56355	45048932
Usinor	284559	35146563,70
Carrefour	6494	27301699
Eaux (Gle des)	32084	23941587
Elf Aquitaine	29182	19550461
B.N.P.	72129	19337213,70
AGF-Ass.Gen.France	89495	19240239,90
L'Oreal	7114	17834639

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 25/07	Var. % 24/07	Var. % 31/12
HAUSSES, 10h15			
Jet Multimedia	734	+4,85	+15,59
Digigram	282,50	+4,43	....
ICBT Groupe #	242,90	+3,80	+20,24
Com 1(B)#	199,90	+2,51	−32,91
Dauphin OTA	430	+2,13	+33,54
BAISSES, 10h15			
Guy Degrenne	206	−3,73	....
But S.A.	305	−1,61	....
CEGEDIM #	680	−1,59	+41,66
EXEL Industries	335	−1,47	....
Decan Gpe nom.CB#	681	−1,44	+70,25

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	24/07	23/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2028,80	2045,43	−0,81
Ind. gén. SBF 250	1940,90	1953,40	−0,64
Ind. Second Marché	1904,22	1904,23	....
Indice MidCac	1610,69	1606,20	+0,28
Valeurs indus.	2248,38	2264,78	−0,72
1 - Energie	2568,46	2607,85	−1,51
2 - Produits de base	2205,70	2176,06	+1,36
3 - Construction	1813,38	1830	−0,91
4 - Biens d'équip.	1610,84	1613,94	−0,19
5 - Automobile	2381,24	2353,96	+1,16
6 - Biens consom.	3764,11	3826,07	−1,62
7 - Indus. agro-alim.	1827,45	1845,31	−0,97
Services	2167,48	2177,84	−0,48
8 - Distribution	4280,73	4346,53	−1,51
9 - Autres services	1359,95	1355,79	+0,31
Sociétés financières	1376,66	1385,20	−0,62
10 - Immobilier	760,05	764,15	−0,54
11 - Services financ.	1356,99	1372,01	−1,10
12 - Sociétés invest.	1907,87	1892,21	+0,83

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

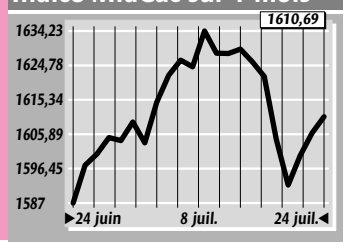

Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé en léger progrès vendredi 25 juillet, grâce à l'avance de certaines valeurs vedettes dopées par le nouveau record atteint par Wall Street la veille. Le Nikkei 225 a fini la journée sur un gain de 103,31 points (soit 0,51 %), à 20 389,54 points. Mais le nombre de titres en hausse est resté relativement limité. *« Ce qui a manqué au Nikkei 225, pour progresser davantage, c'est une hausse de certains secteurs qui auraient pu profiter de l'avance des valeurs de la technologie »*, a observé Kenji Karikomi, de Daiwa Securities.

La veille, Wall Street avait battu son trente-cinquième record depuis le début de l'année et son troisième consécutif cette semaine, à l'issue d'une séance en dents de scie, marquée alternativement par l'euphorie à la suite de bons résultats des sociétés et des vagues de prises de bénéfice. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 28,57 points (+ 0,35 %), à 8 116,93. Le principal baromètre de Wall Street a perdu jusqu'à 95 points dans le courant de la journée, sous l'effet de ventes bénéficiaires, avant de remonter la pente grâce à une chasse aux bonnes affaires.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/07	Cours au 23/07	Var. en %
Paris CAC 40	3010,07	3003,53	+0,22
New-York/DJ indus.	8053,52	8088,36	−0,43
Tokyo/Nikkeï	20286,20	20130,50	+0,77
Londres/FT100	4885	4874,50	+0,21
Francfort/Dax 30	4335,74	4406,09	−1,62
Frankfort/Commer.	1449,63	1467,25	−1,22
Bruxelles/Bel 20	3178,76	3178,76	....
Bruxelles/Général	2575,61	2601,56	−1,01
Milan/MIB 30	1126	1126	....
Amsterdam/Gé. Cbs	659,50	666	−0,99
Madrid/Ibex 35	604,89	612,76	−1,30
Stockholm/Affarsal	2605,13	2605,13	....
Londres FT30	3070,80	3076,80	−0,20
Hong Kong/Hang S.	15709,20	15738,80	−0,19
Singapour/Strait t	1981,28	1974,69	+0,33

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/07	23/07
Alcoa	84,06	85
Allied Signal	92,62	92,18
American Express	78,50	79,06
AT & T	35,50	35,68
Boeing Co	59,43	59,18
Caterpillar Inc.	54,93	55,68
Chevron Corp.	76,37	76,75
Coca-Cola Co	70	69,06
Disney Corp.	78,62	77,93
Du Pont Nemours&Co	66,43	67,62
Eastman Kodak Co	67,93	68,68
Exxon Corp.	61,56	61,43
Gén. Motors Corp.H	58,56	59
Gén. Electric Co	71,68	72,18
Goodyear T & Rubbe	63,31	63,50
Hewlett-Packard	65	65,81
IBM	107,56	105,18
Intl Paper	59,37	59,62
J.P. Morgan Co	108,62	107,75
Johnson & Johnson	61,68	62,62
Mc Donalds Corp.	52	51,81
Merck & Co.Inc.	103,93	104,56
Minnesota Mng.&Mfg	95,50	98,43
Philip Moris	43,75	42,68
Procter & Gamble C	153,43	152
Sears Roebuck & Co	61,18	59,62
Travelers	69,62	68,31
Union Carb.	52,43	52,75
Utd Technol	85,62	85,62
Wal-Mart Stores	37	36,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/07	23/07
Allied Lyons	4,58	4,56
Barclays Bank	12,62	13,07
B.A.T. industries	5,34	5,37
British Aerospace	13,27	13,33
British Airways	6,34	6,38
British Petroleum	8,24	8,27
British Telecom	4,23	4,30
B.T.R.	1,95	1,95
Cadbury Schweppes	5,86	5,88
Eurotunnel	0,67	0,68
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	13,52	13,62
Granada Group Plc	7,84	7,75
Grand Metropolitan	6,24	6,13
Guinness	6,03	5,98
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,12	6,10
H.S.B.C.	20,23	20,22
Impérial Chemical	9,11	9,37
Legal & Gen. Grp	4,28	4,25
Lloyds TSB	6,60	6,82
Marks and Spencer	5,90	5,93
National Westminst	8,49	8,70
Peninsular Orienta	6,23	6,38
Reuters	6,21	5,97
Saatchi and Saatch	1,35	1,33
Shell Transport	4,36	4,38
Tate and Lyle	4,25	4,29
Univeler Ltd	17,27	17,31
Zeneca	20,52	20,82

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	24/07	23/07
Allianz Holding N	470	493
Basf AG	71,20	71,20
Bayer AG	75,70	77,75
Bay hyp&Wechselbk	75,40	79,60
Bayer Vereinsbank	102,50	115
BMW	1497	1499
Commerzbank	62	65
Daimler-Benz AG	148	148,50
Degussa	96,80	95
Deutsche Bank AG	119	126
Deutsche Telekom	43,20	43,70
Dresdner BK AG FR	83	83,80
Henkel VZ	104,20	102,80
Hoechst AG	86	88
Karstadt AG	666	688,50
Linde AG	1295	1375
DT. Lufthansa AG	36,30	35,65
Man AG	560	563
Mannesmann AG	801	807
Metro	95,90	218
Muench Rue N	6500	6680
Preussag AG	568	565
Rwe	77,60	78,20
Sap VZ	446,50	443,30
Schering AG	196,20	200,50
Siemens AG	120,80	120,15
Thyssen	423	418
Veba AG	102,60	101,30
Viag	773	774
Volkswagen VZ	1025	1025

New York. Dow Jones sur 3 mois

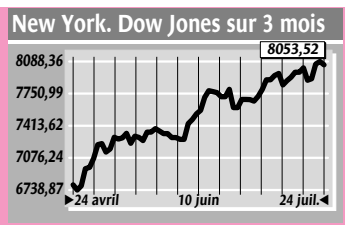

Londres. FT100 sur 3 mois

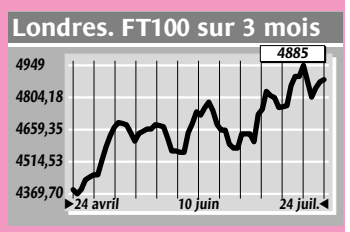

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour	PARIS → OAT 10 ans	NEW YORK ↗ Jour le jour	NEW YORK ↗ Bonds 10 ans	FRANCFORT ↗ Jour le jour	FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse sensible, vendredi 25 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 32 centièmes, à 130,46 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,46 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance sur une note stable, en l'absence de nouvelles économiques majeures. Le taux de l'emprunt à trente ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, s'était inscrit à 6,43 % en clôture. La Bundesbank avait par ailleurs choisi de ne pas modifier ses taux directeurs. Elle avait reconduit pour deux semaines le taux des prises en pension hebdomadaire au niveau de 3 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

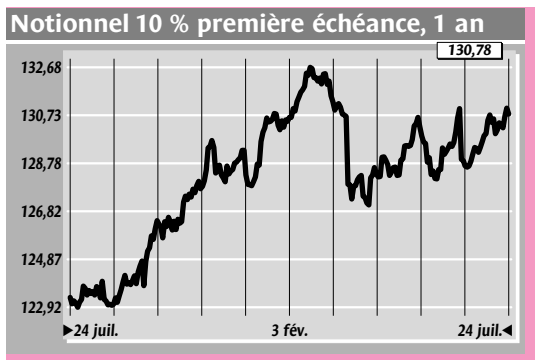

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,35	6,18	1,70
Allemagne	2,97	5,50	6,32	1,80
Grande-Bretagne	6,81	6,86	NC	2,80
Italie	6,94	6,31	7,07	2,60
Japon	0,52	2,49	NC	0,50
Etats-Unis	5,50	6,15	6,43	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/07	Taux au 23/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 24/07	Vente 24/07	Achat 23/07	Vente 23/07
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,24	3,39	3,22	3,34
3 mois	3,24	3,36	3,26	3,38
6 mois	3,34	3,44	3,32	3,42
1 an	3,44	3,56	3,42	3,54
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3340	....	3,3379	....
Pibor Francs 3 mois	3,3750	....	3,3750	....
Pibor Francs 6 mois	3,4375	....	3,4336	....
Pibor Francs 9 mois	3,5000	....	3,4688	....
Pibor Francs 12 mois	3,5625	....	3,5332	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2500	....	4,2396	....
Pibor Écu 6 mois	4,2969	....	4,2865	....
Pibor Écu 12 mois	4,3646	....	4,3490	....

MATIF

Échéances 24/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	170958	130,78	131,16	130,66	130,92
Déc. 97	2042	99,96	100,02	99,74	99,74
Mars 98	2	99,14	99,14	99,14	99,14
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	23529	96,52	96,57	96,52	96,55
Déc. 97	15308	96,41	96,49	96,41	96,48
Mars 98	11067	96,32	96,42	96,32	96,40
Juin 98	8475	96,21	96,32	96,20	96,30
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	2066	97,68	98	97,68	97,86

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	18524	2979	3034	2975	3020
Août 97	2469	2990	3040	2990	3033
Sept. 97	1284	2998	3050	2998	3041
Déc. 97	....	....	....	....	....

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,1860	US/DM ↗ 1,8345	US/¥ ↗ 116,0000	DM/F ↘ 3,3697	£/F ↗ 10,3740

Le dollar poursuit son ascension

LE DOLLAR continuait à s'apprécier vendredi 25 juillet dans la matinée, notamment face aux devises européennes. Il s'échangeait à 6,1925 francs, 1,8371 deutschemark et 116,58 yens, contre respectivement 6,1662 francs, 1,8290 mark et 115,88 yens dans les échanges interbancaires de jeudi soir. Dans un entretien diffusé jeudi soir par une chaîne de télévision allemande, Ottmar Issing, le chef économiste de la Bundesbank, s'est déclaré *« préoccupé »* par la dépréciation du mark. *« Je ne fais pas partie de ceux qui ne sont pas préoccupés »* par *« la rapidité et l'ampleur de l'affaiblissement »* du mark. C'est pourquoi la Bundesbank va continuer à *« observer de près et avant tout la valeur »* de sa devise, a-t-il ajouté.

Dans la foulée du billet vert, la livre s'échangait vendredi matin à 10,3480 francs, en hausse par rapport aux échanges interbancaires de jeudi à 10,3210 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/07	% 23/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,9700	−0,04	326	350
Écu	6,6785	−0,07	....	....
États-Unis (1 usd)	6,1860	+0,34	5,8600	6,4600
Belgique (100 F)	16,3195	−0,05	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,2300	−0,04	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4660	−0,06	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,5200	−0,03	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,1375	+0,21	8,7000	9,5400
Gde-Bretagne (1 L)	10,3740	+0,06	9,9500	10,8000
Grèce (100 drach.)	2,1580	−0,09	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,6500	−0,06	74,1000	84,1000
Suisse (100 F)	415,5300	−0,02	398	422
Norvège (100 k)	82,1000	+0,12	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,8900	−0,05	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0010	−0,11	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3400	....	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,4794	+0,01	4,1800	4,7800
Japon (100 yens)	5,3489	−0,09	5,1200	5,4700
Finlande (mark)	114,4900	−0,12	109	120

PARITES DU DOLLAR	25/07	24/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8345	1,8259	+0,47
TOKYO : USD/Yens	116	115,6600	+0,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,1510	6,1500	6,1328	6,1308
Yen (100)	5,3104	5,3072	5,3204	5,3173
Deutschemark	3,3722	3,3717	3,3700	3,3695
Franc Suisse	4,1463	4,1442	4,1365	4,1324
Lire ital. (1000)	3,4672	3,4637	3,4690	3,4655
Livre sterling	10,2912	10,2883	10,3007	10,2912
Peseta (100)	4,0051	4,0005	4,0039	3,9987
Franc Belge (100)	16,337	16,317	16,317	16,307

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,32	3,40
Eurodollar	5,50	5,56	5,69
Eurolivre	6,81	6,94	7,13
Eurodeutschemark	3,05	3,12	3,19

L'OR

	cours 24/07	cours 23/07
Or fin (k. barre)	63900	63900
Or fin (en lingot)	63750	63950
Once d'Or Londres	324,90	321,95
Pièce française(20f)	369	367
Pièce suisse (20f)	370	367
Pièce Union lat(20f)	370	367
Pièce 20 dollars us	2480	2500
Pièce 10 dollars us	1385	1385
Pièce 50 pesos mex.	2390	2375

LE PÉTROLE

En dollars	cours 25/07	cours 24/07
Brent (Londres)	18,43	18,42
WTI (New York)	19,25	19,74
Light Sweet Crude	19,08	19,08

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	25/07	24/07
Dow-Jones comptant	149,03	....
Dow-Jones à terme	147,90	149,18
CRB	236,28	237,74
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2372	2337,50
Cuivre à 3 mois	2275,50	2323
Aluminium comptant	1617,50	1635,50
Aluminium à 3 mois	1642	1662
Plomb comptant	634	631,50
Plomb à 3 mois	652	645,50
Étain comptant	5327,50	5327,50
Étain à 3 mois	5385	5360
Zinc comptant	1570	1596
Zinc à 3 mois	1552	1589,50
Nickel comptant	6677,50	6677,50
Nickel à 3 mois	6785	6810

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	426,90	425,40
Platine à terme	422,70	424,20
Palladium	....	....
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	342	342
Maïs (Chicago)	271	271
Grain. soja (Chicago)	778,50	778,50
Tourt. soja (Chicago)	277,50	277,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	60	61
Orge (Londres)	75	74,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1547	1566
Café (Londres)	1538	1561
Sucre blanc (Paris)	327,40	327,20
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	74,56	75,48
Jus d'orange (New-York)	73,85	74,40

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 25 JUILLET

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+1,18 %
CAC 40 : **3008,70**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1008	1006	– 0,19	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	915	– 1,61	1000
Renault (T.P.)	1715	1725	+ 0,58	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2200	....	....	1000
Saint Gobain(T.P.)	1280	....	....	1000
Thomson S.A (T.P)	995	....	....	1000
Accor	922	930	+ 0,86	100
AGF-Ass.Gen.France	209,10	214,50	+ 2,58	30
Air Liquide	969	958	– 1,13	70
Alcatel Alsthom	787	797	+ 1,27	40
Axa	394,30	397,60	+ 0,83	60
Axime	682	670	– 1,75	10
Bail Investis.	720	730	+ 1,38	100
Bancaire (Cie)	741	745	+ 0,53	100
Bazar Hot. Ville	570	555	– 2,63	50
Bertrand Faure	332,30	331	– 0,39	5
BIC	997	999	+ 0,20	50
BIS	502	502	....	20
B.N.P.	265,60	270	+ 1,65	25
Bollore Techno.	757	766	+ 1,18	50
Bongrain	2425	2430	+ 0,20	50
Bouygues	487	494	+ 1,43	50
Bouygues Offs.	191	192	+ 0,52	10
Bull#	60	61	+ 1,66	10
Canal +	1154	1159	+ 0,43	20
Cap Gemini	396	396	....	40
Carbone Lorraine	1431	1450	+ 1,32	50
Carrefour	4150	4212	+ 1,49	100
Casino Guichard	278,50	286,90	+ 3,01	10
Casino Guich.ADP	236,20	238,80	+ 1,10	10
Castorama Dub.(Li)	730	739	+ 1,23	25
C.C.F.	286	287,90	+ 0,66	25
Cegid (Ly)	614	625	+ 1,79	25
Cerus Europ.Reun	33	34,30	+ 3,93	40
Cetelem	670	674	+ 0,59	45
CGIP	1770	1765	– 0,28	100
Chargeurs	335,10	335,10	....	100
Christian Dalloz	2370	2325	– 1,89	10
Christian Dior	1038	1040	+ 0,19	52
Ciments Francais	198,90	195,90	– 1,50	25
Cipe France Ly #	699	735	+ 5,15	20
Clarins	816	820	+ 0,49	50
Club Mediterranee	467	469,50	+ 0,53	25
Coflexip	401,50	414,80	+ 3,31	10
Colas	750	759	+ 1,20	40
Comptoir Entrep.	10,35	10,55	+ 1,93	10
Comptoirs Mod.	3002	3050	+ 1,59	100
CPR	450	457	+ 1,55	50
Cred.Fon.France	62	60	– 3,22	100
Credit Lyonnais CI	324,40	329	+ 1,41	180
Cred.Nat.Natexis	366,40	369	+ 0,70	100
CS Signaux(CSEE)	215	214	– 0,46	100
Damart	4500	4500	....	50
Danone	957	969	+ 1,25	10
Dassault-Aviation	1338	1341	+ 0,22	50
Dassault Electro	557	557	....	80
Dassault Systemes	416	423	+ 1,68	10
De Dietrich	247	249	+ 0,80	25
Degremont	405	415	+ 2,46	50
Deveaux(Ly)#	738	742	+ 0,54	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,05	45,05	....	100
Dexia France	564	576	+ 2,12	100
DMC (Dollfus Mi)	90	100,90	+ 12,11	75
Dynaction	141	139	– 1,41	25
Eaux (Gle des)	737	743	+ 0,81	100
Eiffage	278	279	+ 0,35	50
Elf Aquitaine	665	670	+ 0,75	50
Eramet	301,80	306	+ 1,39	20
Eridania Beghin	862	875	+ 1,50	65
Essilor Intl	1650	1647	– 0,18	20
Essilor Intl.ADP	1490	1535	+ 3,02	20
Esso	524	520	– 0,76	50
Eurafrance	2530	2510	– 0,79	200
Euro Disney	8,75	9,10	+ 4	5
Europe 1	1395	1401	+ 0,43	100
Eurotunnel	6,90	7,20	+ 4,34	....
Fimalac SA	494,90	500	+ 1,03	140
Finextel	104	107	+ 2,88	100
Fives-Lille	383,50	389,90	+ 1,66	50
Fromageries Bel	4240	4250	+ 0,23	50
Galeries Lafayette	2475	2411	– 2,58	100
GAN	148,20	152	+ 2,56	10
Gascogne (B)	519	520	+ 0,19	80
Gaumont #	429	430	+ 0,23	50
Gaz et Eaux	2554	2530	– 0,93	50
Geophysique	627	631	+ 0,63	10
G.F.C.	510	525	+ 2,94	100
Groupe Andre S.A.	525	536	+ 2,09	50
Gr.Zannier (Ly) #	170,10	173	+ 1,70	10
GTM-Entrepose	319,60	329,80	+ 3,19	50
Guilbert	865	870	+ 0,57	10
Guyenne Gascogne	2000	2069	+ 3,45	100
Hachette Fili.Med.	1310	1310	....	20
Havas	396,50	403	+ 1,63	15
Havas Advertising	699	705	+ 0,85	50
Imetal	826	837	+ 1,33	50
Immeubl.France	325	329	+ 1,23	50
Infogrames Enter.	830	837	+ 0,84	25
Ingenico	151	152	+ 0,66	10
Interbail	152,20	154,90	+ 1,77	100
Intertechnique	1381	1454	+ 5,28	100
Jean Lefebvre	309	....	....	50
Klepierre	790	800	+ 1,26	100
Labinal	1488	1460	– 1,88	100
Lafarge	405	407,40	+ 0,59	25
Lagardere	167,70	169,90	+ 1,31	40
Lapeyre	380	385	+ 1,31	10
Lebon	215	215,50	+ 0,23	50
Legrand	1208	1233	+ 2,06	10
Legrand ADP	815	810	– 0,61	10
Legris indust.	267	269	+ 0,74	20
Locindus	800	800	....	150
L'Oreal	2453	2498	+ 1,83	10
LVMH Moet Hen.	1612	1642	+ 1,86	10
Marine Wendel	640	641	+ 0,15	100
Metaleurop	87,20	90	+ 3,21	25
Metrologie Inter.	13,65	14	+ 2,56	10
Michelin	371	373,20	+ 0,59	12
Moulinex #	150	151	+ 0,66	10
Nord-Est	117	117	....	50
Nordon (Ny)	376	....	....	70
NRJ #	915	925	+ 1,09	10
Olipar	72	77,10	+ 7,08	60
Paribas	424,50	428,90	+ 1,03	50
Pathe	1125	1130	+ 0,44	100
Pechiney	244	247,30	+ 1,35	100
Pernod-Ricard	306,50	308,20	+ 0,55	20
Peugeot	648	677	+ 4,47	35
Pinault-Print.Red.	2800	2810	+ 0,35	100
Plastic-Omn.(Ly)	466	466	....	20
Primagaz	530	535	+ 0,94	10
Promodes	2585	2630	+ 1,74	20
Publicis #	600	597	– 0,50	25
Remy Cointreau	127	129	+ 1,57	10
Renault	179,30	180,30	+ 0,55	25
Rexel	1660	1680	+ 1,20	20
Rhone Poulenc A	248,50	254,60	+ 2,45	25
Rochette (La)	25	25,40	+ 1,60	10
Rue Imperiale(Ly)	5200	5450	+ 4,80	200
Sade (Ny)	190,10	190	– 0,05	100
Sagem SA	3099	3060	– 1,25	50
Saint-Gobain	844	856	+ 1,42	100
Salomon (Ly)	481,50	482	+ 0,10	10
Salvepar (Ny)	443	464,80	+ 4,92	50
Sanofi	557	565	+ 1,43	25
Sat	1595	1591	– 0,25	100
Saupiquet (Ns)	656	660	+ 0,60	50
Schneider SA	339,60	349	+ 2,76	50
SCOR	265	265	....	25
S.E.B.	1065	1070	+ 0,46	20
Sefimeg CA	394	396,50	+ 0,63	100
SEITA	183,50	183,10	– 0,21	50
Selectibanque	62,30	62	– 0,48	100
SFIM	915	925	+ 1,09	160
SGE	145,50	147	+ 1,03	85
Sidel	456,50	460	+ 0,76	15
Silic CA	885	877	– 0,90	100
Simco	455	457	+ 0,43	100
S.I.T.A.	1184	1199	+ 1,26	50
Skis Rossignol	111,30	111,40	+ 0,08	25
Societe Generale	775	782	+ 0,90	30
Sodexho Alliance	3055	3060	+ 0,16	100
Sommer-Allibert	209	214	+ 2,39	5
Sophia	207	209,50	+ 1,20	75
Spir Communic. #	509	510	+ 0,19	20
Strafor Facom	407,50	409	+ 0,36	25
Suez Lyon.des Eaux	698	697	– 0,14	60
Synthelabo	778	799	+ 2,69	10
Technip	744	748	+ 0,53	20
Thomson-CSF	161,30	166	+ 2,91	20
Total	604	614	+ 1,65	50
UFB Locabail ●	600	600	....	100
UIF	400	399	– 0,25	100
UIS	205	202	– 1,46	25
Unibail	552	....	....	100
UNIBAIL	552	554	+ 0,36	100
Union Assur.Fdal	660	650	– 1,51	10
Usinor	125	123,80	– 0,96	20
Valeo	396,40	398,40	+ 0,50	20
Vallourec	371,50	371,50	....	100
Via Banque	172	174	+ 1,16	100
Worms & Cie	334,90	335,10	+ 0,05	12
Zodiac ex.dt divid	1471	1480	+ 0,61	10
Elf Gabon	1240	1289	+ 3,95	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	147,10	147,50	+ 0,27	1
Adecco S.A.	2375	2350	– 1,05	10
Adidas AG #	701	717	+ 2,28	5
American Express	494	490,80	– 0,64	....
Anglo American #	356,50	350,10	– 1,79	....
Amgold #	330	325	– 1,51	1
Arjo Wiggins App.	17	17	....	....
A.T.T. #	218,10	219,10	+ 0,45	1
Banco Santander #	175,80	175,70	– 0,05	250
Barrick Gold #	133,10	136,90	+ 2,85	....
B.A.S.F. #	240	240,50	+ 0,20	5
Bayer #	254,40	258,60	+ 1,65	5
Cordiant PLC	13,75	14	+ 1,81	....
Crown Cork ord.#	298,50	....	....	5
Crown Cork PF CV#	280,10	....	....	41
Daimler Benz #	495,10	496,50	+ 0,28	5
De Beers #	220,20	225	+ 2,17	....
Deutsche Bank #	406,10	417	+ 2,68	5
Dresdner Bank #	282,80	279,50	– 1,16	5
Driefontein #	43	43,50	+ 1,16	....
Du Pont Nemours #	418,10	418	– 0,02	....
Eastman Kodak #	425	423,10	– 0,44	2
East Rand #	1,36	1,35	– 0,73	1
Echo Bay Mines #	30,40	30,75	+ 1,15	....
Electrolux #	488	486	– 0,40	25
Ericsson #	279,90	290,90	+ 3,92	2
Ford Motor #	250,80	253,70	+ 1,15	1
Freegold #	31,15	30,25	– 2,88	....
Gencor Limited #	25,20	....	....	....
General Elect. #	439,60	445,10	+ 1,25	....
General Motors #	358	362	+ 1,11	1
Gle Belgique #	610	612	+ 0,32	....
Grd Metropolitan	63,65	63,45	– 0,31	....
Guinness Plc #	61,35	60,70	– 1,05	....
Hanson PLC reg.	29,80	28,50	– 4,36	2
Harmony Gold #	28,50	29,90	+ 4,91	....
Hitachi #	68,70	70	+ 1,89	50
Hoechst #	290	293	+ 1,03	5
I.B.M #	651	670	+ 2,91	....
I.C.I #	96	95	– 1,04	1
Ito Yokado #	368,90	365,10	– 1,03	50
Kingfisher plc #	74,50	75,90	+ 1,87	....
Matsushita #	126	127	+ 0,79	50
Mc Donald's #	315,80	325	+ 2,91	....
Merck and Co #	635	646	+ 1,73	....
Mitsubishi Corp.#	68,20	69,90	+ 2,49	50
Mobil Corporat.#	453	....	....	1
Morgan J.P. #	660	....	....	2
Nestle SA Nom. #	7810	7890	+ 1,02	10
Nipp. MeatPacker #	77,20	....	....	50
Nokia A	511	519	+ 1,56	5
Norsk Hydro #	329,50	329	– 0,15	20
Petrofina #	2375	2323	– 2,18	....
Philip Morris #	272	269,80	– 0,80	....
Philips N.V #	508	512	+ 0,78	10
Placer Dome Inc #	99,50	99,70	+ 0,20	....
Procter Gamble #	938	954	+ 1,70	....
Quilvest	364	366,10	+ 0,57	....
Randfontein #	12,75	12,80	+ 0,39	....
Rhone Poul.Rorer #	576	577	+ 0,17	....
Rio Tinto PLC #	104,30	103,90	– 0,38	....
Royal Dutch #	336,60	337,10	+ 0,14	1
Sega Enterprises	197,90	....	....	50
Saint-Helena #	23	24,25	+ 5,43	1
Schlumberger #	453,90	457	+ 0,68	....
SGS Thomson Micro.	518	520	+ 0,38	13
Shell Transport #	44,30	45,50	+ 2,70	....
Siemens #	402,10	420	+ 4,45	5
Sony Corp. #	573	575	+ 0,34	50
Sumitomo Bank #	100,70	102,30	+ 1,58	50
T.D.K #	488,50	....	....	50
Telefonica #	165,90	166	+ 0,06	500
Toshiba #	39,80	39,50	– 0,75	50
Unilever #	1326	1344	+ 1,35	4
United Technol. #	527	528	+ 0,18	5
Vaal Reefs #	314,40	....	....	....
Volkswagen A.G #	4736	4729	– 0,14	50
Volvo (act.B) #	169	170	+ 0,59	5
Western Deep #	139,60	147	+ 5,30	2
Yamanouchi #	167,30	167,90	+ 0,35	50
Zambia Copper	14,80	15,20	+ 2,70	....

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 25 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	6,608
CEPME 9% 89-99 CA#	109,79	8,507
CEPME 9% 92-06 TSR	....	0,912 d
CFD 9,7% 90-03 CB	123,30	4,651
CFD 8,6% 92-05 CB	121,46	4,005 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	106,98	7,699
CFF 9% 88-97 CA#	100,91	7,397
CFF 10,25%90-01CB#	118,10	3,847
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,14	1,536 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	102,67	4,414
CNA 9% 4/92-07	124,60	2,145 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	118,10	0,730
CRH 8,5% 10/87-88#	107,12	3,423 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,46	3,888
EDF 8,6% 92-04 #	....	2,639
Finansder 9%91-06#	125,15	6,066 ↑
Finansd.8,6%92-02#	115,90	4,335 ↓
Floral9,75% 90-99#	....	0,160
OAT 88-98 TME CA#	100,56	2,519
OAT 9/85-98 TRA	....	4,682 d
OAT 9,50%88-98 CA#	105,18	0,911
OAT TMB 87/99 CA#	....	1,680
OAT 8,125% 89-99 #	107,42	1,469
OAT 8,50%90/00 CA#	....	2,888
OAT 85/00 TRA CA#	....	5,734
OAT 10%5/85-00 CA#	115,32	1,753 o
OAT 89-01 TME CA#	103,85	2,519
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,70	5,752 d
OAT 8,50% 89-19 #	....	6,474
OAT.8,50%92-23 CA#	131,07	2,236 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	106,55	4,292 d
Suez Lyon.Eaux 90	....	....

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		65	67
Baccarat (Ny)	◆	610	610
Bains C.Monaco	◆	630	630
Bque Transatlantl.	◆	192	192
B.N.P.Intercont.	◆	770	770
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	450	450
Champex (Ny)	◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP		395	395
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2125	2125
Concorde-Ass Risq	◆	1272	1272
Continental Ass.Ly.	◆	549	549
Darblay	◆	495	495
Didot Bottin	◆	839	839
Eaux Bassin Vichy	◆	3910	3910
Ecia		1015	1000
Ent.Mag. Paris	◆	1410	1410
Fichet Bauche	◆	75	75
Fidei		37,90	37,50
Finalens	◆	345	345
F.I.P.P.	◆	309	309
Fonciere (Cie)	◆	580	580
Fonc. Lyonnaise #		750	755
Foncina #	◆	475,50	475,50
Francarep	◆	281,20	281,20
France S.A	◆	1181	1181
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1307	1307
G.T.I (Transport)	◆	192	192
Immobail	◆	144,50	144,50
Immobanque		596	599
Locamion (Ly)	◆	423	514 d
Lucia	◆	45	45
Monoprix	◆	240	240
Metal Deploye	◆	365,20	365,20
Mors		7,80	8
Navigation (Nle)	◆	99,80	99,80
Optorg	◆	339,80	339,80
Paluel-Marmont	◆	310	310
Exa.Clairefont(Ny)	◆	930	930
Parfinance	◆	262	262
Paris Orleans	◆	273	273
Promodes (CI)	◆	2110	2110
PSB Industries Ly	◆	391	391
Rougier #		344	345
Saga	◆	87	87
S.I.P.H.	◆	278,70	278,70
Sofragi	◆	4655	4655
Taittinger		2570	2530
Tour Eiffel	◆	266	266
Vicat		524	520
Caves Roquefort	◆	1850	1850
Elyo	◆	321	321
Finaxa		335	338,70
Gaillard (M)	◆	1532	1532
Givaudan-Lavirotte	◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	151,20	151,20
Gd Moul.Strasbourg	◆	1995	1995
Hotel Lutetia	◆	275,10	275,10
Hotels Deauville	◆	533	533
Immeubl.Lyon(Ly)#	◆	551	551
L.Bouillet (Ly)	◆	295,40	295,40
Lloyd Continental	◆	8050	8050
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	158	158
Matussiere Forest.		59,45	59,50
Moncey Financiere	◆	3325	3325
M.R.M. (Ly)	◆	430,20	430,20
Navigation Mixte	◆	800	800
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	103,10	103,10
Pechiney Intl		117	115
Poliet	◆	490,10	490,10
Sabeton (Ly)		825	825
Samse (Ly)	◆	870	870
Sechilienne (Ly)	◆	1180	1180
Sucr.Pithiviers		3390	3400
Tanneries Fce (Ny)	◆	248	248
Teleflex L. Dupont	◆	95	95
Union Gle Nord(Li)	◆	239	239

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	240	321,402 d
Commerzbank AG	205	205
Fiat Ord	27,90	27,90
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144
Kubota Corp.	23,50	23,50
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	51	51
Robeco	609	620
Rodamco N.V.	200	200
Rolinco	615	618
Sema Group Plc	149	149
Solvay SA	3449	3449

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 25 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	55	55
AFE #		450	449
Aigle #		300	300
Albert S.A (Ns)	◆	223,50	223,50
Altran Techno. #		2000	1999
Arkopharma#		340	340
Montaignes P.Gest.	◆	3150	3150
Assystem #		316	320
Bque Picardie (Li)	◆	696	696
Bque Tarneaud(B)#	◆	340	340
Bque Vernes	◆	106,90	106,90
Beneteau #	◆	916	916
B I M P	◆	77,10	77,10
Boiron (Ly) #		350	350,50
Boisset (Ly)#	◆	575	575
But S.A.		310	305
Cardif SA	◆	900	900
C.E.E #	◆	153	153
CFPI #		381	380
Change Bourse (M)		212	212
CNIM CA#	◆	232	232
Codetour	◆	345,10	345,10
Comp.Euro.Tele-CET		507	517
Conflandey S.A.	◆	290	290
C.A.Haute Normand		309,90	310
C.A. Paris IDF		800	805
C.A.Ille & Vilaine		333	333
C.A.Morbihan (Ns)		323,50	323
C.A.du Nord (Li)		557	558
C.A. Oise CCI	◆	308	308
Devanlay	◆	599	599
Devernois (Ly)	◆	559	559
Ducros Serv.Rapide	◆	88,50	88,50
Europ.Extinc.(Ly)#	◆	389	389
Expand s.a	◆	553	553
Factorem	◆	691	691
Faiveley #		207,30	211
Finacor		72	72
Fininfo	◆	725	725
Fructivie	◆	653	653
Gautier France #	◆	259	259
Gel 2000		48,60	48,60
GFI Industries #	◆	1007	1007
Girodet (Ly) #	◆	30,20	30,20
GLM S.A.	◆	291	291
Grandoptic.Photo #		1018	1018
Gpe Guillin # Ly		235,10	239,90
Kindy #		149,20	149
Guerbet		218,50	220
Hermes internat.1#		573	572
Hurel Dubois	◆	662	662
ICBT Groupe #		234	242,90
I.C.C.	◆	128,60	128,60
ICOM Informatique	◆	465	465
Idianova	◆	73,05	73,05
Int. Computer #	◆	85,50	85,50
IPBM	◆	63	63
M6-Metropole TV		612	615
Manitou #		738	745
Manutan		401	400
Marie Brizard #		800	795
Maxi-Livres/Profr.		49	50
Mecelec (Ly)	◆	61,15	61,15
MGI Coutier		304,70	304,60
Monneret Jouet Ly#	◆	137	137
Naf-Naf #		68	68
NSC Groupe Ny	◆	800	800
Onet #		995	997
Paul Predault #		166	168
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	93	93
Phyto-Lierac #	◆	423	423
Pochet	◆	740	740
Poujoulat Ets (Ns)	◆	239	239
Radiall #	◆	640	640
Robertet #		1335	1350
Rouleau-Guichard	◆	331	331
Securidev #		112,80	112
Smoby (Ly)#		625	625
Sofco (Ly)	◆	21,40	21,40
Sofibus	◆	370	370
Sogeparc (Fin)		376,80	374,80
Sopra		584	578
Steph.Kelian #	◆	100	100
Sylea		550	550
Teisseire-France	◆	184,90	184,90
TF1		520	515
Thermador Hold(Ly)		292,50	290
Trouvay Cauvin #	◆	105	105
Unilog		720	720
Union Fin.France	◆	656	656
Viel et Cie #		131,50	132
Vilmorin et Cie #		480	480
Virbac	◆	570	570

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 25 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	56	56
Belvedere	◆	899	899
BVRP	◆	208	208
Coil	◆	206,20	206,20
Electronique D2	◆	895	895
FDM Pharma n.	◆	210	210
Genset	◆	347	347
Guyanor action B	◆	13,95	13,95
High Co.	◆	177	177
Infonie	◆	95	95
Joliez-Regol	◆	83	83
Mille Amis	◆	95	95
Naturex	◆	89,10	89,10
Olitec	◆	1199	1199
Picogiga	◆	200	200
Proxidis	◆	25	25
R21 Santé	◆	395	395
Stelax	◆	5,25	5,25

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 25 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	770	770
Crédit Gén.Ind.	◆	12,15	12,15
Générale Occidentale	◆	111	111
Mumm	◆	1000	1000
Sté lecteurs du Monde	◆	120,10	120,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		149,11	142,01
Agipi Actions (Axa)		128,85	122,71
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2449,37	2413,17
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14221	14221
Natio Epargne		2229,24	2207,17
Natio Ep. Capital C/D		17229,24	17058,65
Natio Ep. Croissance		3502,96	3434,27
Natio Epargne Retraite		175,90	172,45
Natio Epargne Trésor		11314,52	11291,94
Natio Epargne Valeur		150,17	147,23
Natio Euro Valeurs		1154,49	1131,85
Natio Euro Oblig.		1027,16	1016,99
Natio Euro Opport.		1135,75	1113,48
Natio Inter		2261,24	2216,90
Natio Opportunités		201,43	197,48
Natio Revenus		1132,56	1121,35
Natio Sécurité		11458,33	11458,33
Natio Valeurs		1455,81	1427,26
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		92525,26	92525,26
Oblig. ttes caté.		274,96	270,90
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◆	878,22	852,64
Nord Sud Dévelop. C	◆	2657,99	2652,68
Nord Sud Dévelop. D	◆	2511,50	2506,49
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		313,73	307,58
Patrimoine Retraite D		304,25	298,28
Sicav Associations C	◆	2424,65	2424,65
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19681,03	19681,03
Mutual. dépôts Sicav C		19361,33	19341,99
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		295,41	289,62
Écur. Capitalisation C		255,01	255,01
Écur. Expansion C		82942,90	82942,90
Écur. Géovaleurs C		3758,77	3685,07
Écur. Investis. D PEA		237,45	232,79
Écur. Monépremière		11344,61	11344,61
Écur. Monétaire C		13053,80	13053,80
Écur. Monétaire D		12432,09	12432,09
Écur. Trésorerie C		320,62	320,62
Écur. Trésorerie D		308,17	308,17
Écur. Trimestriel D		2068,70	2068,70
Éparcourt-Sicav D		193,30	193,30
Géoptim C		12800,43	12611,26
Géoptim D		12457,33	12273,23
Horizon C		2386,24	2339,45
Prévoyance Ecur. D		105,76	105,76
Sensipremière C		13286,69	13253,56
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12034,23	12010,21
Écur. Sécuripremière C		11982,39	11970,42
INDOCAM Asset Management — CNCA			
Amplia	◇	119857,39	119857,39
Atout Amérique		202,20	197,27
Atout Asie		125,12	122,07
Atout Futur C		856,58	835,69
Atout Futur D		806,36	786,69
Coexis		1969,57	1936,65
Dieze		2203,88	2167,04
Elicash	◇	951273,04	951273,04
Epargne-Unie		222,09	216,67
Eurodyn		2859,75	2790
Indicia	◆	1851,67	1806,17
Moné.JC	◇	11969,86	11969,86
Moné.JD	◇	11589,34	11589,34
Oblifutur C		551,91	542,68
Oblifutur D		528,84	520
Oraction		1812,06	1767,86
Revenu-Vert		1210,19	1189,96
Sévéa	◆	121,49	118,53
Synthésis		18335,61	18011,40
Uni Association	◇	120,93	120,93
Uni Foncier		1417,06	1382,50
Uni France		917,77	895,39
Uni Garantie C		1912,21	1880,25
Uni Garantie D		1462,54	1438,09
Uni Régions		1807,10	1763,02
Univar C	◇	310,13	310,13
Univar D	◇	297,22	297,22
Univers Actions		270,61	264,01
Univers-Obligations		252,71	248,49
CIC BANQUES			
Francic		780,38	757,65
Francic Pierre		140,14	136,06
Francic Régions		2033,48	1974,25
CIC PARIS			
Associc		1126,54	1126,54
Cicamonde		1714,53	1664,59
Converticic		419,56	413,36
Ecocic		1827,36	1774,14
Mensuelcic		10231,52	10130,22
Oblicic Mondial		4144,77	4083,52
Oblicic Régions		1181,39	1163,93
Rentacic		168,43	165,94
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1399,01	1385,16
Lion 20000 C		17190,51	17190,51
Lion 20000 D		16490,30	16490,30
Lion Association C		11125,28	11125,28
Lion Association D		11125,28	11125,28
Lion Court Terme C		26455,98	26455,98
Lion Court Terme D		23988,62	23988,62
Lion Plus C		1583,19	1552,15
Lion Plus D		1510,21	1480,60
Lion Trésor		2457,61	2433,28
Oblilion		2214,95	2193,02
Sicav 5000		787,82	772,37
Slivafrance		1321,30	1295,39
Slivam		627,11	614,81
Slivarente		248,48	243,61
Slivinter		886,04	868,67
Trilion		5231,12	5163,99
Crédit Mutuel Finance			
Avenir Alizes		2421,21	2373,74
CM Option Dynamique		137,47	135,61
CM Option Equilibre		269,53	266,53
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		165,38	160,95
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		924,31	924,31
Créd.Mut.Ep.Ind.C		152,30	148,22
Créd.Mut.Ep.J		22978,98	22978,98
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1795,28	1747,23
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1893,22	1856,10
Créd.Mut.Ep.Quatre		1113,80	1091,96
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		102,70	101,68
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		960,43	919,07
Saint-Honoré Capital		20134,73	19548,28
St-Honoré March. Emer.		991,44	948,75
St-Honoré Pacifique		856,46	819,58
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1835,23	1835,23
Stratégie Actions		1244,68	1196,81
Stratégie Rendement		2013,67	1950,29
LA POSTE			
Amplitude Amérique		125,05	122
Amplitude Europe C		174,75	170,49
Amplitude Europe D		171,82	167,63
Amplitude Monde C		1152,80	1124,68
Amplitude Monde D		1099,78	1072,96
Amplitude Pacifique		123,18	120,18
Elanciel D PEA		194,64	189,89
Émergence Poste D PEA		157,92	154,07
Géobilys C		664,06	654,25
Géobilys D		628,30	619,01
Kaleïs Dynamisme		1151,65	1129,07
Kaleïs Équilibre		1096,86	1075,35
Kaleïs Sérénité		1053,03	1042,60
Latitude C		148,73	148,73
Latitude D		135,50	135,50
Oblitys D		627,04	617,77
Plénitude D PEA		218,40	213,07
Poste Gestion C		14885,98	14885,98
Revenus Trimestr. D		5325,62	5272,89
Solstice D		2369,92	2364,01
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38057,15	38057,15
Actimonétaire D		30988,98	30988,98
Cadence 1 D		1076,08	1065,43
Cadence 2 D		1079,23	1068,54
Cadence 3 D		1066,71	1056,15
Capimonétaire C		411,09	410,68
Capimonétaire D		370,92	370,55
Sogeoblig C/D		9344,93	9252,41
Interoblig C		7732,79	7656,23
Intersélection France D		768,88	753,80
S.G. France opport. C		2097,68	2056,55
S.G. France opport. D		2002,50	1963,24
Sogenfrance C		1964,02	1925,51
Sogenfrance D		1795,22	1760,02
Sogépargne D		315,16	312,04
Soginter C		2837,82	2782,18
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1637,82	1574,83
Sogeliance D	◆	1704,21	1687,34
Sogenfrance Tempo D	◆	210,83	206,70

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1997 **Le Grand Ballon et le ballon d'Alsace, posés sur la route du peloton, qui courait, jeudi 24 juillet, la 18e étape, Colmar-Montbéliard (175,5 km), n'ont rien changé : Jan Ullrich (Telekom) est toujours maillot jaune et Richard Virenque (Festina) reste son dauphin. Les autres leaders, usés, n'ont pas relayé l'offensive du combatif grimpeur, qui a dû se contenter d'offrir la victoire à son coéquipier Didier Rous, tandis que le capitaine de route de l'équipe Festina, Pascal Hervé, prenait la deuxième place. Vendredi 25 juillet, le Tour conduisait les coureurs à Dijon, après 172 km de route, au terme desquels les sprinters rêvaient de reprendre le pouvoir.**

Didier Rous conclut victorieusement l'offensive ratée des Festina

Colmar-Montbéliard. Si l'attaque de Richard Virenque contre le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom) a tourné court dans la 18e étape, jeudi 24 juillet, son équipe a quand même placé deux de ses coureurs à l'arrivée et offert la victoire à un autre équipier modèle

MONTBÉLIARD
de notre envoyé spécial

Heureux les simples d'esprit, le Tour de France est à eux. L'équipe Festina n'a qu'une idée en tête : attaquer, tous les jours, par tous les temps. Avec de tels coureurs, il y a toujours du bourre-pif dans l'air. Ces gars-là aiment la bagarre, surtout quand la route se cabre. Pour ces baroudeurs d'altitude, tant qu'il y a de la pente il y a de l'espoir. Qu'ils étaient encore beaux à voir, ces pioupious partant à l'assaut du Haut-Rhin, jeudi 24 juillet. Ils étaient tous là, ou presque, debout sur les pédales, le regard fixé sur cette ligne des Vosges aussi bleue que leur uniforme.

Cette formation ressemble à une meute de pitbulls cyclistes qui préféreraient mourir plutôt que de lâcher prise. Bruno Roussel, éleveur : *« Le matin, je leur dis : "Si vous vous sentez bien, allez-y !" Je choisis des hommes avec des qualités physiques mais aussi mentales. Depuis cet hiver, ceux qui sont ici savaient qu'ils allaient faire le Tour : ils se sont donc préparés pour cette course. A l'arrivée, c'est la meilleure équipe de ce peloton et la plus belle que j'ai jamais eue à diriger. »*

Il n'est qu'un berger allemand pour parvenir à résister à ces féroces carnassiers. Encore celui-ci a-t-il vacillé sous les morsures, sur le chemin qui menait de Colmar à Montbéliard. *« On aurait pu faire basculer le Tour. »* Didier Rous l'a espéré jusqu'au kilomètre 97. Il a bien pensé que sa formation allait réussir dans ces splendides montagnes à vaches ce qu'elle n'était parvenue à atteindre ni dans les Pyrénées ni dans les Alpes : faire plier le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom). Elle a échoué une nouvelle – et probablement dernière – fois. Didier Rous s'est consolé par une belle victoire, venant après celle de Neil Stephens la veille, à Colmar.

Retour sur ces cent premiers kilomètres, qui, s'ils avaient été plus longs, auraient pu changer la face de la course.

Le ballon d'Alsace fut gravi pour la première fois par les coureurs du Tour en 1905. Dire si les Vosges sont terre de connaissance du peloton. Les pentes douces ne semblaient pas propices au combat des chefs.

LA FUGUE DES SANS-GRADE

Les « et cætera » du classement général pensaient donc leur jour venu. Ils étaient une ribambelle de déclassés, taraudés par la gagne plus encore que par la fatigue, à se dire : *« Pourquoi pas moi ? »* Laurent Jalabert (ONCE) fut le premier déshérité à laisser pointer son impatience, au pied du Grand Ballon (1 360 mètres). Une quinzaine d'hommes, comme lui orphelins d'une victoire, se lançaient à sa poursuite.

A l'avant du peloton, l'équipe Telekom délivrait sans compter les fameux « bons de sortie », après avoir vérifié que les bénéficiaires n'étaient d'aucun danger au classement général. Ils furent bientôt vingt et un en fugue. Laurent Jalabert eut bien vite le sentiment de traîner une colonie de vacances. Mais, derrière, l'équipe Festina avait senti Jan Ullrich à la peine. L'impression se confirma à la première accélération de Richard Virenque, au kilomètre 47. *« Ce matin, je me suis dit que je n'allais pas quitter ce Tour sans encore essayer »*, expliquera le Français après coup.

Le fuyard, rejoint notamment par Marco Pantani (Mercatone Uno) et soutenu par Laurent Brochard, comptera 23 secondes d'avance sur Jan Ullrich au sommet du Grand Ballon. Aidé en la circonstance par Abraham Olano (Banesto), le maillot jaune rejoindra pourtant ses rivaux dans la descente, au kilomètre 73. Fin du premier acte.

Une fois les ténors de nouveau regroupés, ils se persuadèrent qu'ils avaient assisté à la salve d'honneur des Festina. La route était à nouveau libre. Jaja and Co. s'élançèrent donc à nouveau dans le col du Hundsruck (748 mètres). Successivement, une dizaine de candidats s'égaillèrent dans la pente, avec l'idée d'être le premier sur la ligne. Mais l'équipe de Bruno Roussel n'était pas encore décidée à lâcher. *« Richard* [Virenque] *n'y croyait plus,* raconte Pascal Hervé, le capitaine de route de la formation. *Mais je lui ai dit : "On remet ça !", et on est reparti devant. »* Une attaque de Marco Pantani (Mercatone Uno) a sorti le porteur du maillot à pois de son provisoire abattement.

Aidé de Pascal Hervé et Didier Rous, Richard Virenque a creusé la différence avec Jan Ullrich, accompagné du seul Udo Bolts. L'affaire devenait délicate pour le maillot jaune, isolé à l'arrière, avec la perspective de parcourir près de 80 kilomètres contre tous. L'écart montera jusqu'à une quarantaine de secondes.

LA DÉPRIME DES LEADERS

Mais il n'y a qu'une seule équipe Festina dans le peloton. Abraham Olano et José Maria Jimenez (Banesto), Francesco Casgrande (Saeco), Marco Pantani, Fernando Escartin (Kelme) s'étaient convertis depuis longtemps à l'idée que Jan Ullrich avait remporté le Tour.

Fût-ce pour l'honneur, aucun n'accepta de relayer les Festina. Richard Virenque succomba à son tour à la déprime. *« Il m'a dit : "C'est fini, le Tour. Vas-y avec Didier !" »*, raconte Pascal Hervé. Le porteur du maillot à pois se laissait rattraper par l'Allemand.

Didier Rous et Pascal Hervé partirent donc vers Montbéliard. *« Didier roulait tellement vite que je ne pouvais pas prendre les relais,* poursuit Pascal Hervé. *Je lui ai dit : "Vas-y tout seul !" »*

Le brave grognard laissait à un autre les honneurs. Car derrière, une fois la seconde alerte passée, les sans-grade n'osaient plus y croire. Un triste cortège de neuf hommes sans prétentions se forma bien dans la montée du Ballon d'Alsace, dernière difficulté de la journée. Mais c'était là un ramassis d'âmes en peine, se disant qu'ils avaient décidément mal choisi leur jour, contrôlés aisément par deux coureurs de l'inévitable formation Festina, Pascal Hervé, toujours, et Laurent Dufaux.

Quatre minutes devant eux, Didier Rous exultait. Le coureur de Montauban chahutait sur sa bicyclette, lançait des baisers à la volée, applaudissait, tout à son euphorie. Il signait, à bientôt vingt-sept ans, sa plus belle victoire, franchissant la ligne en pleurs. *« La veille*, racontait-il, *ma femme m'avait dit que c'était la dernière étape que je pouvais gagner. Je lui avais répondu : "Tu parles !" »*

Après Neil Stephens, autre travailleur de l'ombre honoré la veille à Colmar, après Laurent Brochard et Richard Virenque, Didier Rous a fourni une quatrième victoire à Festina dans ce Tour. *« On va encore boire le champagne ce soir »*, a lancé un mécanicien de la formation. Bruno Roussel et les siens n'ont que deux choses à craindre : Jan Ullrich, et les contrôles d'alcoolémie.

Benoît Hopquin

Nouvelle exclusion d'un directeur sportif

L'équipe belge Lotto a perdu un directeur sportif. Jos Braeckevelt a été en effet exclu du Tour de France, jeudi 24 juillet, à l'issue de la 18e étape, par les commissaires de course, pour avoir aidé illicitement un de ses coureurs, le Français Benoît Salmon (également mis hors course), surpris accroché à la fenêtre arrière de la voiture de son équipe, qui l'a, par la suite, ravitaillé irrégulièrement.

Un confrère de Joe Braeckevelt avait connu le même sort lundi 21 juillet, après l'étape Courchevel-Morzine : il s'agit du Russe Nicolaï Gorelov, de l'équipe Roslotto-ZG Mobil. Son exclusion sanctionnait également l'abri prolongé d'un coureur et un ravitaillement irrégulier.

Jean-Cyril Robin, deuxième Français et premier Breton

MONTBÉLIARD
de notre envoyé spécial

Jean-Cyril Robin (US Postal Services) a pris la mouche, au départ de Colmar, jeudi 24 juillet : deux reporters de la télévision française avaient eu le mauvais goût d'évoquer son *« anonymat relatif »* et son statut de *« sans-grade »*. Vexé, le Nantais, exilé dans la seule équipe américaine du peloton, tenait à remettre les choses au point. Quinzième du classement général, il est le deuxième Français, derrière Richard Virenque (Festina), et le premier du contingent des douze Bretons engagés sur le Tour. *« Il faut défendre cette place, c'était mon objectif de finir dans les dix ou quinze premiers »*, dit-il sans s'apesantir sur son résultat enviable au plan national.

Jean-Cyril Robin, athlète longiligne et cycliste élégant, espérait *« faire l'étape »* entre Colmar et Montbéliard. Les deux ballons au programme du jour l'avaient inspiré ; alors, il est parti dès la première ascension, la côte de Gueberschwihr, puis il a fait la route en tête avec une vingtaine d'hommes. Hélas ! pour lui et ses compagnons, Richard Virenque, son ancien leader chez Festina, a attaqué. *« Encore une fois, Richard a foutu le bazar. Ullrich a été distancé, ils ont fait la course tous les deux*, analyse Jean-Cyril Robin. *Cela a tout bouleversé, on n'a pas pu prendre le large. Les autres années, une échappée comme celle-là, sans aucun coureur dangereux au général, aurait dû prendre cinq minutes d'avance. Derrière, ils auraient dû se regarder. Au lieu de cela, ils se sont fait la guerre et on s'est fait rattraper. »* Après moult rebondissements, Jean-Cyril Robin a tout de même pris la sixième place de l'étape, quinze secondes devant son suivant immédiat au classement général, le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank). Il s'en inquiète : *« Maintenant, je dois protéger ma place, j'ai peur de la perdre samedi, dans le contre-la-montre de Marne-la-Vallée. »* Le jeune homme à la houpette décolorée n'a pas masqué sa déception de voir tant d'efforts couronnés par un gain aussi mesquin.

DERNIÈRE OCCASION

Son groupe d'échappés, dans lequel figuraient ses anciens partenaires de l'équipe Castorama de ses débuts professionnels, Laurent Roux et Laurent Madouas, n'a pas réussi à s'entendre. *« Personne ne voulait faire le travail avec moi*, regrette-t-il. *Les mecs roulaient pour dire qu'ils roulaient. Ils essayaient d'en faire le minimum. »*

L'occasion de briller sur ce Tour est passée pour le grimpeur de l'US Postal Services. Ce Tour n'en offrira aucune autre à l'ancien grand espoir du cyclisme français. Champion de France juniors en 1987, Jean-Cyril Robin, vingt-sept ans, avait jusque-là sans cesse repoussé le moment de son éclosion au plus haut niveau. Une invraisemblable succession d'accidents avait infléchi son palmarès : en six ans de professionnalisme, il n'avait récolté que cinq victoires. La dernière remonte aux Quatre Jours de Dunkerque, en 1995.

L'étiquette de perdant commençait à lui coller au cuissard lorsqu'il a décidé de quitter les Festina, à la fin de la saison dernière. Expatrié parce qu'on ne lui faisait *« pas confiance »*, Jean-Cyril Robin a dû essuyer quelques quolibets du genre : *« Tu vas t'enterrer là-bas. »* Le natif de Lannion (Côtes-d'Armor) a répondu en obtenant le statut de leader de son équipe pour le Critérium du Dauphiné Libéré, et la troisième place de l'épreuve. Ce bon résultat serait-il le déclic tant attendu ? *« Je ne me suis jamais senti dans de telles dispositions*, confiait-il avant le Tour. *Faire la course en tête dans la montagne, cela me fait fantasmer. »*

Régénéré, l'homme avait débarqué à Rouen en arguant de sa *« soif de résultats »* et de sa volonté de s'illustrer : *« Avant, j'étais trop juste pour prendre l'initiative. »* Etre dans la montagne *« avec les costauds »* faisait partie de ses objectifs prioritaires. *« J'aurais aimé finir dans les dix premiers*, ajoutait-il à Colmar, trois jours avant l'entrée du peloton dans Paris. *Mais j'ai connu une petite panne de jambes dans les Pyrénées. »* Il avait perdu plus de onze minutes dans la montée vers Arcalis, et quelques illusions. Mais son bilan personnel semble le combler : *« J'ai fait ma course tous les jours. Quand je n'étais pas bien, comme à Arcalis, je me suis battu tout seul. J'aurai peut-être dû me mettre un jour dans un gruppetto et attaquer le lendemain. Mais non, j'ai été régulier. Régulier, ça me va bien. »*

Eric Collier

RÉSULTATS

18e étape (175,5 km)
Colmar-Montbéliard

1. D. Rous (Fra., FES), en 4 h 24 min 48 s ; 2. P. Hervé (Fra., FES), à 5 min 9 s ; 3. B. Julich (EU, COF), à 5 min 10 s ; 4. L. Roux (Fra., TVM) ; 5. A. Casero (Esp., BAN) ; 6. J-C. Robin (Fra., USP) m. t. ; 7. L. Dufaux (Sui., FES), à 5 min 12 s ; 8. D. Nardello (Ita., MAP), à 5 min 14 s ; 9. M. Beltran (Esp., BAN), m. t. ; 10. L. Madouas (Fra., LOT), à 5 min 16 s ; 11. E. Zabel (All., TEL), à 5 min 29 s ; 12. G.-M. Fagnini (Ita., SAE) ; 13. T. Gouvenou (Fra., BIG) ; 14. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 15. J. L. Arrieta (Esp., BAN) ; 16. M. Artunghi (Ita., MER) ; 17. D. Sgnaolin (Ita., ROS) ; 18. F. Simon (Fra., GAN) ; 19. G. Hincapie (EU, USP) ; 20. O. Camenzind (Sui., MAP) ; 21. C. Vasseur (Fra., GAN) ; 22. B. Zberg (Sui., MER) ; 23. C. Mengin (Fra., FDJ) ; 24. B. Voskamp (PB, TVM) ; 25. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 26. A. Tafi (Ita., MAP) ; 27. V. Ekimov (Rus., USP) ; 28. L. Brochard (Fra., FES) ; 29. R. Virenque (Fra., FES) ; 30. M. Siboni (Ita., MER) ; 31. Z. Jaskula (Pol., MAP) ; 32. C. Agnolutto (Fra., CSO) ; 33. C. Moreau (Fra., FES) ; 34. T. Hamilton (EU, USP) ; 35. J. Ullrich (All., TEL) ; 36. M. Pantani (Ita., MER) ; 37. A. Olano (Esp., BAN) ; 38. O. Rodrigues (Por., BAN) ; 39. J. Pascual (Esp., KEL) ; 40. F. Gougot (Fra., CSO), m. t., etc.

Classements

Classement général : 1. J. Ullrich (All., TEL), en 90 h 58 min 3 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 6 min 22 s ; 3. M. Pantani (Ita., MER), à 10 min 13 s ; 4. F. Escartin (Esp., KEL), à 16 min 5 s ; 5. A. Olano (Esp., BAN), à 16 min 40 s ; 6. F. Casagrande (Ita., SAE), à 17 min 14 s ; ; 7. B. Riis (Dan., TEL), à 18 min 7 s ; 8. J. M. Jimenez (Esp., BAN), à 23 min 42 s ; 9. R. Conti (Ita., MER), à 28 min 20 s ; 10. L. Dufaux (Sui., FES), à 29 min 29 s ; 11. B. Zberg (Sui., MER), à 31 min 39 s ; 12. O. Camenzind (Sui., MAP), à 32 min 38 s ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 38 min 16 s ; 14. M. Beltran (Esp., BAN), à 43 min ; 15. J-C. Robin (Fra., USP), à 53 min 7 s ; 16. M. Boogerd (PB, RAB), à 55min 11 s ; 17. D. Nardello (Ita., MAP), à 56 min 24 s ; 18. B. Julich (EU, COF), à 59 min 31 s ; 19. C. Moreau (Fra., FES), à 1 h 37 s ; 20. S. Heulot (Fra., FDJ), à 1 h 54 s ; 21. U. Bolts (All., TEL), à 1 h 4 min 34 s ; 22. H. Buenahora (Col., KEL), à 1 h 6min 19 s ; 23. L. Roux (Fra., TVM), à 1 h 9 min 48 s ; 24. L. Madouas (Fra., LOT), à 1 h 15 min 48 sec ; 25. M. Podenzana (Ita., MER), à 1 h 16 min 6 sec ; 26. S. Blanco (Esp., BAN), à 1 h 19 min 7 s ; 27. P. Chanteur (Fra., CSO), à 1 h 21 min 33 s ; 28. A. Casero (Esp., BAN), à 1 h 24 min 27 s ; 29. A. Elli (Ita., CSO), à 1 h 29 min 3 s ; 30. J. Laukka (Fin., FES), à 1 h 34 min 13 s ; 31. P. Hervé (Fra., FES), à 1 h 34 min 40 s ; 32. G. Totschnig (Aut., TEL), à 1 h 35 min 25 s. 33. L. Brochard (Fra., FES), à 1 h 36 min 50 s ; 34. K. Livingston (EU, COF), à 1 h 37 min 46 s ; 35. O. Rodrigues (Por., BAN), à 1 h 38 min 7 s ; 36. P. Farazijn (Bel., LOT), à 1 h 40 min 47 s ; 37. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 1 h 41 min 56 s ; 38. J. Pascual (Esp., KEL), à 1 h 41 min 58 s ; 39. C. Vasseur (Fra., GAN), à 1 h 46 min 40 s ; 40. M. Siboni (Ita., MER), à 1 h 47 min 12 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 314 pts ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 208 ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM), 168 ; 4. R. Virenque (Fra., FES), 149 ; 5. M. Traversoni (Ita., MER), 142 , etc.

Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., FES), 574 pts ; 2. J. Ullrich (All., TEL), 328 ; 3. F. Casagrande (Ita., SAE), 309 ; 4. M. Pantani (Ita., MER), 269 ; 5. L. Brochard (Fra., FES), 238, etc.

Classement par équipes : 1. Telekom, en 273 h 39 min 4 s ; 2. Mercatone Uno, à 12 min 19 s ; 3. Festina, à 15 min 40 s ; 4. Banesto, à 29 min 50 s ; 5. Kelme, à 1 h 40 min 24 s, etc.

Abandons

J. Museeuw (Bel., MAP) ; J. Gonzalez (Col., KEL) ; L. Auger (Fra., BIG)

Eliminations

B. Salmon (Fra., LOT)

Abréviations

Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Polti (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).

MICHEL GOUVERNEUR-REPORTERS/TEMPSPORT

Km 175,5 : la victoire en chantant

Il aura tout fait, Didier Rous, pour manifester sa joie de vainqueur de la 18e étape du 84e Tour de France : saluer la foule à 10 km de l'arrivée, embrasser femme et enfant grâce à la complicité d'une des motos de la télévision, chantonner à l'approche de la ligne et lever les bras, enfin, au moment de la franchir. Il faut dire qu'à près de vingt-sept ans le champion de Montauban (Tarn-et-Garonne) attendait cette victoire depuis un moment. Jeudi 24 juillet, après avoir tout fait pour permettre à son leader de faire trébucher le maillot jaune, Jan Ullrich, il s'est offert un grand plaisir personnel.

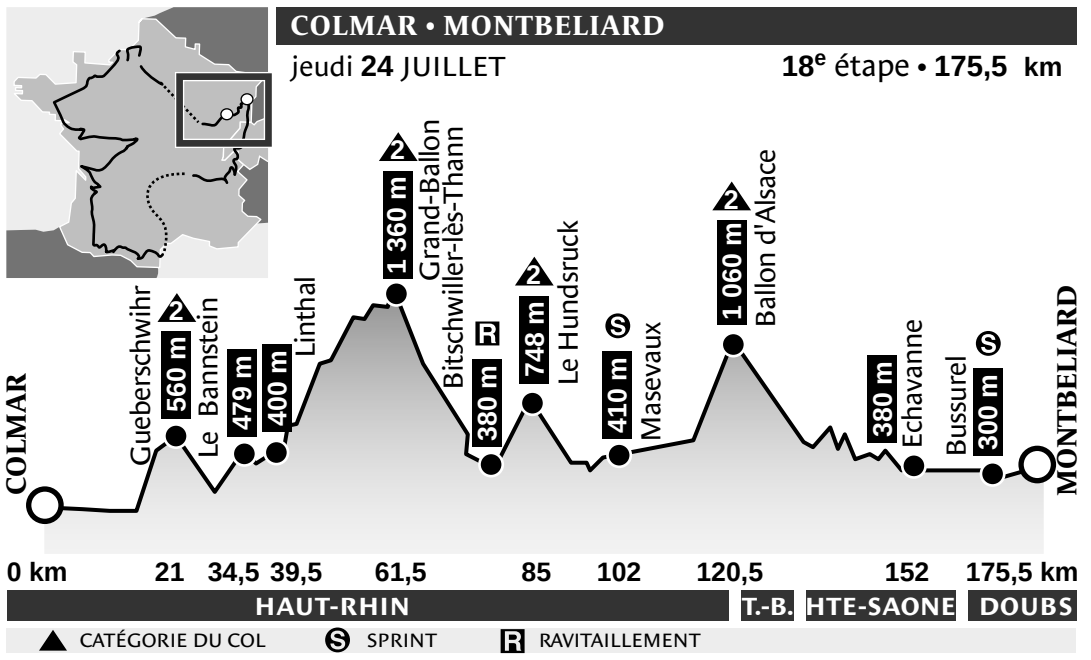

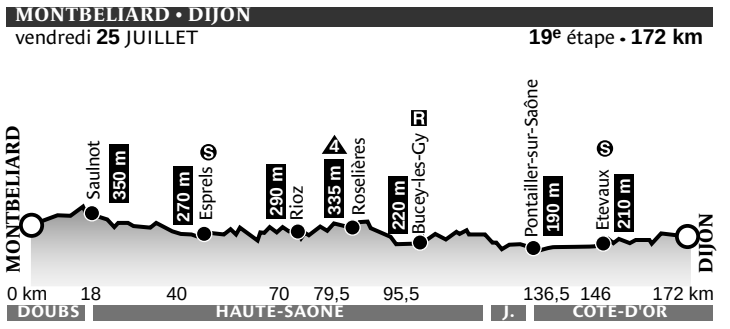

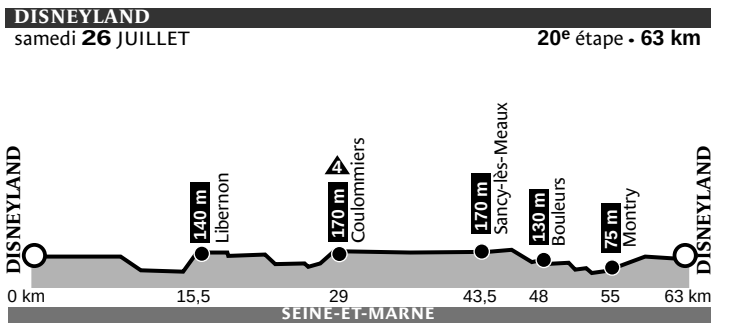

La paix retrouvée des équipes néerlandaises

Depuis 1994, TVM et Rabobank ont mis un terme à leurs querelles intestines

MONTBÉLIARD
de notre envoyé spécial

Entre elles, pas d'embrouilles. Rabobank et TVM, les deux équipes néerlandaises du peloton, se sont même faits la promesse mutuelle de ne jamais se « piquer » de coureur hollandais. Comme quoi même les plus obtus peuvent s'ouvrir. Le cyclisme professionnel aux Pays-Bas s'est, en effet, longtemps, résumé à une guerre, dont Jan Raas, le manager de Rabobank, fut le Judas.

C'était en 1985. Pilier de la célèbre armada Raleigh de Peter Post, la première grande formation néerlandaise de l'histoire du cyclisme – qui remporta notamment tous les contre-la-montre par équipes du Tour de 1978 à 1982 et ramena le maillot jaune à Paris, en 1980, avec Joop Zoetemelk –, Jan Raas mettait fin à sa longue et fructueuse carrière (Paris-Roubaix, un titre de champion du monde) pour devenir – ô trahison !– directeur sportif de son propre groupe, Kwantum-Hallen.

L'affrontement fut immédiat et violent. Pour les Raleigh, les Kwantum-Hallen devinrent les *kwallen,* ce qui veut dire « méduses » en néerlandais. Dans ce remarquable état d'esprit, les troupes de Peter Post et de Jan Raas allaient se tirer dessus durant près de dix ans, sous l'égide de Panasonic, puis de Novémail, pour la première, de Superconfex, puis de Buckler, puis de Wordperfect, pour la seconde.

Leur plus glorieuse bataille eut lieu à Montluçon, en 1992, dans le cadre du Tour de France. Echappés en compagnie du Français Jean-Claude Colotti et en ballottage très favorable pour la victoire d'étape, le Panasonic Marc Sergeant et le Buckler Frans Maassen se condamnèrent sciemment l'un l'autre, car, dans les deux camps, la défaite du rival revêtait plus d'importance qu'un hypothétique succès. Fait unique dans les annales de la Grande Boucle : les deux coureurs écopèrent d'un blâme pour ne pas avoir défendu leurs chances. Un an après l'affaire PDM (abandon collectif d'une équipe dont tous les membres souffraient des mêmes maux...), le cyclisme hollandais atteignait un sommet.

Le conflit s'arrêta fin 1994 avec la retraite de Peter Post, qui vit enfin en paix entre Amsterdam et Cannes, où il est le voisin de Félix Lévitan, ancien patron du Tour de France. Jan Raas, lui, est toujours sur la brèche, champion de la chasse au sponsor. A Wordperfect, a succédé Novell, et à Novell, Rabobank, dont l'ambition est proportionnelle à la profondeur des coffres. Rabobank veut devenir ni plus ni moins que Raleigh, une des meilleures équipes du monde, composée presque en totalité de coureurs nationaux.

UN CYCLISME EN BAISSE

Pour ce faire, Rabobank a tissé une véritable toile sur l'ensemble du territoire néerlandais. Le groupe dispose d'équipes espoirs, juniors et recrute, désormais, à partir de quinze ans.

Si Rabobank dépense une fortune pour s'offrir les services du Danois Rolf Sörensen et de l'Autrichien Peter Luttenberger, surtout (3,5 millions de francs à l'année), c'est, disent ses responsables, uniquement parce que les ressources hollandaises actuelles ne permettent pas d'être compétitif au plus haut niveau. Mais ils sont quelques-uns au pays des polders à douter de l'honnêteté de ce discours, depuis l'annonce de l'arrivée dans l'équipe, la saison prochaine, du Suisse Beat Zberg, au moment où le jeune champion des Pays-Bas, Michael Boogerd, vainqueur d'étape sur le Tour en 1996, éclate en pleine lumière.

Pendant ce temps, le miracle TVM se poursuit. Le très riche Ad Bos continue d'entretenir sa « danseuse » : son équipe cycliste, qui accomplit sa douzième saison dans le peloton international, avec toujours une certaine réussite. Ainsi le sprinter Jeroen Blijlevens a-t-il profité de la mise hors course du Belge Tom Steels à Marennes pour offrir à TVM sa énième victoire d'étape dans le Tour. Le miracle, persiflent les mauvaises langues, ne tiendrait pas tant du mécénat à rallonge d'Ad Bos (22 millions de francs en 1997) que de la personnalité du directeur sportif de TVM, Cees Priem, un *« ahuri total »*, témoigne un de ses anciens sujets. Mais un pacifiste. C'est déjà ça.

Nicolas Guillon

Une banque et une compagnie d'assurances

Rabobank est la deuxième banque des Pays-Bas, mais la première sur le marché néerlandais, où elle accorde 90 % des crédits pour l'agriculture et 40 % pour les PME. Dans le secteur privé, 35 % des Néerlandais confient leur argent à la Rabobank, qui occupe une place à part dans le monde bancaire, puisqu'elle fonctionne sur le mode de la coopérative, sans actionnaires. Rabobank compte 530 succursales aux Pays-Bas et est implantée dans 32 pays.

Quant à TVM, c'est une compagnie d'assurances spécialisée dans le transport.

TECHNIQUE

Des bidons pour la soif

ON LES VOIT voler au-dessus du peloton et atterrir sur les bas-côtés où les amateurs de souvenirs se les arrachent. Les bidons de coureurs sont très recherchés et, puisque les champions s'en débarrassent sans regret, assez faciles à trouver sur les routes du Tour de France. Surprise : le leader européen de ce marché est français. Avec 1 700 000 pièces par an, la firme Spécialités TA (elle fabrique aussi des éléments mécaniques comme des pédaliers et des jeux de pédaliers), installée dans les Hauts-de-Seine, n'est guère concurrencée que par l'italien Elite. Spécialités TA, fournisseur officiel du Tour de France depuis 1963 et détenteur de la licence Coca-Cola (partenaire de l'épreuve), développe trois modèles de bidons ergonomiques en polyéthylène souple recyclable, certifié alimentaire par le Laboratoire national d'essais (LNE) : un modèle classique à bouchon clipsé (c'est-à-dire solidaire du corps) d'une contenance de 600 ml, un autre à bouchon vissé (avec un large goulot pour les glaçons !) de même contenance et enfin un modèle « géant » de 800 ml. Tous trois sont équipés de l'embout à débit rapide type « goutte d'eau », que les coureurs actionnent avec les dents. L'intérêt du bidon n'est pas uniquement physiologique, il est également publicitaire. Les annonceurs, toujours avides d'espaces, se sont emparés de la surface offerte par la coque de bidons pour y apposer leurs marques et *« communiquer dans tous les secteurs d'activités »*. ***M. Da.***

★ Le modèle présenté ici est celui du bidon officiel du Tour de France fabriqué par la société française Spécialités TA. Son prix public est de 15 francs pour le modèle standard, et de 20 francs pour le grand modèle.

TÉLÉVISION

Le détail qui tue

DÉSORMAIS, Didier Rous le sait : on peut semer un peloton de coureurs du Tour de France, c'est une question de vitesse, mais on n'échappe pas à la télévision, c'est une question de principe. Pour avoir réussi à fausser compagnie aux 142 survivants de la Grande Boucle, le fier routier des établissements Festina a dû se coltiner la théorie papillonnante des motos – image et son – que le service public dépêche dare-dare aux trousses de tout évadé. Et voilà comment une escapade perso du côté de Montbéliard (Doubs) a tourné au grand spectacle.

C'était une échappée comme bien d'autres. On en fit une odyssée. Le héros fut mis à l'antenne à la hauteur de Plancher-Bas (440 m). On aurait dû se méfier. Happé par les caméras, le candidat à la victoire fut analysé à coups de gros plans. Son regard ? Serein. Son sourire ? Bien installé. Ses mains ? Fermes sur le cintre. Ses jambes ? Moulinant à merveille. Ses chevilles ? Souples. Son développement ? Un 54 × 12 ou quelque chose du genre, du gros braquet en tout cas. Cet homme-là irait jusqu'au bout. Il était donc temps de narrer sa complainte : celle de l'équipier modèle triomphant des géants de la route. L'air est connu. On l'entonna donc sans peine.

Durant les 30 kilomètres restants, nous apprîmes en vrac que Didier Rous avait une femme (Isabelle) et une fille (Camille) – à noter toutefois que, selon Jean-Paul Ollivier, le champion aurait deux enfants ; qu'il les embrassait très fort ; qu'il n'avait pas le temps de *« goûter le paysage »* ; qu'il était *« euphorique »*. On nous révéla aussi que *« du côté de Montauban, on* [devait] *être sacrément contents »* et que notre échappé *« aurait pu être chef d'orchestre »*, rapport à ses gesticulations de futur vainqueur. On aurait pu ajouter que son sens de l'équilibre lui promettait une belle carrière d'acrobate, mais on ne le fit pas. On préféra vanter sa *« pêche »* et glisser que la victoire d'une bicyclette Peugeot à Montbéliard était un *« beau clin d'œil »*. On nous assura pour la millième fois depuis le départ de Rouen que *« c'est aussi ça le Tour »*.

Manquait toutefois le détail, la précision intime, le détail plus vrai que vrai qui vous change une gentille histoire en légende. Cette fois-ci, c'est Jean-René Godard qui tenait le scoop : *« Il faut préciser que Didier Rous est le grand copain de Laurent Jalabert. Depuis cinq ans maintenant, il y a une tradition : tous les ans, ils fêtent le Nouvel An ensemble et font un gros repas. C'est comme ça qu'ils le qualifient : un gros, grand et bon repas. »* Un dîner plantureux le 31 décembre, c'est dingue, non ? Les champions sont vraiment des gens pas comme les autres.

Michel Dalloni

A Grande Boucle, fines bouches

Le « chef » du Village du Tour mitonne des spécialités régionales

MONTBÉLIARD
de notre envoyé spécial

Tout commença à Rouen avec un canard au sang. Ici, un rebelle avait ouvert la voie. Résistant à la pensée unique diététicienne, il avait jeté aux orties les conseils des tristes sires qui voulaient même lui interdire le champagne. Sachant que sa seule potion magique, le talent, suffirait encore longtemps à le situer bien au-dessus de la mêlée, Jacques Anquetil avait montré qu'on pouvait être en même temps un immense champion et un fin gourmet.

Forts de cet exemple, un certain nombre de suiveurs purent faire honneur, sans rater aucune étape et sans aucune défaillance, aux buffets préparés par la Sodexho, le traiteur officiel du Tour de France. Chaque jour, au village-départ, près de 1 000 personnes se pressent ainsi autour des spécialités régionales, concentrant leurs conversations autour des deux seuls sujets dignes d'intérêt en ce mois de juillet pour un esprit normalement constitué : la cuisine et le vélo. Un recueil de recettes fut édité, célébrant un plat par ville-étape.

Par osmose avec les coureurs, qui brûlent près de 12 000 calories par jour (contre 2 500 pour tout un chacun) et doivent s'alimenter en conséquence, les gastronomes du Tour, n'eurent aucune peine à laisser aller leur tempérament. Ils se mirent en jambes par le prologue du canard au sang, dont ils apprirent que *« la carcasse du supplicié, celui-ci ayant préalablement été étouffé et grillé au « feu d'enfer », sera pressée pour obtenir le sang »*.

La petite fricassée d'andouille de Vire, plat dont on dit qu'il est celui de l'invité de dernière minute, fut consommée à satiété et si tard que la lanterne rouge put être de la partie.

A La Châtre, pour fêter la première victoire française, celle de Cédric Vasseur, quelques canetons de Challans aux pois de Chantenay firent l'affaire. *« Dans une sauteuse, sur feu doux, verser quinze centilitres d'eau, ajouter les lardons, les petits pois, les oignons laissés entiers, le persil, la sarriette (queues coupées), le reste du beurre et le sucre. »*

Les huîtres s'avérèrent bien rafraîchissantes à Marennes et la mouclade justement épicée à Bordeaux. Une mise en bouche agréable pour attaquer l'immense garbure béarnaise, par laquelle les solides Gascons commençaient tous les repas de fête. De l'authentique, si l'on en croit la seule liste des ingrédients : carottes, navets, oignons, haricots blancs, pommes de terre – dont on précise qu'elles doivent être très farineuses –, palette de porc salée, jambonneau, poitrine salée, pain de campagne. Les directeurs sportifs sont formels : avant d'affronter les cols, il ne faut surtout pas lésiner sur les sucres lents.

Célébrant la vertu des femmes catalanes, qui préparaient spécialement ce plat pour les bergers revenant de la montagne, les bols de *picoulatas* furent avalés en l'honneur des Brochard, Virenque, Ullrich, rentrés fourbus et glorieux de leurs ascensions pyrénéennes. Conseil du chef Sodexho : *« Dans une cocotte en fonte à large fond, faire chauffer l'huile, faire fondre le lard. Dans cette graisse faire dorer les boulettes, les redorer. Faire blondir l'oignon, faire un roux blond avec la farine restante (...). Lorsque l'ébullition a repris, assaisonner, ajouter les olives, le jambon et les boulettes. »* Très important : la sauce doit arriver au niveau des boulettes.

SAINES HABITUDES

Croquante, *« presque croustillante »*, la râpée de Saint-Etienne – une galette de pommes de terre toute simple, avec seulement un œuf par pomme de terre et une bonne louche de beurre – permit de se préparer pour le contre-la-montre et la montée des virages de l'Alpe-d'Huez. Le gratin dauphinois – attention, les pommes de terre doivent, cette fois, être « bien saines et à chair jaune » – fut consommé à la santé de Marco Pantani et le paleron (partie plate et charnue qui avoisine l'omoplate du bœuf) au jus de Mondeuse, pour célébrer celle de Richard Virenque. Arrivé à Fribourg, en Suisse, et pour montrer que le vrai gastronome ne connaît pas les frontières et se moque du calendrier, pourvu que les produits soient bons, les sportifs s'en donnèrent à cœur joie dans un menu de la bénichon : en fait, le repas célébrant la mi-août. Cuchaule (petits pains au raisin), moutarde, bouillon, bouilli, raves et carottes, ragoût d'agneau, aux gros raisins et poires, jambon, saucisson, choux et haricots, crème de gruyère et petits fruits, beignets, croquets, pains d'anis : on comprend qu'un peuple ayant de si saines habitudes culinaires ait pu donner naissance à des Hugo Koblet, Ferdi Kubler, Tony Rominger ou Laurent Dufaux.

Cette légère escapade helvétique bouclée, on put s'attaquer à quelques *« véritables »* saucisses de Montbéliard beaucourtoise. *« Faire revenir doucement au beurre,* lit-on dans le guide de la Sodexho, *les morilles, la carotte et l'échalote émincée. Disposer les* (véritables) *saucisses de Montbéliard dans la cocotte, ajouter le vin blanc sec, la crème et les pommes de terre épluchées. »* Chacun se servit deux fois. Il fallait bien faire quelques réserves, les gastronomes ayant décidé de « brûler le ravito » à Disneyland-Paris.

José-Alain Fralon

■ **Les bonnes affaires de Deutsche Telekom.** Sur le bord de la route, des milliers de supporteurs allemands et danois arborent des maillots de l'équipe Telekom. Ils sont vendus 170 deutschemarks (soit près de 500 francs). La panoplie peut se compléter d'une écharpe maison. En Allemagne, les ventes ont explosé ces dernières semaines. Les royalties sont perçues directement par la société Deutsche Telekom.

La station Mir est en panne d'argent

A bord du complexe orbital « sinistré », les cosmonautes russes se préparent au retour sur Terre, tandis qu'au sol l'équipage de relève s'exerce à de délicates réparations. Mais l'Agence spatiale russe n'a pas les moyens de financer ces travaux sans une aide du gouvernement

DÉBUT D'INCENDIE en février, dépressurisation d'un module en juin, perte d'alimentation électrique en juillet, aujourd'hui panne d'argent... Mir n'est décidément pas au bout de ses peines. Le président de l'Agence spatiale russe, Youri Koptev, a indiqué, jeudi 24 juillet, que les réparations de la station orbitale – le 25 juin, une collision avec un cargo de ravitaillement Progress, lors d'une tentative d'amarrage manuel, a provoqué une perforation de 3 cm² du module scientifique Spektr – coûteront environ 20 millions de dollars. *« Evidemment, nous n'avons pas cet argent. Nous devrons soit annuler certains programmes, ce qui paraît très difficile, car il y a des accords signés avec nos partenaires, soit nous adresser au gouvernement »*, a-t-il ajouté. Moscou pourrait trouver les fonds nécessaires dans sa réserve spéciale pour les catastrophes ou en limitant les coupes budgétaires prévues pour la branche spatiale.

RÉPÉTITION EN PISCINE

A bord de Mir, la série noire semblait pourtant terminée. Vassili Tsibliev, Alexandre Lazoutkine et Michael Foale, les deux cosmonautes russes et l'astronaute américain emportés, à 400 km de la Terre, dans une ronde infernale, n'avaient pas connu, depuis un mois, semaine aussi calme. Après avoir fait face à une improbable accumulation d'incidents, les trois hommes avaient retrouvé un rythme de croisière plus routinier.

Le principal rebondissement est venu de la décision des responsables des vols spatiaux russes, annoncée officiellement lundi 21 juillet, mais pressentie depuis plusieurs jours, de reporter la réparation du module endommagé. Elle sera confiée au prochain équipage, qui doit s'envoler du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) le 5 août, à bord d'un vaisseau Soyouz, et rejoindre Mir deux jours plus tard. La « bourde » monumentale commise le jeudi précédent – le débranchement d'un câble avait plongé dans le noir la station, dont les panneaux solaires n'étaient plus orientés vers le Soleil – a convaincu les responsables russes que l'équipage actuel n'était pas en état physique ni psychique de mener à bien une intervention qui s'annonce délicate.

Cela, même si les derniers bulletins de santé du commandant de bord, Vassili Tsibliev, qui pilotait la tragique manœuvre d'amarrage du Progress et qui – ceci expliquant peut-être cela, ou vice versa – souffrait d'*« arythmie cardiaque »* et de *« tension psychologique »*, sont plutôt rassurants.

Le repos des cosmonautes russes a toutefois été de courte durée. Dans l'attente de la relève et de leur retour sur Terre, programmé pour le 14 août, deux semaines plus tôt que prévu, ils ont commencé un entraînement indispensable, après cinq mois passés en apesanteur, pour se réhabituer aux conditions de vie terrestres. Cette préparation comprend plusieurs séances de port d'un pantalon dépressurisé, qui aide à faire refluer le sang vers les membres inférieurs, ainsi que des exercices physiques sur un tapis roulant pour redonner aux muscles leur tonicité. La veille et le matin du départ, ils absorberont des comprimés de sel aidant à la régulation de la pression artérielle. Sous leur scaphandre, ils enfileront un pantalon de contention en tissu élastique très serré, destiné à protéger l'organisme des très fortes accélérations subies lors de la rentrée dans l'atmosphère et qu'ils garderont au sol pendant quarante-huit heures.

Quant à Michael Foale, *« certainement le plus déçu »* par le report de la réparation, selon la NASA, il devra attendre l'arrivée de la navette Atlantis, prévue le 20 septembre, pour être rapatrié. Il devait être remplacé à bord de Mir par sa compatriote Wendy Lawrence. Mais le conseiller de Bill Clinton pour les sciences et la technologie vient de faire savoir que le vol de cette astronaute pourrait être remis en question jusqu'au dernier moment si la sécurité n'était pas assurée à bord de la station. Les Américains craignent qu'en dépit de la réparation du module Spektr, la production d'énergie reste insuffisante.

Pendant ce temps, à la Cité des étoiles, située dans la banlieue de Moscou, Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, le nouvel équipage russe, répètent en piscine, sur une maquette des six modules de la station orbitale, les gestes qu'ils auront à effectuer dans le vide. Dans un premier temps, l'intervention, qui aux dernières nouvelles ne commencera pas avant le 20 août, vise à rebrancher les quatre panneaux solaires du module Spektr, déconnectés lorsque les occupants de Mir avaient dû fermer en toute hâte le sas du bidon perforé afin de l'isoler du reste de la station. Les « dépanneurs », engoncés dans de lourdes combinaisons, devront effectuer une sortie dans le module dépressurisé et remplacer son sas par une écoutille à connecteurs étanches permettant le passage des câbles électriques. S'ils réussissent cet exercice de haut vol, Mir l'obscure retrouvera la plénitude de son énergie, dont elle a perdu 40 %.

Ultérieurement, les mécaniciens tenteront une sortie dans l'espace pour inspecter de l'extérieur la brèche, de la taille d'un morceau de sucre, ouverte par le choc. *« On va se promener, taper des pieds pour voir où l'étanchéité a été rompue »*, indique, impavide, Anatoli Soloviev. Plusieurs « excursions » seront nécessaires, d'ici au début de 1998, avant qu'ils n'essaient de colmater l'orifice.

Reste à savoir combien de temps encore Mir, conçue pour durer cinq ans, mais qui en a déjà onze, pourra être ainsi « rafistolée ». *« La station est viable jusqu'à l'an 2000 et peut-être même 2004 »*, assurent les Russes, d'autant plus confiants en sa bonne étoile qu'ils n'ont pas les moyens de se priver des devises que rapporte la location de la maison de l'espace.

Pierre Le Hir
(avec AFP et Reuter)

REUTER/MAXPPP

L'équipage de relève, qui doit réparer la station Mir en août, s'entraîne dans la Cité des étoiles, à proximité de Moscou.

Risque de sanctions financières pour les cosmonautes

Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine ne sont pas au bout de leurs épreuves. *« L'équipage sera entendu à son retour sur Terre »*, pour *« éclaircir »* les causes de la collision entre la station et le vaisseau de ravitaillement et établir *« les responsabilités »*, a fait savoir le directeur adjoint des vols spatiaux russes. Précisant qu'il ne s'agissait pas d'un *« procès »* à l'issue duquel les prévenus risquaient *« une amende ou la prison »*, il a prévenu que *« si une commission confirme que l'équipage a effectivement fait une erreur (...), alors une partie de sa rémunération sera supprimée »*. Quelques jours plus tôt, il avait souligné que la rétribution des cosmonautes était à peine supérieure au salaire moyen russe. Il a néanmoins indiqué qu'une faute de l'équipage n'était que l'une des explications possibles de l'accident, parmi *« une douzaine »* d'autres.

Les « dépanneurs » de l'espace

● **Anatoli Soloviev :** le commandant de la prochaine mission (Mir 24) compte, à quarante-neuf ans, parmi les cosmonautes les plus chevronnés de Russie. Ce colonel de l'armée de l'air, cosmonaute de classe 1 et héros de l'Union soviétique, possède à son actif quatre vols spatiaux : le premier de 9 jours, en juin 1988, comme commandant de l'équipage soviéto-bulgare du vaisseau Soyouz TM ; le deuxième de 179 jours, de février à août 1990, sur le complexe orbital Mir, en tant que responsable du vaisseau Soyouz TM 9 ; le troisième de 189 jours, entre juillet 1992 et février 1993, comme commandant du Soyouz TM 15 ainsi que de la mission franco-russe Antarès (à laquelle participait le spationaute français Michel Tognini) ; le quatrième, enfin, de 76 jours, de juin à septembre 1995, sur la station Mir.

● **Pavel Vinogradov :** l'ingénieur de bord, qui fêtera ses quarante-quatre ans le 31 août sur Mir, n'a encore jamais séjourné dans l'espace. Ancien élève de l'Institut d'aviation de Moscou, il s'est occupé de la préparation des missions des équipages des vaisseaux Soyouz TM et de l'avion orbital Bouran, ainsi que du développement de systèmes automatisés pour l'entraînement des cosmonautes. Depuis 1992, il a suivi la préparation spatiale générale dispensée au centre Youri-Gagarine et s'est entraîné en vue d'un vol à bord d'un Soyouz TM.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Le report de la mission franco-russe Pégase n'aura pas de conséquences scientifiques importantes

LE CENTRE NATIONAL d'études spatiales (CNES) estime que le report de la mission scientifique et technique franco-russe Pégase à janvier-février 1998 n'aura pas de répercussions graves sur les expériences envisagées. *« Bien que décalée de six mois, l'intégralité de la mission, centrée sur les sciences de la vie et les sciences physiques en micropesanteur, est toujours prévue en l'Etat. A Moscou, le 19 juillet, les responsables des vols spatiaux russes nous ont expliqué qu'ils avaient besoin d'un peu de temps pour effectuer des réparations sur la station, et qu'elle ne pouvait donc être prête à la date prévue pour le départ de Léopold Eyharts le 5 août. Comme nous voulons être sûrs que le programme prévu sera effectué dans de bonnes conditions, nous avons préféré ajourner la mission »*, explique Jean-Yves Legall, directeur général adjoint du CNES.

Sur un plan plus anecdotique, il y a même un élément favorable à ce report. L'expérience de biologie animale Fertile, qui devait être menée sur des pleurodèles (salamandres) afin de déterminer si leur fécondation in vivo est possible en micropesanteur, s'effectuera à une période bien plus favorable à leur reproduction.

Malgré toutes les péripéties vécues par Mir, le vol de longue durée (quatre mois) d'un astronaute français à bord de Mir avec sortie extra-véhiculaire est toujours prévu pour 1999, conformément à l'accord qui a été signé entre les deux parties en septembre 1996. A moins, bien sûr, que la station ne rende définitivement l'âme d'ici là. Les vols de longue durée sont importants pour les responsables spatiaux français, car ils permettent de bien connaître les effets physiologiques des missions en apesanteur et de préparer les astronautes français à des séjours de plusieurs mois à bord de la future station internationale Alpha.

Cette précieuse coopération est acquise *« à moindre coût, en raison de l'excellence des relations françaises avec la Russie et les Etats-Unis »*, ajoute Jean-Yve Legall. La participation française à la mission Pégase, d'une durée de trois semaines, et au vol de quatre mois pourrait coûter au total entre 200 et 300 millions de francs. Pour les seize jours de la mission Cassiopée en août 1996, le CNES avait payé 63 millions de francs cash plus l'équivalent de 21 millions en matériel et prestations divers.

Enfin, la participation française à la mission américano-russe de septembre 1997 est suspendue à la décision américaine de maintenir ou non le vol de la navette Atlantis pour une septième jonction avec Mir. Le spationaute concerné est Jean-Loup Chrétien, qui fut en juin 1982 le premier astronaute français à participer à une mission spatiale à bord de la station soviétique Saliout-7. Il devrait avoir à ses côtés cinq astronautes américains, dont Michale Foale, et un cosmonaute russe, Vladimir Titov. Une autre mission française à bord d'une navette est prévue pour 1998, mais n'a pas encore été finalisée.

Christiane Galus

Un rabais pour la NASA

La NASA pourrait payer moins cher que prévu le séjour de Michael Foale sur Mir. Vladimir Soloviev, directeur du centre de contrôle des vols spatiaux russes, a reconnu que l'agence spatiale américaine pourrait modifier les termes du contrat en raison du changement de programme de son astronaute, suite à la série de *« situations imprévues »* survenues sur la station. La NASA paie un loyer d'environ 2,4 milliards de francs aux Russes pour l'ensemble des missions des astronautes américains sur Mir. M. Soloviev n'a cependant pas précisé quel pourrait être le *« rabais »* exigé par la NASA pour la mission de Foale. A la suite des péripéties vécues sur Mir, certains membres du Congrès américain se demandent s'il faut maintenir les prochaines missions conjointes Mir-navette prévues pour septembre et janvier 1998.

Léopold Eyharts, spationaute français de la mission Mir

« Le problème principal, c'est celui du système de régulation thermique de la station orbitale »

CITÉ DES ÉTOILES
(nord-est de Moscou)
de notre envoyé spécial

« Après la série noire de la station Mir, le danger ne vous semble-t-il pas supérieur à ce qui avait été évalué ?

– Ceux qui ont choisi d'être cosmonautes savent que ce n'est pas un métier sans risques. Nous n'imaginons pas que l'on va faire des expériences à bord de Mir ou dans la navette américaine – à mon avis, les risques sont tout aussi grands sur la navette américaine – comme dans un laboratoire au sol. Le risque, on l'accepte, on sait l'apprécier. Il est mesuré. Nous ne sommes pas des casse-cou. On a peur de ce que l'on ne connaît pas. Or tous les cosmonautes savent apprécier techniquement le niveau des risques et sont prêts à les prendre.

– L'importance des expériences scientifiques à bord justifie-t-elle les risques et l'argent dépensé ?

– La science, à elle seule, ne justifie pas les dépenses que l'on fait pour les vols habités. C'est l'une des retombées de cette activité. La justification principale, c'est l'exploration, le développement de l'humanité. On apprend à travailler dans l'espace. C'est un choix qui est presque philosophique. C'est une démarche d'évolution de l'humanité. Nous ne partons pas uniquement pour faire des expériences à bord. C'est quelque chose d'extraordinaire, qui vaut le coup d'être vécu. Certes, on peut discuter sur l'importance des moyens que l'on va mettre dans ce genre d'activités. Avant, c'était surtout une compétition politique, entre l'Ouest et l'Est.

– Et maintenant ?

– Aujourd'hui, il y a également une justification politique. L'espace est l'une des premières activités de coopération internationale. Pour une nation, l'espace est une vitrine technologique, qui met en avant son savoir-faire, qui a de très importantes retombées sur le plan économique, industriel. L'aventure spatiale est un tremplin, quelque chose d'extrêmement moteur, qui a permis la fiabilisation des lanceurs, de l'informatique, de l'électronique. Mais une autre des motivations, à laquelle beaucoup de gens s'identifient, c'est la part de rêve.

– Que pensez-vous des incidents qui ont eu lieu à bord de Mir ?

– Il se trouve que cette expédition a dû faire face aux deux seules situations d'extrême urgence qui existent à bord de la station : le feu et la dépressurisation. La dépressurisation a eu lieu suite à une collision, fait relativement rare mais accidentel. Sans liens avec l'état de la station. Il faut déterminer les causes de l'accident. Mais il ne faut pas, comme cela a souvent été fait, faire d'amalgames : l'accident est totalement déconnecté des problèmes liés à l'âge de la station. En dehors de la dépressurisation et de l'incendie, les problèmes techniques que l'on rencontre peuvent être résolus avec un niveau d'urgence qui n'est pas très élevé, y compris les problèmes électriques actuels de Mir. Evidemment, il y a des désagréments pour les cosmonautes, mais ce n'est qu'une panne de courant. Il n'y a pas d'urgence à la minute car il y a toujours un minimum d'énergie à bord qui permet d'assurer pendant plusieurs heures un minimum de support-vie. Et si, vraiment, il y a un gros problème, il reste toujours le vaisseau de secours Soyouz pour revenir sur Terre.

– Rien de grave, donc ?

– La collision a été un événement grave qui a mis en danger la vie des cosmonautes. A partir du moment où le module dépressurisé a été isolé, la situation est redevenue à peu près habituelle, hormis l'alimentation électrique, qui n'est pas un problème de sécurité à court terme. C'est du travail supplémentaire, un peu d'inconfort, mais le danger est le même qu'avant l'accident. Les autres problèmes sont ceux qui sont courants dans la station. C'est de l'entretien, de la réparation qui consomme plus ou moins de temps à bord. Mais ils ne posent pas de problèmes majeurs de sécurité. Si l'on fait la somme de tout ce qui s'est passé dans ce vol, cela paraît énorme. Il y a eu un concours de circonstances, la fatigue de l'équipage qui a joué. Mais ce n'est pas lié aux problèmes habituels de la station. On a fait beaucoup de bruit car c'était spectaculaire, dangereux, des événements forts qui ont menacé la vie de l'équipage. Mais la situation quotidienne n'est pas catastrophique, loin de là.

– Quels sont les risques liés à l'âge de la station ?

– Le problème principal, qui dure déjà depuis quelques mois, c'est celui du système de régulation thermique. Ce sont des boucles de liquide réfrigérant qui passent dans des tubes à l'intérieur de la station. Cette tuyauterie est victime depuis quelques mois d'un certain nombre de fuites chroniques, dues à l'âge, à la corrosion. Dans ces boucles, il y a un produit qui s'appelle l'éthylèneglycol, qui n'est pas toxique en lui-même mais ne doit pas être ingéré en grande quantité par l'équipage. Le danger est extrêmement faible. L'équipage actuel a réparé beaucoup de fuites. Il y a quelques semaines, ils ont réparé une fuite très importante qu'ils cherchaient depuis plusieurs mois. C'est un travail assez laborieux et fastidieux mené plus particulièrement par cette équipage depuis plusieurs mois.

– Alors, comment se pose le problème Mir ?

– La station Mir ne durera pas dix ans de plus, on le sait. La question est de savoir jusqu'à quel point on pourra l'amener. Si l'on passe son temps à réparer, à dépanner, cela ne vaut plus la peine. »

Propos recueillis par
Jean-Baptiste Naudet

Faibles pluies au nord

DES PERTURBATIONS peu actives circuleront, samedi, dans un flux d'ouest au nord de la France en amenant quelques pluies faibles. L'anticyclone des Açores protègera le sud de la France, qui bénéficiera d'un temps agréable.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Près de la Manche, les nombreux nuages donneront de petites pluies éparses. Il fera frais, avec au mieux 18 à 20 degrés, et le vent d'ouest atteindra 50 km/h en rafales. Sur le sud de la Bretagne et les pays de Loire, quelques éclaircies se dessineront après les bruines du matin. Il fera 22 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Quelques gouttes de pluie le matin. Une amélioration se dessinera dans la journée au sud de la Loire. Il fera 22 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages domineront la journée avec par moments quelques gouttes. Une légère fraîcheur se fera sentir avec des maxima de 22 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après la dissipation des brumes et autres grisailles matinales, les quelques nuages qui parsèmeront le ciel n'empêcheront pas le soleil d'être de plus en plus généreux, et de réchauffer l'atmosphère jusqu'à 27 à 29 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après les quelques bruines du petit matin, les nuages se déchireront progressivement et de belles éclaircies se dessineront l'après-midi. Il fera 25 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement du matin au soir. Seuls quelques petits nuages inoffensifs se développeront le matin. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 90 km/h en rafales. Les températures, toujours estivales, atteindront 28 à 30, localement 32 degrés.

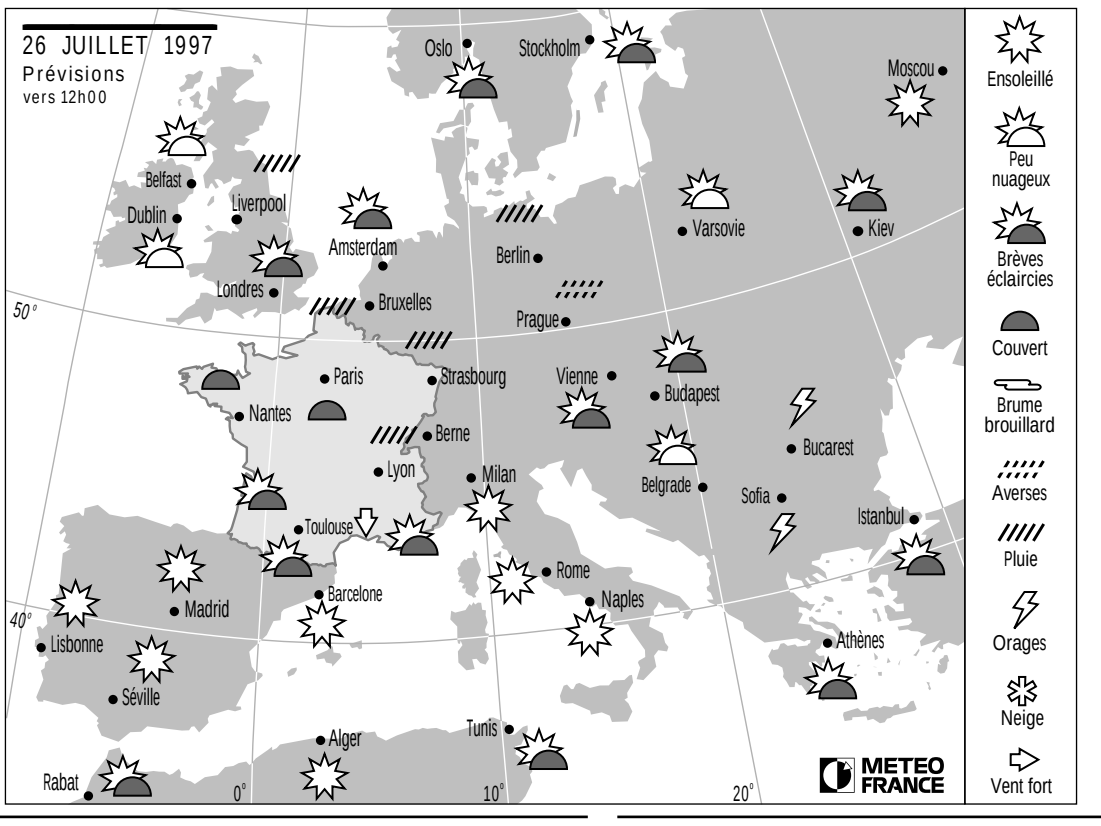

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ETATS-UNIS.** La compagnie américaine United Airlines, qui dessert 225 destinations aux Etats-Unis, offre la possibilité d'effectuer, moyennant un supplément de 250 F, des escales de plusieurs jours à New York, Chicago, San Francisco ou Washington. A noter également des tarifs promotionnels vers New York (2 300 F), Philadelphie (2 650 F) et Miami (3 050 F) pour un départ du 15 septembre au 25 octobre (retour avant le 31 octobre) avec réservation avant le 16 août. Renseignements au 01-41-40-30-30.

■ **PALESTINE.** La compagnie aérienne palestinienne, qui gère deux Fokker de 48 places donnés par les Pays-Bas, a ouvert sa première ligne mercredi 22 juillet entre Amman (Jordanie) et la bande de Gaza (Egypte). Dans les prochaines semaines, elle devrait desservir Istanbul, Lanarca et Chypre. – *(AFP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	18/28	S
BIARRITZ	17/24	S
BORDEAUX	18/28	S
BOURGES	16/26	N
BREST	14/22	C
CAEN	16/20	C
CHERBOURG	14/22	C
CLERMONT-F.	15/26	S
DIJON	15/25	C
GRENOBLE	16/28	N
LILLE	14/22	P
LIMOGES	16/25	S
LYON	17/27	N
MARSEILLE	19/30	S
NANCY	14/24	P
NANTES	17/26	N
NICE	19/26	N
PARIS	15/25	C
PAU	15/25	S
PERPIGNAN	20/30	S
RENNES	15/25	C
ST-ETIENNE	15/26	S
STRASBOURG	14/24	P
TOULOUSE	17/28	S
TOURS	16/25	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/31	S
FORT-DE-FR.	27/30	C
NOUMEA	18/22	N
PAPEETE	21/27	S
POINTE-A-PIT.	26/32	S
ST-DENIS-RÉ.	20/24	N
EUROPE		
AMSTERDAM	15/22	S
ATHENES	27/32	N
BARCELONE	22/29	S
BELFAST	12/17	N
BELGRADE	16/21	N
BERLIN	15/21	P
BERNE	13/20	P
BRUXELLES	14/22	P
BUCAREST	18/25	P
BUDAPEST	16/22	N
COPENHAGUE	15/20	S
DUBLIN	13/17	N
FRANCFORT	13/24	N
GENEVE	15/23	P
HELSINKI	16/22	N
ISTANBUL	23/31	N
KIEV	16/24	S
LISBONNE	21/34	S
LIVERPOOL	16/21	P
LONDRES	18/23	S
LUXEMBOURG	13/22	S
MADRID	18/36	S
MILAN	18/32	S
MOSCOU	14/25	S
MUNICH	13/19	P
NAPLES	21/31	S
OSLO	14/20	S
PALMA DE M.	20/31	S
PRAGUE	13/18	P
ROME	16/29	S
SEVILLE	23/38	S
SOFIA	16/22	P
ST-PETERSB.	17/23	P
STOCKHOLM	13/22	S
TENERIFE	16/21	S
VARSOVIE	17/21	N
VENISE	19/28	N
VIENNE	16/20	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	12/23	N
BUENOS AIR.	15/22	S
CARACAS	25/29	S
CHICAGO	24/33	N
LIMA	21/25	N
LOS ANGELES	17/21	N
MEXICO	13/23	P
MONTREAL	19/28	C
NEW YORK	20/28	N
SAN FRANCIS.	12/19	N
SANTIAGO/CHI	9/21	S
TORONTO	19/26	C
WASHINGTON	20/30	N
AFRIQUE		
ALGER	17/28	S
DAKAR	26/30	N
KINSHASA	17/29	S
LE CAIRE	23/36	S
MARRAKECH	20/30	N
NAIROBI	13/22	N
PRETORIA	4/24	S
RABAT	20/30	N
TUNIS	22/29	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/35	C
BOMBAY	28/30	P
DJAKARTA	24/31	S
DUBAI	32/40	S
HANOI	26/30	C
HONGKONG	26/30	S
JERUSALEM	22/32	S
NEW DEHLI	27/35	N
PEKIN	27/32	S
SEOUL	###########	
SINGAPOUR	27/31	P
SYDNEY	11/18	C
TOKYO	24/27	P

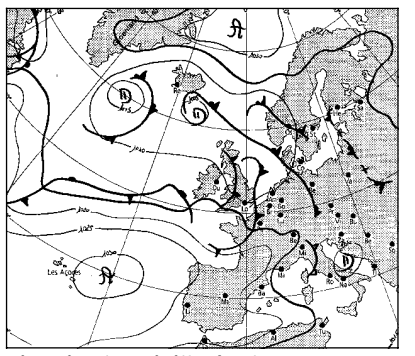

Situation le 25 juillet à 0 heure TU

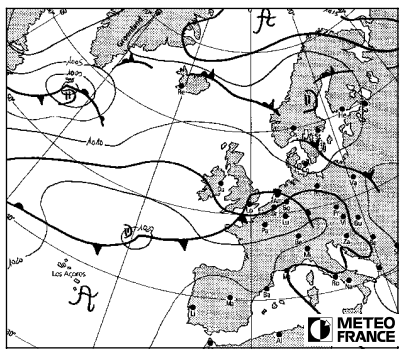

Prévisions pour le 27 juillet à 0 heure TU

VENTES

Trois aquarelles gouachées de Marin Marie aux enchères à La Trinité-sur-Mer

REPRÉSENTANT le *Leadership dans la tempête*, une rare aquarelle gouachée de Marin Marie sera mise en vente à La Trinité-sur-Mer le samedi 26 juillet, avec des meubles de marine. Cargos fabriqués par les Américains, les leaderships ont contribué à ravitailler les Alliés pendant la dernière guerre. La notoriété du peintre, ce sujet historique, la présence d'une tempête, la réussite de l'ensemble et des dimensions importantes (65 × 88 cm) font estimer ce dessin autour de 200 000 francs.

Reconnu et admiré de son vivant, Marin Marie (1901-1987) est considéré comme un des meilleurs peintres de marine du monde contemporain. Personnage hors du commun, dessinateur et navigateur accompli, il a mené plusieurs carrières, travaillant dans la marine de commerce, de pêche, de plaisance et de guerre, tour à tour inventeur de gréements, architecte naval, vainqueur de la traversée de l'Atlantique en 1932, il fut nommé peintre officiel de la marine en 1935.

Il laisse une œuvre d'une qualité très homogène. Apprécié pour son talent d'observateur, admiré pour la finesse du trait, le rendu du volume et des mouvements, la subtilité des lumières marines, il utilise surtout l'aquarelle gouachée, et les portraits de navires restent ses sujets les plus cotés. Grands voiliers, paquebots, bateaux de pêche voguent et tanguent sur une mer aux couleurs changeantes, épousant si précisément la houle que les connaisseurs peuvent évaluer la force du vent en regardant ses peintures.

Deux autres œuvres de Marin Marie sont proposées ici. *L'Agression de Mers-el-Kébir*, datée du 3 juillet 1940, montre le peintre officiel en action : le combat se déroule dans les fumées et l'agitation des troupes, sous le feu croisé des avions (aquarelle 70 × 146 cm, de 120 000 à 150 000 francs). La troisième illustre un genre plus classique, avec un *Trois-mâts au mouillage* daté d'avril 1937 (aquarelle gouachée 50 × 57cm, de 70 000 à 80 000 francs).

Du mobilier d'officier du XVIIIe siècle fait aussi partie de cette vente. En acajou massif, ces meubles ne portent aucun bronze dont les dorures auraient été attaquées par le sel. A l'époque, les colles ne prennent pas sur l'acajou, et les ébénistes doivent utiliser des systèmes d'assemblage, comme les tenons et les mortaises qui confèrent à ces meubles une résistance et une solidité hors du commun. On trouvera ici une commode-bureau de pente de style transition, d'un travail très soigné (de 100 000 à 120 000 francs), et deux petites commodes également transition, à trois tiroirs (de 20 000 à 25 000 francs). Au XIXe siècle, on emploie des éléments ajoutés, clous, vis, coins ou prises. Une commode XIXe en teck, à deux corps, avec poignée latérale encastrée en laiton, est estimée entre 7 000 et 8 000 francs, des coffres en camphrier, à coins et poignées en laiton, sont accessibles entre 4 000 et 7 000 francs, des meubles de toilette à partir de 5 000 ou 6 000 francs.

Catherine Bedel

★ Salle du Voulien, place du Marché, La Trinité-sur-Mer, samedi 26 juillet. Exposition sur place les 24 et 25. Etude Ruellan, 17, rue Joseph-Le Brix, 56001 Vannes. Tél. : 02-97-47-26-32. Expert : Laurent-Adrien Asselineau, 17, rue de l'Annonciation, 75016 Paris. Tél. : 01-42-24-42-13.

ANTIQUITÉS

● **Ascain (Pyrénées-Atlantiques),** complexe sportif Kiroleta, 70 exposants, entrée 20 F, du 24 au 27 juillet (9 h 30-19 h 30).

● **Millau** (Aveyron), parc de la Victoire, 40 exposants, entrée 20 F, du 25 au 27 juillet (10 heures à 19 heures).

● **Saint-Malo (Ille-et-Vilaine),** espace Duguay-Trouin, 50 exposants, entrée 25 F, du 25 au 27 (10 heures à 19 heures).

● **Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées),** centre-ville, 70 exposants, entrée 15 F, 26 et 27 juillet, samedi de 9 h 30 à 21 heures, dimanche de 9 h 30 à 19 heures.

● **Apt (Vaucluse),** salle des fêtes et centre-ville, 15 exposants, entrée libre, du 26 au 28 juillet, samedi de 15 heures à 20 heures, dimanche et lundi de 8 heures à 20 heures.

● **Landévant (Morbihan),** salle polyvalente, 30 exposants, entrée 20 F, 26 et 27 juillet (10 heures à 19 heures).

COLLECTIONS

● **Saint-Tropez (Var),** salle Despas, place des Lices, disques de collection et CD, 15 exposants, 25 et 26 juillet.

● **Gap (Hautes-Alpes),** Bourse cartes postales, vieux papiers et livres, 30 exposants, le samedi 26 juillet.

● **Le Molay-Littry (Calvados),** salle des fêtes, salon de la carte postale, 28 exposants, 26 et 27 juillet.

● **La Rochelle (Charente-Maritime),** hall de l'Encan, Automobilia, 26 et 27 juillet.

● **Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)**, moulin Wibert, Bourse aux armes anciennes, 45 exposants, 26 et 27 juillet.

BROCANTES

● **Sète (Hérault),** place Aristide-Briand, 80 exposants, 25 et 26 juillet.

● **Riom-ès-Montagnes (Cantal),** place du Monument, 50 exposants, 26 et 27 juillet.

● **Rivedoux (Charente-Maritime),** salle des fêtes, 50 exposants, 26 et 27 juillet.

● **Lalinde (Dordogne),** place de la Mairie, 60 exposants, le samedi 26 juillet.

● **Cour-Cheverny (Loir-et-Cher),** centre-ville, 50 exposants, 26 et 27 juillet.

● **Château-Chinon (Nièvre),** gymnase municipal, 40 exposants, 26 et 27 juillet.

● **La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres),** centre-ville, 70 exposants, 26 et 27 **juillet.**

● **Apt (Vaucluse)**, centre-ville, 150 exposants, du 26 au 28 juillet.

DÉPÊCHES

■ **DESIGN.** Un ensemble de mobilier des années 50 à aujourd'hui sera vendu à Versailles, le dimanche 27 juillet. Parmi les créations originales figurent une table de salle à manger en chêne cérusé de Mathieu Ray (de 5 000 à 6 000 francs), une table basse triangulaire de Ghion et Nadeau (de 4 000 à 5 000 francs). Du côté des éditions, on trouvera la chaise longue de Le Corbusier (10 000 francs), une suite de quatre chaises de Philippe Starck, en résine et acier (4 000 francs l'ensemble).

★ Versailles, dimanche 27 juillet. Exposition la veille. Etude Perrin, Royère, Lajeunesse, Vergez-Honta. Tél. : 01-39-50-69-82.

■ **CARTES POSTALES ANCIENNES.** Des lots d'albums, des cartes en vrac et à l'unité et des documents sur la cartophilie seront présentés le samedi 26 juillet, à Dunkerque. Des lots importants ont été constitués par département et par thème, avec de nombreuses cartes sur la région de Boulogne-sur-Mer. Les prix démarrent autour de 100 francs pour des exemplaires rares ou un petit ensemble. L'objet le plus cher est un album de 360 cartes sur le Nord de la France (estimé 3 500 francs).

★ Hôtel des ventes de Dunkerque, samedi 26 juillet. Exposition sur place la veille et le matin de la vente. Etude Girard. Tél. : 03-28-63-42-69.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97157

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

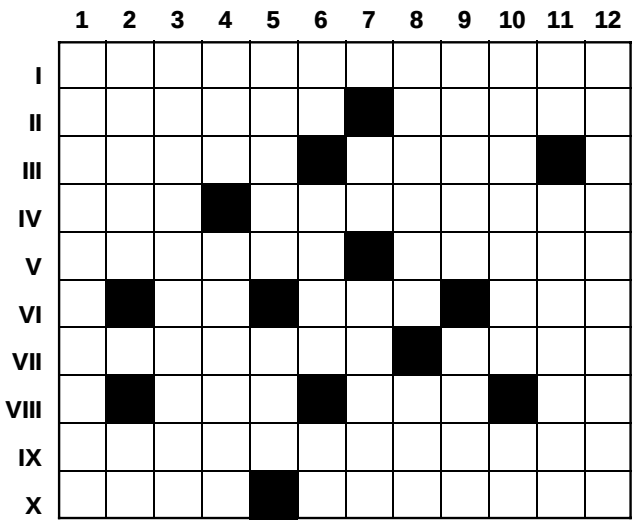

HORIZONTALEMENT

I. Se rapporte à notre fondement. – II. Bien épuisé. En rapport avec le I horizontal. – III. Au bout de l'essieu. Matériau de construction apprécié des écologistes. – IV. Font partie des plaisirs. Règle d'écriture. – V. Viennent titiller nos sens. Poussa Néron au suicide avant de s'installer à sa place. – VI. Coule en Italie. Attrapée. Aujourd'hui, il faut dire filet. – VII. Abris rudimentaires. Causa du tort. – VIII. Ville du Nigeria. Dans ce lieu. Personnel. – IX. En dehors du droit chemin. – X. Moyens de communication. Gros ciseaux.

VERTICALEMENT

1. Mettre le prix pour circuler. – 2. Préparer les fibres. Bon à grignoter quand il est petit. – 3. Amoureux de Moscou ou de Boris. – 4. Une grogne ancienne. Accompagnent les frites à Bruxelles. – 5. Essence rare. Dégradation ou art de la rue. – 6. De faible débit. Un peu salée. Tête d'Ibère. – 7. Platine. Qui sert souvent. – 8. Pour mettre sur la bonne voie. S'attaqua d'abord au père avant de séduire la fille. – 9. A donné naissance au reggae. Capitale d'Amérique latine. – 10. Ouvrière qui ne revendique jamais. Dans le coup. – 11. Personnel. Problème excédentaire. – 12. En relation avec ceux qui viennent d'arriver.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97156

HORIZONTALEMENT

I. Rectificatif. – II. Epouse. Amour. – III. Din. Ouater. – IV. Ongulés. Rein. – V. Niébé. Pies. – VI. Dé. Aspics. Vu. – VII. Arec. Ara. Hie. – VIII. Nem. Alarmant. – IX. Epi. Niet. – X. Equilatérale.

VERTICALEMENT

1. Redondance. – 2. Epinière. – 3. Congé. Emeu. – 4. Tu. Ubac. Pi. – 5. Isoles. Ail. – 6. Feue. Pal. – 7. Aspirant. – 8. Cat. Icarie. – 9. Amères. Mer. – 10. Tores. Hâta. – 11. Iu. Vin. – 12. Franquette.

PHILATÉLIE

Les chiffres-taxe carrés

LE 1er JANVIER 1859, la France, qui a émis son premier timbre-poste dix ans auparavant, est à l'origine d'une première philatélique mondiale avec la mise en service des timbres-taxe, en fait officiellement dénommés « chiffres-taxe » jusqu'en 1947. Le duché de Bade et la Bavière suivent cet exemple en 1862, l'Italie et la Turquie en 1863. L'Angleterre, pays de naissance du timbre-poste, le 6 mai 1840, attend 1914.

Les Chiffres-taxe carrés 1859-1882, deuxième volume de la Bibliothèque de l'Académie de philatélie, raconte l'histoire de leur apparition, textes officiels à l'appui : *« Les chiffres-taxe sont uniquement affectés à la taxation des correspondances non affranchies nées aux bureaux de recette ou de distribution ou dans leur arrondissement rural, et distribuables tant dans la commune du bureau que dans celles composant son arrondissement rural, Paris excepté (...) ».*

Insuffisance d'affranchissement : lettre rare de 1869 qui associe une taxe manuscrite (en rouge) de 10 centimes et deux chiffres-taxe carrés de 15 centimes. Procédure contraire au règlement (coll. J.-M. Ducos).

Les premiers chiffres-taxe ont pour fonction le recouvrement de la taxe postale par le facteur rural qui relève dans une boîte une lettre non affranchie destinée à un village non encore visité compris dans sa tournée. Et *« le destinataire d'une lettre de cette catégorie qui lui serait présentée non revêtue du nouveau signe de taxe doit en refuser le paiement et signaler le fait à l'inspecteur des postes »*, signale à l'époque une affiche destinée à l'information du public. Jusqu'en 1862, la taxe est égale, pour la lettre locale, à l'affranchissement non perçu au départ... avant que des pénalités ne soient appliquées.

Il faudra attendre 1882 pour que l'utilisation des timbres-taxe ne se limite plus à la correspondance locale de province. Le premier chiffre-taxe, un 10 c noir carré non dentelé, imprimé en lithographie, est coté aujourd'hui 140 000 F. Il est si rare qu'on n'en connaît pas de blocs de plus de sept exemplaires : on suppose qu'il fut émis en feuilles de cent vingt exemplaires. Une version typographiée, plus courante, de ce timbre, en feuilles de cinq cents, paraît en février 1859, cotée 160 F à l'heure actuelle.

L'administration postale mettra en service neuf chiffres-taxe avant qu'un nouveau timbre-taxe au type « banderole », dentelé, ne voie le jour, en 1881.

A noter que les timbres-taxe ont été supprimés en France en 1988.

P. J.

★ *Les Chiffres-taxe carrés 1859-1882,* Gilbert Noël, Jack Blanc, Jean-Claude Delwaulle, Roger Lœuillet et Jean-Paul Schrœder, 132 pages, nombreuses illustrations en couleurs, fascicule de cotation tiré à part, 250 F port compris, chez Bertrand Sinais, 7, rue de Châteaudun, 75009 Paris (règlement à l'ordre de l'Académie de philatélie).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

DISPARITIONS

Dora Maar

Photographe, peintre et égérie de Picasso

DORA MAAR, photographe, peintre, modèle et compagne de Picasso est morte mercredi 16 juillet à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

« Je n'ai jamais pu la voir, l'imaginer, qu'en train de pleurer », aurait dit d'elle Picasso. Outre leur liaison souvent orageuse, la source des larmes, c'était l'Espagne en pleine guerre civile, dont la série des *Femmes en pleurs* est un écho.

Selon le critique d'art Pierre Cabanne, *« ces figures tragiques, la bouche convulsée ou hurlant, grande ouverte, avec leurs doubles yeux ruisselant de larmes, sont d'une puissance et d'une intensité bouleversantes ; c'est d'après Dora Maar que Pablo Picasso les a dessinées et peintes.* (...) *Son caractère entier, souvent exalté, explique qu'il l'ait prise pour modèle dans cette suite de visages où parfois le grotesque se mêle au désespoir ».*

Théodora Markovic, dite Dora Maar, est née en France – à Tours, selon Pierre Daix – le 22 novembre 1907 et a passé sa jeunesse en Argentine, où travaillait son père, un architecte d'origine yougoslave. De retour en France, elle étudie chez André Lhote en 1925, où elle rencontre Henri Cartier-Bresson. Elle pose pour tous les grands photographes de l'époque, comme Man Ray, Germaine Krull, Roger Parry, Laure Albin-Guillot ou Emmanuel Sougez, qui l'encourage à ouvrir son propre studio de photographies.

En 1931, elle illustre un livre de l'historien Germain Bazin, consacré au Mont-Saint-Michel, puis effectue des reportages à Barcelone en 1932, à Londres en 1934, qui révèlent des préoccupations sociales. Elle pratique également la photo de nu et réalise des publicités, entre autres pour une célèbre marque de lotion capillaire. Un journal de l'époque la décrit *« vêtue d'une longue blouse blanche, tournant autour du modèle, cherchant comment les gestes les plus naturels favorisent les effets plastiques, jouant avec les lumières, obligeant les ombres à ne pas grimacer ».*

GROUPE ANTIFASCISTE

Elle se lie également au milieu surréaliste, et particulièrement à Georges Bataille. Avec lui, André Breton, et d'autres, elle participe en 1934 à l'Union des intellectuels contre le fascisme, puis adhère au groupe antifasciste Contre-attaque formé en octobre 1935. C'est à cette époque qu'elle réalise ses principaux travaux d'inspiration surréaliste, conservés aujourd'hui pour l'essentiel au Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou. C'est également à ce moment que Paul Eluard la présente à Picasso, lors de la première projection du film de Jean Renoir *Le Crime de M. Lange*. Picasso peint sa chevelure brune, ses yeux noirs, ses ongles rouges.

C'est elle qui lui trouve un nouvel atelier rue des Grands-Augustins. Picasso va y exécuter *Guernica*, dont Dora Maar photographie chaque étape. Elle inspire également la figure de la femme tenant une lampe, tendue vers le centre de la composition ; comme elle servira plus tard de modèle pour le buste du *Monumental Apollinaire*, installé dans le square Saint-Germain-des-Prés.

Et surtout, elle a une part déterminante dans les prises de position politiques de Picasso, qui vont en se radicalisant jusqu'à son adhésion au Parti communiste, en octobre 1944.

Dora Maar expose alors ses peintures à la galerie Jeanne Bucher, puis à la galerie Vendôme. Mais Picasso la délaisse pour une nouvelle compagne, Françoise Gilot. Dora Maar subit coup sur coup une dépression nerveuse suivie d'un internement psychiatrique. Lacan se penche sur son cas.

Ses troubles psychologiques sont pour beaucoup dans la méconnaissance de son travail. Elle-même s'ingéniait, semble-t-il, à ce que l'on ne prenne pas en compte ses photographies, et ne voulait plus montrer que sa peinture. Ce qu'elle fit à la galerie Berggruen en 1957, puis aux Leicester Galleries de Londres en 1958. A l'exception d'une exposition en 1990, à la galerie 1900-2000 à Paris, préfacée par Edouard Jaguer, les occasions de juger son travail ont été rarissimes, ce qui explique sans doute la pauvreté de la bibliographie la concernant.

Celle que Marcel Duchamp qualifiait lapidairement de *« cabocharde »* mérite mieux, une rétrospective par exemple qui montrerait qu'avant d'être une égérie brimée par un des monstres sacrés du siècle elle était elle aussi une grande artiste.

Harry Bellet

Elio Reve

Un grand chef d'orchestre cubain

ELIO REVE, fondateur de l'un des orchestres afro-cubains les plus populaires, l'Orquestra Reve, est mort jeudi 24 juillet dans un accident de la circulation près de Santa Clara (centre de l'île de Cuba). Il était âgé de soixante-sept ans. Grand bonhomme aux allures décontractées, Elio Reve avait commencé à travailler très jeune, avant de se lancer dans la musique avec un succès jamais démenti. Né à Guantanamo (à l'extrême est) le 23 juin 1930, Elio Reve avait inventé le rythme de danse *changui*, introduit les tambours de la tradition noire de Cuba dans un orchestre qui s'appuyait sur l'éclat des cuivres.

Personnage au caractère fort, parfois colérique et débordant, il fut l'un des premiers musiciens cubains à tourner dans le monde entier – jamais aux Etats-Unis, où ses albums étaient pourtant diffusés. Elio Reve a beaucoup enregistré pour les studios d'Etat cubains (Egrem), mais aussi pour le label RealWorld de Peter Gabriel.

EFFICACITÉ DE LA DÉRISION

En 1955, il fonda l'Orquestra Reve, une formation qui compta dans ses rangs quelques-uns des plus célèbres musiciens cubains comme Juan Formell, directeur musical des Van Van, et Chucho Valdes, fondateur du groupe Irakere et pianiste de jazz de renommée internationale.

Elio Reve n'avait rien d'un grand-père nostalgique. Coiffé à la façon des rappeurs afro-américains, il n'avait pas cédé au charme de la *trova* d'avant la Révolution. Grand admirateur de Celia Cruz, il n'a jamais renoncé à l'efficacité de la danse et de la dérision. Il fut, pour la nouvelle vague cubaine, un père turbulent et novateur.

V. Mo.

■ **JEAN-PIERRE ESCANDE**, romancier, est mort à Paris, vendredi 11 juillet, à l'âge de soixante-neuf ans. Né le 8 juillet 1928, cet ancien élève de l'Idhec avait consacré l'essentiel de sa vie professionnelle à l'animation du CNDP (Centre national de documentation pédagogique) et à l'élaboration progressive d'*Un art de voir* (CNDP, 1989), avant d'écrire trois fictions : *Roi étanger visitant l'Exposition universelle* (1989), *Rue Marie-Rose* (1990), *Mémoires de l'enfant B.* (1991), publiés chez Arléa. Inventivité, dérision, pastiche : *Rue Marie-Rose* avait été tout particulièrement remarqué, avec son portrait d'un Lénine renégat, passant de la NRF au gaullisme, et sa reconstitution d'un XXe siècle délirant.

Le Monde ABONNEMENT VACANCES

Abonnés, en vacances changez de vie, pas de quotidien

Faites suivre *
votre abonnement sur votre lieu de vacances

** ou suspendre*

TRANSFERT SUR LE LIEU DE VACANCES

❑ Je demande que mon abonnement soit transféré pendant mes vacances du : __ __ 97 inclus au __ __ 97 inclus *(en France métropolitaine uniquement).*

▶ ***Mon adresse habituelle :***
Nom : _____ Prénom : _____
Code postal : _____ (impératif)
Mon numéro d'abonné* : _____ (impératif)
** Ce numéro se trouve à la « une » du journal en haut à gauche*

▶ ***Mon adresse en vacances :***
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Localité : _____

SUSPENSION VACANCES

❑ Je demande la suspension de mon abonnement pendant mes vacances*
du : __ __ 97 inclus au __ __ 97 inclus.
** Votre abonnement sera prolongé d'autant*
Si vous êtes abonné par prélèvements automatiques votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

▶ ***Mon adresse habituelle :***
Nom : _____ Prénom : _____
Code postal : _____ (impératif)
Mon numéro d'abonné : _____ (impératif)

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :
LE MONDE, service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc – 60646 Chantilly Cedex – Tél. : 01-42-17-32-90
USA - CANADA
Le Monde (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year. *Le Monde,* 21 *bis,* rue Claude-Bernard, 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N. Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N. Y. Box 15-18 ; Champlain N. Y. 12919.1518
** Pour l'étranger nous consulter* http://www.lemonde.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Rose et **Louis COCCO**
Anick et **Claude Le SCIELLOUR**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Julien,

le 17 juillet 1997, à Paris.

Chez **Patricia** et **Philippe.**

M. Jean MARIMBERT
et
Mme, née **Fabienne HAAS,**

ont la joie de faire part de la naissance de

Laetitia,

le 20 juillet 1997.

Anniversaires de naissance

– Pour tes cinquante ans, bon anniversaire,

Frédéric.

Elisabeth,
Ivry-sur-Seine.

Mariages

M. Guy CANEVET
et **Mme,** née **PIEUCHOT,**
M. Guy LEHOUX
et **Mme,** née **STEVENEL**

ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et **Thierry,**

le 26 juillet 1997.

Philippe LACOSTE
et
Agathe CALEMARD

sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré, le 19 juillet 1997, à Pont-de-Vaux (Ain).

Décès

– Le ministère des affaires étrangères a le regret de faire part du décès de

René-Jean DUPUY,
professeur au Collège de France,
membre de l'Institut,
président d'honneur
de la Société française
de droit international,
ancien secrétaire général
et membre du curatorium
de l'Académie de droit international
de La Haye,
président de l'Institut
de droit international.

Sa participation à la délégation française dans les négociations des Nations unies sur le droit de la mer, son rôle actif au service de la France dans différents arbitrages, son action en faveur de la francophonie ont largement contribué au rayonnement du droit international et de la culture française.

– Jacqueline,
son épouse,
Ses parents,
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Max DUPUIS,
procureur de la République honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Cremps, le 23 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Cremps, dans l'intimité.

Lieu-dit « Pech-Petit »,
46230 Cremps.

– Claude, Elisabeth, Pierre,
ses enfants,
et leurs conjoints,
Ses petites-filles
et leurs conjoints,
Ses arrière-petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre HÉROS,
entrepreneur BTP,
pupille de la nation,

survenu en son domicile, le 21 juillet 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Philippe Netillard,
M. et Mme Jean-Jacques Netillard
et leurs fils Vincent,
M. et Mme Yves Netillard
et leur fils Philippe,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 juillet 1997, de

M. Philippe NETILLARD,
professeur honoraire
d'éducation physique et sportive,

né le 20 novembre 1909, à Audincourt (Doubs).

L'incinération a eu lieu le jeudi 24 juillet, dans l'intimité familiale.

24, rue Ferdinand-Jamin,
92340 Bourg-la-Reine.
5, rue Lucien-Simon,
29120 Sainte-Marine.

– M. Robert Scoffoni,
son époux,
Bruno Scoffoni et Dominique Dreyfus,
Dominique et Michéa Jacobi,
ses enfants, belle-fille et gendre,
Paul et Noémie Jacobi,
ses petits-enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert SCOFFONI,
née **Jeanine POULIQUEN,**

survenu le 19 juillet 1997.

82, rue du Commandant-Rolland,
13008 Marseille.

– Jean de Vaulx,
son époux,
Catherine et Brigitte de Vaulx,
ses filles,
Guillaume et Thibault,
ses petits-fils,
Stefano Sironi et Pierre Béral,

ont l'immense douleur de faire part de la mort de

Bruna de VAULX,
née **CAIMMI,**

survenue le 16 juillet 1997, dans sa soixante-treizième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise.

2, rue du Parc-Montsouris,
75014 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 25 juillet 1987,
Le Seigneur a rappelé à Lui

Jean DELBÈQUE,
président du tribunal administratif.

Une prière ou une pensée est demandée à celles et ceux qui l'ont aimé ou connu.

– Il y a trois ans, ma mère,

Andrée DONOT

nous quittait à jamais.

Depuis, plus un jour, il n'a fait beau dans ma vie.

Jean-Pierre Donot.

Concours

Le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la Haute-Loire organise un concours sur titres d'assistant socio-éducatif : 1 poste pour le CCAS de la mairie du Puy-en-Velay et 1 poste pour le CCAS de Saint-Jean-de-Braye.
Conditions d'inscription : Concours ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de conseiller en économie familiale et sociale.
Retrait des dossiers d'inscription du 8 septembre au 30 septembre 1997 inclus au CDG FPT, 46, avenue de la Mairie, 43000 Espaly.
Date de clôture des inscriptions : le 30 septembre, à minuit (cachet de la poste faisant foi).

CARNET DU MONDE

Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

RAZZIA SUR LES ŒUVRES D'ART

une série écrite par Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux

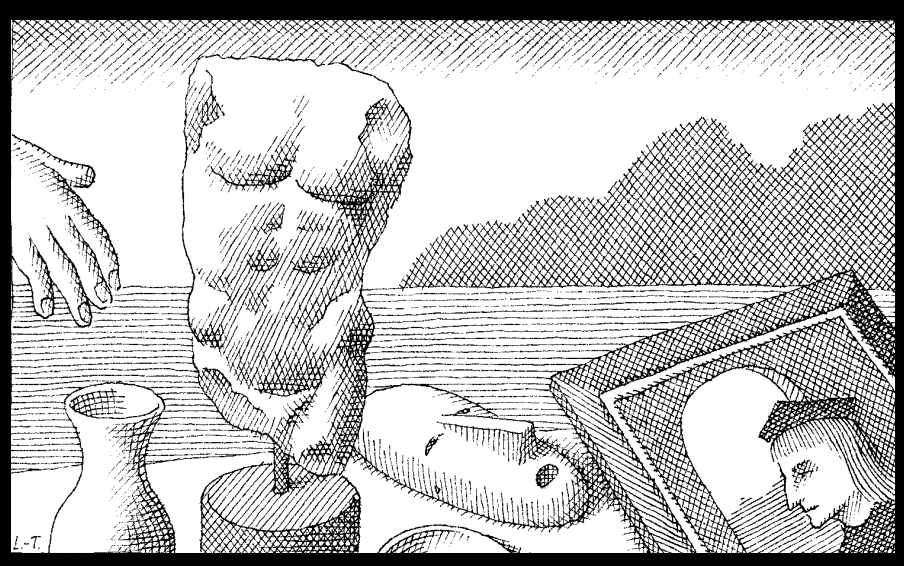

Une grande enquête en treize épisodes consacrée au trafic des objets d'art dans le monde. Avec les auteurs de cette série, partez sur les traces d'œuvres d'art volées ou disparues.

Tous les jours, du samedi 26 juillet jusqu'au 9 août dans Le Monde

L'ÉTÉ FESTIVAL

Laissez passer la musique ! Paris, un petit tour au Pays basque, puis du côté du fort Napoléon (La Seyne-sur-Mer), dans la Nièvre aussi, pourquoi pas, et retour à Paris... Voilà un parcours marathon pour amoureux de jazz et des chemins de traverse : un peu à l'écart des grands rendez-vous avec énormes vedettes et guichets fermés, on se retrouve avec bonheur dans les festivals à « format humain », plus divers, plus créatifs, installés dans des lieux magnifiques. Si ce périple laisse le temps pour un petit détour par Arles, les curieux feront le plein de sons inédits et d'innovations avec la douzième édition du Festival du Mouvement international des musiques innovatrices (MIMI) : free pop, avant-rock, post-jazz, bruitiste... nouveautés à tous les étages. Mise en question des frontières entre les genres. Tous ceux qui aiment l'imprévisible sont priés de se déplacer.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Marseille

Ce soir-là, à la Vieille Charité , c'était « Back to Africa Lambarena », avec la présence de Pierre Akendengué, pionnier de la vague musicale des Afro-Parisiens. Le Festival de Marseille se termine par un grand concert gratuit (Fo Denk Revue, sur les plages du Prado le 26 juillet).

Et maintenant, place à la musique !

Passé les grands rendez-vous du jazz-spectacle, les festivals reprennent format humain, plus créatifs, plus diversifiés, dans des lieux superbes

ROLAND HANNA, « Sir » Roland Hanna, pianiste, est au Duc des Lombards. Entre Bayonne, où il s'est présenté le 17 juillet, et Marciac, où il jouera le 14 août (avec Guy Lafitte), Roland Hanna a enregistré en public avec Richard Davis (basse) et Andrew Cyrille (batterie), les 24 et 25 juillet 1997. Cette présence est rare. On va les retrouver à La Seyne-sur-Mer.

Devant un marché réglé comme du papier à musique (les grandes tournées en solde) et selon – misère ! – le goût du public, l'exception est bonne à prendre. « Sir » Roland Hanna est une exception. On n'a jamais su l'exactitude de ce titre : « Sir » Roland Hanna. Peut-être est-il aussi sérieux que le duc de « Duke » Ellington. On lui connaît en revanche un grade de « chevalier » décerné par le président du Liberia en 1969, mais à part ça...

Sarah Vaughan, Mingus, l'orchestre de Thad Jones et Mel Lewis, Kenny Burrell, Roland Kirk, sont des noms que l'on retrouve sur les chemins de Roland Hanna (piano), Richard Davis (basse) et Andrew Cyrille (batterie). Ce sont des musiciens d'une soixantaine d'années qui ont marqué les époques d'avant-garde. Comme ils viennent de loin, les débuts n'ont pu s'effectuer qu'avec les grands classiques. Le jazz est une passe. Leur cas est intéressant. Les voir dans la proximité du club et du son, le geste comme connaissance, est une chance.

Le Duc des Lombards, boulevard de Sébastopol, fait partie du triangle d'or des Halles. C'est une brasserie aux lumières trouvées, de plain-pied, sans l'escalier raide qui effraie le profane. Ce n'est pas une cave. C'est là. L'activité régulière le signale à l'attention, mais il n'est pas rare que le Duc présente des programmes impensables. La densité de jeunes musiciens, de jeunes tout court, de cet étrange public de jazz qui se renouvelle en changeant, ne trompe pas. En jazz, il n'est pas de musique sans présence de vrais musiciens. C'est bien la faiblesse des festivals. La récréation a ses limites. Il n'est pas certain que le fait de ne pas savoir différencier une clé de *fa* d'une clé à mollette soit un avantage. Le chantage à l'« élitisme » est pesant. En sortant d'un concert particulièrement veule de Herbie Hancock à Vienne (*Le Monde* du 10 juillet), on a capté ce petit échange entre spectateurs : *« C'est assez intello, quand même...* [Herbie Hancock, ce soir-là, s'était abandonné à une sorte de saleté pour Disneyland]... *– Oui, c'est Vienne, tu sais, c'est très élitiste... »* Au moins, au Duc des Lombards, la question ne se pose pas. Le passage par Paris est l'occasion d'une pause dans la situation.

TRIANGLE PARFAIT

L'autre soir, Milt Jackson (vibraphone) et Hank Jones (piano) ont fait du New Morning un bateau ivre. La hantise de l'élitisme (doublement perverse, puisqu'elle empêche qu'on en défende le principe) est remisée. Comme disait Charlie Parker après avoir reçu un trophée avec Dizzy Gillespie, *« Et maintenant, place à la musique ! »* C'est le scénario marron du mois de juillet.

De la musique au Duc des Lombards, c'est ce qui manque le moins. Le trio est dans une disposition de studio. Triangle parfait. Les musiciens se regardent. Beaucoup de compositions originales, sous la houlette de Roland Hanna : cette articulation lumineuse, ces nappes organisées, ces vagues, tout ce qui lui permit de jouer le répertoire classique, d'accompagner les grandes voix ou de participer à la pyrotechnie généralisée chez Mingus. Après trois tours de chauffe, le trio prend son rythme juste, en particulier sur *Give me Liberty* ou *Now I Know*. On connaît la présence (rondeur du son, précision et justesse) de Richard Davis. On a dans la tête ses tête-à-tête avec Eric Dolphy. L'effet de surprise est intact.

« C'est ce qui marque le jazz, qui est une musique si facile d'accès, tellement difficile à jouer, si facile à jouer mal... » : Michel Sardaby, pianiste résidant à Paris mais moins prophète en son pays (et encore moins en Martinique, qu'il a quittée il y a quarante-trois ans) qu'au Japon et à New York, a enregistré avec Richard Davis. Quand Richard Davis est en ville, Michel Sardaby le sait. Ce qui fait dire à Roland Hanna, ce soir : Nous enregistrons, nous, vous, tous ensemble. Comme en studio, un peu plus grand, un peu plus chaud avec cocktail de fruits exotiques à 50 F.

Andrew Cyrille (Bayonne, le Duc, La Seyne, Willisau), né à Brooklyn en 1939, devrait concentrer l'attention. Parce qu'enfin la surprise est que ces trois-là, plus Andrew Hill et quelques autres, passent un peu à l'as. Qu'ils ne doivent leurs trois contrats de l'été qu'à des initiatives amicales et à des chances.

LA RÉPUBLIQUE DU JAZZ

Andrew Cyrille, élève de Philly Joe Jones, commence pratiquement par la formation de Mary Lou Williams. Raccord immédiat avec Kansas City, Andy Kirk, les grands commencements et la légende. Cela s'entend.

Comme on reconnaît du premier coup un clampin qui a appris par méthode audio-visuelle ou celui qui en est encore à faire les gestes sur Internet (ce qui est essentiel mais ne suffit pas). C'est auprès d'un autre Kirk, d'un autre Roland, Roland Kirk, le clown céleste, qu'il se perfectionne avant d'enregistrer son premier album en solo – à Paris – en 1969 *(What about ?)*. Son *Dialogue of the Drums* avec Rashied Ali et Milford Graves, c'est une date. On ne s'autorise plus ce croisement d'esthétiques et d'histoires (trop élitiste ?) qui a à voir avec la fondation du jazz et sa sortie. Du coup, il s'en trouve toujours pour baver – comme on désire un chef, un système, une chiourme – après le triomphe du classicisme. Autant dire celui de l'académisme. Pour en revenir à Andrew Cyrille, quelqu'un qui a joué avec Peter Brötzmann et Coleman Hawkins, quelqu'un qui a été du *Liberation Music Orchestra* et du *Jazz Composers Orchestra*, quelqu'un dont le nom est inséparable de celui de Cecil Taylor mérite qu'on voyage pour lui.

Ce retour au calme permet de reprendre conscience. Les festivals festifs font écran. Toutes ces histoires de faux ducs et de comtes, de Sir et de chevaliers, ce n'est pas une aristocratie que cela signale, mais une sorte d'élitisme républicain. Le jazz est une passe et une république. On en fait une foire ou une famille : c'est vrai que, devant les grands médias, il est franchement dominé. Et, aux Etats-Unis, n'existe plus que par condescendance. Au Duc des Lombards, un soir, sa réalité éclate. Comme elle éclate partout où les festivals sont fomentés par des musiciens (Benat Achiary à Itxassou, Jacques DiDonato à Mhère) ou des poètes, qui sont les musiciens de l'esprit (La Seyne-sur-Mer, château d'Assier, Jazz à Sète).

Francis Marmande

★ Festival Errobiko à Itxassou (Pays basque), les 24, 25 et 26 juillet. Rens. : 05-59-29-75-51. Jazz au fort Napoléon (La Seyne-sur-Mer) du 27 juillet au 2 août. Rens. : 04-94-06-84-00. Festival Fruits de Mhère (Nièvre) du 1er au 3 août. Rens. : 03-86-22-72-22. Jazz à l'hôtel d'Albret, Paris, du 28 juillet au 3 août. Rens. : 01-44-83-64-40.

Danse-à-Aix et l'obligation d'évoluer

Aix-en-Provence/Danse. Angelin Preljocaj réveille la cité méridionale

DANSE-À-AIX fête ses vingt ans. En 1977, il n'y avait pas de théâtre. La danse s'est alors inventée dans la rue et les jardins municipaux. Comme il n'y a toujours pas de théâtre à Aix, la danse est restée dans la rue et dans les cours d'école. Cette absence d'équipements culturels n'a pas contribué au développement d'un festival dont le budget plafonne à 4,2 millions de francs. D'où cet air de patronage, sympathique mais agaçant, qu'arbore Danse-à-Aix.

Ginette Escoffier, à l'origine du festival, a néanmoins réuni pour cet anniversaire quelques-uns des grands noms de la danse : Maguy Marin, Odile Duboc, Susan Buirge, Daniel Larrieu, et le Ballet de l'Opéra de Paris, programmé avec *Le Parc*, une fantaisie amoureuse, conçue en 1994 par Angelin Preljocaj, installé depuis 1996 dans la ville. Bien que la majorité de ces troupes soient venues avec des pièces de répertoire, il y avait de quoi réjouir l'amateur de danse. Et de curiosités.

Ainsi a-t-on pu découvrir au stade Carcassonne une reconstitution par Noëlle Simonet d'une danse chorale, *La Vague,* créée en 1930 par Albrecht Knust, le plus fidèle disciple de Rudolf Laban, grand prêtre de la danse contemporaine allemande. Cette danse – dite chorale car, à l'instar du chœur en musique, elle est imaginée comme un *« chœur de mouvement »* – rassemblait quatre-vingt-deux interprètes des écoles de la région. Par le seul jeu de genoux qui se plient, plus ou moins bas, et en alternance, les danseurs, regroupés en une masse immobile, se mettent à onduler selon des amplitudes variées et irrégulières, tout en se déployant. Très impressionnant dans le soleil couchant. Pas étonnant que les nazis aient essayé d'attirer Rudolf Laban, le concepteur de ces danses. Ce dernier s'est laissé séduire quelques mois avant de prendre la fuite pour l'Angleterre. Quant à Albrecht Knust, l'auteur de *La Vague*, il avait fui dès l'arrivée de Hitler au pouvoir.

MODESTES DIMENSIONS

Danse-à-Aix privilégie la danse dans son rapport direct avec la population. Mais, le festival à peine terminé, on s'interroge sur son avenir. *« On a laissé à Danse-à-Aix le plaisir de fêter ses vingt ans »*, assurent les esprits chagrins. Les mêmes qui se demandaient, il y a un an, comment le ballet d'Angelin Preljocaj, devenu un des pôles de la vie artistique de la ville, s'intégrerait dans un festival de modestes dimensions. La réponse a été donnée, dès cet été, par la directrice du festival, consciente qu'il lui faut, au bout de tant d'années, rebondir : elle a largement programmé Angelin Preljocaj. *« Ce chorégraphe est une chance pour Aix,* reconnaît-elle. *Le petit théâtre de La Verrière devrait être rénové, il permettra à Danse-à-Aix une programmation et un débouché à l'année. »*

Reste à savoir comment Stéphane Lissner, nouveau patron du festival d'art lyrique, s'entendra avec Ginette Escoffier et avec Angelin Preljocaj. Il signera sa première saison en 1998. Pina Bausch devrait mettre en scène *Le Château de Barbe-Bleue* de Bela Bartok, et Trisha Brown l'*Orfeo* de Monteverdi. Stéphane Lissner a compris la nécessité d'une vraie salle. A l'Archevêché, fief de l'opéra, les travaux commenceront dès septembre. *« Aix, ville endormie, se réveille. Evidemment, l'an prochain, j'aimerais que Pina Bausch et Trisha Brown, qui mettront en scène des opéras, viennent avec leurs compagnies »*, rêve tout haut Ginette Escoffier.

Dominique Frétard

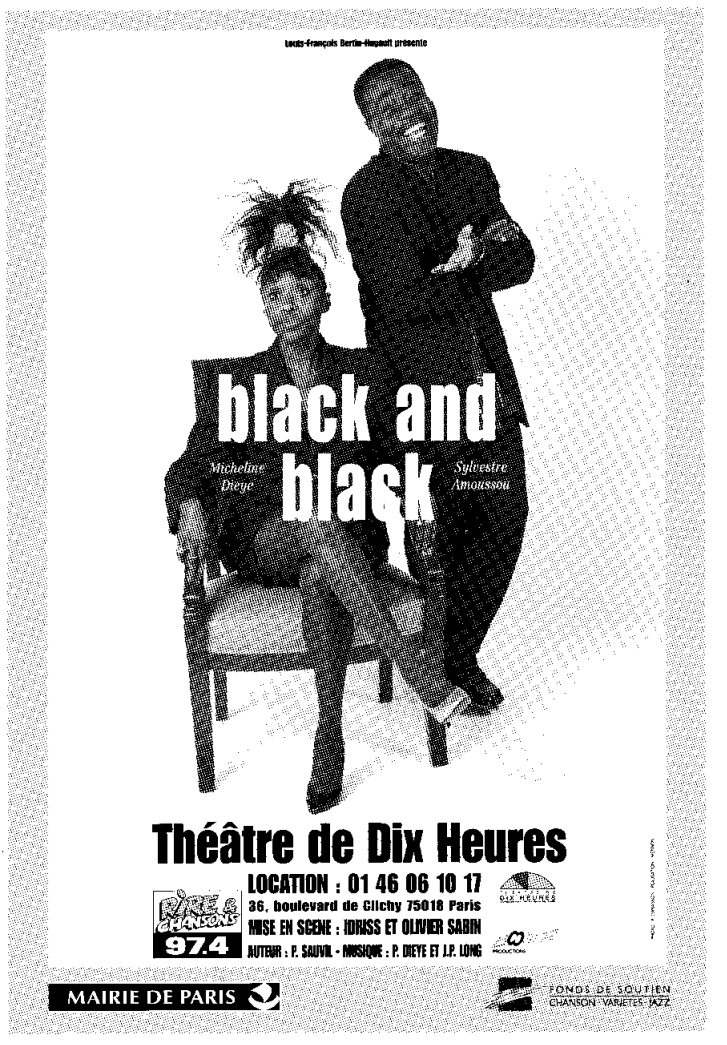

A L'AFFICHE

Jeunes chanteurs lyriques à l'Opéra de Vichy
Le Jeune Théâtre lyrique de France (JTLF), troupe de dix chanteurs lyriques en début de carrière, sera en résidence à l'Opéra de Vichy (Allier) du 27 juillet au 10 août. Le 9 août, ils participeront à une production de l'opéra bouffe *La Finta Semplice*, de Mozart. Le JTLF reprendra, le 29 juillet, *Les Folies Offenbach,* puis, le 3 août, donnera un programme de mélodies françaises.
Opéra de Vichy, 5, rue du Casino, 03200 Vichy. Tél. : 04-70-30-50-30. Soirée Offenbach du 29 juillet, à 20 h 30, 80 F à 220 F. Concert-déjeuner mélodies françaises, 3 août, à 11 h 30. 70 F à 120 F (concert seul). La Finta Semplice, *le 9 août, à 20 heures. 70 F à 340 F.*

2e Auteurs en acte à L'Isle-sur-la-Sorgue
La deuxième édition du festival Auteurs en acte, de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), est ouverte au monde espagnol et latino-américain. A signaler : un récital de tango argentin contemporain par Adrien Politi et Alain Petit, un spectacle poético-musical d'après Garcia Lorca, le comédien argentin Facundo Bo (un ancien du groupe TSE) qui interprètera *Une soirée pour Borgès* (10 et 11 août) et la pièce d'Arrabal *Le Fou Rire des Lilliputiens*, lue en public (12 août).
Festival Auteurs en acte, L'Isle-sur-la-Sorgue, 84800. Tél. : 04-90-38-67-81. Du 6 août au 16 août.

ET SUR INTERNET
★ Le Journal des festivals, nos photographies et reportages : www. lemonde.fr/festivals

Lucien Gourong ouvre son conte à la BNP

Quand Paris Quartier d'été pactise avec le diable

AVEC Paris Quartier d'été, les habitants de la capitale peuvent faire de sérieuses économies de voyage et même, vu le temps qu'il fait, de vacances. Pour la plupart des spectacles programmés jusqu'au 15 août, Paris représente en effet une simple étape, comme le centre d'une toile d'araignée dont les fils arrivent ou partent dans tous les coins de France, d'Europe. Il y a quelques exceptions, comme la Parade des quartiers d'été, deuxième édition, samedi 26, aux Tuileries, de ce grand défilé fabriqué par le Théâtre du Campagnol avec un bon millier de participants.

Mais la plus originale des initiatives est sans doute, programmée par Muriel Bloch, une espèce de manifestation itinérante, *Paris sur Paroles,* qui permet de faire découvrir, dans des lieux méconnus de la capitale, des arts et des artistes qui n'ont pas encore fait sauter le hit-parade. Cette année : *Contes en banque.* Une idée partie d'un jeu de mots assez bête, mais enrichie d'un pari singulier : convaincre les plus prestigieuses institutions financières de prêter leur siège pour en faire le strapontin intimiste d'un festival de conteurs. *« Paris Quartier d'été, dans son désir toujours renouvelé de faire découvrir les recoins les plus inattendus de Paris et de sa banlieue, ouvre les salons dorés des banques les plus prestigieuses... »*, annoncent, gourmands, les organisateurs.

Hélas ! la Société générale, qui possède, derrière l'Opéra Garnier, l'une des plus belles verrières de France, n'a pas daigné participer au jeu. Le Crédit lyonnais, dont le siège, boulevard des Italiens, avait été bousillé par des architectes avant même de partir en fumée, n'a pas non plus été en mesure de s'offrir ce micro-Hollywood . Mais d'autres ont fait crédit à Muriel Bloch et se sont prêtées à l'exercice : le CIC, la BNP, la Banque de France, le Crédit municipal ou la SNVB. Lucien Gourong ouvrait le feu à la BNP, rue Bergère. Lui, Gourong, c'est un conteur breton qui raconte des histoires qui sentent le voyage et les mille et une nuits, même si tout se passe entre un café du Finistère, une maison hantée à Paris, un dolmen, un cercueil capricieux qui se refuse à prendre le large.

Elle, la BNP, c'est un immeuble extravagant, à peu près laissé dans son jus d'origine, mais rempli d'un mobilier de bureau hétéroclite, démodé, avec des paravents en tissus navrants de désolation, un mélange d'armoires métalliques, de bureaux en stratifié qui jurent avec quelques écrans d'ordinateur. Quelques employés sont restés à leur poste pour profiter du conteur. Le public, une cinquantaine d'adultes consentants et un enfant en bas âge qui participe en vagissant, se tasse autour de Lucien Gourong : l'acoustique est déplorable. Ce n'est évidemment pas le genre d'endroit où l'on crie sur les toits l'état de sa fortune ni le montant de son découvert. Or le conteur, lui, vocifère, il chante, il tempête, il emmène son public dans un drôle d'abordage. Et il finit par faire oublier la majesté décatie de la banque, avalant dans un drôle de tourbillon toutes les réalités du monde, les plus palpables comme les plus imaginaires.

Gourong a tenté de pactiser avec le diable. Il a intitulé son affaire *Mêlez-vous de mes comptes*, pour assumer son mariage forcé avec la banque. Mais on ne compte vraiment pas de la même manière dans l'or de ses casernes et dans les colonnes sévères de la BNP. Ben Zimet, qui a pris la suite à la SVNB, était plus à l'aise pour faire livrer ses contes à la tradition juive : *Comment l'argent est venu au monde*, a-t-il intitulé sa prestation. Les 25 et 26, à 17 h 30, ils seront deux comédiens munichois, Hörg Baesecke et Hedwig Rost, pour animer le CIC Paris (60, rue de la Victoire, 17 h 30) avec *« le plus petit théâtre du monde »*. Dans cette affaire, on ne sait pas s'il faut d'abord encourager le public à faire la tournée des grands édifices bancaires, ou exalter l'intérêt de cette invitation au voyage des conteurs.

> Le conteur, lui, vocifère, il chante, il tempête, il emmène son public dans un drôle d'abordage

Frédéric Edelmann

HORS CHAMP

■ L'architecte sino-américain **Ieoh Ming Pei** *(notre photographie),* qui a réalisé le réaménagement du Grand Louvre à Paris, a décidé de confier la plupart de ses archives personnelles – écrits et dessins – à la bibliothèque du Congrès de Washington, a annoncé, le 23 juillet, la bibliothèque.

XAVIER LAMBOURS / MÉTIS

■ **Pascal Dusapin** a été sélectionné avec cinq autres compositeurs d'Espagne, Italie, Argentine, Corée et Israël comme finaliste du concours de composition 1997 Leonard Bernstein. Les épreuves finales auront lieu à Jérusalem du 29 novembre au 3 décembre avec la participation de l'Orchestre symphonique de Jérusalem.

■ Dans un entretien à l'hebdomadaire *Stern* du 17 juillet, le ministre russe de la culture, **Evgueni Sidorov**, a reproché à l'Allemagne son attitude : *« Depuis quelques années, nous attendons en vain un geste de réconciliation de la part de l'Allemagne, la reconstruction d'une église ou d'un musée. » « Pourquoi les Allemands ne tentent-ils pas sérieusement de racheter ces œuvres* [appartenant aujourd'hui à des fondations privées américaines] *et de nous les rendre ? »* Le ministre russe a, en outre, jugé juridiquement *« très imprécis »* l'accord germano-russe signé en 1992 qui prévoit la restitution par la Russie à l'Allemagne d'un fabuleux butin de guerre de 200 000 objets d'art, de deux millions de livres rares et de trois kilomètres d'archives. M. Sidorov a précisé que Moscou n'entendait pas restituer le Trésor de Priam, joyau des œuvres confisquées par l'Armée rouge.

■ Le réalisateur **Steven Spielberg** a commencé en Irlande le tournage de *Saving Private Ryan,* film situé en France durant la seconde guerre mondiale, peu après le débarquement en Normandie, a annoncé Paramount Pictures, co-producteur du film avec DreamWorks, le nouveau studio créé par le réalisateur des *Dents de la mer.* **Tom Hanks** est l'acteur principal du film dont la sortie aux Etats-Unis est prévue pour 1998.

■ Les temples romains de Baalbek (Liban), qui ont accueilli un prestigieux festival de musique et de danse – **Karajan, Ella Fitzgerald, Miles Davis, Oum Koulsoum** s'y sont produits – brutalement interrompu en 1975 par la guerre, vient de renaître. Ce festival a ouvert avec la compagnie de danse libanaise **Caracalla** et s'achèvera, le 30 juillet, avec le violoncelliste **Mstislav Rostropovitch** et l'orchestre philarmonique de Radio France conduit par **Marek Janowsky.** Nombre de résidents de Baalbek, ville appauvrie par la guerre, jugent ce festival comme *« appartenant à une autre planète »*.

Le désastre expliqué de Joanna Haigood, femme volante

Avignon/Danse. Face à l'incurie du Festival, la chorégraphe a tenté une impossible représentation de son spectacle aérien « Psalm ». Sans rancune ni rancœur, elle reviendra en France en 1998

PARFOIS la colère vous prend. On essaie alors de se raisonner et de comprendre. Pourquoi Joanna Haigood, chorégraphe de San Francisco, a-t-elle donné une performance visiblement à l'état d'ébauche, alors qu'elle arrivait à Avignon précédée d'une belle et curieuse réputation, celle d'une marginale ayant choisi la danse dans les airs ? Pourquoi avons-nous vu deux danseurs quand le programme en annonce sept ? Et interrogation majeure : pourquoi, alors qu'elle devait danser le long des parois du Palais des papes, a-t-elle été déplacée à l'intérieur du Vieux Cloître ?

Joanna Haigood serait arrivée au Festival d'Avignon *via* la mairie. A-t-elle été imposée ? La belle affaire : son nom est insrit dans le programme depuis le début. Il y a des choix qu'il faut assumer.

Très grande, belle, on devrait dire splendide. Pas du tout décidée à en découdre. Et pourtant... *« Quand je suis venue en novembre 1996 reconnaître les lieux avec mon maître-accrocheur, le Festival m'a juste signalé qu'il risquait d'y avoir quelques échafaudages. Quand je suis arrivée, en juillet, six jours avant la représentation, la paroi où nous devions danser était inabordable. J'ai dû dire à quatre danseurs de rester à San Francisco. Avec mon directeur technique, et le danseur Brenton Cheng, plus une équipe du Festival formée de trois alpinistes, des hommes miraculeux, nous avons eu trois jours pour esquisser quelques idées pour une nouvelle danse dans la cour du Vieux Cloître. »*

On l'a vu voler, hirondelle noire, chauve-souris peut-être, en tout cas bel oiseau, tentation d'un moine dont la silhouette apparaît de temps à autre dans l'embrasure des fenêtres. Le filin du moine ne pouvait être accroché que très court. Sans réelle liberté de manœuvre, quand il arrive enfin à se saisir de l'hirondelle, objet obscur de son désir, il l'agrippe avec des gestes grotesques. « Psalm, *que nous devions danser,* explique Haigood, *nous l'avons créé dans la baie de San Francisco, tout en haut d'une grue. Un bon entraînement au mistral ! Il y avait un ballet de six filins. Il y avait des robes jusqu'à terre. Un rideau rouge immense se déployait, découpait l'espace, comme dans une scène de kabuki. Les harnais aussi étaient de couleur écarlate. Mon propos était de parler de l'Eglise quand le pouvoir politique le disputait au pouvoir spirituel, du combat de l'esprit et de la chair. »*

BALLET AÉRIEN

Joanna Haigood est née à New York d'un père afro-américain et d'une mère allemande. Il y a dix-sept ans déjà, elle décide de former, à San Francisco, sa propre compagnie autour de la danse aérienne : le Zaccho Dance Theatre. *« J'ai toujours aimé grimper aux arbres, passer par les fenêtres. C'est à Londres, alors que j'étudiais à The Place, que j'ai voulu casser tout cet apprentissage de danse. J'ai alors suivi les cours de trapèze chez Barnum & Bailey. Ma vocation a été irrésistible. J'aime être celle qui est très haut. »* A Avignon, en guise de consolation, elle a reçu l'autorisation de grimper où elle voulait sur le Palais des papes : *« On est allé partout. Là où peut-être jamais personne n'a posé le pied. Quand j'ai entendu de si près le son des cloches, c'était si beau que j'en ai pleuré. »* Pourquoi ne pas avoir annulé ? *« Je suis très fière d'avoir relevé le gant. »*

Joanna Haigood reviendra en France dès janvier 1998 : elle a été sélectionnée pour continuer les projets entrepris avec des chorégraphes par l'Ecole nationale du cirque de Châlons-sur-Marne. Elle est, en outre, une habituée du Jacob's Pillow, lieu du *nec plus ultra* de la danse américaine. En 1999, elle y présentera un projet qu'elle prépare depuis deux ans : *Invisible Wings.* Une épopée sur les familles d'esclaves et la construction des chemins de fer aux Etats-Unis. *« Un vrai travail de généalogie. Les survivants sont très vieux. »* Elle se lève pour imiter une femme qui tourne avec les bras très écartés du corps. *« Il faut que j'aille répéter. »* On se retourne. Elle a déja disparu. Et si, pour répondre à autant de *fair play*, le Festival invitait Joanna Haigood dès à présent avec ses *Ailes invisibles* ?

Dominique Frétard

Etonnant MIMI

Arles/Musique. Les innovateurs explorent de nouveaux genres

12e FESTIVAL MIMI, Théâtre antique d'Arles. Jusqu'au 28 juillet. Tél. : 04-90-18-41-20. Pass adhésion Association Ami 100 F, donnant accès à l'ensemble des concerts.

Dès l'entrée du Théâtre antique d'Arles, les étiquettes posées devant des bacs de disques annoncent quelques-unes des orientations du Festival du Mouvement international des musiques innovatrices (MIMI) : free-pop, avant-rock, post-jazz, bruitiste, néoindustrielle... toutes les variations sont possibles. Depuis sa création, le MIMI, qui débutait jeudi 24 juillet sa 12e édition, parvient à une remise en question créative des frontières entre les genres sans effet kaléidoscopique. Au milieu des affiches prévisibles de la plupart des festivals d'été, le MIMI tranche aisément.

Alors que la ville d'Arles sort tout juste des Rencontres de la photographie et du Festival SUD, les premiers « mimistes » arrivent d'un peu partout dans le monde. Certains ont suivi le festival dans ses différents lieux dont Arles est le dernier en date pour la deuxième année consécutive. A la nuit tombée, le festival a fait un premier plein de spectateurs, de six à sept cents personnes, plus que prévu par Ferdinand Richard, fondateur et créateur du MIMI. Les soirées du MIMI ne se ressemblent jamais, elles ont toujours des noms évocateurs : Nuit flash, Nuit bleue, Nuit du sable (sous-titrée Nuit du conseil général des Bouches-du-Rhône), Nuit des maisons, Nuit du recyclage.

La Nuit flash démarre en coup de force avec une formation japonaise, Harpy, pour sa première sortie hors de son pays. La scène japonaise underground la plus énervée est maintenant bien implantée dans les réseaux français. Harpy vient montrer d'autres intentions. A partir de chansons parfaitement construites sur des motifs cycliques apparemment simples, Harpy est une belle surprise qu'avait annoncée un disque, *Do Not Eat* (chez Stupeur et Trompette). Le groupe doit beaucoup au batteur Kenji Ito, c'est par lui que passent toutes les impulsions.

En premier plan, la chanteuse Kyoko, longiligne silhouette entre les deux colonnes encore presque intactes du théâtre antique. Sa voix, au registre ample, évoque tour à tour une gamine boudeuse, une Betty Boop hallucinée, une cantatrice en vol libre ou une brute de dessins animés. Le chant enchaîne les mots plus pour leur sonorité que pour leur sens, des cascades d'onomatopées répondent aux tricotages habiles du guitariste Suzuki et au presque clacissisme du pianiste Onotetsu. Avec l'air d'être une bande sonore pour *Alice au pays des merveilles*, Harpy évite l'anecdotique et conserve une approche très vigoureuse qui transforme chaque morceau en miniature à la fois forte et savamment déglinguée.

INSTRUMENTS DÉTOURNÉS

Avec le trio inédit qui leur succède, la nuit s'embellit un peu plus. Au duo new-yorkais régulier de la harpiste Zeena Parkins et du guitariste – ou plutôt joueur d'instrument à cordes – Eliott Sharp, est venu se greffer le Français, Lê Quan Ninh, l'un des rares percussionnistes issus de la musique contemporaine (avec Jean-Pierre Drouet) à aller à la rencontre des expériences les plus hardies. Là où Harpy jouait la rapidité, le trio avance dans la durée. En une longue recherche sur le timbre de leurs intruments détournés de leur fonction traditionnelle, les trois musiciens atteignent à cet imprévisible que permet la musique improvisée. Les cordes, les cymbales, les peaux sont frottées, frappées, déformées par l'électronique en un lent mouvement qui s'emballe parfois. C'est une musique qui s'impose d'elle-même, sans références ou repères formels, comme surgie de nulle part. On en restera longtemps étonné.

Sylvain Siclier

La tragédie des artistes algériens

Avignon/Théâtre. La force de la création malgré les menaces, la mort et l'exil

ALGÉRIE : UN COUTEAU DANS LE SOLEIL. Textes d' Hélène Cixous, Tahar Djaout... Mise en scène : Hamida Aït El Hadj. Avec Hamid Chabouni, Assia Guemra, Serge Karim, Kassia Borderie, Abderahmane Guenaneche. Jusqu'au 31 juillet, 20 heures, temple Saint-Martial, Avignon. Tél. : 04-90-82-48-77.

« Tous les jours, nous avons du sang à essuyer » : la pièce se passe dans l'Algérie d'aujourd'hui, celle des artistes si touchés par les crimes islamistes. Malgré les menaces, une troupe de comédiens continue ses répétitions. Ils ne veulent pas renoncer, sur scène, à *« parler d'amour dans un pays où l'on tue »*. Alors le jeune premier (joué par Hamid Chabouni) répète son duo tendre avec la danseuse (Assia Guemra). Pendant leur échange d'amour courtois, des coups de feu retentissent. A l'entrée du théâtre, le metteur en scène vient de se faire assassiner.

D'une voix superbe, le second rôle féminin, une chanteuse berbère incarnée par Kassia Borderie, veut couvrir le bruit des slogans haineux. Le poète (Serge Karim) déclame « son » pays, fort différent de celui des barbus : *« Je suis algérien, berbère, juif, espagnol... »* Quand la chanteuse le conjure de fuir l'Algérie avant d'être assassiné, lui reprochant à lui et aux autres de *« vouloir se faire tuer en héros »*, il refuse. De jour en jour, l'angoisse gagne. Les missives de menaces *« au nom de Dieu »* s'accumulent dans les boîtes à lettres des comédiens. Les intégristes les plus audacieux font irruption à l'intérieur même de la salle de spectacle.

RÉFUGIÉS EN FRANCE

La troupe survit, alternant les instants de peur et de révolte avec les pulsions de vie : Assia Guemra répète une danse éblouissante qui doit clore le spectacle ; Hamid Chabouni entonne *Alger la blanche*, le tube de Lili Boniche, le grand chanteur juif d'Alger, parti en 1962. Mais, à son tour, il craque. *« Il faut que je respire »*, lâche-t-il en annonçant son départ à ses compagnons. *« Comment se sauver sans se perdre ? »*, s'interroge en réponse le poète. Avec le soutien d'Ariane Mnouchkine, Hamida Aït El Hadj, metteur en scène algérienne aujourd'hui exilée en France, a puisé dans la réalité pour concevoir ce spectacle. Azzedine Medjoubi a été assassiné en février 1995 devant le Théâtre national algérien (TNA) qu'il dirigeait. Il avait joué dans des spectacles mis en scène par Hamida Aït El Hadj. Plusieurs des comédiens du TNA, traumatisés par ce meurtre, se sont exilés en France où leur situation matérielle, administrative et morale est éprouvante (*Le Monde* du 7 juin). Une partie des acteurs de cette *Algérie : un couteau dans le soleil* vivent, à Paris, les souffrances de l'exil.

Mêlant des textes de Tahar Djaout, l'un des premiers écrivains assassinés, Hélène Cixous, Jean Sénac, Ben Mohamed, etc., Hamida Aït El Hadj cherche aussi à montrer que l'Algérie n'est pas seulement une terre ensanglantée, un régime politique marqué par trente années de parti unique. Des artistes y aspirent à créer. Des traditions d'arts raffinés y existent. D'ailleurs, les chants de Kassia Borderie et les danses d'Assia Guemra constituent les instants les plus émouvants du spectacle.

Catherine Bédarida

JARDIN DES TUILERIES
SAMEDI 26 JUILLET 18H
ACCÈS LIBRE
LA PARADE DES QUARTIERS D'ÉTÉ
15 TABLEAUX, 14 COMPAGNIES
1000 PARTICIPANTS
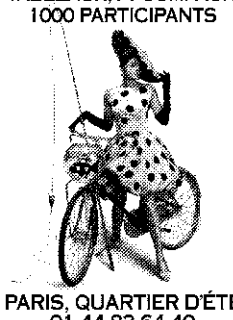
PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 83 64 40

PALAIS ROYAL
DU 26 AU 29 JUILLET 22H
TWYLA THARP DANCE COMPANY
TARIF : 120F / TARIF RÉDUIT : 80F

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 83 64 40 / 3615 FNAC

Les artistes ont le nez creux

A Paris, une exposition consacrée aux odeurs

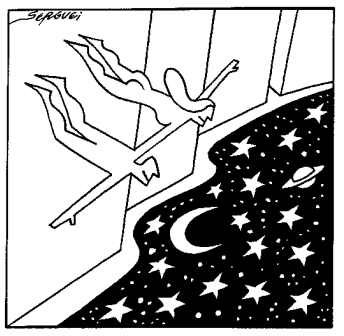

L'ART contemporain ne sent pas toujours très bon. En témoignent une chaussette portée par Ben durant quinze jours, un gigantesque pot-pourri de Boltanski ou une combinaison infernale de Chanel n° 5 et de Shalimar, par Bertrand Lavier. D'ailleurs, vu par Mario Merz, il sent le fagot, et le soufre lorsqu'il passe par les boîtes d'Ingeborg Lüscher. Il dégage parfois des exhalaisons contre nature : ainsi, ce parterre d'impatiens planté par Anne Deguelle et parfumées à la rose. La rose... Beuys l'a dédiée à la démocratie directe, et Josef Breitenbach en a photographié les senteurs dans les années 30. Ces images étranges voisinent avec le *Nez* de Giacometti, rendu plus long que celui de Cyrano par la poésie de Jacques Faujour. Organisée par un des meilleurs spécialistes de Marcel Duchamp, Jacques Caumont, l'exposition « Odeurs... une odyssée » ne néglige aucune facette du maître, ni la *Typographie nicotique* ni l'odeur de sainteté des litanies mammaires de Rose Sélavy. La quarantaine d'artistes représentés constituent un répertoire réjouissant, qui démontrera aux nez pincés que l'art contemporain n'est pas près de s'aseptiser. Le visiteur trouvera également, au sous-sol, la démonstration hilarante d'un pétomane anglais surnommé « Mister Methane ». Sous forme de film, heureusement : la télévision transmet les formes, les couleurs et les sons, pas les parfums.

★ Passage de Retz, 9, rue Charlot, Paris 3e. M° Filles-du-Calvaire. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Tél. : 01-48-04-37-99. Jusqu'au 31 août. 35 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jean Guillou (orgue)
Jean Guillou est un improvisateur de génie, un organiste dont la virtuosité, la technique de jeu et le sens des registrations en font l'héritier de Franck et de Vierne, qu'il sert sur son orgue de Saint-Eustache.
Œuvres de Franck, Vierne et Guillou.
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. M° Les Halles. 21 heures, le 26. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F.

Quatuor Kandinsky
L'excellent Quatuor Kandinsky propose deux concerts à l'Orangerie du parc de Sceaux. Le premier, auquel viendra se joindre le non moins excellent flûtiste Philippe Bernold, est consacré à Mozart. Le second est un magnifique et copieux programme de quatuors avec piano (œuvres de Beethoven, Brahms, Fauré), par un ensemble qui pratique ce répertoire à l'année. Autant dire qu'il ne s'agit pas d'un groupe improvisé pour la saison des festivals.
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. M° Bourg-la Reine. 17 h 30, les 26 et 27. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

Derviches tourneurs de Damas
Julien Weiss, maître français de la musique arabe, virtuose du *kânoun*, la cithare à cordes pincées, vit à Alep, en Syrie. Avec son ensemble, El Kindi, il accompagne les meilleurs chanteurs du monde arabe, tel Cheikh Hamza Chakour, ici présent avec les Derviches tourneurs de Damas. (A écouter : *Sufis Songs of Damascus*, un CD Long Distance-WMD.)
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. M° Rambuteau. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-44-78-13-15. Entrée libre.

Danilo Perez Trio
Floraisons odorantes et colorées du Parc floral, scène conviviale, public mélangé entre amateurs fous et amoureux occasionnels, le festival « A fleur de jazz » est l'un des lieux de l'été. La programmation se tient. Le pianiste Danilo Perez, originaire de Panama, a précédé la vague latino actuelle avec une orientation qui passe par un jeu rythmique décomposé et un lyrisme maîtrisé.
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes. 16 heures, le 26. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE FOUDRE ET CONSÉQUENCES
Film américain d'Andy Tennant, avec Matthew Perry, Salma Hayek, Jon Tenney, Carlos Gomez, Tomas Milian, Siobhan Fallon (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e.
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE JOUR DE LA BÊTE (*)
Film espagnol d'Alex de La Iglesia, avec Alex Angulo, Armando de Razza, Santiago Segura, Terele Pavez, Nathalie Sesena, Marie Grazie Cucinotta (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MAD DOGS
Film américain de Larry Bishop, avec Ellen Barkin, Gabriel Byrne, Richard Dreyfuss, Jeff Goldblum, Diane Lane, Gregory Hines (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+).

LES MILLE MERVEILLES DE L'UNIVERS (*)
Film français de Jean-Michel Roux, avec Tcheky Karyo, Julie Delpy, Chick Ortega, Feodor Atkine, Maria De Medeiros, James Hyndman (1 h 27).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

SPEED 2 : CAP SUR LE DANGER
Film américain de Jan De Bont, avec Jason Patric, Sandra Bullock, Willem Dafoe, Temuera Morrison, Brian McCardie, Christine Firkins (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

(*) Films interdits aux moins de douze ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

SPECTACLES
RÉSERVEZ VOS PLACES SUR MINITEL
3615 LEMONDE
2,23 F/mn

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BEAUNE
L'Enlèvement au sérail
de Mozart. Elizabeth Magnuson (Konstanze), Gwendoline Bradley (Blonde), James Taylor (Belmonte), Christopher Genz (Pedrillo), Reinhard Hagen (Osnim), Dirk Schortemeier (Selim), Das Neue Orchester, Chor Musicus Köln, Christoph Spering (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 26. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.
Europa Galante
Pergolèse : *Stabat Mater, Salve Regina.* Maria Constanza Nocentini (soprano), Laura Polverelli (mezzo-soprano), Fabio Biondi (direction).
Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 Beaune. 21 heures, le 1er août. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.

CANNES
Jean-Philippe Collard (piano)
Chopin : *Ballade, Nocturnes, Valses, Scherzo.* Rachmaninov : *Préludes, Sonate pour piano op. 36.*
Parvis de l'église Notre-Dame-d'Espérance, place de la Castre, 06 Cannes. 21 h 15, le 26. Tél. : 04-92-99-31-08. De 180 F à 200 F.
Carte blanche à Gabriel Tacchino
Franck : *Quintette pour piano et cordes.* Dvorak : *Quintette pour piano et cordes op. 81.* Constantin Bogdanas, Florin Szigeti (violon), Dan Iarca (alto), Dorel Fodoreanu (violoncelle), Gabriel Tacchino (piano).
Parvis de l'église Notre-Dame-d'Espérance, place de la Castre, 06 Cannes. 21 h 15, le 28. Tél. : 04-92-99-31-08. De 180 F à 200 F.

MENTON
Orchestre philharmonique de Monte-Carlo
Mozart : *Divertissement pour cordes, hautbois et deux cors KV 251, Concerto pour piano et orchestre KV 467, Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre KV 364.* Yuri Bashmet (alto), Fasil Say (piano), Shlomo Mintz (violon, direction).
Parvis Saint-Michel, 06 Menton. 21 h 30, le 31. Tél. : 04-93-35-82-22. De 80 F à 280 F.

MONTPELLIER
Macbeth
de Bloch. Jean-Philippe Lafont (Macbeth), Markella Hatziano (lady Macbeth), Jean-Philippe Marlière (Macduff), Jacque Trussel (Banquo), Christer Bladin (Duncan), Chœur de la radio-télévision de Riga, Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 26. Tél. : 04-67-02-02-01. De 110 F à 220 F.
Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France
Brahms : *Nänie, Gesang der Parzen, Schicksalslied.* François-René Duchable (piano), Marek Janowski (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 28. Tél. : 04-67-02-02-01. De 100 F à 190 F.
Orchestre philharmonique de Montpellier
Connesson : *Supernova, création.* Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 467.* Sibelius : *Concerto pour violon et orchestre op. 47.* R. Strauss : *Intermezzo.* Corey Cerovsek (violon, piano), Enrique Diemecke (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 30. Tél. : 04-67-02-02-01. De 100 F à 190 F.
Philharmonique de chambre de Montpellier
Adams : *Road Movies, Chamber Symphony, Songs.* Jacques Prat (violon), Dominique Taouss (piano), Ensemble Diagonales, Chorale du Jam, Atelier vocal d'Opéra junior, René Bosc (direction).
Corum, salle Pasteur, 34 Montpellier. 21 heures, le 31. Tél. : 04-67-02-02-01. 100 F.

PRADES
Trio Europa
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle n° 45.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 101 n° 3.* Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 99.*
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 26. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Quatuor Kandinsky
Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 26.* Fauré : *Quatuor pour piano et cordes op. 45.*
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 29. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.

REIMS
Georges Pludermacher (piano)
Schubert : *Moments musicaux D 780.* Rachmaninov : *Moments musicaux op. 16.* Chopin : *Polonaise op. 44, Sonate op. 58.*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 28. Tél. : 03-26-47-30-40. 50 F.
Trio Wanderer
Rachmaninov : *Trio élégiaque pour piano, violon et violoncelle n° 1.* Tchaïkovski : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 50 « A la mémoire d'un grand artiste ».*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 31. Tél. : 03-26-47-30-40. 50 F.
Quatuor Kandinsky
Œuvres de Haydn, Schumann, Berg et Schönberg. Michel Moraguès (flûte), Pascal Moraguès (clarinette).
Reims-Champagne Congrès, 51 Reims. 16 heures, le 1er août. Tél. : 03-26-77-45-25. Entrée libre.
European Union Baroque Orchestra
Œuvres de Vivaldi, Telemann, Quantz, Heinichen et Rameau. Roy Goodman (direction).
Cirque, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 1er août. Tél. : 03-26-77-45-25. Entrée libre.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Orchestre Collegium Musicum
Mozart : *Concertos pour piano et orchestre KV 414 et KV 459.* Zoltan Kocsis (piano), Michaël Schonwandt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 28. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Michel Dalberto (piano)
Schubert : *Sonates pour piano D 840, 958 et 960.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 29. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Stanley Hoogland (pianoforte)
Schubert : *Sonates pour piano D 784 et D 959, Ländler pour piano.*
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 30. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Orchestre Collegium Musicum
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 4.* Mendelssohn : *Les Hébrides.* Schubert : *Symphonie n° 6.* Leif Ove Andsnes (piano), Michaël Schonwandt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 31. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Nuit du piano
Brahms : *Sonate pour piano op. 5, Quatuor pour piano et cordes n° 1, Intermezzi op. 117, Quintette pour piano et cordes op. 34.* Gyorgy Sebok, Jean-Claude Pennetier (piano), Quatuor Ysae.
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 20 heures, le 1er août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Orchestre du théâtre Lliure de Barcelone
Falla : *L'Amour sorcier.* Mompou : *Scènes d'enfants.* Ginesa Ortega (chant flamenco), Josep Pons (direction).
Domaine des Aulnes (grange), 13 Saint-Martin-de-Crau. 21 h 30, le 26. Tél. : 04-90-47-17-29. De 100 F à 210 F.

SOUILLAC
Le Messie
de Haendel. Brigitte Peyre (soprane), Guillemette Laurens (alto), Ian Honeyman (ténor), Jean-Claude Sarragosse (basse), Chœur les Eléments, Orchestre national de chambre de Toulouse, Joël Suhubiette (direction).
Abbatiale, 46 Souillac. 21 heures, le 1er août. Tél. : 05-65-38-28-08. De 100 F à 160 F.

VALCABRÈRE
Fine Arts Quartet
Boccherini : *Quatuor à cordes op. 2 n° 2.* Arriaga : *Quatuor à cordes n° 1.* Schubert : *Quatuor à cordes « La Jeune Fille et la Mort ».*
Basilique Saint-Just, 31 Valcabrère. 21 h 30, le 29. Tél. : 05-61-88-32-00. De 70 F à 180 F.

DANSE

AVIGNON
Le Vif du sujet 1
Charles Cré-Ange : *All About Zouzou.* Pascal Allio : *L'Ingénu.*
Lycée Saint-Joseph, rue des Lices, 84 Avignon. 11 heures, les 26, 28 et 30 ; 18 heures, les 27, 29 et 31. Tél. : 04-90-14-14-14. 80 F.
Le Vif du sujet 2
Nathalie Rinaldi : *Le Beau Milieu.* Gaetano Battezzato : *Raconte-moi.*
Lycée Saint-Joseph, rue des Lices, 84 Avignon. 18 heures, les 26, 28 et 30 ; 11 heures, les 27, 29 et 31. Tél. : 04-90-14-14-14. 80 F.
Catherine Diverrès
Stances.
Gymnase Aubanel, 84 Avignon. 19 heures, les 26, 27 et 28. Tél. : 04-90-14-14-14. 130 F.
Compagnies Brigitte Dumez et A7 Danse
Brigitte Dumez : *Petite Encyclopédie d'un jardin dansé.* Maïté Fossen : *Ultima.*
Jardin du Cela, 12, rue Sainte-Catherine, 84 Avignon. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 04-90-86-04-33. 85 F.
Compagnie Bouvier-Obadia
Les Chiens.
Lycée Saint-Joseph, rue des Lices, 84 Avignon. 22 heures, les 26, 28, 29 et 30. Tél. : 04-90-14-14-14. 130 F.

MORTEAU
Compagnie Schmid-Pernette
Le Frisson d'Alice.
Halle de la gare, 25 Morteau. 21 h 30, le 26. Tél. : 03-81-82-04-40. 60 F.

ROSNAY
CCN de Montpellier
Seydou Boro et Salia Sanon : *Le Siècle des fous.*
Maison du parc, 36 Rosnay. 22 heures, les 1er et 3 août. Tél. : 02-54-28-52-42. De 30 F à 40 F.

THÉÂTRE

AMBERT
Festival d'Ambert
avec *2 500 à l'heure* (Théâtre de l'Unité), *Arthurin* (Lulubelle Cie), *Toque-O-Fonie* et *De ville en ville* (Teater Taptoe), *Boucle d'or* (Cie Jeanne Bouillotte), *Glub ! Glub !* (Cie Yllana), *Igloo* (Le Petit Théâtre), *Le Bonhomme de paille* (Cie Didascalie), *Maux d'ogres* (Cie Brakabrik Théâtre), *Tahiti* (Cie Wurre Wurre), *Pyrame Thisbée* (Ton und Kirschen Theater), *La Danse des poules* (Cie Abel et Gordon).
En salle, 63 Ambert. 21 heures, le 1er août ; 14 h 30, 17 h 30, 21 heures et 22 h 30, du 2 au 5. Tél. : 04-73-82-68-43. 40 F et 80 F.

AVIGNON
Eclipse
de Bartabas, mise en scène de l'auteur.
Chateaublanc-Parc des expositions, 84 Avignon. 22 heures, du samedi au lundi, les mercredi, jeudi. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 150 F et 180 F. Dernières.*
Chambre d'hôtel dans la ville de NN (en russe)
d'après Nicolaï Gogol, mise en scène de Valeri Fokine.
Usine Volponi, 84 Avignon. 19 heures et 22 heures, le 26 ; 22 heures, le 27. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F. Dernières.*
Amphitryon (en russe et en français)
de Molière, mise en scène d'Anatoli Vassiliev.
Eglise des Célestins, 84 Avignon. 19 heures, les 26 et 27. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 110 F et 130 F.*
Là, être ici
d'après Daniil Harms, mise en scène d'Oskaras Korsunovas.
Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 15 heures, le 26 ; 19 heures, le 27. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 40. 110 F et 130 F.*
La Vieille 2 (en lituanien sous-titré en français)
d'après Daniil Harms et Alexandre Vvédenski, mise en scène d'Oskaras Korsunovas.
Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 19 heures, le 26 ; 15 heures, le 27. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 110 F et 130 F.*
Chant pour la Volga (en russe, sous-titré en français)
de Rézo Gabriadzé, mise en scène de l'auteur.
Chapelle des Pénitents-Blancs, 84 Avignon. 19 heures, du 26 au 28. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 110 F et 130 F.*
Le Visage d'Orphée
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur.
Cour d'honneur du Palais des papes, 84 Avignon. 22 heures, le 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 3 heures. De 110 F à 190 F.*
Un mois à la campagne (en russe)
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène de Sergueï Genovatch.
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, le 26. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 h 45. 110 F et 130 F.*
Check-up 1
d'Edward Bond, avec Carlo Brandt et la participation de DJ'Yvan.
Théâtre municipal, place de l'Horloge, 84 Avignon. 21 h 30, du 26 au 28. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F.*
La Nuit des rois (en russe)
de William Shakespeare, mise en scène d'Evgueni Kamenkovitch.
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 3 heures. 80 F.
Dédale
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur.
Cour d'honneur du Palais des papes, 84 Avignon. 22 heures, du 30 au 2. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. De 110 F à 190 F.*

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Nathan le sage
de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Denis Marleau.
Abbaye royale, 17 Saint-Jean-d'Angély. 21 h 45, du 26 au 29. Tél. : 05-46-32-68-87. Durée : 2 h 45. 110 F et 140 F.*

SARLAT
Festival des Jeux du théâtre
Maîtres et serviteurs (Jean-François Prévand), *Trézène Mélodie* (Racine/Garcia-Fogel), *Petit Boulot pour vieux clown* (Visniec-Lee), *Lune de miel* (Jean-Luc Annaix).
Jardin des Enfeus, 24 Sarlat. 21 h 45, les 26, 28 juillet, 5 août. Tél. : 05-53-31-10-83. 100 F. Dernières.
La Morsure du citron (François Chaffin), *Lettre à une amoureuse* (Beaumarchais-Tribout), *Petites Fêlures* (Bourgeyx-Piéplu), *Le Neveu de Rameau* (Diderot-Couleau), *La Femme rompue* (Beauvoir-Seigner).
Abbaye Sainte-Claire, 24 Sarlat. 18 heures et 21 heures, le 27 ; 21 heures, les 30 juillet, 1er, 3 août. Tél. : 05-53-31-10-83. 80 F.
Cyrano de Bergerac (Rostand-Micol), *La Tempête* (Shakespeare-Revol), *Marie Tudor* (Hugo-Lidon), *Les Trois Molière* (Molière-Thiry).
Place de la Liberté, 24 Sarlat. 21 h 45, les 29, 31 juillet, 2, 4 août. Tél. : 05-53-31-10-83. De 90 F à 150 F.*

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Milarepa, l'homme de coton
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer.
Cloître de la Collégiale, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 22 heures, les samedi, dimanche, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F. Dernières.*
Va savoir la vie
de l'atelier écriture-théâtre mené par François Bon, Charles Tordjman et Marc Guépratte, mise en scène de Charles Tordjman.
Tinel de la Chartreuse, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 18 heures, le 30. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure. Entrée libre.

ART

ALBI
In situ in visu : Valérie Jouve, Robert Milin
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

ANGERS
François Morellet, peintre-amateur 1945-1968
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 12 octobre. 10 F.

LES PUBLICATIONS DU *Monde*
Un ancien numéro vous manque ?
(Commande et envoi à domicile)
3615 LEMONDE
2,23 F/mn

ANTIBES
La Côte d'Azur et la modernité : à l'épreuve de la lumière
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

BELFORT
Armand Guillaumin
Centre de congrès Atria, avenue de l'Espérance, 90 Belfort. Tél. : 03-84-58-85-00. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.
Armand Guillaumin : de la lumière à la couleur
Musée d'art et d'histoire, château, 90 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-51. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. 11 F.

BIOT
La Côte d'Azur et la modernité : éloge de la fuite
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

CERET
Picasso, dessins et papiers collés Céret 1911-1913
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 septembre. 35 F.

COLMAR
Tal-Coat (1905-1985)
Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre. 30 F.

DIJON
Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes
Musée des Beaux-Arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Ouverture exceptionnelle le 15 août. Fermé mardi. Jusqu'au 13 octobre. 20 F.

EYMOUTIERS
Jean-Paul Riopelle : sculpture, peinture, gravure
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 05-55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 20 F.

VASSIVIÈRE
Bernard Pagès, Florence Chevallier
Centre d'art contemporain, 87 Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. 15 F.

LIMOGES
William Wegman : rétrospective des dessins, 1973-1997
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 31 octobre. 10 F.

LYON
4e Biennale de Lyon d'art contemporain
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 60 F.

MARSEILLE
Carl Andre : sculptor 1997
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13 Marseille. Tél. : 04-91-54-77-75. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 septembre. 15 F.

MEYMAC
Henri Cueco
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.

MOUANS-SARTOUX
La Côte d'Azur et la modernité, 1918-1958 : miroir cassé
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 04-93-75-71-50. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 octobre. 15 F.

NIMES
Giuseppe Penone
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.

RENNES
Caravage : les Tricheurs et la Diseuse de bonne aventure
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 20 F.

ROCHECHOUART
Richard Deacon : Show and Tell
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 septembre. 15 F.

SAINT-ÉTIENNE
Erik Dietman, sculptor classicus
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 7 septembre. 27 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
La Sculpture des peintres
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 04-93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 45 F.

SARLAT
Henri Manguin : rétrospective
Ancien Evêché, rue Tourny, 24 Sarlat. Tél. : 05-53-31-53-31. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. 10 F.

SENS
Dmitrienko
Musée municipal, palais synodal, place de la Cathédrale, 89 Sens. Tél. : 03-86-64-15-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.

TOURCOING
Eugène Leroy, peintures 1962-1996
Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. Entrée libre.

(*) Tarifs réduits.

VENDREDI 25 JUILLET

TF 1

20.44

1, 2, 3, SÉRIES
20.45 Walker
Texas Ranger. ○
Sous le poids du silence.
21.30 Les Dessous de Palm Beach.
Mariage à la une.
22.25 La Ville du grand secret. ○
La croisée des chemins.

23.20

DE PLUS EN PLUS
Magazine présenté par Carole Rousseau.
Invité : Ticky Holgado.
Sujets : la famille qui compte le plus de rugbymen ; La plus grande harmonie municipale ; le plus jeune toréro ; La famille la plus magnétique ; etc. (85 min). 6264767

0.45 et 1.50, 3.35, 4.15 **TF1 nuit.**
0.55 et 3.45, 4.25, 5.05 Histoires naturelles. (55 min). 7664404
2.05 Permeke. Documentaire. **4.55** Musique (10 min).

France 2

20.55

UN ENFANT EN DANGER
Téléfilm de Sandor Stern, avec Veronica Hamel
(95 min). 7867090
Hospitalisé pour une appendicite, un jeune garçon est victime d'une mystérieuse infection. Son compagnon de chambre est aussi contaminé...

22.35

SUSPECT N° 1
Sphère d'influence.
Téléfilm de Sarah Pia Anderson
(105 min). 6733699
L'un des membres d'un prestigieux « country club » est retrouvé mort dans sa maison qui vient d'être cambriolée.

0.20 Journal, Météo.
0.35 Les Routiers. Série.
1.30 Tour de France (rediff.). **2.30** Paul Emile Victor. **2.55**Patagonie force 10. **3.45** 7e continent. **4.10** Funambule de l'impossible. **4.35** Loubards des neiges. **4.50**Bolivie. [1 et 2/2] (45 min).

France 3

20.55

THALASSA
Magazine.
L'étoile mexicaine
(60 min). 2955767
Mexcaltitan, une île de la lagune de Rio San Pedro, compte une population de 2 700 personnes bien qu'elle n'ait que 300 mètres de long. Pêcheurs de père en fils.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine.
Sao Tomé : la comédie de Tchiloli ; France : les peintres de la tour ; Portugal : les joueurs de pierre
(45 min). 577632
22.40 Journal, Météo.
23.00 L'Heure d'en rire : Un grain de fantaisie.
Pièce de Patrice Minet
(65 min). 631699
0.05 La Guerre et les Hommes.
[3/3] Par le fer et le sang.
1.00 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. L'Europe, de Rome à Maastricht, 1957-1997. **1.55**La Grande Aventure de James Onedin. (55 min).

Arte

20.45

LE SOURIRE DES PAPILLONS
Téléfilm de Dominik Graf, avec Miro Nemec, Udo Wachveitl (1996, 90 min). 276477
Une enquête munichoise sur une filière thaïlandaise qui exploite les enfants. Un épisode de la série policière allemande Tatort. *Décevant.*

22.15

▶ GRAND FORMAT : L'INNOCENCE PERDUE
Documentaire d'Ofra Bikel (1993, 95 min). 241545
Ce documentaire montre comment un homme, Bob Kelly, a été condamné à douze peines de prison à vie sans autres preuves que les accusations d'abus sexuels extorquées à des enfants en bas âge...
23.50 La Grosse Citrouille ■
Film de Francesca Archibugi
(1994, v.o., 100 min). 9419583
1.30 Le Dessous des cartes (rediff.).
1.40 Court circuit (rediff., 25 min). 1767336
2.05 Memory Room 451. Court métrage (rediff.).
2.30 Vicissitudes au quotidien.
Court métrage (rediff.).

M 6

20.45

FX, EFFETS SPÉCIAUX
Série, avec Kevin Dobson
(120 min). 820212
Dingo.
Les joyaux de la couronne.
Bookmaker sans scrupule et terroristes cambrioleurs sont au menu de ce soir.

22.45

LE CAMÉLÉON
La clé. Série (50 min). 9672729
23.35 La Symphonie du diable.
Téléfilm Δ de Craig Lahiff
(105 min). 2095903
Une femme est hospitalisée après une agression. Une de ses amies croit reconnaître son ex-mari dans le portrait-robot de l'agresseur.
2.20 Fréquenstar Laurent Voulzy. **3.20** Les Piégeurs (rediff.). **3.45** Mister Biz - Best of (rediff.). **4.10** Jazz 6 (rediff.). **5.20** Turbo (rediff.). **5.45** Culture pub (rediff.). **6.00** Fan de - Best of (rediff., 20 min).

Canal +

20.35

SEXE, MUSIQUE ET VIDÉO
Documentaire de Véronique Jacquinet et Patrick Mesnais
(60 min). 2933545
21.35 Pétanque.
Trophée Canal+.
A Barcelone.
22.50 Flash d'information.

23.00

L'AMOUR À TOUT PRIX
Film de Jon Turteltaub, avec Sandra Bullock (1995, 98 min). 6758903
0.40 Une nuit aux Baléares
Film de Paul Mesnier
(1956, 85 min). 6624539
2.05 Pereira prétend ■
Film de Roberto Faenza
(1995, 100 min). 6620132
3.45 Remake, Rome ville ouverte
Film de Carlo Lizzani
(1995, v.o., 115 min).
5.40 T'en souviens-tu, Nationale 7... 7675268

Radio

France-Culture
21.32 Black and Blue.
Ricardo Del Fra.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. **0.48** Les Cinglés du music hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
Concert donné en direct des Ursulines, par le Trio de Lynne Arriale, piano, contrebasse, batterie. Concert donné en direct de la cathédrale Saint-Pierre, par le Chœur de la Radio lettone, dir. Sigvards Klava : Œuvres de Rachmaninov.
0.00 Les Mots et les Notes (rediff.).
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées.
Concert enregistré le 25 septembre 1996, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, Ruth Ziesak, soprano ; Métarmorphoses, pour orchestre à cordes de R. Strauss ; Symphonie n° 4 en sol majeur de Malher.
22.35 Les Soirées... (suite).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 14/7/97).
21.45 Grand tourisme. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Les Beaux Jours.
0.25 Viva. Magazine.
1.10 Soir 3 (France 3).
1.30 Journal (TSR, 30 min).

Planète
19.40 Des choix pour demain. [2/4]. Le compte à rebours se poursuit.
20.35 A la recherche de l'or des pirates.
21.30 Primates d'hier et d'aujourd'hui.
22.25 Georges Courtois, visages d'un réfractaire.
23.20 Athina.
23.50 Zoo (125 min).

Animaux
21.00 Animaux en danger.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Monde de la nature. Dingues d'oiseaux.
23.00 Regards sur la nature.

Paris Première
20.00 et 23.45
20 h Paris Première.
21.00 Premiers rires.
21.45 Le JTS des festivals. Magazine.
22.20 Ballet de gala du Bolchoï et du Kirov. De June Newton (65 min).

France Supervision
20.45 Trio Esperança. Concert enregistré en 1995 (50 min). 40565477
21.35 Festival Chopin : Sonates. Concert. (75 min). 54462670

Ciné Cinéfil
20.30 Ghosts on the Loose ■
Film de William Beaudine
(1943, N., v.o., 70 min).
21.40 Les Aventures de Casanova ■ 13377019
Film de Jean Boyer [2/2]
(1947, N., 90 min). 6241187

Ciné Cinémas
21.00 Homicide ■■
Film de David Mamet
(1991, 100 min). 78130336
22.40 Johnny le dangereux ■
Film d'Amy Heckerling
(1984, v.o., 90 min). 9900212

Festival
20.30 ▶ L'An mil.
Téléfilm de Jean-Dominique de La Rochefoucauld
(165 min). 67746800
23.15 L'homme qui revient de loin.
Téléfilm de Michel Wyn [1/6], avec Louis Velle
(45 min). 80736361

Série Club
20.45 Two. The Nun Story.
21.35 et 1.30 Un juge, un flic.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
Au nom de la science.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Omerta.

Canal Jimmy
20.30 Star Trek. Amibe.
21.20 Le Meilleur du pire.
21.50 Game On.
La célébrité (v.o.).
22.30 Dream On.
Conflits de génération (v.o.).
22.35 Seinfeld.
La masseuse (v.o.).
23.20 Sex Machine.
0.15 New York Police Blues.
A Draining Experience (v.o.).
1.05 Spin City.
Strip-tease (v.o.).
1.25 Friends (3e saison).
The One With the Thing. The One with Ultimate Fighting Champion (v.o., 50 min).

Disney Channel
20.10 Parole de chien.
20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 Le Jaguar.
De Carol et Richard Foster.

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années.
23.00 Clair de lune. Série.
23.30 Mannequin sous haute protection.
Téléfilm de Neal Israel, avec Julia Duffy
(1989, 90 min). 500086632

Voyage
20.35 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe.
Le lac de Garde.
23.00 Chez Marcel.
Invitée : Rachel Kaplan.

Eurosport
15.15 Cyclisme. En direct.
Tour de France (19e étape) : Montbéliard - Dijon (75 min). 1755496
20.00 Football.
En direct Match amical.
Strasbourg-Arsenal (120 min). 612038
22.00 Cyclisme. Résumé.
0.00 Course de camions.
Europa Truck Trial.
(1re manche) (60 min).

Muzzik
20.25 Haydn : Symphonie n° 103 «Mit dem Paukenwirbel».
Concert (35 min). 500293729
21.00 Joe Louis Walker. Concert (90 min). 500029212
22.30 Anthologie du jazz.
Concert (95 min). 509960854
0.05 Paolo Conte.
Concert (50 min). 504392997

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00**World View.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45**Artissimo.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ **Accord parental souhaitable.**
Δ **Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.**
□ **Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.**

SAMEDI 26 JUILLET

TF 1

16.30 Vidéo gag. Magazine.
16.40 Hercule. Série.
17.35 Les Vacances de l'amour. Série.
18.30 Ali Baba. Jeu.
19.10 Animo-Gag. Magazine.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Images du sport, Tiercé, Météo.
20.25 Spécial F1.

20.45

SLC - SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave.
Invités : Fabienne Thibault, Frédéric François, Patrick Juvet.
Avec Domino, Regliss, Zucchero
(130 min). 651323

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Les yeux de la nuit III.
Téléfilm Δ d'Andrew Stevens, avec Andrew Stevens,
(105 min). 257510
La populaire vedette d'une série télévisée se sent prisonnière de son rôle de femme-flic infaillible. Son petit ami, ancien footballeur professionnel et homme volage, entretient une liaison avec la fiancée de son meilleur ami.
0.40 Formule 1.
Grand Prix d'Allemagne.
1.15 et 2.30, 3.30, 4.10, 4.50 **TF1 nuit.** **1.30** et 2.40, 3.40, 4.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. **5.00** Musique (15 min).

France 2

15.25 Tour de France.
En direct (20e étape) : Disneyland-Paris
(c.l.m., 63 km)
(130 min). 92475152
17.35 Vélo club. Magazine.
18.50 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Le Journal, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez.
Invités : Catherine Chabaud, Anne Combier, Lionel Lemonchois, Olivier Wroczynski, Raphaël Dinelli, Frédéric Lepeutrec
(105 min). 483713

22.35

NUIT D'IVRESSE
Pièce de théâtre de et avec Josiane Balasko et Michel Blanc
(90 min). 307404
0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Musiques de l'été.
Mozart : concerto pour flûte, harpe et orchestre
(65 min). 3108244
1.25 Tour de France (rediff.). **2.25** Le Diable amoureux. **3.20** Shéhérazade. Court métrage. **3.40** Prénom Marianne. Documentaire. **4.05** Braque : les ateliers centenaires. Documentaire. **4.55** Manu. Le shopping au supermarché. **5.10** Années 1900. Documentaire. [3/4] Art nouveau (60 min).

France 3

17.50 Sur un air d'accordéon.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.

20.55

FOOTBALL
Auxerre-Torpédo de Moscou.
En direct. Coupe Intertoto : demi-finale aller
(115 min). 3485268
22.50 Journal, Météo.

23.10

LA PORTE DU CIEL
Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Thierry Fortineau, Brigitte Rouan
(90 min). 1156959
0.40 1, 2, 3... théâtre : Célimare le bien-aimé.
Avec Francis Perrin, Xavier Bouvier
(95 min). 8761963
2.15 Cap'tain Café.
Magazine. Invités : Michel Fugain, Daniel Belanger, Axelle Red, So Kalmery.
3.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Rancune (55 min).

La Cinquième

17.55 Les Grandes Biographies. Le dernier shah d'Iran. **18.55** Le Journal du temps.

Arte

19.00 French & Saunders. Série.
19.30 Histoire parallèle.
Semaine du 26 juillet 1947.
20.15 Le Dessous des cartes. L'Europe.
20.26 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres.
[7/12] Devenir (L'espace et le temps des espèces)
(1996, 55 min). 7540794
Ce film retrace le cheminement intellectuel qui a permis à Charles Darwin d'échafauder sa théorie sur l'évolution des espèces.

21.40

L'AVOCAT
Le temps des adieux.
Série de Werner Masten (1990, 45 min). 253133
22.25 Metropolis. Magazine. Lectures estivales ; La démocratie tue-t-elle l'art ? ; L'agenda culturel ; Cybertalk (60 min). 7475133
23.25 Jazz Collection : Count Basie.
Documentaire de Jean-Noël Christiani et Elisabeth Kapnist (55 min). 2794336
0.20 Chez Théa.
Téléfilm de Dominik Graf, avec Marianne Hoppe, Hannes Jaenicke
(1988, 110 min). 2350669
Un étudiant israélien d'origine allemande rencontre par hasard à Munich sa grand-mère, qu'il ne connaissait pas...
2.10 Cartoon Factory (rediff., 35 min).

M 6

18.15 Extra-Large : L'épée du samourai.
Téléfilm d'Al Capone
(95 min). 5107442
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de - Best of.
Une journée avec les 3T.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Les Samedis fantastiques.

20.45

BURNING ZONE
MENACE IMMINENTE
Série (110 min). 255238
La météorite.
Une météorite s'écrase sur Los Angeles.
La deuxième chance.
Des personnes décèdent dans des conditions bien particulières.

22.35

LA VENGEANCE M'APPARTIENT
Téléfilm Δ de Gary Nelson, avec Robert Urich
(100 min). 8966930
Démissionnaire, un agent du FBI se laisse convaincre de la nécessité d'une dernière mission. Démasqué pendant l'opération d'infiltration, il est pris pour cible par des tueurs de la mafia et, touché à la colonne vertébrale, devient paraplégique...
0.15 Un flic dans la mafia.
Série. Du sang neuf.
1.00 La Nuit des clips
(435 min).

Canal +

17.00 Les Billabongs, oasis d'Australie.
17.25 L'Homme de nulle part.
Série. Derek.
▶ **En clair jusqu'à 20.00**
18.10 Les Superstars du catch.
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Superman.
19.55 Flash d'information.
20.00 Les Muppets.

20.30

CASCADEURS DU FEU
Documentaire de Philip Gurin
(45 min). 20442
21.15 L'Ombre du mal.
Téléfilm de Daniel Sackheim
(85 min). 8853046
22.40 Flash d'information.

23.00

THE SUBSTITUTE
Film de Robert Mandel, avec Tom Berenger, Diane Venora (1996, 109 min). 6656591
0.50 Jane Eyre
Film de Franco Zeffirelli
(1995, v.o., 115 min). 68555447
2.45 Festival rock à Paris.
Concert (60 min). 6600282
3.45 L'Œuvre au noir ■■
Film d'André Delvaux
(1988, 100 min). 6766896
5.35 Week-end en famille ■■
Film de Jodie Foster
(1995, ♦, 103 min). 7629263

Radio

France-Culture
19.35 Fiction : Radio Noire.
La Pianiste rouge, de Noël Simsolo.
21.30 Fiction : Avignon 97. Paroles de l'image - Micro Zoom. Des histoires vraies, et autres histoires, de Sophie Calle.
22.35 Ravel - Gershwin. Journal d'une rencontre.
0.05 La Roulotte. Cinq déclinaisons du mot révolte. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
19.36 Concert.
14e Festival Chopin. Donné le 3 juillet, à l'Orangerie de Bagatelle. Pascal Devoyon, piano.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
Opéra donné en direct de L'Opéra Berlioz-Le-Corum, par le Chœur de la Radio lettone et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Friedemann Layer : Macbeth (opéra en trois actes et un prologue, Livret d'Edmond Fleg, d'après Shakespeare), de Bloch, Jean-Patrice Lafont (Macbeth), Markella Hatziano (Lady Macbeth), Jean-Philippe Marliere (Macduff).
0.00 Musique pluriel. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 L'Italie et l'Espagne.
22.30 Da Capo. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Les Misérables.
Téléfilm de Marcel Bluwal [2/2], avec Georges Géret
(90 min). 82535626
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Journal du Tour. Magazine.
22.45 Etonnant et drôle (France 2 du 22/3/97).
0.45 Soir 3 (France 3).

Planète
19.45 Tango ya ba Wendo.
20.35 La Roue. [3/3].
21.25 A la poursuite de l'orange hongroise.
21.50 Des choix pour demain. [2/4]. Le compte à rebours se poursuit.
22.45 A la recherche de l'or des pirates.
23.40 Primates d'hier et d'aujourd'hui.
0.35 Georges Courtois, visages d'un réfractaire
(55 min).

Animaux
20.00 Escargots, limaces et autres viscosités.
20.30 Mors aux dents. Boss.
21.00 Animaux disparus au XXe siècle.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Vie sauvage. Le Grizzli.
23.00 Le Monde de la nature. Les singes masqués.

Paris Première
20.00 Golf en capitale. Magazine.
20.30 Supercross de Bercy.
22.30 ▶ Elvis Costello.
Concert enregistré aux Etats-Unis en 1996
(50 min). 6546607
23.20 Le JTS des festivals. Magazine.
23.50 Vedettes en coulisses. Jacky à Madagascar.
0.55 Nova. Magazine (55 min).

France Supervision
20.45 Brahms n° 2.
Concert enregistré salle Pleyel
(85 min). 46902930
22.10 Ecouter, voir. Magazine.
22.35 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Louis Bertignac.
23.30 Sortie de nuit. Magazine.
0.10 World Music. Papa Wemba.
1.05 Trio Esperança.
Concert enregistré en 1995
(50 min). 73074466

Ciné Cinéfil
20.40 Le Club.
Magazine. Invité : Jean-Claude Brisseau.
22.00 Musiques de films. Georges Delerue.
23.00 Sea Fury ■
Film de Cyril Raker Endfield
(1958, N., v.o., 95 min). 52922607

Ciné Cinémas
20.45 Paparazzo.
Téléfilm d'Edward Bennett, avec Nick Berry
(80 min). 3164648
22.05 Martine chérie. De Gilles Nadeau.
23.00 Le Dernier Métro ■■■
Film de François Truffaut
(1980, 130 min). 39901539

Festival
20.15 A Clara. Court métrage de Diane Pierens.
20.30 Un privé au soleil : L'Orchidée bleue.
Téléfilm de Philippe Niang, avec Pierre Aknine
(85 min). 94474572
21.55 ▶ Le Fils Cardinaud.
Téléfilm de Gérard Mordillat, avec Caroline Sihol
(55 min). 21915084
22.50 Le Renard.
Chambre 49 (70 min).

Série Club
19.55 Highlander.
Jusqu'à la mort.
20.45 Banacek.
Dix mille dollars la page.
22.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
Lune de miel à Metropolis.
22.45 Section contre-enquête.
23.35 Mission impossible.
Double jeu.

Canal Jimmy
20.30 Friends (3e saison).
The One at the Beach.
20.55 Spin City. Strip-tease.
21.20 Ten Years After In Concert.
Concert enregistré en 1983
(55 min). 23276065
22.20 Cambouis. Magazine.
23.15 Nonante. Magazine.
0.15 Seinfeld.
La masseuse (v.o., 25 min.).

Disney Channel
20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle.
Pas d'orchidée pour Miss Andréa (25 min).

Téva
20.55 Flamingo Road.
0.00 Istanbul.
De Daniel Lafarge.
0.30 Nairobi.
De Daniel Lafarge.
0.50 Téva spectacle. Magazine (90 min).

Voyage
20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Canada.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Aux 4 coins du monde : Jamaïque (60 min).

Eurosport
14.00 Tennis. En direct.
Tournoi de Kitzbuhel (Autr.) (Demi-finales)
(90 min). 242626
15.45 Cyclisme. En direct.
Tour de France (20e étape) : Contre-la-montre à Disneyland Paris
(105 min). 2294959
17.30 Golf. WPGET. 8e manche.
Open d'Allemagne féminin (3e tour).
18.30 Tennis. En direct.
Tournoi d'Umag (Cro.) (Demi-finales)
(90 min). 471336
20.00 et 23.30 Formule Indy.
Grand Prix de Brooklyn (Michigan). Essais.
20.30 Automobilisme. Epreuves de 4x4. En Islande.
21.00 Sports de force. L'homme le plus fort d'Europe.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Cyclisme. Roadbook n° 2 : Le Tour de France. Les Champs Elysées (60 min).

Muzzik
20.05 The Farewell Mengelberg.
De Pieter Varekamp.
21.00 Les Chemins de la musique : Glenn Gould.
De François Ribadeau et Bruno Monsaingeon.
21.50 Ermione.
Opéra de Gioacchino Rossini Enregistré au festival d'opéra de Glyndebourne, en juin 1995
(140 min). 596023572

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. **20.30** Computer Connection. **21.00** Moneyweek. **21.30** Science and Technology. **22.30** Best of Insight. **23.00** Early Prime. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **0.30** Diplomatic Licence. **1.00** Pinnacle. **1.30** Travel Guide.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. **20.15** 90° Est. **20.45**, 23.45, 1.15 No Comment. **21.15** Hi Tech. **21.45**, 23.15 Art Collection. **22.15** Visa. **0.15** Mag. **0.45**, 1.45 Sport.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. **19.30** et 22.30 Le Grand Journal. **19.45** et 0.15 Box Office. **20.15** Nautisme. **20.42** et 0.43 Emploi. **20.56** et 23.56 Découvertes. **21.10** Journal de la semaine. **21.26** et 23.51 Auto. **21.38** Ça s'est passé cette semaine. **21.56** et 0.56 Place au livre. **22.12** L'Evénement de la semaine. **22.44** D'une semaine à l'autre. **23.45** Multimédia.

Les films sur les chaînes européennes

TSR
20.36 Wind. Film de Carroll Ballard (1994, 122 min). Avec Matthew Modine, Jennifer Grey. *Aventures.*
20.37 Une équipe hors du commun. Film de Penny Marshall (1992, 122 min). Avec Geena Davis. *Comédie.*
20.38 Et pour quelques dollars de plus. Film de Sergio Leone (1965, 122 min). Avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef. *Western.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
- Rencontre avec Patrick Brion, le « Monsieur Cinéma » de France 3.
- 107.7, les radios des autoroutes.
- Maîtresse d'école le jour, animateur d'un site pour enfants la nuit, passionnée d'Internet. Le premier d'une série de six portraits.

Le film de la semaine : « Louis enfant roi », de Roger Planchon

▶ **Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
■ **On peut voir.**
■■ **Ne pas manquer.**
■■■ **Chef-d'œuvre ou classique.**
♦ **Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

© Dargaud Editeur 1997

11e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Après avoir massacré l'escorte du convoi d'argent, la bande des McLaury et Clanton laissent s'échapper l'éclaireur, persuadé d'avoir été attaqué par des Apaches. A Tombstone, Dolly, une jeune hôtesse du saloon, tente de faire boire William Parker, l'assistant de l'écrivain Campbell.

Le Monde

SAMEDI 26 JUILLET 1997

Les responsables monétaires d'Asie du Sud-Est tentent de stabiliser les cours de leurs devises

Le baht thaïlandais perdait encore du terrain vendredi matin

LES DEVISES d'Asie du Sud-Est restaient sous pression, vendredi matin 25 juillet, avant les résultats de la rencontre, à Shanghaï (Chine), des responsables monétaires la région. Des dirigeants des banques centrales du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande participaient à cette réunion de l'Emeap (Meetings on Economic and Monetary Developments in East Asia and the Pacific), qui regroupe les autorités monétaires des huit pays émergents d'Asie (Chine, Hongkong, Indonésie, Corée du Sud, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

Les opérateurs de marché doutaient de la capacité des dirigeants monétaires à mettre en place un plan susceptible d'enrayer la chute du baht thaïlandais, qui a perdu le quart de sa valeur en un mois face au dollar, et de stabiliser les cours des monnaies de la Malaisie, de Singapour, des Philippines, de l'Indonésie, elles aussi attaquées. Le baht cédait encore 2,5 %, vendredi, à 32,75 bahts pour 1 dollar.

Un renforcement de la coopération monétaire entre les pays pourrait prendre la forme d'accords globaux d'échanges de devises (de *swaps*), permettant à un Etat de disposer d'importantes munitions pour défendre sa monnaie. Mais un tel plan pourrait se révéler coûteux et tous les pays de la région ne semblent pas prêts à l'accepter.

« MÉCHANTS SPÉCULATEURS »

Mercredi, le ministre des finances de Singapour, Richard Hu, avait expliqué que la valeur du dollar de Singapour devait être fixée par les forces de marché, laissant ainsi entendre que son gouvernement n'était pas prêt à intervenir pour soutenir la devise. Jeudi, le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad, s'en était pris une nouvelle fois aux *« méchants spéculateurs »* qui veulent *« sciemment saper les économies des pays de l'Asean en déstabilisant leurs devises »*.

La thèse du complot international s'est trouvée renforcée par l'annonce faite jeudi par l'agence financière américaine Moody's, chargée d'évaluer la solvabilité des emprunteurs, qu'elle pourrait prochainement réviser à la baisse la note du crédit attribuée à la Thaïlande. Une telle décision renchérirait le coût de financement du pays et augmenterait ses difficultés financières.

Par ailleurs, un porte-parole du fonds d'investissement de George Soros a tenu à répondre aux attaques lancées par plusieurs dirigeants asiatiques contre le financier américain, qui s'est rendu célèbre à l'automne 1992 en spéculant contre la livre sterling et qui a contribué, semble-t-il, à la chute du baht. *« Il n'y a absolument aucun lien entre le projet de l'Institut pour une société ouverte (Open Society Institute) pour la Birmanie et les activités sur les marchés des changes conduites par le Soros Fund Management »*, a répété le porte-parole. *« Je vois comment ce malentendu s'est créé après que j'ai demandé publiquement aux gouvernements de Thaïlande et de Malaisie de ne pas accepter la Birmanie au sein de l'Association des pays du Sud-Est asiatique (Asean) »*, avait affirmé, dès la semaine dernière, M. Soros. *« Je continue de considérer que l'admission d'un régime totalitaire et répressif comme une menace pour la prospérité et la stabilité de la région. Mais je ne crois pas que la cause de la liberté en Birmanie puisse être servie en la liant à la spéculation contre les devises »*, avait-il souligné.

Pierre-Antoine Delhommais

Longwy ne veut plus être le « triangle des Bermudes » de l'emploi

LONGWY
correspondance

Alexandra avait à peine quatre ans en 1979 quand elle a défilé, un flambeau à la main, avec douze mille enfants, dans les rues de Longwy, pour défendre l'emploi. Les « flammes de l'espoir » sont loin derrière elle. Mais hier, à vingt-deux ans, la jeune étudiante en gestion a malgré tout participé à la *« grande manifestation pour l'emploi »* qui a réuni deux mille personnes dans les rues de la ville.

« JVC, Panasonic, Unimetal, "triangle des Bermudes" qui engloutit les travailleurs, les emplois et les jeunes » : Maryline Quaglia, déléguée CFDT, à l'origine de ce rassemblement, lance la formule du parvis de l'hôtel de ville. Unimetal a prévu, pour la fin de l'année 1998, l'arrêt du train à fil qui entraîne le déplacement de 313 personnes, âgées en moyenne de quarante-huit ans, vers d'autres sites en Moselle et au Luxembourg. JVC, 243 emplois, et Panasonic, 140 emplois, deux sociétés du groupe japonais Matsushita qui incarnaient la reconversion industrielle du bassin, ont annoncé dans le même temps leur départ pour d'autres cieux.

« C'est toujours pareil, on parle de Longwy pour annoncer des catastrophes », regrette Jean-Marc Danom, chemisier de père en fils depuis trois générations. A 15 heures, comme tous les commerçants de la ville, il a fermé sa boutique *« par solidarité »*. Etienne Collet, quarante-cinq ans, sidérurgiste depuis vingt-sept ans, a vécu les flambées de colère de 1979 et 1984 : *« On était vingt-cinq mille, on n'est plus que six cents ; ce qui a changé c'est le nombre, pas la colère. »* En vingt ans de promesses, il a appris la méfiance : *« On nous garantit des postes sur des sites où ils sont déjà au complet. »*

« PAS L'OMBRE D'UNE PERSPECTIVE »

Signe des temps, les sidérurgistes ne sont plus seuls dans le cortège qui relie le bas de la ville à sa partie haute. Véronique, trente ans, travaille à la chaîne pour 5 500 francs par mois chez Panasonic depuis 1990 : *« On sait que la boîte va fermer, mais on ne nous a pas annoncé l'ombre d'une perspective pour l'avenir. »* Elle regarde passer une banderole tenue par une dizaine d'hommes coiffés du casque d'Unimetal *: « Heureusement, ils sont là ! Avec eux on est plus forts, on a plus de poids. »*

Les chiffres sont trompeurs. Longwy compte un taux de chômage de 10 %, inférieur à la moyenne nationale. *« Mais le taux d'inactivité est de 30 % avec le système des départs à la retraite »*, note Edouard Martin, délégué CFDT de la métallurgie et de la sidérurgie. De plus, chaque jour, 40 % des actifs passent la frontière luxembourgeoise à cinq kilomètres du centre-ville, où les salaires sont une fois et demie supérieurs à la France. *« Si on m'avait proposé un poste de femme de ménage au Luxembourg, j'aurais accepté »*, assure sans rire Liliane Casmarek, professeur d'anglais au collège. Elle ressent face à ses élèves le désespoir qui s'est emparé de la région : *« Je suis une adulte avec un travail, j'ai l'impression parfois d'être leur ennemie. »*

Longwy, symbole de la crise sidérurgique, ne veut pas devenir celui de l'échec des reconversions. Etienne Collet refuse le rapprochement : *« J'en ai marre d'être un symbole. Tout ce que je veux, c'est défendre ma croûte. »* La foule s'est dispersée à 17 heures dans le calme avec la promesse de se retrouver en septembre *« pour une rentrée chaude »*.

Pierre Roeder

Nouveau renversement d'alliance dans la télévision numérique en Espagne

Le contrôle de la première chaîne privée, Antena 3, va changer de mains

MADRID
de notre correspondante

C'est un nouveau coup de théâtre dans la guerre pour la télévision numérique que se livrent les deux bouquets concurrents, Canal Satélite Digital (formé jusqu'ici autour du groupe Prisa, éditeur de *El Pais*, par Antena 3 et Canal Plus) et Via Digital (« patronné » par le gouvernement autour de Telefonica, l'opérateur du téléphone espagnol).

Tard dans la soirée, mercredi 23 juillet, le patron de Telefonica, l'entreprenant Juan Villalonga, ami personnel du chef du gouvernement, José Maria Aznar qui l'a nommé à ce poste avant la privatisation de l'entreprise, a réussi à convaincre le président d'Antena 3, Antonio Asensio, de lui vendre les 25 % de la chaîne qu'il détient. En compensation, la chaîne a été évaluée à la coquette somme de 92 000 millions de pesetas (environ 3,2 milliards de francs).

Assez complexe, l'opération qui prévoit tout bonnement de prendre le paquet d'actions de contrôle d'Antena 3, pour quelque chose comme 51 000 millions de pesetas (2 milliards de francs), sera appuyée par le Banco Santander et le BCH (Banco Central Hispano). Chacune de ces entités bancaires, déjà actionnaires de la chaîne, augmentera sa participation à hauteur de 25 %. Enfin, il est également prévu que M. Asensio se défera de 51 % du capital de Gestora de Medios Audiovisuales, société dont il a le contrôle, pour 17 000 millions de pesetas (environ 680 millions de francs). Or Gestora de Medios Audiovisuales détient elle-même 40 % de la société Audiovisual Sport, la société qui contrôle les droits de retransmission télévisée des matches de football en Espagne, véritable nerf de la future guerre numérique. Le reste de Audiovisual Sport se répartissant entre le groupe Prisa (40 %) et la télévision catalane (20 %).

Derrière ce fatras de chiffres, l'opération laisse entrevoir deux conséquences importantes. La première, c'est que le contrôle de la première chaîne privée espagnole, Antena 3, va, après le retrait de M. Asensio, complètement changer de mains, de patron et de stratégie. Et sans doute être « revisitée » en un sens plus proche du gouvernement. C'est en tout cas l'analyse faite dans les milieux socialistes, qui estiment que Telefonica *« est resté un instrument du gouvernement »*. L'équipe de M. Aznar, elle, se retranche derrière le commentaire de son porte-parole, Miguel-Angel Rodriguez, pour qui ce coup de théâtre n'est *« qu'une simple opération commerciale »*.

En un mot, la bataille continue à faire rage : la sympathie des socialistes pour le groupe Prisa est régulièrement dénoncée par les conservateurs au pouvoir, et l'opposition, à son tour, n'hésite pas à souligner *« les multiples pressions »* qui ont été exercées par le gouvernement sur M. Asensio pour que ce dernier abandonne Canal Satélite Digital.

ÉGALITÉ SUR LE FOOTBALL

L'autre conséquence, la plus visible, de cette opération-surprise, c'est que, à travers les nouvelles acquisitions de Telefonica, le bouquet numérique Via Digital bouleverse non seulement toutes les alliances conclues par son concurrent, mais il rattrape son retard sur Canal Satélite Digital, auquel il retire, en partie, le tapis sous les pieds en matière de droits de retransmission de football. Les deux bouquets vont se retrouver sur ce terrain, pratiquement à égalité, avec la télévision catalane comme arbitre.

Le coup est rude pour Canal Satélite Digital. On se souvient qu'après avoir été, un premier temps, dans le giron de Telefonica et de ses associés pour l'aventure numérique, Antena 3 avait finalement renversé ses alliances en décembre, apportant à Prisa et Canal Plus tous les droits télévisés sur les matches de football de première et deuxième division.

Le bouquet numérique patronné par le gouvernement vient donc de marquer un sérieux point, d'autant qu'il compte émettre dès septembre. Une consolation, en revanche, pour Prisa et Canal Plus, la Commission européenne a décidé, mercredi 23 juillet, à l'unanimité, de demander au gouvernement espagnol de modifier la loi restrictive sur la télévision numérique, que l'équipe de M. Aznar avait sortie de ses cartons comme un lapin d'un chapeau, il y a quelques mois, au moment où Canal Satélite Digital commençait à émettre.

La loi jugée *« en désaccord avec le droit communautaire »* devra être revue dans les trente jours.

Marie-Claude Decamps

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le vendredi 25 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20389,54	+0,51	+5,31
Honk Kong index	15643,66	−0,42	+16,30

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

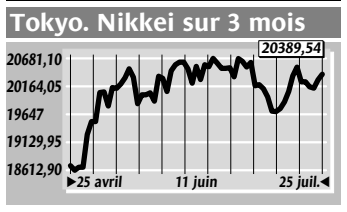

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/07	Var. en % 24/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3008,70	+1,18	+29,92
Londres FT 100	4862,90	−0,24	+18,07
Zurich	1932,23	....	+46,24
Milan MIB 30	22831	....	+45,45
Francfort Dax 30	4335,74	−1,60	+50,09
Bruxelles	15006	....	+41,95
Suisse SBS	2720,53	....	+45,18
Madrid Ibex 35	6756,09	....	+31,06
Amsterdam CBS	662,30	....	+51,45

Tirage du *Monde* daté vendredi 25 juillet 1997 : 502 666 exemplaires

Bernard Tapie est mis en liberté conditionnelle

L'ANCIEN PRÉSIDENT de l'Olympique de Marseille a quitté la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), vendredi matin 25 juillet. Bernard Tapie purgeait, depuis le 3 février, une peine de deux ans d'emprisonnement dont huit mois ferme pour l'affaire du match Valenciennes-OM. M. Tapie reste sous le coup d'une condamnation à 18 mois de prison dont 6 ferme dans l'affaire du *Phocéa* – mais il s'est pourvu en cassation – et à 3 ans dont 18 mois ferme dans l'affaire des comptes de l'OM – jugement dont il a fait appel.

Un éleveur de porcs condamné à quatre mois de prison ferme

LA COUR D'APPEL de Rennes a condamné, jeudi 24 juillet, un éleveur de porcs, administrateur de la principale coopérative de producteurs de Bretagne, à quatre mois de prison et 400 000 francs d'amende pour exploitation illégale d'une porcherie. Jean-Paul Le Hégarat, quarante-huit ans, disposait depuis juillet 1987 d'une autorisation d'exploiter une porcherie de 2 890 porcs de plus de 30 kg à Saint-Bihy (Côtes-d'Armor). Pour dépassement de la capacité autorisée, il avait successivement été condamné en 1991 et en 1993 puis avait vu sa peine réduite en 1994 grâce à la production d'un constat d'huissier assurant un retour à la légalité de son exploitation. Mais M. Le Hégarat regonflait très vite son élevage, qui, le 16 mars 1995, abritait 4 517 porcs de plus de 30 kg au lieu des 2 890 autorisés. La cour a ordonné la lecture à la télévision régionale d'un communiqué précisant qu'elle a pris sa décision *« en considération de l'importance de la pollution dans le département des Côtes-d'Armor et de la personnalité du prévenu en état de récidive légale ». – (Corresp.)*

Dominique Voynet se saisit du projet Vulcania, en Auvergne

LA MINISTRE de l'aménagement du territoire et de l'environnement a reçu, jeudi 24 juillet, le préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme, François Leblond. Dominique Voynet lui a demandé des explications sur les conditions dans lesquelles il a délivré, le 17 juillet, le permis de construire permettant le démarrage du chantier du Centre européen de volcanisme dénommé Vulcania, sur la commune de Saint-Ours-les Roches *(Le Monde* daté 22-23 juin).

Ce grand projet (évalué à 420 millions de francs) que défend ardemment Valéry Giscard d'Estaing, président de la région Auvergne, est contesté par plusieurs associations de défense de l'environnement. Mme Voynet – qui a eu le même jour, avec Valéry Giscard d'Estaing, un entretien téléphonique dont la teneur n'a pas été rendue publique – s'est donné deux mois pour vérifier la validité de l'ensemble des pièces d'instruction sur lesquelles le préfet a fondé sa décision.

■ **« MIDI LIBRE » : les ouvriers du Livre** ont rejeté, jeudi 24 juillet, l'accord proposé par la direction de *Midi libre*. Ils ne relanceront pas leur grève dans l'espoir de démontrer sur le terrain que leurs revendications sont fondées. La direction considère pour sa part qu'elle n'a plus rien à négocier. Mais elle a provisoirement assoupli sa position, n'excluant plus de lancer sa nouvelle formule avec son personnel, à condition que le retour à la paix sociale se confirme. Elle devrait conserver une édition imprimée à l'étranger, à titre d'*« assurance ». – (Corresp.)*

■ **PATRIMOINE : le maire de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)**, Didier Borotra, sénateur (Union centriste), annonce dans *Le Figaro* du vendredi 25 juillet qu'il a décidé de classer 832 villas, immeubles et monuments de sa ville dans un souci de sauvegarde du littoral. Une opération similaire avait eu lieu à Dinard (Ille-et-Vilaine) en décembre 1995.

■ **AUTOMOBILISME : l'écurie de formule 1 Prost Grand Prix** a reçu un avis favorable du comité de décentralisation, jeudi 24 juillet, pour déménager de Magny-Cours à Versailles-Satory. Le transfert souhaité par Alain Prost pour échapper à l'isolement du site de la Nièvre ne pourra intervenir qu'avec l'agrément du ministère de l'aménagement du territoire, agrément qui va rarement à l'encontre des avis du comité.

Incendie accidentel aux studios de Boulogne-Billancourt

L'INCENDIE qui s'est déclaré dans l'après-midi du jeudi 24 juillet aux studios de cinéma de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) a détruit 1 500 m² de locaux. Cent trente sapeurs sont venus à bout du feu. L'incendie aurait été provoqué lors de travaux sur la charpente en bois des studios par le chalumeau d'un ouvrier. Il s'est propagé aux plafonds des studios d'enregistrement, placés juste derrière.
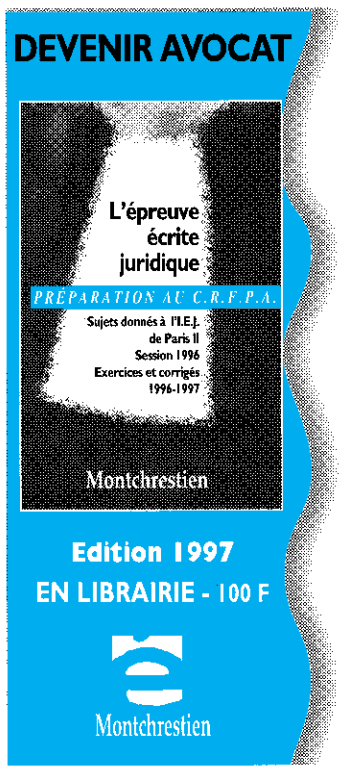
Ces studios sont les vestiges des fameux studios de cinéma, créés avant guerre, qui ont abrité les décors de quelque trois mille films. Rachetés par la Compagnie immobilière Phénix (CIP), filiale de la Compagnie générale des eaux, ils étaient désaffectés depuis fin 1993.